POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
imprimerie
Reliure – Photogravure
QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,804

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 OCT 66 CS 6287

L'Action

SEPT CENTS — QUOTIDIEN CATHOLIQUE

TEMPERATURE

Nuageux avec quelques périodes ensoleillées et quelques chutes de neige aujourd'hui et demain. Froid. Maximum et minimum : 38 et 25.

Vendredi, 4 novembre 1966



De lourds dommages causés par des inondations dans la région située à l'est de Québec, hier

(G.B.) — Deux personnes qui ont trouvé la mort lors d'un glissement de terrain, 350 personnes qui doivent quitter leur logis à différents endroits des comtés de Charlevoix, Montmorency et Portneuf, des dégâts considérables au sous-sol des maisons, et un pont emporté : tel est le bilan enregistré ce matin par suite des inondations causées par la crue soudaine des rivières Montmorency, Ste-Anne et des Mares.

Le glissement de terrain qui a coûté la vie à deux personnes s'est produit vers 11h. 30 hier soir, à Pointe-au-Anglais, près de Baie - Trinité.

Une auto dans laquelle circulaient quatre hommes a plongé dans une large crevasse occasionnée par la montée des eaux de la rivière Calumet. Deux des occupants ont pu se sauver à la nage alors que les deux autres périssaient.

A Beaupré, pas moins de 225 personnes ont dû quitter la section du "Townsite", sur la rive est de la rivière Ste-Anne. A 9h., hier soir, les rues de ce village de quelque 3,000 âmes étaient remplies de troncs d'arbres, de détritis et de bois de pulpe. Tous les sous-sols des maisons situées le long de l'avenue Royale étaient remplis d'eau.

A l'Ile Enchanteresse, près de Ste-Brigitte de Laval, le pont qui constitue l'unique sortie à la terre ferme a été condamné, tard hier soir. Le pilier central de ciment était miné par la force des eaux. A Shannon, 5 rangs ont été fermés à la circulation. A St-Raymond, dans Portneuf, 40 personnes ont été forcées de quitter leur logis.

Les dégâts matériels se chiffreraient à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Les détails en page 3

Marchand répond :

"J.-N. Tremblay se prend pour le Saint-Esprit"

OTTAWA (PC) — M. Jean Marchand, ministre canadien de la Main-d'oeuvre et leader intérimaire québécois du parti libéral fédéral, a repoussé d'un tour de main hier les reproches que M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, avaient adressé la veille au cours d'une conférence de presse aux ministres fédéraux du Québec.

"M. Jean-Noël Tremblay, a dit M. Marchand dans une déclaration écrite, se prend pour le Saint-Esprit et il est heureux qu'il soit le seul à avoir cette haute opinion de lui-même".

Le ministre québécois des Affaires culturelles, qui a participé à la pernière conférence fédéral-provinciale, avait déclaré à Québec la veille que l'attitude des ministres fédéraux du Québec l'avait "déçu" durant cette conférence soulignant que, selon lui, ils avaient été ignorés durant la conférence par le premier ministre, M. Lester B. Pearson, qui "ne demandait avis qu'à M. Mitchell Sharp," ministre des Finances.

On note que durant la conférence fédérale provinciale à Ottawa la semaine dernière, M. Jean Marchand a fait une intervention remarquée dans la salle des négociations qui a amené le premier ministre québécois, M. Daniel Johnson, à accepter la proposition fédérale touchant la formation des adultes et le recyclage des travailleurs qu'il avait rejetée catégoriquement durant la première journée de la conférence.

Chroniqueurs

Par ailleurs, dans une allusion apparente à M. Auguste Choquette L. - Lotbinière, M. Marchand souligne le fait que les politiciens libéraux fédéraux qui rédigent des chroniqueurs de journal n'engagent, directement ou indirectement, "ni le gouvernement ni le groupe parlementaire à Ottawa".

En fin de semaine dernière, M. Auguste Choquette écrivait dans sa chronique publiée par le quotidien "L'Action", de Québec, qu'à son avis M. René Lévesque, député libéral de Laurier à l'Assemblée législative et ex-ministre québécois de la Famille, serait plus à sa place, politiquement, s'il militait hors des rangs du parti libéral québécois.

"Si la discussion, même vigoureuse, des idées et des théories est saine", déclare M. Marchand dans son communiqué — qui prend soin de présenter le ministre de la Main-d'oeuvre comme leader intérimaire du Québec, poste auquel il a accédé il y a quelques jours — "je crois que l'on doit éviter l'intolérance, en portant des jugements qui ressemblent à des exécutions sommaires".

"Je sais, conclut M. Marchand, qu'aucun député libéral à Ottawa ne désire tomber dans la catégorie de M. Jean-Noël Tremblay qui se prend pour le Saint-Esprit, mais qui heureusement est le seul à avoir cette haute opinion de lui-même".

Favoritisme au sein de la fonction publique

MM. Masse et Parent FONT LE POINT

par Claude Bédard

Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, et le directeur professionnel du Syndicat des Fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Raymond Parent, se sont mis d'accord hier soir sur la nécessité de mettre sur pied un ministère de la Fonction publique.

Ce nouveau ministère aurait une double fonction, soit d'établir un véritable dialogue entre le gouvernement et ses fonctionnaires et, d'autre part, de rationaliser les structures et les méthodes administratives du gouvernement pour favoriser à tout de vue la revalorisation de la Fonction publique afin d'assurer de meilleurs services à toute la population du Québec.

MM. Masse et Parent se sont rencontrés afin d'analyser l'accusation portée contre le ministre à l'occasion d'une conférence de presse donnée par M. Parent à Québec, le 28 octobre dernier.

A l'issue de la rencontre qui s'est terminée vers minuit, les deux hommes ont rédigé un communiqué conjoint dans lequel on affirme que, contrairement à l'interprétation que permettait le compte rendu d'une déclaration du ministre à l'occasion d'une conférence de presse qu'il avait donnée le 12 septembre dans un restaurant de Joliette, M. Masse n'est jamais intervenu d'aucune façon que ce soit dans la nomination d'un contremaitre à la Voirie. Cette nomination relevait plutôt directement du ministère de la Voirie qui est responsable de l'élaboration de ces structures régionales.

Par ailleurs, MM. Masse et Parent se sont entendus pour dire qu'une rencontre télévisée relative à la Fonction publique pourrait avoir lieu ultérieurement lorsque le gouvernement aura précisé sa législation sur un ministère de la Fonction publique.

La rencontre faisait suite au débat qu'ont engagé les deux hommes en fin de semaine au sujet du favoritisme au sein de la fonction publique.

Le débat a commencé vendredi lorsque M. Parent, s'appuyant sur des articles de journaux, a accusé M. Masse d'avoir fait du "patronage" en faisant nommer un contremaître au ministère de la Voirie. Le ministre d'Etat à l'Education a ensuite nié l'accusation et a invité M. Parent à vider toute la question lors d'un débat télévisé.

A la suite de la rencontre d'hier soir, M. Parent a souligné cependant un point important. Après les échanges de vues avec le ministre, il n'est nullement question d'enlever poursuites qu'entend le SFPQ. "Cela n'avait rien à voir avec les discussions de ce soir. Nous n'avons parlé que du cas du comté de Montcalm."

Le président L. Johnson devra subir une autre intervention chirurgicale

WASHINGTON (A.F.P.) — Le président Johnson se soumettra d'ici 15 jours à 3 semaines à sa deuxième intervention chirurgicale en tout juste un peu plus d'un an.

Le chef de l'exécutif, qui est rentré mercredi soir de son périple asiatique, a tenu à annoncer lui-même la nouvelle à la presse qu'il a convoquée jeudi après-midi dans la salle du conseil de cabinet de la Maison blanche.

Il s'agira cette fois de l'ablation d'une petite excroissance, analogue à une hernie, qui a été décelée au mois d'avril dernier, à une des extrémités de la cicatrice de l'opération pour l'ablation de la vésicule biliaire qu'il a subie au mois d'octobre 1965.

Les médecins lui retireront également un petit polype, d'une largeur de 3 millimètres environ, qui a été décelé dans la gorge de M. Johnson à l'emplacement des cordes vocales, au mois d'août dernier.

Les médecins appelés en consultation auprès du chef de l'exécutif ont déclaré que l'opération, qui durera au total une heure environ, ne devrait présenter aucune complication et que l'état de santé de M. Johnson demeure par ailleurs excellent.

Ils lui ont toutefois conseillé de prendre une quinzaine de jours de repos avant l'intervention et de s'abstenir notamment de tout autre voyage.

Cette décision annule de ce fait la tournée électorale de dernière heure que M. Johnson avait envisagé d'entreprendre demain vendredi et qui l'aurait conduit dans une douzaine d'Etats de l'union, depuis le Massachusetts jusqu'à la Californie, d'ici aux élections législatives de mardi prochain.

M. Johnson a annoncé son intention de partir pour le Texas vendredi soir, afin de se reposer à son ranch.

Pour soulager le fardeau des consommateurs

Grande offensive des mouvements coopératifs

MONTREAL (P.C.) — Les caisses populaires, les caisses d'économie, les caisses d'épargne et de crédit, les coopératives agricoles, les pêcheurs-unis du Québec, les coopératives d'habitation, les coopératives d'assurance, tous les mouvements coopératifs se préparent à une vaste offensive en vue de soulager les consommateurs.

C'est le Conseil de la coopération du Québec qui a mis en marche le mouvement, de concert avec la Fédération des magasins coopératifs.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier, le président du Conseil de la coopération, M. Alfred Rouleau, a déclaré :

"Nous sommes à mettre au point la formule la plus apte à répondre au besoin primordial des consommateurs. Notre conseil proposera bientôt une formule d'entreprise coopérative qui soulagera immédiatement le fardeau du consommateur et permettra un soulagement encore plus grand au fur et à mesure que le pouvoir d'achat de la population sera canalisé vers des entreprises qui leur appartiennent, c'est-à-dire des entreprises coopératives. C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment. Je peux cependant ajouter que notre formule comportera deux types : premièrement l'établissement de magasins coopératifs traditionnels, et deuxièmement, une formule nouvelle de coopération dans le domaine alimentaire qui permettra une action immédiate".

Révélation

D'après le quotidien montréalais "La Presse", cette formule nouvelle serait un plan d'expansion du mouvement coopératif à Montréal et dans la région, en collaboration avec les épiciers indépendants.

Dans un article signé par Florian Bernard, La Presse précise que le projet "est présenté par la Fédération des magasins Co-op depuis son siège social, à Québec, et un prospectus est déjà rédigé, prêt à être distribué aux épiciers indépendants".

Une importante réunion des dirigeants de mouvements coopératifs devrait se tenir à Québec, lundi prochain, au siège social de la Fédération des magasins Co-op, suivie d'une conférence de presse où l'on renseignera le public sur le projet.

Au cours de sa conférence de presse, hier, le président du Conseil de la coopération, M. Rouleau, a demandé aux consommateurs de ne pas s'engager dans des entreprises coûteuses, mais plutôt de conjuguer leurs forces avec celles de la Fédération des magasins Co-op, pour trouver une solution au problème actuel de la consommation.

"Affaires d'espionnage" à Ottawa

M. L. Pennell refuse de donner tout renseignement

OTTAWA — (P. C.) — Le solliciteur-général, M. Lawrence Pennell, a de nouveau refusé de donner hier des renseignements aux communes sur la récente affaire touchant la sécurité de l'Etat.

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, avait demandé au ministre si les cartes fournies à l'agent de la puisasnce étrangère étaient des cartes côtières où, selon le contre-amiral Landymore, les Russes se livrent à de l'espionnage électronique.

M. Diefenbaker a fait remarquer au ministre que le passage de l'exposé de l'amiral Landymore ayant trait à ce genre d'espionnage avait été supprimé du mémoire donné au comité parlementaire de la défense.

M. Pennell a répondu qu'il ne pouvait rien ajouter de plus à ce qu'il avait déjà dit tant que l'enquête de la Gendarmerie royale à ce sujet ne sera pas terminée.

Commission du blé

Transfert de juridiction

OTTAWA — (P. C.) — Le premier ministre Pearson, de retour aux Communes après avoir été retenu chez lui pendant trois jours par une mauvaise grippe, a fait savoir hier, qu'il fera une déclaration, probablement aujourd'hui, sur le transfert de juridiction sur la Commission canadienne du blé.

M. Smallwood lance sa campagne de recrutement

SAINT-JEAN, T.-N. — (P. C.) — Le premier ministre Smallwood a fait miroiter, jeudi soir, aux yeux des Terre-Neuviens, les nombreux bénéfices marginaux dont profitent ceux qui seront embauchés sur le chantier du programme hydro-électrique des chutes Churchill.

Parlant à sa province, à la radio et à la télévision, M. Smallwood a promis des vacances d'un mois, des voyages dans l'île tous les quatre mois et un budget de voyage de $400 par an aux ouvriers de Terre-Neuve qui veulent travailler et peuvent se conformer aux conditions d'embauchage. Par ce programme alléchant, le premier ministre de Terre-Neuve entend s'assurer que le plus de Terre-Neuviens possible occuperont la majorité des 7,000 postes d'emploi créés par le développement de 6,000,000 CV en haut de la rivière Churchill.

M. Smallwood a déclaré que les salaires moyens seraient de quelque $7,000 par année. "Nous mettons sur pied, a-t-il ajouté, un programme d'entrainement qui coûtera probablement près de $2,000,000, pour préparer les hommes dont nous aurons besoin".

l'Action

	Pages
Annonces classées	10
Décès et funérailles	11
Editorial	4
Féminine	18
Finance	8
Horoscope	22
Mots croisés	11
Nouvelles étrangères	6
Politique fédérale	7
Politique provinciale	12
Radio, TV et arts	2
Sports	14-15-16



● "Il faut connaitre les revenus"



● "Je battrai Kierans par deux voix contre une".

La lutte entre MM. Kierans et Tétreault

C'est sur le droit qu'aura ou non le comité directeur du Parti libéral de connaitre le montant de la caisse électorale du parti, ses revenus et ses dépenses, que s'accentue la lutte à la présidence de la Fédération libérale du Québec.

Les deux candidats en présence à la présidence, M. Eric Kierans et le notaire Jean Tétreault ont établi jeudi leurs positions respectives sur ce problème, mais ces dernières pourraient changer au cours des prochaines heures, le tout dépendant de la rencontre prévue pour vendredi matin entre le chef du Parti, M. Jean Lesage, et trois députés.

MM. René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie et Robert Bourassa doivent effectivement rencontrer M. Lesage dans le but d'en venir à une sorte de compromis qui, semble-t-il, s'il était atteint, éviterait la discussion tant redoutée de toute l'affaire lors du congrès de la Fédération à la mi-novembre.

– lire les détails en page 12 –

SECTION - DE FIN DE SEMAINE : SPORTS • LOISIRS • ARTS, etc.

Crise au conseil de Lévis

Un deuxième échevin démissionnerait

LEVIS — La séance du conseil de Lévis hier soir, s'est terminé par un véritable coup de théâtre.

Le greffier venait d'appeler le premier item à l'agenda après avoir fait adopter le procès-verbal que l'échevin Marcel Lacroix s'est levé et a déclaré ce qui suit: "Un membre du conseil est absent, (M. Maurice Ampleman), il ne reviendra peut-être pas, il ne m'appartient pas de révéler de secret.

Il y a des décisions importantes à prendre, dans ces conditions, je ne veux pas avoir à prendre de décision. Je me retire donc.

Le geste de l'échevin Lacroix fut imité par l'échevin Denis Lemieux qui en se retirant a accusé le maire Chagnon de n'avoir pas formé de comité de ne pas avoir visité les départements de la ville, etc.

Un siège étant vacant par suite de la démission de M. Jean Couturier, l'échevin absent étant M. Ampleman et deux échevins s'étant retirés, il ne restait plus à la table des délibérations que le maire et les échevins Gilles Demers et Roger Lapage.

Prenant alors la parole, le premier magistrat a déclaré: Je déplore l'attitude des échevins Lacroix et Lemieux. Nos collègues se jugent eux-mêmes aux yeux de la population. Ils refusent de remplir leur mandat, de prendre leurs responsabilités.

Dans un délai rapproché, la population aura l'occasion de choisir des hommes capables de prendre leurs responsabilités, de respecter leur mandat.

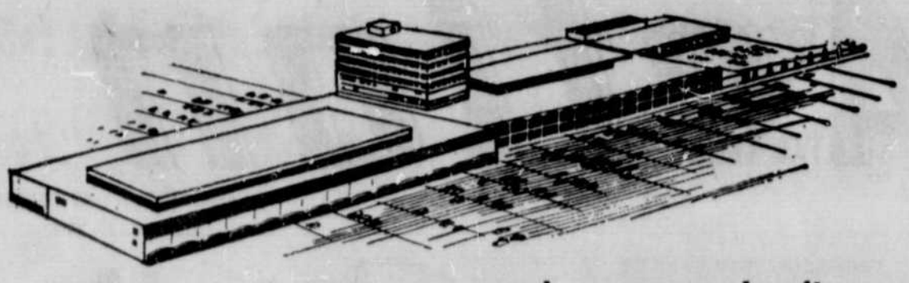
Je déplore l'attitude excessivement regrettable de nos collègues. J'espère que la population qui aura sous peu l'occasion de se prononcer sera pleinement consciente de la nécessité d'élire des hommes qualifiés, qu'il y aura des candidats de choix et dignes de siéger.

Sur ce, la séance fut suspendue durant 30 minutes, puis ce fut la fin, les échevins Lacroix et Lemieux n'étant pas revenus à leur siège.

Cédulé pour 8 heures, la séance n'a débuté qu'à 8.10 heures pour se terminer environ 4 minutes plus tard.

C'est sans aucun doute la plus courte séance dans l'histoire du conseil municipal de Lévis.

La séance est sensée être reprise mardi prochain.



Il y a cinq ans, un grand nom surgissait dans le monde des affaires "Place Laurier"

Il y a cinq ans, en novembre 1961 un grand nom surgissait dans le monde des affaires "PLACE LAURIER".

En effet, pour la première fois au Canada, le premier Centre d'achats entièrement couvert, ouvrait officiellement ses portes au public. Comme l'indique son slogan, il demeure: "Le plus grand centre régional d'achats, d'affaires et d'expositions sous un même toit" puisqu'il abrite maintenant plus de 110 magasins et près de 40 bureaux d'affaires.

Ce géant des centres d'achats est le fruit de la pensée de trois hommes d'affaires Québécois: MM. Amédée DEMERS, Paul RACINE et François NOLIN, qui eut su avec courage, ténacité mener cette entreprise qu'est "PLACE LAURIER" à un résultat aussi spectaculaire.

Afin de souligner avec éclat ce cinquième Anniversaire "Place Laurier" présentera au public québécois du 8 au 29 novembre une avant-première de "EXPO 67".

En effet, les dirigeants de l'Expo ont fait parvenir un matériel publicitaire des plus attrayants, lequel sera en montre dans les deux Mails de Place Laurier. Ainsi une maquette d'une dimension imposante de 40' x 20' sera exposée dans la nouvelle section du Centre d'Achats. Les charmantes hôtesses de l'Expo seront présentes; pour recevoir les visiteurs et leur donner tous les renseignements désirés.

Nous invitons chaleureusement toute la population du grand QUEBEC à venir se renseigner davantage sur cette extraordinaire "EXPOSITION 1967" qui sera très bientôt une réalité.

Le problème de la planification des services scolaires de Lotbinière référé au ministère

par Uriel Poitras

La Commission scolaire régionale de Tilly (Ste-Foy) a décidé de référer le problème de la planification des services scolaires du comté de Lotbinière au comité de planification du ministère de l'Education afin qu'il étudie de nouveau cette question. La décision fait suite à la résolution récente des commissions scolaires de St-Flavien (village) et de Joly de se séparer de la régionale de Tilly.

En effet, ces deux commissions scolaires du comté de Lotbinière ainsi que celles des paroisses environnantes sont persuadées que leurs élèves de septième, huitième et neuvième année devraient étudier dans leurs écoles paroissiales respectives, quitte à ce que ceux de la 10e année en montant soient dirigés vers les deux écoles polyvalentes du comté.

Ces commissions scolaires ont même préconisé la formation d'une régionale dans le comté de Lotbinière. M. Adrien Lambert a expliqué que les commissions scolaires dont il se faisait le porte-parole n'aiment pas les longs transports; veulent que leurs élèves demeurent dans leur localité; qu'enfin le développement scolaire se fasse au niveau du comté. Il a admis en outre que les commissaires intéressés à ce changement voulaient surtout SAVOIR POURQUOI la planification des services avaient été ainsi organisée par le ministère de l'Education.

Toujours selon M. Lambert, il semblerait en effet que le comité de planification, lorsqu'il a établi et suggéré à la régionale de Tilly la présente organisation des services, n'a pas du tout consulté les commissaires des localités concernées. Ils ne savent donc pas à quoi s'en tenir au sujet de cette nouvelle organisation.

Un certain nombre de commissaires de la régionale de Tilly prétend cependant que le comté de Lotbinière est choyé dans la province au point de vue organisation des services. Ils laissent d'ailleurs sous-entendre que les commissaires d'écoles de ce comté ne sont réellement pas informés de la valeur des mesures prises par le comité de planification et appliquées par la régionale de Tilly; et qu'en somme les localités possèdent de réelles facilités quant à la localisation des services scolaires, tant au point de vue transport des élèves qu'à la distance à parcourir. Un commissaire a même affirmé que les commissions scolaires de St-Flavien et de Joly voulaient exercer du chantage en décidant de se séparer de la régionale de Tilly si l'organisation actuelle ne changeaient pas.

D'ailleurs, aucune commission scolaire jouissant des services d'une régionale ne peut se séparer de celle-ci sans décision du ministère et sans qu'elle ait déjà obtenu la permission de services d'une autre commission scolaire régionale. C'est pourquoi la décision de se référer au comité de planification au sujet du problème a été prise par la régionale de Tilly.

Institutions associées

Le Séminaire inter-communautaire de Cap-Rouge a par ailleurs présenté une offre d'échanges de services avec la régionale de Tilly au niveau de la douzième année. Actuellement 150 élèves étudient à cette institution et celle-ci prévoit qu'elle peut accepter plus de 250 élèves en tout pour la formation d'enseignants. La régionale a décidé d'étudier cette offre et d'en faire rapport prochainement.

La vitesse n'est pas de saison

Pour garder une marge de sécurité, la vitesse d'un véhicule, quelle que soit sa puissance, doit être dictée par l'état des chemins, la visibilité et... la sagesse. La clef de la prévention, rappelle "Prudentia" se trouve dans la vigilance totale et indivisible, car la conduite en cette saison exige un plus grand effort de concentration, des précautions simples mais indispensables.

Logements à louer

ST-ROMUALD face à Sillery. 3, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chaude "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
63590 10-10 (1 ms) 118 C.L.

Machine à coudre

"PFAFF" Nous réparons toutes les marques de machines à coudre. Machines à coudre "PFAFF" vente, service. CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR. 41 ave. Bégin, Lévis, Tél.: 837-8824.
64115 29-10 (1 ms) 120A. C.L.

ATTENTION MESDAMES — Service et réparation de machine à coudre de toutes marques. Aussi vente de machines neuves et usagées. L'expérience que j'ai acquis dans la machine à coudre, me révèle que la "Bernina et l'Omega" de marque "suisse" sont les machines à vous offrir la plus grande précision en plus d'être silencieuses. Service de main-d'oeuvre les mieux organisés. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis, Tél.: 837-6217.
64154 27-10 (1 ms) 120A. C.L.

Maisons à vendre

LEVIS, rue de la Vigie, voisin de la rue Dorval. Maisons nouvelles construites dans un développement tout organisé. Avec ou sans sous-sol fini. Financement selon votre budget. A visiter tous les jours. Informations; J.-L. CARRIER. Tél.: 837-7458.
63797 13-10 (1 ms) 127 C.L.

Autos à vendre

ROND-POINT LEVIS

1966 Chevrolet sedan, 1965 Renault R-8, 1965 Galaxie XL "500" convertible, 1965 Volvo automatique, 1964 Ford Galaxie, 1964 Pontiac Acadian Beaumont, 1964 Station Wagon Rambler, 1963 Chevrolet sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Acadian Beaumont convertible, 1962 Volkswagen, 1959 Chevrolet coach, Turmel Auto, Rond-Point Lévis. 837-2647.
64006 24-10 (1 ms) A.V. C.L.

CHEVROLET Impala 1962, H.T. V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, peinture neuve bleue, en parfaite condition, d'un particulier, bon prix. Pour informations; s'adresser à Tél.: 837-9816.
64296 2-11 (12 fs) A.V. C.L.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud





CINE BULLETIN

BIENVILLE. — En effeuillant la marguerite (P) à 7.30. Parlez-moi d'amour (AR) à 9.00 hres.

CANADIEN. — Les tribulations d'un Chinois en Chine (A) à 1.19, 3.20, 5.21, 7.17, 9.23. Sujet court à 1.04, 3.05, 5.06, 7.02, 9.08. Continu de 1.00 à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Cent briques et des tuiles (AR) à 1.10, 4.30, 7.45. Merveilleuse Angélique (D) à 2.45, 6.00, 9.23. Continu de 1.10 à 11.10 hres. (4e semaine).

CAPITOL. — My Fair Lady (AA) (version française) à 2.00, 8.00. (Seulement deux représentations par jour).

CARTIER. — Sujet court à 1.00, 4.20, 7.40. Nouvelles à 1.13, 4.33, 7.53. Opération roquin blanc (AR) à 1.20, 4.40, 8.00. Films à venir à 2.43, 9.23. Opération poker (A) à 2.50, 6.09, 9.30. Fin à 11.03 hres.

CINEAC. — Whose's Afraid of Virginia Woolf ? (AR) à 1.20, 3.48, 6.16, 8.50. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

EMPIRE. — Le lit conjugal (D) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Sujet court à 12.45, 4.16, 7.44. Echappement libre (AR) à 12.48, 4.19, 7.50. Le deuxième homme (AR) à 2.33, 6.01, 9.32. Fin à 11.15 hres.

LAIRET. — Sujet court et nouvelles à 1.00, 4.20, 7.40. L'opération roquin blanc (AR) à 1.20, 4.40, 8.00. Films à venir à 2.43, 6.03, 9.23. Opération Poker (A) à 2.49, 6.09, 9.29. Fin à 11.00 hres.

LE BIJOU. — Viva Maria (AR) à 6.00, 9.50. Actualités à 7.50. Miracle en Alabama (AA) à 8.00.

LEVIS. — Piccadilly minuit douze (AR) à 7.30. Mission spéciale au 2e bureau (A) à 9.05 hres.

LIDO. — Rome contre Rome (AR) à 7.30. La crypte du vampire (AA) à 9.15 hres.

PARIS. — 003-Agent secret (—) à 12.20, 3.30, 6.30, 9.55. La soupe aux poulets (AA) à 1.45, 5.00 et 8.25. Actualités à 3.20 et 8.15.

PIGALLE. — La déesse de feu (AR) à 12.30, 4.22, 8.10. Les filles de l'air (A) à 2.14, 6.06, 9.50. Actualités à 4.10 et 8.00 hres.

PRINCESSE. — Les temps sont durs pour les vampires (AR) à 1.00, 5.16, 9.32. Liane, esclave blanche (P) à 2.41, 6.54. Sujet court à 3.51, 8.04. La souris qui rugissait (AA) à 3.54, 8.10. Fin à 11.10 hres.

RIALTO. — Les canons de Navarone (AA) à 1.00, 4.51, 8.49. Le monstre sans visage (AR) à 3.38, 7.26. Nouvelles à 7.19. Annonces à 4.45, 8.43. Fin à 11.15 hres.

SILLERY. — Opération FBI à Cap Canaveral (A) à 7.30. Une vierge sur canapé (D) à 9.25. Fin à 11.20. Samedi, matinée pour les jeunes à 2.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée, à 2.15 hres. (39e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — My Fair Lady (AA) (version française) à 2.00. (Matinée les mercredi, samedi et dimanche). En soirée à 8.00. (Tous les jours).

ST-ROMUALD. — L'homme qui aimait la guerre (AR) à 7.30. Le tonnerre à Timberland (AA) à 9.30. Les loups dans la vallée (AA) à 10.50. Samedi à 1.30 et dimanche à 1.00. Matinée pour les jeunes: Fra Diavolo (AA), Ursus le rebelle (AA).

STUDIO 9. — L'amour avec des si (AR) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Les canons de Navarone (AA) à 1.15, 5.10, 9.05. Le monstre sans visage (AR) à 3.50, 7.35. Fin à 11.50 hres.

Radio Sacré-Coeur
CKCV 1280 — 6 h. 15 a.m.
CHRC 800 — 6 h. 45 p.m.

INTERVIEWS DE LA SEMAINE A TEMOIGNAGE

ANIMATEUR : PAUL HAMEL, s.j.

Samedi, 5 novembre. — Jacques Bruyère : Comment l'Eglise se présente aux Taïwanais.

Lundi, 7 nov. — Gabriel Brien, s.j. : Pour un rapprochement avec les Eglises orientales séparées.

Mardi, 8 nov. — Emile Legault, C.S.C. : Rebiffades des jeunes et liberté religieuse.

Mercredi, 9 nov. — Jean Galot, s.j. : Vatican II s'est-il préoccupé de la promotion de la femme.

Jeudi, 10 nov. — Francis et Germaine de Baeck : Nous avons représenté au Concile les foyers chrétiens.

Vendredi, 11 nov. — Soeur Gilbert, auxiliatrice : D'un centre atomique au laïcat missionnaire.

Samedi, 12 nov. — Lucien Charbonneau, s.j. : Ça bouillonne en Amérique latine.

Palais MONTCALM



GILLES VIGNEAULT
Ce soir, 8h. 30
Demain, dernier jour

Sous la présidence d'honneur de l'Honorable Jean-Noël Tremblay, Ministre des Affaires culturelles

Vigneault remis à neuf ! Il s'est renouvelé encore une fois! (Photo-Journal)

Gilles Vigneault subjugue son auditoire . . . C'est un phénomène (Petit Journal)

Billets : Orch. $4., 3.50, 3., Balcon : $4., 3.50, 3., 2.50, 2., 1.50
Tél. 529-0586 - 529-0787
EN VENTE AU GUICHET



Gagnant de 5 Oscars dont le meilleur film et le meilleure production
39e Grande semaine
RODGERS and HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
avec JULIE ANDREWS
Christopher Plummer
TODD-AO COLOR by De Luxe
Matinées Mercredi & Samedi Dimanche à 2H.15
Inf.: Mer. - Sam. 2.15h $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h $2.00
Tous les soirs, 8.15h $2.00
Pour sorte de groupe, contacter le gérant 656-0593
Centre d'Achat Place Ste-Foy
CINEMA Ste-FOY 656-0592

LA TÉLÉVISION A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI
VENDREDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 — 24 — 36
8.45
4—Toast et café
9.00
5—Music
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
11—Musique
9.45
4—T. V. Bingo
10.00
5—Canadian Schools
10.15
4—Ciné-matinée — "Meurtre au music-hall" — Adultes —Film policier, avec Vera Ralston et William Marshall.
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Hélène
11—Film du matin — "Contes d'enfants"
11.00
5—Butternut Square
11—La grande aventure — "Cimes inexplorées du Groenland".
11.25
5—Emergency Ward Ten
11.30
11—Long métrage — "Deux sous de violettes" — Drame, avec Dany Robin. Une jeune fille subit les assiduités de son patron.
11.45
4—Palmarès (*)
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité
12.28
4—Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Janique aimée"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage (*) "Le Saint mène la danse" — Adultes, avec réserves — Comédie policière, avec Felix Marten et Jean Desailly.
2.15
4—La sieste — "Les évadés" — Adultes — Film de guerre, avec Pierre Fresnay et François Périer.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night
4.00
4—Le Zoo du Capitaine Bonhomme
5—Communicate
11—Bobino — (*)
4.30
5—Cartoon Playhouse
11—La boîte à surprises

CANAL

5.00
4—Super car
5—Cartoons
11—Riquet belles oreilles
5.30
4—Dessins animés
5—F. Troop — (*)
11—Rue de l'Anse
5.40
4—Le Père Noël
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
11—Rond-Point
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Rat Patrol — (*)
6.44
4—Actualité
6.46
11—Aujourd'hui
6.58
4—Editorial
7.00
4—La famille Stone
5—Voyage To The Bottom Of The Sea
7.30
4—En première — (*) "Hold-up en plein ciel" — Adultes — Film d'aventures, avec Richard Widmark et Mai Zetterling
11—Atome et galaxies — (*)
8.00
5—Get Smart — (*)
11—Les compagnons de Jéhu
8.30
5—The Tommy Hunter Show (*)
11—Cinéma international — "Les baratineurs" — Adultes — Comédie, avec Darry Cowl et Francis Blanche.
9.00
5—Friday Night at the Movies "John Paul Jones"
9.30
4—Monsieur Banco — Quizz musical
10.00
4—Théâtre de Fred Astair
10.15
11—Votre choix
10.45
11—Les affaires de l'Etat — "P. C."
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.20
5—Late Scores — Editorial
11—Supplément régional
11.25
4—Où
11.26
5—After II : "I Was Monty's Double"
11.30
4—Heure exquise — "Marchands de filles" — Adultes, avec réserves — Drame social, avec Georges Marchal et Agnès Laurent.
11—Nouvelles sportives
11.36
11—Cinéma — "Le fils de Caroline chérie" — Adultes, avec réserves — Film d'aventures, avec Jean-Claude Pascal et Brigitte Bardot. Un jeune noble espagnol quitte sa famille pour prendre la maquis contre l'envahisseur. Beaux paysages.
1.00 A.M.
4—Fin des émissions
11—Fin des émissions
1.06
5—Sign Off
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN
SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
8.45
4—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
4—Horaire commenté
11—Cour Universitaire — "Biologie humaine".
9.20
4—Dessins animés
9.30
4—La roulotte du gros Bill
10.00
11—Cours universitaire — "Civilisation grecque".
10.30
4—Furie
10.45
11—Cours Universitaire — "Littérature anglaise".
11.00
4—Histoire du Far West
11.30
4—Destination danger
11—Tour de terre — "Le squelette"
12.00 P.M.
4—De tout, de tous
11—Pépinot — Hercule Pépinot, détective.
12.30
4—De Paris à Broadway
5—Music
11—Grandgallo et Petitro
12.58
5—Opening
1.00
5—CBC Sports Presents — Championship Series
11—Tennis
1.30
4—La Sieste — "La fille de feu" — A déconseiller — Drame d'aventures, avec Claudine Dupuis et Raymond Souplex. Un savant, sa fille et son assistan échouent sur une île déserte à la suite d'un naufrage. Recherche évidente d'effets suggestif.
1.45
11—Les 4 saisons
2.00
5—T.B.A.
11—Football canadien — "Eliminatoirse"
3.00
4—Les quatre justiciers
3.30
4—Safari
4.00
4—Les petits bonhommes
5—Wrestling
4.30
4—Denis, la petite peste
11—Echos du sport
5.00
4—Allez-4
5—Frankenstein J. R. — (*)
11—Cinéma — (*) "Traqués dans la ville" — Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Renato Baldini et Gina Lollobrigida. — Poussés par la misère, quatre hommes tentent un cambiolage. Attachant. Fatalisme. Scènes réalistes.
5.30
5—Bugs Bunny — (*)

CANAL

6.00
4—Venez donc chez moi
5—Teen Club
6.15
4—Toute la ville en parle
6.30
4—Objectif
11—Téléjournal
6.45
4—Actualité
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillibillies — (*)
11—Hebdo Sport
7.30
5—Tarzan — (*)
11—Suivez cet homme — (*) Un professeur a été assassiné. Boyer est chargé de découvrir le coupable.
8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Sincèrement, Fernand Gignac Les Miladies et Paolo Noël.
8.30
4—A la brunante — "Une femme marquée" — Adultes, avec réserves — Film biologique, avec Dorothy Malone et Errol Flynn. La vie tumultueuse de l'actrice Dina Barrymore. Soigné, Déchéance. Alcoolisme.
5—N.H.L. Hockey — (*) Detroit at Montreal
11—Soirée du hockey — (*) Détroit à Montréal
10.15
5—World of Music — (*)
11—Les couche-tard
10.45
5—The Outdoorsman
10.46
11—Le club du piano
11.00
4—Actualité et météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.12
4—Nouvelles sportives
11.14
5—After II : "The Burning Hills"
11.16
11—Nouvelles sportives
11.18
4—Adagio — "Quelque part dans la nuit" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique et policier, avec John Hodiak et Nancy Guild. Un G. I. amnésique essaie de retrouver son passé et sa personnalité. Style sobre. Violemment réaliste.
11.30
11—Cinéma — "L'affranchi" —Adultes, avec réserves — Mélodrame, avec Elisa Cegani et Fausto Tozzi. Après une vie dévoyée, un jeune homme revient chez lui et tente de retrouver la voie de l'honnêteté. Toutes les ficelles du genre.
12.46 A.M.
5—Sign Off
1.00
4—Fin des émissions
11—Fin des émissions
(*) Programmes en couleurs

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



225 personnes chassées de leur logis par la crue des eaux de la rivière Ste-Anne à Beaupré

par Guy Baillargeon

BEAUPRE — La population de Beaupré a connu hier une des pires journées de son histoire lorsque 225 personnes ont été chassées de leur logis lors de la crue des eaux de la rivière Ste-Anne. Ce cours d'eau qui prend sa source dans les Laurentides, traverse ce petit village de quelque 3,000 âmes pour se jeter dans le St-Laurent. Il a dépassé son niveau normal d'environ huit pieds et a quitté son lit pour se faufiler un peu partout dans les rues, aux alentours de l'église paroissiale.

Les personnes qui ont dû quitter leur domicile sont pour la plupart des ouvriers de la compagnie "Abitibi Ste-Anne and Paper" ainsi que les membres de leur famille. Ces sinistrés demeurent sur la rive sud de la rivière Ste-Anne dans la partie du village habituellement appelée "Townsite". La majorité des maisons appartient à la compagnie de papier. Tous les sous-sols ont été endommagés par les eaux qui atteignaient cinq à six pieds d'eau dans certaines caves.

La crue des eaux a également fait des ravages à une dizaine de maisons sises le long de l'avenue Royale. Cette même artère était recouverte de troncs d'arbres, de déchets ainsi que de bois de pulpe qu'avait amené les eaux dans leur course. Vers 9 h. hier soir, deux béliers mécaniques s'employaient à entasser ces détritus.

18 pouces d'eau

Le plancher de la salle paroissiale sise au sous-sol de l'église a été recouvert de 18 pouces d'eau. Lorsque la rivière s'est fait menaçante, vers les 5 h., hier soir, les eaux ont enfoncé une fenêtre de cette salle et se sont répandus dans la chambre à fournaises, ainsi que le local des enfants de choeur. Vers 8 h., dans la soirée, le niveau des eaux commençait à baisser dans ce sous-sol. Des membres de la Protection civile, dirigés par M. Yvon Potvin, des pompiers de Beaupré et de St-Joachim sous les ordres de M. Robert Dupont, ainsi que plusieurs volontaires guidés par l'échevin Jacques Potvin ont travaillé très tard dans la nuit afin de vider la salle des eaux à l'aide de pompes.

M. l'abbé Alfred Leblond, curé de Beaupré depuis 7 ans, était sur les lieux. Il nous a déclaré que c'était la première fois que la rivière faisait de telles siennes. "Il pleut sans arrêt depuis plusieurs jours et le niveau de la rivière a monté énormément" a-t-il dit. Par ailleurs, plusieurs "vieux de la place" nous ont rapporté qu'une telle inondation avait eu lieu en 1936.

Une dizaine de religieuses de la Congrégation Notre-Dame-du-Rosaire ont du évacuer le couvent Notre-Dame-de-Beaupré car les classes du premier étage étaient inondées et on pouvait s'attendre au pire. Les autorités de l'institution ont demandé aux parents de ne pas envoyer leurs enfants en classe ce matin. Les dégâts sont imposants à ce dernier endroit.

Le mur de ciment qu'une quinzaine d'employés du gouvernement étaient à construire depuis deux semaines pour empêcher la rivière de creuser sous terre en direction de l'église a été emporté ainsi que tous les instruments de travail. Tout sera à recommencer. Le sous-sol du collège a également été inondé.

A certains moments, dans le courant de la soirée, on a craint pour le pont "Léo" en plein centre du village de Beaupré. Des policiers provinciaux étaient postés aux extrémités du pont et empêchaient les automobilistes de circuler. L'eau atteignait les piliers de fer qui soutiennent ce pont.

La situation est toutefois devenue plus normale vers les 9 h. Le niveau de la rivière a baissé d'environ un pied et le danger que le pont soit emporté par les eaux était inexistant. La circulation a repris son cours normal.

Pont emporté

A quelques milles seulement du village de Beaupré, le pont qui enjambe la Rivière-des-Roches, près du moulin Albert Lachance, à St-Féréol, a été emporté par les eaux. Un autre pont dans le rang St-Nicolas, dans la même localité était en danger. Cinq ou six chalets sis sur le bord de la rivière ont été lourdement endommagés. Les pertes sont très lourdes, mais heureusement, personne n'a été blessée aux cours des manoeuvres.

La Montmorency fait des siennes

Une quarantaine de maisons ont par ailleurs été évacuées, vers l'heure du souper, hier soir, sur l'Ile Enchanteresse, entre Ste-Thérèse-de-Lisieux et Ste-Brigitte de Laval. Les familles ont cependant pu regagner leur logis quelques minutes plus tard, mais plusieurs sous-sols ont été inondés. La rivière Montmorency, augmentée par les pluies qui se sont abattues sur la région depuis mercredi matin a dépassé son niveau normal de six pieds.

Quatre maisons sises sur la rue des Erables ont subi des dégâts par l'eau. L'Ile a environ un mille de circonférence et la rue des Erables la contourne.

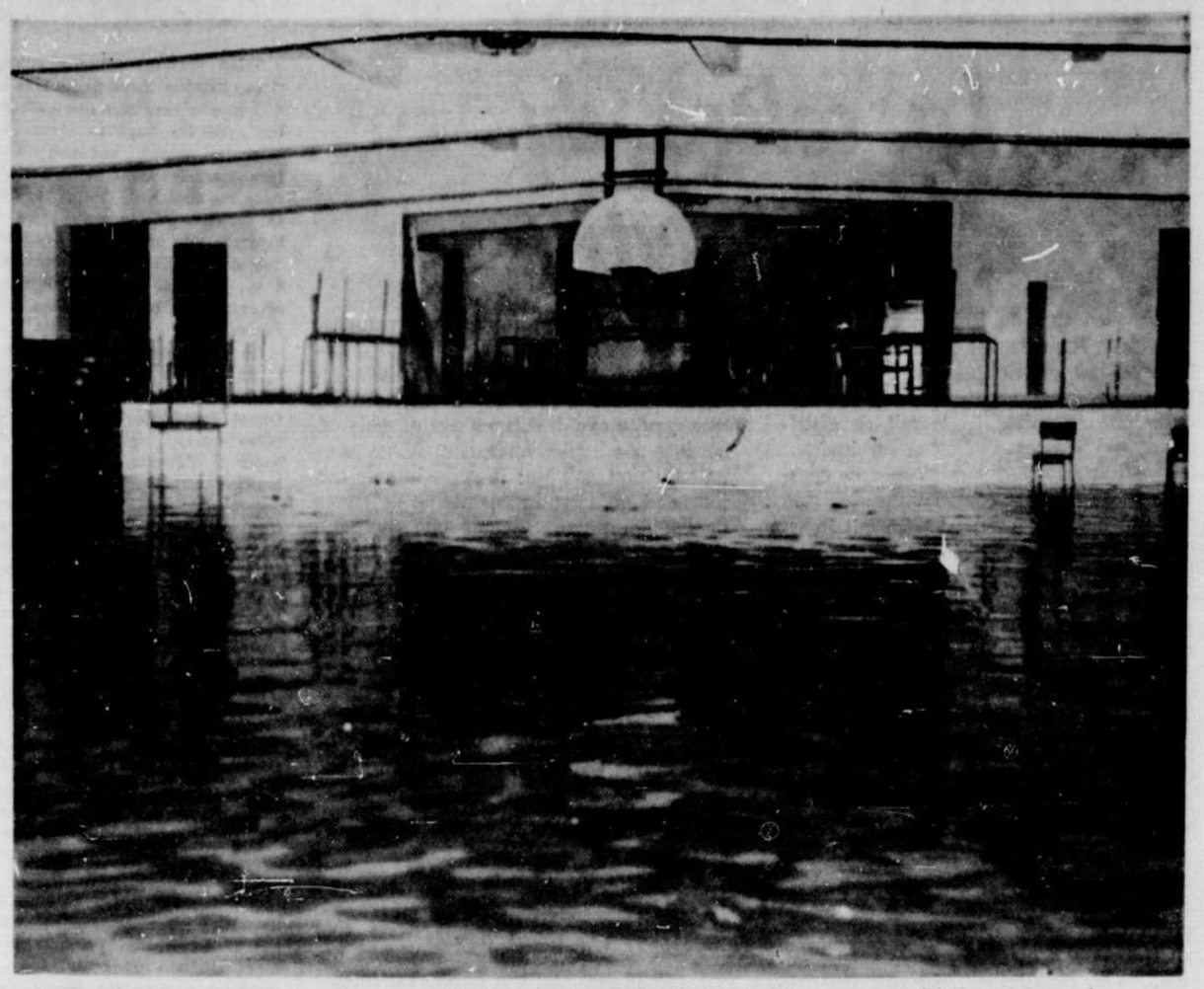
Les familles ont quitté leur domicile non à cause de la montée des eaux, mais parce que le seul pont reliant l'île à la terre ferme menaçait d'être emporté. C'est M. Lucien Lachance qui a constaté que le pilier de ciment qui soutient le pont au centre s'enfonçait lentement. "Je marchais sur le pont lorsque j'ai entendu craquer. Par la suite, la travée centrale du pont a été secoué", a-t-il dit. M. Lachance a alors fait part de ses constatations, et tous les propriétaires d'automobiles ont conduits leur véhicule sur la route de Ste-Brigitte. A 11 hres, hier, il ne restait aucun véhicule sur l'île et le pont était déclaré dangereux et inutilisable.

Route 15 emportée par l'eau

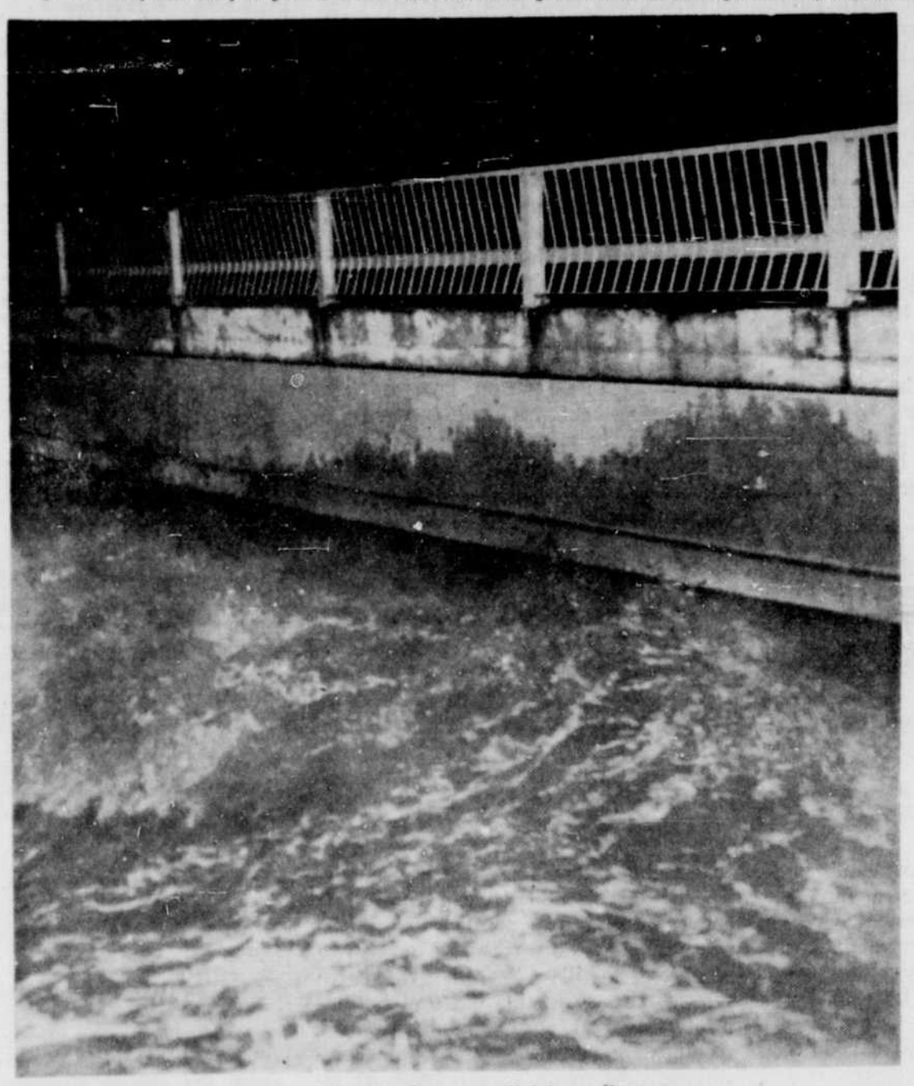
La circulation a été discontinuée sur la route 15, entre Baie-St-Paul et Baie-Comeau. A Mcleau, une maison a été emportée par une rivière et est restée coincée sous un pont, près du restaurant chez Jean. L'autobus Baie-Comeau-Québec a été obligé de rebrousser chemin. Il en fut de même du train de la Malbaie. La route a été emportée sur de longues distances.



● Mme Hervé Savard, propriétaire de cette maison a dû fuir les lieux peu avant 5h., hier soir. Un locataire, l'enquêteur Lorenzo Buisson de la PP, à Ste-Anne de Beaupré, nous a rapporté que plusieurs objets et mobiliers qu'il avait entreposés flottaient dans la cave.



● Vers 9h., hier soir, 18 pouces d'eau recouvraient le plancher de la salle paroissiale, sous-sol de l'église de Beaupré.



● Le pont de la rivière Ste-Anne est atteint par l'eau.

Une situation identique à Shannon et à St-Raymond

La situation n'était guère plus rose à St-Raymond et à Shanannon, dans le comté de Portneuf. Au premier endroit, plusieurs sous-sols et caves de maisons sises sur la rue Monseigneur-Vachon, sur l'avenue St-Louis, sur l'avenue de l'Hôtel de Ville, ainsi que sur les rues Notre-Dame et Saint-Emilien ont été inondés. Une quarantaine de personnes ont été forcées de fuir les lieux devant la crue de la rivière Ste-Anne.

Les membres de la Protection civile dirigés par M. André Girard ont aidé les sinistrés. Le niveau de la rivère a mont-d'une dizaine de pieds de plus que la normale de 5 h., en fin d'après-midi, à 10 h., hier soir. La situation s'est beaucoup améliorée par la suite. M. Girard nous apprenait ce matin que la rivière avait regagné son lit vers minuit.

A Shannon, dans le même comté, les routes de cinq rangs ont été fermées à la circulation.

Par contre, à l'Ile d'Orléans, une tour de bois d'une cinquantaine de pieds s'est écroulée sous la force du vent.

Palais de justice

(Par Robert GIROUX)

Condamné à 12 mois pour 3 vols avec effraction d'une valeur approximative de $12,000.

Un jeune homme de 22 ans, qui avait enregistré un plaidoyer de culpabilité, récemment, à trois effractions et au vol de diverses marchandises évaluées à environ $12,000, au cours de l'été '65, dans la région de Québec, a été condamné, hier, à douze mois de prison par M. le juge Gérard Simard.

Il s'agit de Pierre Beaupré, opérateur de 22 ans, du 1,975, De Grandville, Québec.

A l'issue de sa comparution, le prévenu a demandé à être détenu à la prison de Montmagny. Le magistrat a fait une recommandation à la Couronne en ce sens.

Les offenses qu'on reprochait à Beaupré étaient celles d'avoir volé par effraction une télévision dans le Manoir du Lac Delage ainsi que plusieurs appareils de même nature au magasin Ste-Foy Electronique Inc., en août '65, ainsi que des bijoux, montres, rasoirs électriques d'une valeur de $10,000, propriété de Leslie Sas, à Ste-Foy.

Deux hommes sont envoyés à leur procès aux Assises et tout cautionnement leur est refusé

M. le juge Paul Roy, procédant à l'examen volontaire de deux prévenus ,hier, les a envoyés subir leur procès devant les Assises criminelles de novembre et leur a refusé tout cautionnement.

Les deux hommes en question sont Harold Paquet, journalier de 28 ans, de Donnacona, accusé d'avoir violé une jeune fille de 22 ans, dans la nuit du 26 au 27 septembre, et de lui avoir causé des lésions corporelles, à la même occasion, ainsi que Léo Chevalier, de Ville Vanier, qui avait subi son enquête préliminaire pour trois offenses d'attentat à la pudeur qu'il aurait commises avec un garçonnet de cinq ans ainsi que deux fillettes de sept et dix ans.

Au sujet de Paquet, le procureur de la Couronne, Me Jean Drouin, a eu des mots extrêmement durs pour lui lorsqu'il a demandé au juge que tout cautionnement lui soit refusé.

M. le juge Roy a acquiescé à cette requête, faisant observer que c'était la quinzième fois que le prévenu apparaissait devant les tribunaux depuis '63.

Il n'est pas digne de sa liberté : quand il l'a, il en abuse, a ajouté le magistrat.

A l'examen volontaire de Chevalier, celui-ci a annoncé qu'il n'avait rien à dire et pas de témoins à faire entendre.

Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne dans cette cause, a carrément annoncé à l'accusé, qui n'a pas retenu les services d'un avocat pour le défendre, que son procès serait entendu pendant le prochain terme des Assises criminelles de novembre.

Si vous avez l'intention de faire option pour être jugé devant un juge seul, faites-le dans les délais prévus par la loi, dit-il encore.

Un accusé sera cité devant ses pairs pour une affaire de faux monnayeurs

M. le juge Gérard Simard a envoyé, hier, un homme accusé d'avoir fait circuler un faux billet de $10 ainsi que de possession illégale d'un autre faux, à son procès devant douze jurés, aux Assises criminelles.

La preuve de la Couronne, à l'enquête qui s'est déroulée hier, a voulu démontrer que, le 17 septembre, le prévenu se serait servi d'un faux $10 pour s'envoyer quelques coups derrière la cravate, dans un restaurant de la rue St-Jean, le 17 septembre, et que, le 21 du même mois, lors de son arrestation, il aurait été trouvé en possession d'un autre faux billet de même dénomination.

Le prévenu est un journalier de 22 ans, de Québec.

Non coupable à huit fraudes d'une valeur de $1,200.00

Un homme de 46 ans, expéditeur de métier, a été accusé, hier, devant M. le juge Alphonse Garon, d'avoir commis huit fraudes s'élevant à une somme d'environ $1,200, entre le 17 mars et le 4 août '66, à Québec.

Le même jour, soit le 17 mars, il est accusé d'avoir fraudé Gérard Mecteau à cinq reprises avec autant de chèques d'une valeur totale de $694.

Si ces offenses sont prouvées, l'homme a certainement dû travailler très fort, ce jour-là, mais ses efforts ont été rémunérés d'un salaire quotidien qui dépasse de cent coudées la moyenne ordinaire.

Le 4 août '66, il aurait fraudé la boucherie Carrier et Goulet à deux reprises pour des sommes de $150.90 et de $175.70, en argent et sur achat de marchandise.

Auparavant, soit le 23 mars '66, il aurait fraudé Steinberg pour une valeur de $101.39 en argent et en marchandise.

L'accusé n'est pas assisté d'un avocat et, comme il explique : c'est la première fois... La police ne possède en effet pas de dossier contre le prévenu.

Interrogé par le juge, après qu'il ait choisi que sa cause soit entendue par un juge et douze jurés, l'homme a déclaré qu'il est marié et qu'il a une famille de 7 enfants.

Vu qu'il s'agissait d'une 1ère offense et que le prévenu était le père de sept enfants, M. le juge Garon a fixé son cautionnement à $1,000 sur immeuble.

Recherches scientifiques

Le Canada est en retard mais peut se rattraper

Par Jean Giroux

ACFAS

Le 34e congrès annuel de l'ACFAS, l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences, s'ouvre ce matin, au pavillon des Sciences de l'Homme de l'Université Laval.

Véritable carrefour scientifique, le congrès durera trois jours au cours desquels les quelque 1,100 participants attendus auront le loisir d'entendre 575 communications d'experts appartenant à 42 disciplines différentes.

Retard important

Le président de l'ACFAS, M. Napoléon Leblanc, doyen de la Faculté des Sciences Sociales de Laval, a soutenu hier soir que le Canada accuse un retard considérable en matière de recherches scientifiques, mais que ce retard peut être rattrapé "pourvu que nous consentions à tirer parti de toutes nos ressources".

"Nous sommes en arrière, a dit M. Leblanc, mais nous pouvons accélérer".

M. Leblanc a rapidement expliqué que ce retard est dû aux conditions passées qui ont toujours favorisé les projets de recherche à court terme, dans l'ordre des sciences appliquées. L'aménagement matériel était alors une priorité, et il était difficile de consacrer une partie suffisante du revenu national à la recherche dont ne ne peut pas attendre des résultats rapides. Une politique scientifique s'élabore d'abord dans l'état d'esprit d'une population, a ajouté M. Leblanc, et il a rappelé qu'au Québec, un projet de loi visant à la création d'un Centre de Recherche scientifique, avait déjà été déposé. C'est déjà chose faite, a-t-il dit, le Québec s'oriente sérieusement vers la recherche, ou du moins montre qu'il veut s'y orienter.

Colloque principal

La principale séance du congrès sera le colloque portant sur "Le développement technique et le développement humain" dont les deux conférences-titres ont été confiées à MM. Louis Paul Dugal, de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, et Fernand Dumont, de l'Institut d'études supérieures des sciences humaines de Laval. Les quatre commentateurs seront MM. Michel Bélanger, Lionel Boulet, Jean-Paul Deschênes et Marcel Rioux.

Plusieurs autres colloques auront lieu dans des secteurs précis : géomorphologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie, etc.

Le 34e congrès de l'ACFAS sera financé en bonne partie grâce à des subventions du Conseil national de la Recherche, et du Conseil des arts. Pour sa part, le gouvernement du Québec contribue (Education) à la publication depuis cinq ans de la revue "Le Jeune scientifique" et (Affaires culturelles) au maintien du secrétaria permanent de l'ACFAS.



QUI VIOLE LES DROITS DE L'HOMME ?

A Fort Hope, Ontario, des citoyens ont arraché sur un édifice fédéral l'inscription française qui, par malheur (?), précédait l'inscription anglaise. La même chose vient de se répéter dans une autre province, pour la même raison.

S'il fallait que, dans plusieurs villes du Québec où le pourcentage de l'élément anglais est souvent inférieur à 5% de la population totale, les Canadiens français arrachent toutes les inscriptions anglaises qui précèdent les inscriptions françaises, il y aurait de l'ouvrage pour plusieurs chômeurs.

Mais, la question n'est pas là. Faudrait plutôt demander au Dr John P. Humphrey, qui déclarait récemment à Montréal qu'un Québec unilingue ce serait une violation des droits de l'homme, ce qu'est d'après lui le comportement de certains de ses confrères des autres provinces, notamment de Fort Hope, en Ontario, où vivent certainement plusieurs Canadiens français.

UN MINI-SALAIRE ?

Le "mini" est à la mode plus que jamais. Après les mini-jupes, la mini-radio, la mini-télévision, le mini-briquet, le mini-scooter, le mini-ascenseur, le mini-chauffe-eau, le mini-piano, etc., c'est au tour du mini-budget de faire son apparition sur le palmarès à go-go, une interprétation de Mitchell Sharp.

Plusieurs craignent de ce temps-ci que les patrons, l'inflation aidant, succombent à cette "mini-manie" et que le mini-salaire vienne compléter la panoplie de "minis".

A QUAND LE HOCKEY ?

Après les courses de voiliers et les courses sous harnais, à quand le hockey ? C'est la question qu'un sportif aurait aimé poser personnellement au confrère Jacques Revelin, le directeur des pages sportives de l'Action.

On sait que ce dernier a décidé, à deux reprises, de mettre sa souplesse à l'épreuve, ailleurs que dans sa chronique, et qu'il s'en est tiré avec des honneurs qui ont fait l'envie de certains pros. Toutefois, au hockey, plusieurs doutent de ses possibilités de succès. On fait exception cependant s'il devait s'agir d'une participation incognito au tournoi Pee Wee où encore au prochain tournoi mondial amateur de Grenoble, avec l'équipe nationale de la France.

PAS PLUS COMPLIQUE QUE ÇA

Docteur, je travaille comme un chien, je mange comme un boeuf, je sus fatigué comme un vieux cheval, j'engraisse comme un porc. Qu'est-ce que vous me conseillez ? -- Consultez un vétérinaire, mon ami !

Y TOFFE

Au moment où la "Voix de l'Amérique" annonçait son décès, Chirali Mislimov, un Russe âgé de 161 ans, ramassait des pommes dans son verger. C'est ce qu'écrivait dernièrement l'agence Tass, en précisant que ce paysan de l'Azerbaidjan, le plus vieil habitant de la planète, qui habite un village situé à près de 6,000 pieds d'altitude, ne se laisse pas vaincre par l'âge, qu'au contraire chaque année il se sent mieux que jamais et refuse toute aide pour l'entretien de son verger.

BEAUPORT SUR LA CARTE

Grâce à un journal hebdomadaire de Montréal, la ville de Beauport, en banlieue de Québec, est maintenant sur la carte de la province. Mais pas de la façon dont les autorités municipales et tous les gens bien l'auraient espéré. "Coups de feu, mineures débauchées et violentes bagarres toutes les nuits", voilà le titre dont un journaliste montréalais à coiffé la nouvelle qu'il a écrite récemment pour dire que rien ne va plus à Beauport.

Bien qu'étonné que tous les p'tits troubles particuliers à Beauport aient eu des échos jusqu'à Montréal, le maire Gaston Tremblay, n'a pas nié que sa ville ait été le théâtre de bagarres en règle (28 en tois mois dans le même établissement). Il a dit être bien déterminé, ainsi que tous les membres du conseil municipal, à mettre fin à tout le tapage dans l'établissement concerné. Il sera fermé ou la méthode forte sera employée pour faire respecter la loi.

BEN DES P'TITES COQUES

On dit que les Américains boivent environ 400 millions de tasses de café par année, soit plus de 16 livres du fruit du caféier pour chaque personne. En divisant par dix, on aura approximativement la quantité de café qui se boit chaque année au Canada. C'est un peu moins que chez nos voisins du sud, mais, comme dirait Paul Dupuis, ça fait encore ben des p'tites coques... pleines de saveur.

A BATONS ROMPUS

Pour la première fois depuis 1947 le journal roumain Romania Libera accepte une rubrique considérée jusqu'à maintenant comme "bourgeoise" : celle des petites annonces... Après avoir été mis en accusation dernièrement à Tokyo par les cancérologues, le tabac vient d'être dénoncé, devant le congrès international de cardiologie, à la Nouvelle Delhi, comme pouvant provoquer des crises cardiaques... Les compagnies d'aviation mondiales ont transporté 180,000,000 de passagers en 1965... Après le lait, l'acier sera vendu en poudre. Cette technique américaine permettra de fabriquer rapidement et à bon compte les petites pièces de précisions... On dit que les femmes mettraient peut-être un peu moins de parfum derrière leurs oreilles si elles savaient que le parfum attire les "maringuoins" plus encore que les nommes. Définition cocasse tirée du digeste éclair. FLIRT : une femme qui porte juste ce qu'il faut de vêtements pour garder un homme au chaud.

l'Action éditoriale

La colère du docteur Jutras

L'ancien chef du Ralliement National, le docteur René Jutras, a décidé de compléter le rapport Bourassa sur le comportement de la presse pendant la dernière campagne électorale. Il le fait en distribuant des blâmes sévères et en invitant les journaux à un sérieux examen de conscience.

Le docteur Jutras part d'un fait indiscutable et indiscuté : les journaux, dans leur ensemble, ont présenté du Ralliement National une image défavorable. Que les journaux aient à s'interroger sur les circonstances qui les ont ainsi détournés de leur mission, c'est indéniable et je persiste à croire que les meilleurs l'ont fait. Ils l'ont même si bien fait que la plupart n'ont donné du dernier congrès du RIN qu'un compte rendu tronqué... sans doute pour éviter d'en présenter, une fois de plus, une image trop favorable !

Arc-bouté solidement par ce fait, le docteur Jutras procède à son analyse. Il note que les journaux n'ont délégué personne pour suivre les assemblées des chefs du RN et il a, en grande partie, raison. Un changement survenu dans la liste des dépenses permises aux partis politiques a imposé aux journaux la responsabilité de payer eux-mêmes les déplacements de leurs représentants. La procédure est d'ailleurs plus normale. Elle conserve pourtant cet inconvénient de réduire considérablement l'activité des journaux dans ce domaine. Les journaux étaient déjà fortement tentés de réduire leurs dépenses en ne déléguant de représentants qu'auprès des deux partis majeurs; on imagine leur attitude devant un parti jeune et encore peu rentable politiquement qui s'avisait pourtant de se donner deux chefs ! Les journaux auraient dû, pour satisfaire à la loi de la parfaite objectivité, dépenser deux fois plus pour le RN que pour le parti libéral ou l'UN. Ils ont donc saisi l'excuse, facile il est vrai, que le RN leur fournissait lui-même en se dédoublant.

Ce qui paraît encore plus fragile dans l'argumentation du docteur Jutras, c'est le lien qu'il établit entre l'annonce payée et les reportages. On reconnaîtra volontiers, à moins de pratiquer un invraisemblable angélisme, que les journaux, surtout dans leur partie administrative, jettent un oeil attendri sur les activités qui leur rapportent des lignes agate, mais on ne fera pas avaler facilement à qui connaît un tant soit peu la régie interne des journaux qu'il est indispensable de payer de l'annonce pour obtenir une place en page de nouvelles. Cette accusation de vénalité porte à faux, parce qu'elle escamote les nuances, généralise à l'excès. Reconnaissons pourtant, en toute honnêteté, qu'un meilleur budget de publicité aurait contribué à améliorer le sort fait au RN par la presse.

Selon le docteur Jutras, les salles de nouvelles ont carrément rangé le RN parmi les quantités négligeables et les illuminés. Encore là, le docteur Jutras ne frappe que sur la moitié de la tête du clou... et le fait crochir. Maints journalistes se sont assurément rebiffés devant ce parti politique, mais peut-être pas pour les motifs sommaires qu'invoque l'ancien chef indépendantiste. Le docteur Jutras devra reconnaître que son parti s'est orienté au départ vers des prises de position extrêmement émotives au moment même où tous et chacun ressentaient le besoin d'une campagne sereine et aussi adulte que possible. Il serait odieux et excessif de parler de "chasse aux sorcières", mais il paraît clair que le RN a adopté, surtout au cours de ses premières apparitions publiques, un ton crispant. Ceci ne donnait certes pas le droit aux journalistes de lui refuser ensuite voix au chapitre, mais cec explique de façon plus plausible et moins machiavélique l'embargo que certains ont décrété contre le RN.

Sur le fond, le docteur Jutras a raison d'inciter la presse à un interrogatoire, mais rien ne l'autorise à rejeter toutes les culpabilités du même côté de la clôture. Je préfère, pour ma part, le comportement du chef de l'opposition qui, après un sursaut d'humeur au lendemain de l'élection, n'a même pas essayé de se payer un triomphe trop facile à la déposition du rapport Bourassa.

Laurent Laplante

Sur la deuxième tranche du rapport Ross

Dans le rapport qu'elle soumettait au gouvernement du Québec, il y a plus de deux ans et demi, la Commission Sylvestre formulait vingt-cinq recommandations principales concernant les structures administratives de la capitale. L'une d'elles a spécifiquement trait à la Commission de l'Exposition. On suggère d'en modifier la composition.

Ce qui a été fait, depuis, à la suite de l'adoption, par les Chambres, du projet de loi no. 150, en 1965. Et voici que la firme P.-G. Ross et associés, chargée par la Ville d'étudier les cadres administratifs québécois, revient à la charge, sur ce point. Elle propose de faire en sorte que la Commission soit davantage représentative. Surtout, elle insiste sur un point majeur : La Commission de l'Exposition doit devenir, en somme, au lieu et place d'un organisme autonome, sorte de petite "société de la Couronne", un service ordinaire de la Ville. Mais ce même service, ayant désormais sous sa juridiction le Palais Montcalm et le Stade, prendrait un autre nom. La Commission, elle, n'aurait plus qu'un rôle d'ordre consultatif.

★ ★ ★

L'idée, de prime abord, à tout le moins, paraît assez indiquée. Non point que l'on veuille faire quelque grief à l'actuelle Commission, dont le président n'est autre que le maire même de Québec. Mais il semblerait bon que l'on groupât, sous une seule autorité, responsable devant le gérant et l'exécutif municipal, les activités connexes que sont celles de l'Exposition, du Colisée, du Stade et du Palais Montcal. En tout cas, comme l'écrivait la Commission Sylvestre, *"La Commission de l'Exposition administre des biens appartenant à la Ville de Québec, qui ont une valeur de plusieurs millions de dollars, ainsi que des fonds considérables en réserve"*. Sans doute, la Ville a-t-elle avec elle d'étroits rapports. Reste, comme le disaient feu le juge C.-A. Sylvestre et ses collègues de la Commission d'étude qu'*"un plus grand contrôle devrait être donné à la Ville, afin de tenir les mandataires du peuple responsables de toute mauvaise administration qui pourrait s'y glisser"*.

Ces propos préventifs ont-ils exercé quelque influence sur les spécialistes de la firme Ross et associés ? Nous l'ignorons. Ce que l'on sait, c'est que la firme en question recommande que la Commission de l'Exposition devienne organisme consultatif et, qu'au point de vue administratif, elle cède sa chaise à un service régulier de la ville. C'est là un gros changement. Une suggestion qui sera évidemment discutée. D'aucuns diront : Pareille modification n'apportera-t-elle point possiblement des maux — on pense ici au fameux patronage — plus grands que ceux que l'on veut prévenir ? D'autres opineront : Puisque que l'Exposition met en cause des biens et activités concernant l'administration municipale, n'est-il pas dans l'ordre que la Ville en fasse l'un de ses services ?

Le champ est ouvert aux débats. Il y en aura, c'est bien sûr. Point ne s'agit, croyons-nous, de s'emballer tout uniment pour l'une ou l'autre des formules. Mais bien, de voir de près quels sont ou quels peuvent être les avantages et inconvénients de l'une ou de l'autre option. Pour notre humble part, nous ne voyons pas pourquoi un nouveau service municipal, instauré selon la pensée de la firme Ross, n'aurait pas sa place dans les structures administratives de la Ville.

★ ★ ★

En un autre ordre d'idées, on suggère, et avec raison, pensons-nous, — de libérer le directeur du Service municipal de la santé de certaines de ses trop nombreuses attributions et responsabilités. Depuis son entrée en service, le Dr Jacques Roussel a déployé une activité peu commune. A vrai dire, sa juridiction immédiate en couvre trop grand. Il paraît opportun et sage de mieux répartir les tâches. D'autant plus que le directeur même du Service a partie fort bien engagée. A cet égard, les enquêteurs Ross constatent que *"sous l'impulsion de son chef actuel, le Service de la santé de la Ville a subi des transformations considérables. Il s'est développé à pas de géant depuis environ deux ans. Il a également fourni des services améliorés pendant cette période"*.

C'est là un hommage significatif. Hommage que la firme Ross rend également à l'Office municipal du Tourisme, qui, dit-elle, remplit très bien son rôle, avec le personnel et les moyens dont il dispose.

Odilon ARTEAU

POINT DE VUE

Le feu sous la cendre

par PIERRE VILLEMURE

Selon certains milieux autorisés, l'Union Soviétique serait disposée à conclure des ententes avec les pays occidentaux afin que soient réduites les forces armées dont chacun dispose au centre de l'Europe. Si tel est le cas, le jour n'est peut-être pas loin où la réunification des deux Allemagnes pourrait être envisagée avec plus de sérénité par les puissances en cause.

La question de l'Allemagne et de Berlin n'a pas cessé d'empoisonner les relations Est-Ouest depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Pour parer à l'éventualité d'un affrontement armé, toujours possible en cas de transformation de la guerre froide en hostilité déclarée, les uns et les autres ont continué d'entretenir à grand frais des effectifs considérables et d'énormes stocks d'armements sur le territoire de l'ancien Reich. La remilitarisation progressive des deux Allemagnes, de même que la présence des troupes soviétiques, américaines, françaises et britanniques, ont entraîné dans le centre européen une concentration de troupes et de matériel absolument insolite en temps de paix. Le fait que ces troupes se tiennent constamment sur un pied de guerre n'est pas sans engendrer un climat de tension particulièrement malsain pour un pays dont les entreprises guerrières perturbent régulièrement le monde depuis un siècle.

Bien que d'autres questions de nature également explosive, telles que l'imbroglio congolais, l'équipée soviétique à Cuba et l'interminable guerre du Vietnam lui aient volé la vedette au cours des quatre dernières années, le désormais célèbre "Mur de la honte" et les violences sans nom auxquelles il a donné lieu depuis son érection au centre de Berlin ne sont pas près d'être oubliés. Il est à prévoir que l'on assistera tôt ou tard à un rebondissement sur la scène mondiale de cette scabreuse affaire qui continue, par la nouveauté de la situation qu'elle a créée, à tenir en échec tous les efforts de la diplomatie et de la jurisprudence internationales.

La situation de l'Allemagne et de son ancienne capitale constitue bien le plus parfait exemple d'impasse édifiée par les hommes eux-mêmes. On ne peut que constater aujourd'hui, avec le recul des années, que le problème allemand s'est envenimé depuis l'origine bien moins par ce qui a été dit ou fait que par ce que l'on a omis de dire et de faire de part et d'autre en temps opportun.

C'est Thiers qui disait: "Singulier spectacle que celui du monde ! C'est d'ordinaire un assaut de fautes, dans lequel ne succombe que celui qui en commet le plus ! Et les fautes, ce sont bien souvent les gouvernements les plus habiles qui les commettent, quand la passion s'est emparée d'eux, car l'esprit n'est plus rien là où la passion règne". En un quart de siècle, il a fallu recourir par deux fois à l'emploi des armes pour juguler les ambitions germaniques; l'on a remporté par deux fois la victoire, l'on a imposé à deux reprises une reddition onéreuse à l'Allemagne, et l'on a raté à deux reprises l'occasion de résoudre de façon définitive, à la fois pour elle-même et pour le repos du monde, le problème basal de cette grande nation prolifique et remuante. En 1966, le dilemne allemand est loin d'être hors de cause. Le feu couve toujours sous la cendre.

Lorsque, au lendemain de 1918, les alliés de l'heure ont amputé, divisé, affaibli ce qui avait été la puissante Allemagne de Bismarck, ils y ont construit un nid à problèmes pour les générations futures, car, en croyant tout remettre en ordre par le malheureux traité de Versailles, ils ont tout remis en question par leur hâte et leur intransigeance farouche. En 1918, on a cru réduire l'ancien empire de Hohenzollern à l'impuissance pour longtemps en lui retirant sa flotte de guerre et ses canons, en lui confisquant quelques territoires frontaliers riches en ressources, et en réduisant presque à néant les effectifs de son armée. Ces dispositions n'ont servi qu'à pousser l'Allemagne un peu plus à bout. Elle a échappé rapidement à tout contrôle et elle s'est acharnée à reconstituer ses forces avec une énergie furieuse en vue d'une revanche future. Les ex-partenaires de l'Entente n'ont réalisé que trop tard qu'ils avaient creusé allègrement un gouffre là où il s'agissait de combler un trou. En 1945, en profitant sans retenue aucune de la reddition sans conditions imposée à cette même puissance, n'auraient-ils pas atteint au chef-d'oeuvre de l'imprévoyance et de l'aveuglement en se livrant à un dépeçage complet de l'Allemagne et en l'expulsant en partie de chez elle dans le but avoué de l'affaiblir à jamais ?

En 1918, tout à l'euphorie de la victoire remportée, on a imposé au peuple allemand un traité impraticable. En 1944, les futurs triomphateurs ont pris les devants et ils n'y sont pas allés de main morte; bien avant que les armées hitlériennes ne déposent les armes, ils ont démembré sur le papier le IIIe Reich, reprenant sur une plus vaste échelle le geste maladroit des alliés de 1918 et commettant les mêmes fautes en les aggravant au carré de leur exaspération. Dans les deux cas, on a négligé de résoudre le problème à sa source, c'est-à-dire de tenir rigoureusement compte du caractère de même que des besoins historiques vitaux de la nation germanique. C'est donc parce que les ententes conclues prématurément par les alliés à Yalta ont été conçues trop exclusivement en fonction des visées idéologiques et des ambitions politiques des vainqueurs et trop peu en fonction des besoins des vaincus, c'est parce que les solutions anticipées ont été trop mécaniques et qu'on a négligé de les rendre humaines, qu'une fois de plus, il était écrit que l'histoire des victoires remportées sur l'Allemagne devrait se lire au chapitre des occasions manquées.

On peut prévoir logiquement que c'est le statut de toute l'Allemagne qui sera remis globalement en cause, dans le cas où des négociations seraient entamées entre l'Est et l'Ouest à la suite de la proposition soviétique. Des pourparlers de cette nature aboutiront vraisemblablement à la même impasse, à moins que les puissances concernées ne consentent enfin à traiter la question d'une réduction de leurs effectifs militaires dans le centre européen dans le cadre plus vaste d'un traité général de paix avec les deux Allemagnes.

Aucun traité reconnu en droit international n'est venu mettre officiellement un terme à l'état de guerre avec l'Allemagne. Il ne semble pas près d'être conclu ! Et c'est là précisément que l'affaire devient complexe. L'Allemagne de l'Ouest est la première à repousser la signature d'un traité qui consacrerait sa déchéance et sanctionnerait pour des temps indéfinis son statut d'Etat démembré et amoindri. Elle a clairement indiqué depuis 1945 qu'elle ne signera pas un traité de paix tant que ne lui sera pas donnée la garantie formelle qu'elle pourra non seulement faire rentrer au bercail la "Soi-disant République démocratique Est-allemande" (c'est ainsi qu'on l'appelle à Bonn), mais qu'elle pourra récupérer tous ses territoires situés au-delà de l'Oder et de la Neisse et qui constituent le tiers de son patrimoine national. L'Allemagne est moins décidée que jamais de bâcler l'affaire pour en finir. Le problème se révélera à nouveau dans toute son ampleur dès que les Grands de ce monde auront entrepris d'en soulever l'un des aspects.



(de Paris par Jacques Jobin)

Education

S'il est un domaine où les échanges entre la France et le Québec sont particulièrement nombreux, c'est bien celui de l'éducation. Le Québec, où l'éducation a pris une place de premier plan dans l'ordre des préoccupations, a beaucoup à apprendre des techniques françaises en maintes matières. D'autre part il a aussi beaucoup à offrir en d'autres spécialités qui lui sont propres.

Ainsi, en matière d'éducation au niveau de la maternelle, la France possède une expérience dont on peut facilement s'enrichir. D'autre part, dans le domaine de la technique, où l'influence américaine nous a permis d'être à la fine pointe de l'enseignement et de la pratique, le Québec peut offrir beaucoup.

C'est donc avec cette double considération que depuis 1964 deux accords sont intervenus en matière d'éducation, accords tendant à faciliter et à multiplier les échanges dans les deux sens, échanges qui atteignent déjà le nombre de plus de 400 par année.

Si tous ces échanges sont nés de deux accords, leur réalisation pratique implique une foule de démarches et de recherches vers une perfection toujours accrue qui est le lot du service de l'éducation, à la délégation générale de Québec.

Pour MM. Roger Coulombe et Jean-Marie Lepage, attachés à ce service à Paris, le travail de coordination de ces échanges, stages, visites ou mission, ne manque certes pas. Le premier, en poste depuis juin dernier était auparavant conseiller en éducation au service de la coopération du ministère de l'Education. M. Lepage, qui est responsable des cours de perfectionnement pour les professeurs était jusqu'en août 1965, directeur des stagiaires de l'école normale et de l'enseignement technique au Québec.

Avec eux j'ai repassé pendant trois heures un document de travail qui avait été rédigé à l'occasion de la récente visite à Paris du ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse. Ce survol a permis d'obtenir une idée assez juste de tout ce qui peut se faire en matière d'éducation, grâce à ces ententes.

LES ACCORDS

Le premier accord à intervenir l'a été en avril 1964 entre l'organisation pour les stages en France (ASTEF) et le ministère de l'Education. Il prévoit des échanges de diplômés universitaires ayant au moins deux ans d'expérience pratique dont les stages ne dépassent guère un an et peuvent, parfois, être de plus courtes durées. Pour l'ASTEF, qui reçoit annuellement en France près de 3,000 stagiaires étrangers, c'était là le premier accord passé avec un pays étranger, premier accord prévoyant surtout des échanges dans les deux sens.

En vertu de cette entente, par exemple, un ingénieur étant déjà engagé dans la pratique, peut venir étudier un domaine bien précis qui l'intéresse. Le gouvernement français, dont les différents ministères subventionnent l'ASTEF, et celui du Québec, défrayent le coût d'un pareil stage à raison des deux tiers et du tiers respectivement.

Ce que cherchent particulièrement en ce domaine les conseillers en éducation attachés à la délégation du Québec à Paris, c'est de trouver en collaboration avec le bureau du Canada de l'ASTEF, le stage qui va correspondre très exactement au but que se fixe celui qui vient se spécialiser. De même, collaborent-ils avec le ministère de l'Education du Québec, pour faire venir dans les mêmes conditions, des diplômés français en stage au Québec.

"Au moment où l'on est à repenser nos formules d'échange, nous disent MM. Coulombe et Lepage, l'un des plus grands soucis que nous avons est d'inventorier exactement nos besoins et nos actifs afin que l'on puisse être en mesure d'orienter tous les échanges pour qu'ils soient le plus productifs possible. A cette fin il faudra prochainement créer un poste de documentariste qui permettra de réunir toutes les informations nécessaires à nos boursiers comme à ceux de la France".

A cause précisément du caractère très précis des études coordonnées par l'ASTEF, celles-ci peuvent être de mille et une natures. Ainsi des Québécois viendront-ils en France pour se familiariser avec les méthodes de télévision et de radio scolaires alors que des spécialistes français viendront étudier tout le rouage de nos techniques de livraison à domicile, système qui n'existe absolument pas en France à l'heure actuelle.

Le deuxième accord est intervenu le 27 février 1965, cette fois-ci directement entre le gouvernement français et celui du Québec. Il vise plus particulièrement à l'échange de professeurs, d'étudiants et de chercheurs. Cette année, près de 350 Québécois, boursiers de la province, sont en France et au-delà de 80 Français sont au Québec.

Parmi ceux-ci, plusieurs professeurs d'enseignement techniques et d'écoles normales font un stage d'un mois au centre international d'études pédagogiques de Sèvres. Des Français sont allés et iront au Québec pour contribuer à la formation définitive de professeurs d'écoles normales et des professeurs spécialisés, Québécois et Français, poursuivre une ou plusieurs années de travaux de perfectionnement dans la matière qui les intéresse.

Nombreux sont les échanges, actuellement et plus nombreux deviennent les champs d'activités où des échanges peuvent être bénéfiques, "disent MM. Coulombe et Lepage.

C'est dans cette optique que se situe l'un des buts immédiats de ce service de la délégation, celui de contrôler toutes les bourses. "Il est assez renversant de constater, nous dit M. Coulombe, qu'on ne sait actuellement rien sur les boursiers des dix dernières années. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus et par conséquent on ne peut évaluer la portée de leur stage, ici ou au Québec".

Afin d'en arriver justement à avoir ce contrôle, on songe à rendre obligatoire pour chaque boursier la présentation régulière de rapports sur le stage qu'il effectue à l'étranger, que ce stage soit de courte ou de longue durée. On imagine aussi un système qui pourrait permettre de suivre ces boursiers une fois revenus chez eux.

Doublé d'un inventaire précis des besoins, ce système de contrôle pourra permettre une coordination que l'on juge essentielle pour bien diriger les investissements en matière d'éducation.

Un minimum de structures

M. le Rédacteur,

Permettez-moi d'écrire dans vos colonnes combien j'ai été stupéfait, un de ces jours derniers, de trouver dans le journal "de ceux qui pensent", la déclaration suivante : "Dans une politique à long terme il peut s'avérer possible et souhaitable même pour la mission de l'Eglise que l'école publique soit commune à tous les citoyens (jusqu'ici je suis d'accord), qu'elle ait une nature et des finalités proprement temporelles . . ." Ici, je ne comprends plus, je suis même abasourdi.

Sans doute avons-nous pu lire sous la plume du Père Couture démentant l'impression première des lecteurs, que "la Fédération des collèges classiques n'a jamais voulu favoriser la non-confessionnalité des écoles." Il reste cependant impensable que l'assertion incriminée au début de ma lettre soit soumise aux supérieurs des collèges classiques, même comme hypothèque de travail. Il est des principes auxquels on ne doit jamais toucher et qui, de toutes façons, doivent demeurer hors de discussion.

Il est vrai que nous vivons à une époque singulièrement centrée sur l'homme; il est vrai que les pensées de Dieu ne sont pas les pensées de l'homme; il est vrai que le Rapport Parent, malgré les nombreux mérites qu'il est juste de lui reconnaître, commet sa plus grande faute en donnant, souvent d'une manière explicite, le primat aux choses intellectuelles sur les choses religieuses, préconisant par là la pire forme de naturalisme; il reste cependant que des organismes comme celui de la Fédération des C.C. doivent particulièrement se garder de la contamination du laïcisme.

Peut-être pourrait-on rappeler ici à quiconque serait porté à l'oublier, que l'école, avant d'être un lieu est un milieu de vie, et qu'à ce titre elle est facteur d'imprégnation atmosphérique. Si l'école a une nature et des finalités proprement temporelles", comme certains se le demandent, comment pourra-t-on empêcher que l'élève, confiné à ce plan, ne devienne un sans-dieu ? L'histoire aussi bien récente qu'ancienne nous en dit long là-dessus.

L'école, parce qu'elle est milieu de vie et même milieu privilégié d'éducation, doit être morale et religieuse dans sa substance, dans son tissu. Et cette affirmation vaut tant pour les non-baptisés que pour les baptisés. Tant pour les non-catholiques que pour les catholiques.

Tout homme est à la fois citoyen de la terre et citoyen possible du ciel. Aussi est-ce dans sa réalité concrète que l'école doit être morale et religieuse. Pourquoi cela, me direz-vous ? Parce que l'école, milieu éducationnel, ne comporte pas seulement l'exercice purement spéculatif des facultés intellectuelles. Elle postule l'engagement de l'esprit, du coeur et de la vie.

On se trompe étrangement en pensant que l'ordre temporel est un ordre absolu, définitif et indépendant. Bien que distincts, l'ordre temporel et l'ordre spirituel sont liés dans l'unique dessein de Dieu; ils doivent l'être également dans le dessein et la pratique de l'homme.

L'école donc, quelle qu'elle soit, à son niveau primaire ou secondaire, ne peut se borner à communiquer un savoir profane. Mais s'il s'agit des catholiques, affirmons que ces élèves ont le droit absolu de vivre pleinement leur foi chrétienne au coeur même de leur vie scolaire. Il ne s'agit plus alors seulement d'un enseignement religieux marginal, il ne s'agit plus seulement d'une pastorale chrétienne exercée par les prêtres, il ne s'agit plus seulement du témoignage des professeurs.

Il faut apprendre à l'élève à penser et à agir en chrétien, sinon toujours en tant que chrétien, et cela suppose une vision intégralement chrétienne de l'éducation tant chez l'éduqué que chez l'éducateur.

On pourrait lire à ce sujet et avec profit les positions très nettes et fort probantes de philosophes et observateurs comme Maritain et Gilson; mais il serait trop long de les citer. Retenons au moins, sur le rôle séculaire de l'Eglise à l'école, ce passage du Décret sur l'éducation chrétienne de Vatican II :

"La présence de l'Eglise, lit-on au numéro 8, dans le domaine scolaire se manifeste à un titre particulier par l'école catholique. Tout autant que les autres écoles, celle-ci poursuit des fins culturelles et la formation humaine des jeunes. Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et, également, d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut pour éclairer par la foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme. C'est ainsi que l'école catholique, en s'ouvrant comme il convient aux progrès des temps, forme ses élèves pour qu'ils travaillent efficacement au bien de la cité terrestre et, en même temps, les prépare au service du royaume de Dieu, afin que, par l'exercice d'une vie exemplaire et apostolique, ils deviennent comme le levain de salut pour la communauté des hommes."

En terminant j'aurais une question à poser à qui souhaite qu'au niveau postscolaire les jeunes catholiques ne soient pas écrasés sous le poids de structures qui stimuleraient leur agressivité contre l'Eglise.

Qu'est-ce qui stimule en fait l'agressivité chez les jeunes si ce n'est le manque d'authenticité chez les catholiques adultes, les méconnaissance de la hiérarchie dans l'appréciation et l'utilisation des valeurs, la préférence qu'ils donnent à l'avoir sur l'être ? Ce qui révolte la jeunesse ,en fait c'est le contre-témoignage. Ce ne sont pas les structures moralisantes qui ne sont plus nulle part que je sache, écrasantes.

Je crains plutôt, à l'heure actuelle, telle chose que l'absence totale de structures. Il en faut un minimum. Mais surtout une forte animation des cadres, de la lettre par l'esprit.

J'ai assisté jadis à une série de cours du Père Louis Barjon, rédacteur aux "Etudes" (Paris).

Il parlait à son auditoire, très pluraliste, de Dieu, du Christ, de l'Eglise, de la grâce du ciel et de l'enfer. Et personne n'en était choqué. Mais il y avait le "modus", la façon, et surtout le "mens divinior", le feu sacré. C'est la passion qui rend éloquent. Il en était la démonstration vivante. Puissions-nous être tous des passionnés de Dieu pour sa présence à l'école !

UN CHRETIEN D'AUJOURD'HUI

(G.L.)

L'entreprise privée est la bienvenue au Québec, partant elle n'a rien à craindre du gouvernement (M. Bellemare)

Par Jean d'AUTANE

Le gouvernement du Québec a réaffirmé hier sa foi dans l'entreprise privée par la voix du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare.

Prenant la parole devant les membres de l'Association des Commissaires Industriels du Québec réunis en congrès à Québec, le ministre a déclaré: "L'entreprise privée est bienvenue dans la province. Le gouvernement dont je fais partie a foi en elle. Il la considère comme le moteur de l'économie et la juge préférable à une intervention directe de l'Etat tant qu'elle reste compétente et dynamique".

Il y a donc place pour l'entreprise privée au pays du Québec et elle n'a rien à craindre ni de la population, ni de son gouvernement a dit M. Bellemare.

Affirmant que le climat politique de la province est plus propice que jamais à l'installation de nouvelles industries, le ministre a ajouté que le gouvernement est conscient que l'initiative privée, sous ses diverses formes, reste le ressort par excellence du progrès économique.

"Il ne négligera rien pour que les investissements nouveaux augmentent dans la province a-t-il poursuivi, car on sait que c'est par eux que de nouveaux emplois seront créés et que nous atteindrons une prospérité dont chaque Québécois pourra tirer profit".

Ouvert aux suggestions

Rapportant les commentaires d'hommes d'affaires canadiens-français qui reviennent d'Europe et qui affirment que le Québec se "vend" mieux en Europe, M. Bellemare a ajouté que ces commentaires renferment des suggestions auxquelles le ministère s'intéresse de près.

En l'occurrence, ces hommes d'affaires soulignait que le personnel des délégations commerciales du Québec à l'extérieur était trop faible.

"Tout ce qui est préconisé par les hommes d'affaires de chez-nous pour augmenter la puissance économique du Québec reçoit une attention particulière au ministère" a dit M. Bellemare.

"Nous ne prétendons pas avoir la science et la sagesse pour administrer seuls, sans ne jamais tenir compte du point de vue de ceux qui sont versés dans les affaires industrielles et commerciales".

"Notre représentation commerciale à l'extérieur est-elle trop faible? a demandé le ministre. Si oui, nous la renforcerons de façon à pouvoir explorer toutes les possibilités".

Rôle des municipalités

M. Bellemare a ensuite lancé un appel aux municipalités pour qu'elles comprennent qu'elles ont aussi un rôle à jouer pour assurer la croissance industrielle.

"Elles ne peuvent s'en remettre uniquement au gouvernement et aux délégués industriels du ministère pour atteindre leur but a dit le ministre. On n'est jamais mieux servi que par soi-même, et on se sert parfaitement lorsque l'on sait utiliser tous les moyens qui sont mis à notre portée".

Le B.A.E.Q.

Commentant l'importance de la coopération sur le plan régional, par l'intermédiaire des conseil économiques régionaux, M. Bellemare a dit que les régions qui veulent stimuler leur économie et garder sur place les surplus de main-d'oeuvre, ne doivent pas bouder semblable initiative.

"J'estime, a conclu le ministre, que l'expérience du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec constitue la preuve la plus éclatante de la puissance de réalisation d'un effort régional de consultation pour l'analyse et l'étude de l'utilisation des ressources. C'est le moyen le plus sûr d'en arriver à déterminer les possibilités de développement d'une région et la limite d'utilisation maximale de ses ressources".

Selon un spécialiste

L'ignorance des industriels représente le plus grave problème de l'industrie

Un spécialiste du Conseil National de Recherches canadien a dénoncé hier l'ignorance des industriels du Québec.

Soulignant le manque de documentation technique canadienne-française, M. C.-G. Chénier, ingénieur à l'emploi du Conseil National de Recherches, a démontré que le grand problème pour la petite industrie du Québec était l'ignorance.

"Bien souvent, a dit M. Chénier, la petite industrie n'a pas de grand problème purement technique. Ceci est surtout vrai de la petite industrie presque artisanale que l'on trouve au Québec."

M. Chénier a déclaré que le grand problème est que cette industrie ne connait pas ou connait mal ce qu'est la productivité.

"Nous constatons, malheureusement trop souvent, dans notre travail de tous les jours, qu'on se sert des méthodes archaïques, qu'on utilise mal la main-d'oeuvre et, pour comble, on ne connait absolument rien des opérations de l'usine."

"De plus, on ignore totalement ou presque le langage de l'industrie moderne: étude du travail, l'implantation de l'usine, la mesure du temps, le "planning" et le contrôle de la production, le contrôle de la qualité, la gestion des stocks, l'analyse des coûts, l'évaluation des tâches, les relations humaines, etc., etc., etc. Dans ce domaine il y a beaucoup à faire et il faut faire vite."

"C'est en éduquant la petite industrie qu'on lui assurera sa survie", a conclu le conférencier.

Documentation technique

"Je lance un appel à qui veut l'entendre, a dit M. Chénier: il nous faut une documentation technique canadienne-française pour aider et même secourir notre petite industrie."

Déplorant le manque de littérature technique canadienne-française, M. Chénier a spécifié qu'il fallait que cette littérature technique soit canadienne et non française parce que la documentation venant de France ne correspond pas aux besoins du Québec en dépit de sa haute qualité.

"Il faut reconnaitre que notre petite industrie emploie les méthodes américaines, se sert du système de mesures anglais et les communications, du moins à l'intérieur de l'usine, se font en français."

Petites et moyennes entreprises doivent coopérer et entreprendre des actions collectives (Reboud)

Ne serait-ce que par chiffre d'emploi qu'elles assurent et par là même, le montant des revenus personnels qu'elles distribuent, les petites et moyennes entreprises ont une place qu'on ne saurait minimiser."

Voilà ce que déclarait hier, M. Louis Reboud, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal alors qu'il adressait la parole à l'Association des Commissaires Industriels du Québec qui tient son congrès annuel actuellement à Québec.

Selon M. Reboud il est regrettable que l'on tombe si souvent dans l'erreur de considérer les petites et moyennes entreprises, c'est-à-dire celles employant moins de 200 personnes, comme négligeables dans l'économie du Québec.

Démontrant qu'il s'était créé un mythe autour des entreprises de dimensions modestes, M. Reboud a déclaré que si ces entreprises avaient des faiblesses, elles avaient aussi des possibilités considérables.

FAIBLESSES ET POSSIBILITES

Au nombre des faiblesses, M. Reboud a signalé entre autres celles suscités par l'approvisionnement en petites quantités, tant au point de vue prix qu'au point de vue de la qualité; celles de la production par suite d'une technique forcément moins avancée; celles de la mise en marché à cause des frais généraux importants impliqués et enfin la plus grande, celle de la succession à la tête de l'entreprise au moment venu.

D'autre part, le conférencier a fait ressortir plusieurs passibilités qui s'offrent aux petites et moyennes entreprises.

Ces possibilités s'appliquent aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la distribution et des services a dit M. Reboud.

Conditions de progrès.

Selon le conférencier, outre les mesures gouvernementales qui sont susceptibles de favoriser le progrès des petites et moyennes entreprises qui sont une condition de développement, il existe une autre condition plus primordiale encore.

"Il est indispensable aujourd'ui que les petites et moyenne entreprises sortent de leur isolement," a dit M. Reboud.

Et pour leur permettre de se moderniser, de s'organiser, de rationaliser leurs activités, de faire les recherches dans tous les domaines, les petites et moyennes entreprises doivent coopérer et entreprendre des actions collectives a conclu M. Reboud.

Colloque sur "La société face au criminel" organisé par le Conseil des Oeuvres à l'U. Laval les 25-26

Le Conseil des Oeuvres et du bien-être de Québec (COBEQ) a annoncé hier matin la tenue d'un colloque sur "la société face au criminel", les 25 et 26 novembre prochain à la faculté des sciences appliquées de l'Université Laval.

Ce colloque est une réalisation de la division d'étude sur la criminologie au Conseil des Oeuvres. On sait que le Conseil des Oeuvres groupe 5 divisions d'étude entièrement formées de bénévoles.

En dévoilant le programme de cette rencontre, le président du colloque, le Dr Maurice Gauthier, a précisé que cette initiative du COBEQ n'a pas la prétention de vider toute la question de la réhabilitation du criminel face aux lois actuelles. Ce colloque est avant tout, a-t-il ajouté, la réalisation d'un comité formé exclusivement de personnalités québécoises, une réalisation que s'adresse non seulement aux spécialistes qui travaillent à la réhabilitation, mais à toute la population qui porte un intérêt à tous ces problèmes.

Il a souligné par ailleurs qu'une telle réalisation avec la participation de 25 spécialistes québécois en matière de réhabilitation des criminels, comme panelistes ou conférenciers, contribuera certainement à faire connaître certaines des réalisations du COBEQ... autres que la campagne de la Plume Rouge.

L'expérience de Sillery

Parmi les sujets qui seront traités au colloque, on remarque "l'expérience de Sillery": une association de bénévoles pour la prévention de la délinquance, association qui sera prochainement incorporée comme corporation sans buts lucratifs. A ce sujet, le chef de police de cette cité a fait remarquer que ce sera la première fois que des policiers seront appelés à collaborer à un tel colloque.

Les autres sujets traités seront: "La loi favorise-t-elle la réhabilitation du criminel?"; "les idées maitresses de la réhabilitation en rapport avec l'architecture d'une prison"; "les sciences humaines face au criminel", traité par M. Michel Trottier, professeur à l'école de service social de l'Université Laval; "le traitement hors prison" et "le travail et la réhabilitation".

C'est le Père Noël Mailloux, ex-président de la société canadienne de criminologie et vice-président de la société internationale de criminologie qui fera le point à la fin du colloque.

Campagne de dénigrement contre le Québec entreprise en Ontario

— M. Bellemare

Par Jean d'AUTANE

M. Maurice Bellemare a déclaré hier soir que certains éléments de l'Ontario ont entrepris une campagne de dénigrement contre le Québec. "Je déplore et je dénonce avec toute l'indignation dont je suis capable, l'attitude qu'a prise récemment la ville d'Ottawa pour faire perdre une industrie à la municipalité de Hull".

Conférencier invité au diner-causerie de l'Association des commissaires industriels du Québec, M. Bellemare a dit que les révélations faites par le maire Marcel d'Amour sur les méthodes déloyales employées par le président de la Corporation pour le développement industriel et commercial de l'Ottawa métropolitain le bouleversent profondément.

"Je n'aurais jamais imaginé, a dit le ministre, qu'on eut pu faire preuve d'une aussi grave injustice à l'égard d'une ville du Québec pour la priver d'une industrie de $6 millions au bénéfice d'une municipalité ontarienne".

M. Bellemare faisait état de la décision de société "Texas Instruments Incorporated" qui avait exprimé le désir d'implanter une usine à Hull mais qui avait changé d'idée par la suite.

"Les responsables de la promotion industrielle d'Ottawa ont utilisé une base tactique" a dit M. Bellemare. dit M. Bellemare.

"Ce n'est certainement pas en présentant le Québec comme milieu révolutionnaire et dangereux que les représentants de la capitale du pays aideront la cause de l'unité canadienne".

Et le ministre a poursuivi en disant que le Québec a droit à un traitement équitable au sein de la Confédération et ne souffrira pas sans répliquer des attaques aussi malicieuses, surtout à un moment où ils mettent tout en oeuvre pour accroitre les investissements susceptibles d'améliorer la prospérité de ses citoyens".

M. J.-J. Bédard remplace le juge L.-P. Lizotte

M. Jean-Jacques Bédard, de Québec, a été nommé juge conseiller de la Cour Supérieure du Québec pour le district de Québec. C'est ce qu'a annoncé jeudi le ministre de la Justice, M. Cardin.

Le juge Bédard était premier associé de la firme Bédard, Veilleux et Choquette, de Québec. Il remplace le juge L.-P. Lizotte, qui vient de prendre sa retraite.

L'intérieur du Bonaventure ne serait plus que ferraille

OTTAWA (P.C.) — L'intérieur du Bonaventure, unique porte-avions de la marine canadienne, ne serait plus que ferraille s'il faut en croire certains représentants de la compagnie chargée de le redoubler.

Il semble, de plus, que les autorités ne poursuivraient pas les réparations si un contrat n'avait déjà été adjugé.

Ces affirmations semblent confirmées du fait de l'annonce par le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, jeudi, qu'il en coûtera onze millions de dollars plutôt que huit, pour rafistoler le Bonaventure.

Réunion de chiropraticiens à Québec dimanche

Le Conseil national de recherches chiropratiques du Canada se réunira à Québec, dimanche, le 6 novembre prochain au Château Frontenac.

Ce congrès annuel réunira une centaine de chiropraticiens du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Parmi les chiropraticiens qui présenteront des travaux à l'occasion de ce colloque, mentionnons le Dr Pierre Gravel de Montréal, président de ce Conseil national de recherches chiropratiques, le Dr J.-A. Charland, conseiller municipal de Québec et secrétaire de ce conseil, et le Dr Armand Gravel de Montréal, président du Collège des Chiropraticiens de la province de Québec.

Ne soyez plus gêné par
UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alcaline (non acids). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne rancit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'éducation permanente

cours par correspondance

Des milliers de personnes ont déjà profité des nombreux cours par correspondance offerts par le Ministère de l'Éducation du Québec.

pourquoi pas vous?

Augmentez vos chances de succès en améliorant vos connaissances dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

SECTION TECHNIQUE
Mathématiques I (éléments)
Arithmétique appliquée à l'industrie
Calcul différentiel et intégral
Dessin technique (éléments)
Lettrage en dessin industriel
Éléments de lecture de plans
Lecture de plans de maisons
Mesurage et traçage pour le métal en feuilles
Menuiserie (éléments)
Équerre de charpente
Soudage oxyacétylénique
Radio (théorie)
Métiers de l'imprimerie
Lettrage d'enseignes
Électricité appliquée à l'automobile
Électricité
Montages électriques
Machines fixes 4A et 4B
Machines fixes 3A et 3B
Machines fixes IA et IB

SECTION COMMERCIALE
Arithmétique commerciale
Correspondance commerciale en anglais
Anglais (éléments)
Français commercial
Pratique des affaires
Tenue de livres
Pratique bancaire
Loi des lettres de change
Géographie économique du Canada
Comptabilité générale

SECTION SPÉCIALE
Couture et confection pour dames
Hygiène pour coiffeurs et coiffeuses

Frais d'inscription minimes
SI L'UN DE CES COURS VOUS INTÉRESSE, N'ATTENDEZ PLUS: DEMANDEZ SANS RETARD UN PROSPECTUS

SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE
407, boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél.: 873-2210
VEUILLEZ, SANS OBLIGATION DE MA PART, M'EXPÉDIER GRATUITEMENT LE PROSPECTUS DE VOS COURS PAR CORRESPONDANCE

Nom _____
Adresse _____

PLACE LAURIER A 5 ANS

ça c'est le symbole de l'événement...



...cette affiche vous rappellera le grand événement pendant un mois...

donc, rendez-vous à Place Laurier, plus que jamais du 3 au 29 novembre c'est la place de la famille!



● CROISIERE EN EUROPE — Les matelots de 2e classe Roger Lachance, de Québec (à gauche) et Bruce Tuck, de Toronto, sont photographiés sur la place de la cathédrale de Pise, en Italie. Tous deux sont membres de l'équipage du navire opérationnel PROVIDER, qui a mouillé dans le port de La Spezia, en Italie. Le PROVIDER est l'un des cinq bâtiments de la MRC qui font actuellement une croisière d'instruction de trois mois. Ils reviendront à Halifax à la fin de novembre, après avoir fait escale aux Bermudes, à Gibraltar, en Italie, à Malte, à Majorque et au Royaume-Uni.
(Photo Forces canadiennes)

Elections américaines

Affaiblissement limité de la majorité démocrate prévu

(par Jean LAGRANGE)

WASHINGTON (AFP) — Victime de la traditionnelle usure du pouvoir, le parti démocrate verra s'effriter mardi prochain l'écrasante majorité dont il dispose actuellement au Congrès, mais il n'en conservera pas moins pour deux nouvelles années le contrôle numérique des deux Chambres et probablement une majorité parmi les importants postes de gouverneurs d'Etats.

A moins d'une semaine de la consultation électorale qui, tous les deux ans, envoie les Américains aux urnes pour renouveler l'ensemble de la Chambre des Représentants, le tiers du Sénat et un nombre important de mandats de gouverneurs, tous les observateurs politiques et tous les sondages d'opinion ne voient dans l'imminent scrutin aucun bouleversement politique.

La règle veut que lors des élections législatives qui se déroulent entre deux scrutins présidentiels, le parti au pouvoir s'affaiblisse au Congrès. Il en sera de même cette année, mais la majorité parlementaire démocrate qui a été amenée en 1964 par le raz-de-marée qui a porté M. Lyndon Johnson à la Maison Blanche ne peut en aucun cas être renversée et l'affaiblissement qu'elle enregistrera sera limité.

PERSPECTIVES

Voici comment se présentent les perspectives électorales au moment où le président Johnson, de retour sur le sol américain après sa tournée asiatique, va se lancer personnellement dans une campagne-éclair de dernière heure à travers les Etats-Unis :

1.—Sénat :

Les sièges à la Haute Assemblée se répartissent actuellement entre 67 démocrates et 33 républicains. 35 sièges détenus par 20 démocrates et 15 républicains sont soumis à l'élection. Une dizaine d'entre eux seulement détenus par 6 démocrates et 4 républicains peuvent logiquement changer d'occupants. Mais la campagne électorale n'indique pas de véritable mouvement décisif dans un sens ou dans l'autre et finalement on ne prévoit pas que les démocrates puissent perdre plus de 4 sièges, ce qui leur laisserait encore une large majorité à cette Assemblée.

2.—Chambre des Représentants :

Sur 435 sièges à pourvoir, 295 sont actuellement détenus par des démocrates et 140 par des républicains. Le problème pour le parti démocrate et son chef est de conserver dans cette Assemblée une "majorité de travail" suffisante pour assurer le passage de ses projets législatifs.

PERTE DE 30 SIEGES

On estime qu'au cours des 30 dernières années le parti au pouvoir a perdu à la Chambre de 25 à 40 sièges lors de l'élection législative située entre deux élections présidentielles. Si les républicains parvenaient à accroître leurs effectifs de 40 sièges, la majorité démocrate deviendrait difficile à contrôler par la Maison Blanche par le fait même que, depuis 1960 particulièrement, de nombreux démocrates sudistes ont régulièrement apporté leur soutien aux républicains dans les votes touchant aux programmes législatifs sociaux. On ne pense cependant pas que les pertes démocrates puissent atteindre 40 sièges : la plupart des observateurs les situent autour de 25 à 30 sièges ce qui laisserait aux démocrates une confortable majorité numérique. Celle-ci serait toutefois délicate à utiliser si l'on tient compte que sur de nombreux programmes législatifs d'ordre intérieur les votes décisifs n'ont été obtenus que par moins de 30 voix depuis deux ans.

3. Gouverneurs :

Vingt gouverneurs démocrates et 15 républicains mettent leurs postes entre les mains de l'électorat cette année.

GOUVERNEURS

Sur l'ensemble des 50 Etats, les démocrates détiennent actuellement 33 postes de gouverneurs et les républicains 17. En prévision des élections présidentielles de 1968, c'est sur les renouvellements de gouverneurs que les républicains font porter leur effort, encouragés par les sondages d'opinion qui leur accordent de bonnes chances de gagner du terrain.

Les rapports des pathologistes correspondent aux photographies déposées par la famille Kennedy

Washington (AFP) — Deux pathologistes de la marine américaine qui ont fait l'autopsie du président Kennedy déclarent que leur rapport à la commission Warren et les dessins qu'ils lui ont remis sur les blessures et le trajet des balles dans le corps du président correspondent aux photographies et radiographies déposées lundi aux archives nationales par la famille Kennedy.

Les stipulations limitant strictement la communication de ces documents à des spécialistes ont provoqué ces derniers jours de vives critiques aux Etats-Unis. Certains commentateurs estiment en effet que les radiographies obtenues au moment de l'autopsie pourraient informer ou confirmer les conclusions de la commission Warren selon lesquelles l'assassinat fut le fait d'un seul homme qui tira les deux balles ayant atteint le président.

Les capitaines de frégate James J Humes et J. Thornton Boswell qui ont procédé à l'autopsie se sont rendus mardi aux archives nationales pour identifier les 65 photographies; celles-ci avaient été remises non developpées au service secret la nuit même de l'assassinat. Les deux pathologistes en ont profité pour examiner les documents à loisir pendant trois heures et demie. "Ces photos, ont-ils déclaré à la presse mercredi, ne font qu'appuyer nos dépositions".

On rappelle qu'en confiant les photos aux archives nationales, la famille Kennedy, qui considère ces documents comme appartenant aux archives personnelles du président a spécifié qu'ils ne pourront être étudiés pendant les cinq prochaines années que par des services gouvernementaux; après quoi, ils ne devront être mis à la disposition d'experts qu'avec l'assentiment des représentants de la famille, tant que seront en vie soit Mme John Kennedy, soit l'un des parents, l'un des enfants ou l'un des frères et soeurs du président.

Réseau international d'espionnage dont le siège serait en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — En collaboration avec le F.B.I. américain, les services de sécurité britanniques, le célèbre M15 en tête, procèdent actuellement à une vaste enquête ayant pour but de découvrir un réseau d'espionnage international dont le siège serait en Grande-Bretagne.

Le faux passeport qui était en la possession de l'ancien membre des forces françaises libres, M. Cecil William Mulvena, arrêté hier, est le premier élément de cette enquête dont les conclusions préliminaires indiqueraient qu'un certain nombre d'espions internationaux séjourneraient actuellement en Grande-Bretagne avec de faux papiers britanniques ou du Commonwealth.

Il existerait à Londres et dans plusieurs autres villes importantes du Royaume uni un véritable marché noir de passeports authentiques mais délivrés au nom de personnes décédées.

C'est avec un tel passeport qu'un agent soviétique serait récemment entré en Grande-Bretagne. Il aurait été en relation avec le sergent américain Herbert Boekenhaupt, arrêté lundi aux Etats-Unis pour espionnage au profit de l'URSS. C'est dans le sud de l'Angleterre que se serait trouvée la boîte aux lettres dont Boekenhaupt se servait.

Le service britannique des passeports délivre plus d'un million de passeports par an. Il a à sa disposition 800 employés dont 320 seulement préposés à la vérification de l'identité des demandeurs. Pour obtenir le document, il suffit de présenter un certificat de naissance, deux photos et la signature d'une tierce personne se portant garante du demandeur.

Un porte-parole du service des passeports a déclaré hier : "Il paraît qu'un contrôle plus strict doit être institué pour la délivrance de passeports. Trop de gens passent au travers du filet".

En attendant une telle réforme, les agents du "M15" comparent leurs informations avec celles que leur ont fournies leurs collègues du F.B.I. Ils seraient, selon certains, sur la piste d'un réseau considérable, ayant son siège en Angleterre, et des ramifications aux Etats-Unis.



★ SEPARATION — Après 26 ans de carrière, la célèbre prima donna de réputation internationale Lucia Albanese quitte le Metropolitan Opera. Les autorités du Met qui ont provoqué le départ de Mlle Albanese invoquent comme raison "sa voix". Aucune autre précision n'a été fournie.
(Téléphoto UPI)

Véritable "circuit orbital"

CAP KENNEDY. — (A.F.P.) — L'armée de l'air a réussi jeudi à organiser un véritable "cirque orbital" qui a été des plus réussi.

Pour la première fois, un super-missile a décrit une trajectoire de "montagne russe" avant de mettre sur orbite quatre satellites, ou plus exactement un véritable essaim de satellites.

Après s'être élevé à 100 milles marins d'altitude, l'énorme fusée lancée du Cap Kennedy et dégageant une poussée de 2,400,000 livres s'est, un court instant, orientée vers l'Atlantique, juste assez longtemps pour larguer une capsule "Gemini" vide qui est tombée dans la mer à sept milles seulement du point d'impact prévu près de l'île de l'Ascension.

Puis la "Tintan-3C" a repris son ascension. En temps voulu elle a mis sur orbite un "bus spatial", volumineux cylindre qui a ensuite servi de plate-forme de lancement à un satellite secret, puis à deux satellites-jumeaux de télécommunications.

Pépin veut attirer l'attention sur les mines d'or du Québec

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Mines, de l'énergie et des ressources, M. Jean-Luc Pépin, a promis hier de faire parvenir une copie du journal des débats des Communes aux autorités du Québec afin d'attirer leur attention sur la situation qui prévaut actuellement dans les mines d'or du Québec.

M. Pépin répondait à une question de M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, qui voulait savoir si le ministre avait causé de cette situation avec les autorités québécoises et si l'on en était venu à la conclusion qu'il fallait aider les mines d'or du Québec afin de verser à leurs employés un salaire satisfaisant et mettre ainsi fin à la menace de grève prévue pour le 9 novembre.

M. Pépin a dit qu'il discutait de la chose chaque fois qu'il rencontrait un membre du cabinet provincial et que de plus il ferait parvenir aux autorités du Québec une copie du journal des débats du jour pour attirer leur attention.

La route : excellent moyen pour voyager en URSS mais aussi pour souffrir d'ulcère

Par JOHN BEST

MOSCOU. (PC). — Il n'y a pas de meilleure façon de voir l'URSS sous son vrai jour que de voyager par la route. Par contre, il n'y a pas de meilleure façon de souffrir d'ulcère.

C'est un véritable cauchemar que de voyager en automobile en Union soviétique car les dangers d'une catastrophe sont plus nombreuses que sur une piste de course. Les routes soviétiques sont ni plus ni moins que des voies parsemées d'obstacles qui présentent une multitude de dangers. Ce n'est pas à recommander aux personnes d'une constitution délicate.

D'un autre côté, si les grandes artères soviétiques ne sont pas unt réplique exacte de la route transcanadienne, elles vous forcent tout au moins à être sur vos gardes au volant. Il n'y a pas à craindre que la monotonie du voyage vous endorme au volant comme c'est le cas sur les autoroutes nord-américaines.

N'essayez pas de vous détendre au volant d'une voiture sur une grand'route soviétique, car il est à craindre que vous heurtiez une vache.

Depuis quelques années le gouvernement de Moscou a permis à un nombre croissant mais encore restreint de touristes de visiter le pays en automobile. C'est probablement l'une des aventures les plus audacieuses qu'un touriste puisse entreprendre. Le premier obstacle auquel il devra s'habituer c'est le nombre de personnes et d'animaux qui encombrent la voie.

Les trous en danger

Les Soviétiques ne se soucient pas particulièrement de quel côté de la route ils marchent et il n'est pas rare qu'ils choisissent de marcher au centre. La nuit, comme d'ailleurs en tout temps, ils portent des vêtements sombres au lieu de vêtements clairs qui seraient vus plus facilement dans les rayons des phares.

Les vaches, les moutons et les chèvres préfèrent la grand'route aux champs pour aller d'un endroit à un autre. Les grands-routes comptent généralement deux voies trois sur des distances limitées — et les conditions varient quoique, en général, elles sont abominables.

Les nids de poule abondent et il vous faut vous habituer à déceler de loin les plus profonds si vous voulez éviter de remplacer un ressort sur votre voiture.

Les travaux de voirie, une fois qu'ils sont entrepris, ont tendance à ne plus finir. Un Russe qui a récemment fait en voiture la liaison Moscou-Léningrad, écrit : "Depuis sept ans, j'emprunte cette grand-route et depuis sept ans, la même section de route est en réparations"

La route qui relie Moscou à Brest, à la frontière polonaise, fait exception la règle générale, parce qu'elle est maintenue dans un état raisonnable.

Neuf véhicules sur 10 sont ou bien des camions ou bien des autobus. Les camions sont invariablement ou bien vides ou bien des autobus. Les camions invariablement ou bien vides ou bien surchargés, ce qui n'est pas la meilleure façon dans l'un ou l'autre cas d'employer de l'équipement lourd appartenant à l'Etat.

le rapido grandit c'est maintenant le service rapido



Il y a maintenant, dans les deux directions, deux Rapido entre

Québec et Montréal
Montréal et Toronto

Ces 8 Rapido présenteront les mêmes avantages que le premier Rapido Montréal-Toronto :

- Voitures de luxe
- Grande rapidité
- Toutes les places réservées
- Heures de départ et d'arrivée commodes
- Voitures coach et voitures-salons climatisées
- Service complet de voitures-restaurants
- Voiture-lounge
- Repas gratuits avec billet de voiture-salon
- Correspondances commodes avec plusieurs autres lignes du CN
- Pour accélérer le service, vos bagages voyagent avec vous dans la même voiture
- Les tarifs Rouge, Blanc, Bleu s'appliquent à tous les Rapido

Québec—Montréal			Montréal—Toronto	
Rapido-Champlain		Rapido	Rapido	
	sauf les sam. & dim.	samedi	sauf le samedi		tous les jours	sauf le samedi
dép. Québec	8700 (7h. a.m.)	0905 (9h. a.m.)	1715 (5h.15 p.m.)	dép. Gare Centrale	0800 (8h. a.m.)	1645 (4h.45 p.m.)
dép. Ste-Foy	8726 (7h.26 a.m.)	0926 (9h.26 a.m.)	1741 (5h.41 p.m.)	dép. Dorval	0822 (8h.22 a.m.)	(pas d'arrêt)
arr. Gare Centrale	8959 (9h.59 a.m.)	1159 (11h.59 a.m.)	2030 (8h.30 p.m.)	arr. Toronto	1259 (12h.59 p.m.)	2144 (9h.44 p.m.)
billet simple en voiture-coach		$4.20		billet simple en voiture-coach		$ 8.20
tarif rouge en voiture-salon		$8.20		tarif rouge en voiture-salon		$15.20
stationnement gratuit à Ste-Foy				trois autres trains quotidiens		

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyage accrédité par le CN ou tout bureau des ventes voyageurs du CN.

CN



Vous avez fait un bon placement.

Vos obligations d'épargne du Québec portent maintenant un intérêt accru à

5½%

Conservez-les précieusement.

Conscient de l'augmentation générale des taux d'intérêt, le gouvernement du Québec vient d'accroître à 5½% le taux d'intérêt de toutes les obligations d'épargne du Québec.

Pour obtenir à ce sujet de plus amples renseignements, voyez votre courtier en valeurs mobilières, votre banque, votre caisse populaire, ou votre société de fiducie.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

VICHY SUPRÊME PURGATIVE
Eau purgative importée de VICHY · FRANCE

OBJECTIF



$950,000

LE 140e DRAPEAU DE LA CHARITE



La firme de construction "FONTAINE ET CLOUTIER", 1787, boulevard Hamel, Ville Duberger, est la 140e compagnie à devenir "membre du club du drapeau de la charité" de la 21e campagne de la Plume rouge. Un des co-propriétaires, monsieur Robert Fontaine, remet sa souscription à monsieur Paul Racine, vice-président du secteur des corporations, sous le regard de messieurs Léo-T. Julien, président général de la campagne, Emilien Cloutier, co-propriétaire, Robert Fortier, comptable, et Emilien Rochette.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

A. Choquette poursuit sa campagne

"Il est temps que le Québec ait sa juste part de subventions pour la construction de systèmes de protection aux passages à niveau"

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le Québec n'a pas reçu sa "juste part" depuis 1909 des subventions fédérales pour la construction de systèmes de protection aux passages à niveau, a affirmé jeudi aux Communes M. Auguste Choquette, (L.-Lotbinière).

M. Choquette, qui fait campagne depuis plusieurs mois en faveur de l'amélioration des conditions de sécurité aux passages à niveau, a souligné que, selon le dernier rapport annuel de la Commission fédérale des Transport, l'Ontario a reçu depuis 1909 la somme de $54,195,380 de la caisse fédérale des passages à niveau tandis que le Québec, durant la même période, n'a reçu que $15,506,566.

Se défendant d'afficher une attitude "de récriminations si caractéristique de la province de Québec," le député de Lotbinière a affirmé néanmoins : "Ces chiffres justifient de conclure que Québec n'a pas eu sa juste part à ce poste."

M. Choquette, qui intervenait dans un débat sur une demande du gouvernement d'appropriations provisoires, a souligné que pour l'aménagement de systèmes de protection aux passages à niveau, soit des signaux lumineux, des viaducs ou des barrières, la caisse des passages à niveau assure 80 pour cent du coût.

REFORME URGENTE

Une autre partie du coût, soit 15 pour cent, était assurée par les compagnies de chemins de fer tandis que les autorités locales devaient payer la différence de 5 pour cent.

"Une autre des raisons, a dit M. Choquette, pour laquelle le Québec n'a pas reçu depuis la création de la caisse des passages à niveau sa juste part, c'est que les autorités locales, qui sont les municipalités ou la province, estimaient qu'elles ne disposaient pas des fonds nécessaires à assurer 5 pour cent du coût et ainsi ne formulaient pas de demandes au gouvernement fédéral."

Il a proposé que, désormais, les passages à niveau ne relèvent plus que d'une seule autorité administrative plutôt que des trois actuelles, et que l'autorité fédérale, qui exclurait les deux autres — provinciale et municipale — assume le coût entier des constructions de systèmes de sécurité aux passages à niveau.

Cette réforme, a insisté le député de Lotbinière, apparaît comme une urgence aiguë en regard notamment de l'accident survenu le mois dernier à un passage à niveau de Dorion, Québec, qui a fait 20 morts.

Intervenant dans le même débat, M. Maurice Allard (Ind.-Sherbrooke) a déclaré que non seulement le Québec n'a pas eu sa juste part d'Ottawa en ce qui regarde les passages à niveau, mais aussi, a-t-il dit, "en ce qui touche les chemins de fer même, puisque le Québec ne possède que 11 pour cent des lignes de chemins de fer canadiennes".

Transfert accru

M. Allard a suggéré d'autre part une réduction immédiate de 40 pour cent au moins des budgets annuels de la Défense, en faveur d'un transfert accru des ressources d'Ottawa aux provinces et aux municipalités.

Il a souligné que pour l'année fiscale courante, "de chaque dollar du budget fédéral, 19 cents vont à la Défense, 14 cents en intérêt et remboursement de la dette publique, tandis que 6 cents seulement apparaissent au poste des subventions fédérales aux gouvernements provinciaux et aux municipalités".

Le député de Sherbrooke a affirmé que lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, le "gouvernement Pearson a fait preuve de fédéralisme autocratique".

Il s'est dit "déçu" des ministres québécois du gouvernement Pearson. "Plutôt que de profiter de cette conférence fédérale-provinciale pour s'imposer, ils ont assisté en silence, avec soumission, et n'ont pas répondu ainsi aux aspirations du Québec".

M. Allard s'en est pris encore aux porte-parole canadiens français du gouvernement fédéral qui blâment le manque de maturité politique des dirigeants politiques de la province de Québec. A ce sujet il a fait état en particulier d'une causerie prononcée mardi au Cap-de-la-Madeleine par M. Jean Chrétien, adjoint parlementaire du ministre des Finances M. Mitchell Sharp.

"De Mercier, passant par Gouin, Taschereau, Lesage et jusqu'à Johnson, les chefs politiques du Québec ont toujours respecté la lettre de l'AABN", a-t-il dit.

"Les porte-parole du gouvernement fédéral viennent de s'engager dans une campagne visant à supprimer le statut particulier du Québec alors qu'au moins une douzaine d'articles de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord circonscrivent ce statut particulier du Québec".

En direct d'Ottawa



Du mercredi au samedi inclusivement, l'ACTION offre aux quatre grands partis politiques fédéraux, par la voix d'un de leurs représentants, l'occasion de faire valoir leur position dans le domaine de la politique fédérale. Cette chronique sera signée tour à tour par MM. Réal Caouette, R.C.-Robert Cliche, NPD Auguste Choquette, Ll.; et Martial Asselin, PC.



Jean Marchand, notre homme

Contrairement à une relation apocryphe des faits parue dans un journal de Montréal, l'accession de Jean Marchand au poste de leader suppléant des libéraux-fédéraux du Québec a fait l'objet d'une résolution empressée et unanime de la part des députés du parti siégeant à Ottawa.

Pour la première fois depuis M. Louis St-Laurent, les représentants libéraux du Québec aux Communes ont la sensation du pouvoir.

Les ministériels forment le gouvernement depuis avril 1963, et la représentation québécoise au sein de l'équipe est très substantielle.

Toutefois, les députés libéraux de la belle province ont éprouvé longtemps un sentiment de frustration et souventes fois quand ils retournaient dans leur circonscription respective, ils se sont sentis l'objets d'une sorte de xénophobie devant l'affirmation sans cesse grandissante de l'Etat du Québec.

Les revendications obstinées du gouvernement libéral-provincial jetaient dans la pénombre les députés fédéraux du même parti dont le silence stratégique était érigé en consigne; les dénonciations tonitruantes contre le gouvernement fédéral ne faisaient que givrer davantage ces derniers dans une attitude quasi paralytique.

Des événements nouveaux surviennent.

D'abord à la consternation générale, le fatidique 5 juin '66 bouscule la brillante équipe de M. Jean Lesage jusqu'au précipice de l'opposition.

Donc, pour les fédéraux, le principe de la solidarité partisane n'a plus à être invoqué dans le cadre des relations fédérales-provinciales.

Ensuite, pour ces députés qui avaient la nostalgie d'un Ernest Lapointe ou d'un Louis St-Laurent, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, eJan Marchand, a fait un apprentissage discret et bien réussi, tant à la Chambre qu'aux réunions de l'exécutif.

Et voici que cet ancien président de la C.S.C., qui a oeuvré pendant un quart de siècle dans les mouvements ouvriers, transpose son talent de meneur d'hommes sur la scène politique.

Ses collègues libéraux des Communes acceptent bien volontiers son leadership intérimaire et c'est en toute spontanéité qu'ils reconnaissent Jean Marchand comme la voix autorisée du Québec à Ottawa.

Au cours de la conférence fédérale-provinciale qui s'est terminée récemment, le jadis négociateur expert des conventions collectives a mis à contribution son habileté singulièrement éprouvée en faisant admettre par les autorités du Québec, quoique sur une base temporaire, le principe de l'intervention fédérale en matière de recyclage de la main-d'oeuvre; même Jean-Noël le ure, dans son immaculée prestance, a su contenir ses récriminations tapageuses.

Lors d'un grand banquet qui a eu lieu cette semaine à Montréal, le député de Québec-Ouest, et ministre dans le cabinet Pearson a brandi l'avertissement que les attaques intempestives contre le gouvernement central sur le plan électoral dans le Québec se heurteraient dorénavant au choc amortisseur de la réplique.

Jean Marchand émerge comme un véritable chef; son pragmatisme saura apaiser les fièvres intellectuelles des théoriciens; sa calme objectivité et son naturel affable lui valent confiance et amitié de la part des députés fédéraux qui veulent évoluer dans son sillage.

Avec lui, un combat efficace pourra être livré et la présence québécoise à Ottawa sera revalorisée.

Les libéraux-fédéraux ont vraiment conscience de prendre racine dans le peuple québécois depuis que Jean Marchand a consenti d'assumer ses nouvelles et onéreuses responsabilités.

Auguste CHOQUETTE

Caouette, Grégoire et le bilinguisme

OTTAWA (P.C.) — La question du bilinguisme au sein des organismes fédéraux est de nouveau revenue à la surface aux Communes hier, quand le député indépendant de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a demandé au ministre du Travail si l'on avait tenu compte des revendications de la CSN et de la FTQ lors de la nomination d'un nouveau membre du Conseil canadien des relations ouvrières.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a noté que la nomination était déjà faite et qu'on ne pouvait poser une question sur un fait accompli. Il a suggéré au député de recourir au feuilleton s'il voulait obtenir une réponse du ministre.

Se levant sur une question de privilège, le chef du Ralliement des Créditistes, M. Réal Caouette, a dit que la question du bilinguisme était urgente depuis 100 ans et qu'il n'était pas juste pour les Canadiens français d'avoir à recourir au feuilleton pour exiger du bilinguisme dans les organismes fédéraux.

La Confédération des Syndicats nationaux et la Fédération des Travailleurs du Québec ont récemment exigé que les membres nommés au CCRO soient bilingues afin d'éliminer le procédé de la traduction lors des séances du conseil.

M. Maurice Allard (Ind.-Sherbrooke) a repris de son côté que la CSN avait manifesté son mécontentement à la suite de la nomination d'un nouveau membre et il a demandé au ministre si cette personne était bilingue.

"Le principe du bilinguisme a été respecté lors des récentes nominations", a répondu M. John R. Nicholson.

M. Caouette a alors repris qu'il était injuste que l'on tolère aux Communes même la présence de téléphonistes unilingues anglaises.

"Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de téléphonistes unilingues françaises ?", a demandé M. Caouette.

Action catholique

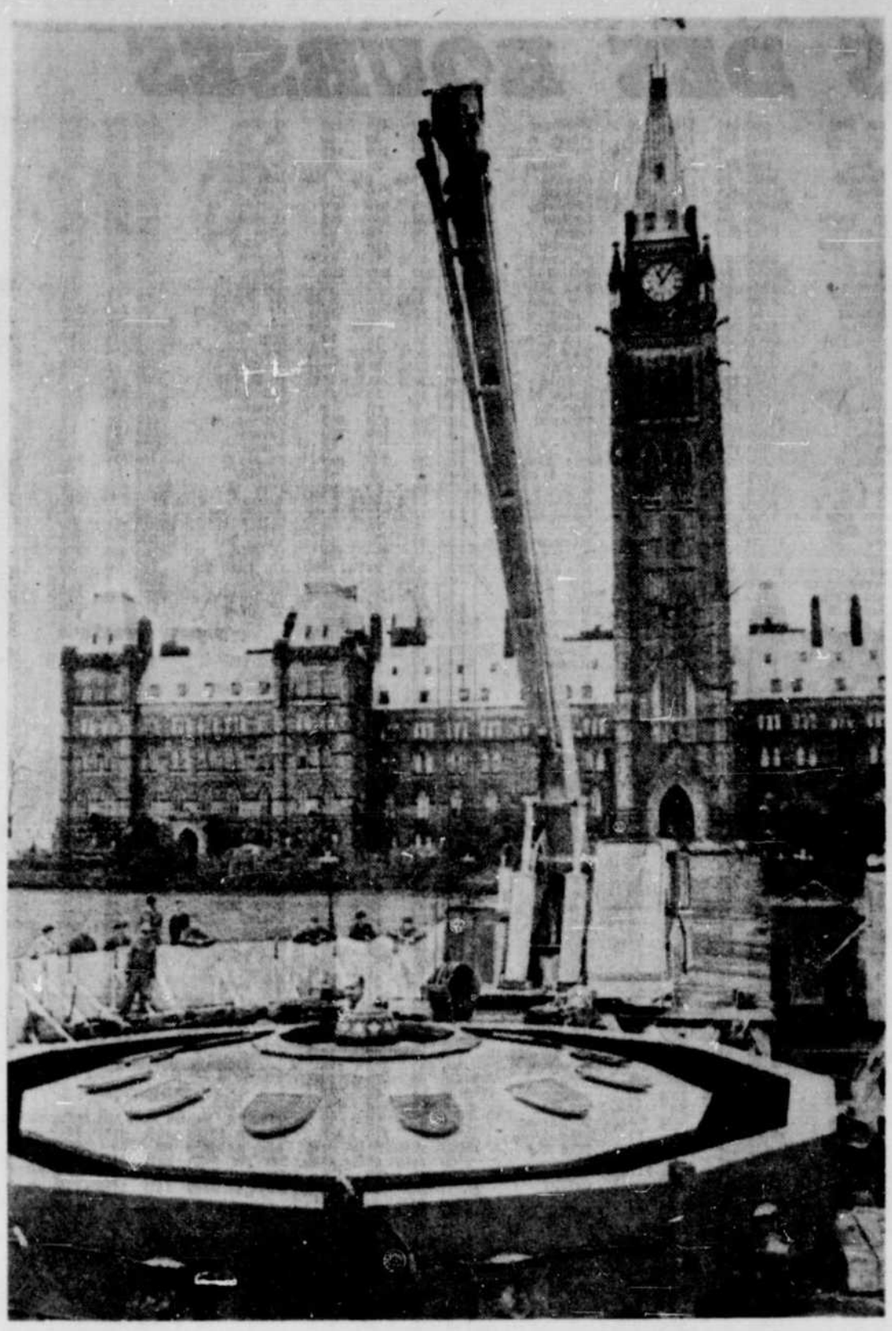
Une réunion en fin de semaine

MONTREAL. — (P. C.). — Cinq mouvements d'Action catholique de milieu, dont le travail a récemment fait l'objet d'une décision controversée de l'épiscopat, tiendront en fin de semaine leurs conseils nationaux respectifs à Ste-Thérèse-de-Blainville.

Les délégués étudieront entre autres la situation financière de leur mouvement, qui a été grandement ébranlée par la décision des évêques de ne plus leur accorder d'aide supplémentaire.

Les conseils devront également formuler la réponse que la commission épiscopale de l'Action catholique et de l'apostolat laïc leur a demandé au sujet des six décisions de l'assemblée plénière du mois d'octobre.

Les mouvements qui se réuniront sont : la Jeunesse étudiante catholique, la Jeunesse ouvrière catholique, la Jeunesse indépendante catholique, le Mouvement des travailleurs chrétiens et l'Action catholique rurale.



● OTTAWA — Le flambeau du centenaire, symbole de l'unité canadienne, qui servira de fond de décor lors des célébrations de 1967 sur la colline parlementaire, vient d'être installé. Sa structure, d'un diamètre de 17 pieds, aura coûté $10,000 une fois qu'elle sera installée de façon permanente. Le flambeau doit être allumé le premier janvier prochain, pour toute l'année 1967. (UPI TELEPHOTO)

"La capacité militaire du Canada ne doit pas être compressée dans un seul uniforme" — Fulton

Par Gérard ALARIE

OTTAWA. (P.C.) — Le débat aux Communes sur la politique de défense du gouvernement libéral a franchi sa quatrième journée consécutive jeudi alors que le gouvernement attend toujours que soit accordée sa demande d'appropriations provisoires de fonds pour assurer ses dépenses de novembre.

M. Maurice Allard, indépendant de Sherbrooke, est intervenu dans le débat pour demander une réduction "d'au moins 40 pour cent" du budget de la Défense nationale qui s'établit pour 1966, selon un chiffre qu'il a donné à la Chambre, à plus de $1 milliard et demi.

M. Davie Fulton, P.C. de Kamloops, ex-ministre conservateur de la Justice et des Travaux publics, a insisté sur le "besoin toujours présent" pour le Canada d'assurer dans la plus large mesure possible sa défense territoriale.

"A cette fin, a dit M. Fulton, le Canada a besoin d'une armée de terre capable d'un effort militaire distinct, d'une armée de l'air également capable d'un effort militaire distinct et d'une force marine capable à son tour d'un effort militaire distinct".

"Bien sûr, a-t-il ajouté, faut-il intégrer dans une certaine mesure les commandements des trois armes, mais d'unification, point".

La capacité militaire du Canada devait dans les années à venir s'étendre, non pas être compressée dans un seul uniforme.

Prémisses

M. Fulton a énuméré, pour les rejeter, ce qu'il croit être les "trois prémisses" de la politique d'intégration et d'unification du ministre de la Défense M. Paul Hellyer.

Celles-ci, selon le député de Kamloops, étaient : a) qu'il n'y aurait plus jamais pour le Canada de guerres conventionnelles; b) que les guerres de l'avenir se feront avec des armes "A" et "H" et que le Canada ne peut s'imposer de préparation à de telles guerres, et, c) que le seul rôle conséquent que peut jouer le Canada sur le plan militaire est de maintenir une armée de maintien de la paix au service de l'ONU ou de l'OTAN.

"Si les prémisses du ministre sont exactes, a dit M. Fulton, sa politique d'unification est conséquente. Mais si elles ne le sont pas, le Canada pourra être appelé à payer un prix terrible résultant de son erreur".

M. Fulton a ajouté que pour établir si les prémisses étaient justes, il était essentiel que le comité parlementaire de la Défense puisse interroger à loisir les militaires.

"Le député de Kamloops a donc si peu de respect pour les militaires qui servent actuellement leur pays qu'il veut les entraîner dans une controverse politique pour servir les fins de son parti", a lancé M. Hellyer durant le débat.

Le ministre a ajouté par ailleurs qu'il appartenait au comité de la Défense, et non pas au ministre, de déterminer quels témoins il entendait convoquer.

M. Hellyer a ajouté qu'il "espérait" que le comité de la Défense, quand il se réunira, convoquerait à nouveau de contre-amiral à la retraite William Landymore et d'autres militaires retraités pour les interroger. Le débat hier sur la politique de défense a eu quelques moments piquants. M. Fulton a soutenu que les mises à la retraite effectuées au ministère de la Défense par M. Hellyer n'avaient de parallèle que dans les "républiques de bananes", en Amérique du Sud, et s'apparentaient aux "purges hitlériennes".

Dans les galeries publiques on remarquait encore hier le contre-amiral à la retraite, Jeffry Brock, qui a préparé un document de politique de défense pour les progressistes-conservateurs qui devait servir durant la campagne électorale de 1965.

Le document n'a pas servi à la campagne électorale mais une version modifiée a été distribuée il y a trois jours aux journalistes et les députés ministériels y ont puisé des éléments de riposte à l'offensive des conservateurs sur la politique de défense.

Le sujet de la construction d'un pipeline suivant un tracé qui passe en territoire américain a aussi fait l'objet d'échanges hier, entre conservateurs et néo-démocrates. Les néo-démocrates sont opposées à l'exécution de ce projet autorisé il y a quelques mois par le gouvernement et les conservateurs des Prairies d'accord avec le gouvernement à ce sujet, dirigent leur feu sur les néo-démocrates.

La question du leadership conservateur confiée à un comité

OTTAWA. (PC). — Les délégués au congrès annuel du Parti Progressiste-conservateur auront à approuver une motion visant à confier la question du leadership à un comité qui devrait faire connaître ses recommandations en dedans de six mois.

Kenneth C. Binks, d'Ottawa, secrétaire national du Parti, a fait parvenir l'avis de motion à tous les membres du Parti.

La motion propose l'établissement d'un comité permanent sur la constitution, qui recommandera des changements après avoir consulté les résolutions émises avant le congrès du 14 novembre et avoir sollicité l'opinion des membres du Parti et des associations régionales, après le congrès.

Plusieurs résolutions sur la chefferie du Parti ont déjà été soumises mais on ne sait pas si elles mettaient en cause M. Diefenbaker lui-même ou simplement la question générale du leadership.

Le préambule à la motion de MH. Binks explique qle l'une des raisons pour former un comité est le fait que "plusieurs des amendements proposés cette année ne peuvent être considérés parce qu'ils ont été soumis trop tard". La constitution du Parti exige que les projets d'amendements constitutionnels soient soumis au secrétaire national six semaines avant le congrès général annuel.

Les avoirs officiels du Canada

OTTAWA. (PC). — Le ministre des Finances, M. Mitcheli Sharp, a annoncé jeudi matin que les avoirs officiels du Canada en or et en dollars des Etats-Unis, comprenant les avoirs du compte du fonds des chambres, du ministère des Finances et de la Banque du Canada, s'établissaient à $2,223,200,000, exprimés en dollars américains, au 31 octobre 1966.

Le chiffre correspondant au 30 septembre 1966 était de $2,244,300,000.

La situation créditrice nette du Canada vis-à-vis du Fonds monétaire international, qui correspond à toutes fins pratiques aux réserves de change, était de $272,100,000 au 30 octobre, comparativement à $270,000,000 au 30 septembre.

A Québec aujourd'hui

MUSEE DU QUEBEC — exposition des peintures de Paul Lacroix et de John Franklin Koenig — des verrières de Marcelle Ferron — de la collection Werner Ruhnau.

PALAIS MONTCALM — récital Gilles Vigneault à 8h. 30 p.m.

COUVENT DE L'ANGE GARDIEN — exposition des toiles récentes de Denise Picard.

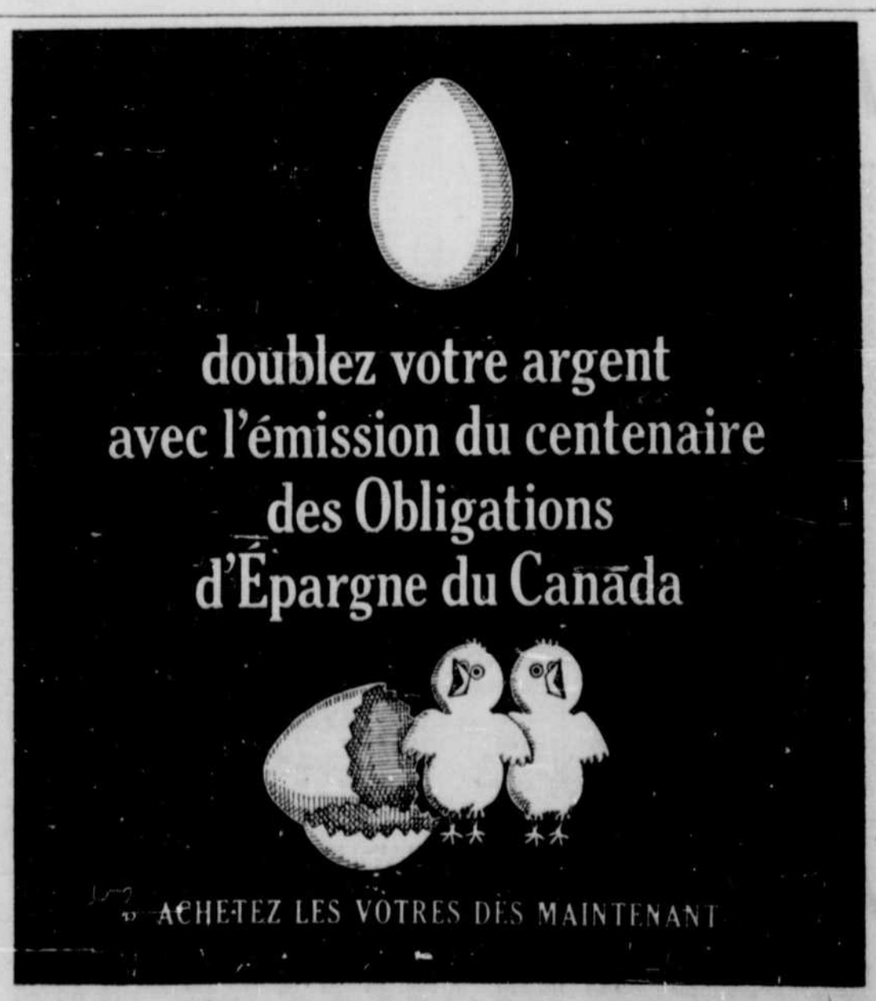
SOCIETE ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL — la Troupe des Treize présente un Spectacle Prévert à la Résille à 9h. p.m.

CRO-MAGNON — Robert Chalebois et Patricia Dumas à 8h. 30 et 10h. 30 p.m.

BYRRH, un amour d'aperitif
...FRAIS OU SUR GLACE



LE VIN APÉRITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE
CODE NO 540-B $ 2.20



l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	1000	4½	4½	4½
Accra	3500	13	13	13
Acme	10500	25	24½	25
Advocate	200	355	355	355
Aetna Inv	50	70	70	70
Agena M	24000	22½	21	22
Agnico	2121	120	120	120
All Pitch	1620	17½	17½	17½
A Lard	19000	30½	30	30
Am Moly	3500	51	50	50
Ang Ruyn	100	118	118	118
Ang U Dev	3200	85	83	84
Ansil	2000	9½	9½	9½
Area	56700	430	375	42 0
Argosy	10730	52	50	50
Armore	8900	18½	18	18½
A Arc	10300	28	25	26
Atl C Cop	600	117	112	112
Aunor	500	270	270	270
Bankeno	400	89	89	89
Bankfield	500	10½	10½	10½
Barex	2800	48	48	48
Barnat	1000	57	57	57
Belcher	600	38	38	38
Belletere	1000	23	23	23
Bethim	1500	630	620	630
Bidcop	500	5½	5½	5½
Black Bay	5600	10	9½	10
BL Hawk	3000	86	84	84
Bounty Ex	769	17	17	17
Bralorne	2905	154	150	154
Broul Reef	6200	23	21	23
Brunswk	875	950	940	945
Bunker H	4000	18	18	18
Camflo	3300	385	370	370
Camp Chib	1125	585	575	575
C Tung	1700	154	151	154
C Dyno	50	137	137	137
C Faraday	1000	285	285	285
C jamieso	1000	103	103	103
Cdn Keely	5000	6½	6	6
C Lencourt	3000	13½	13	13½
C Nisto	14500	21	18½	21
Candor	60666	30½	29	29
Can-fer	1400	89	88	88
Cantre	500	17	17	17
Captain	4500	13	13	13
Cassiar	2680	15¼	15	15¼
Cent Pat	5100	140	139	139
Chestvl	18000	21½	21	21
Chib Kay	1500	15½	15½	15½
Chino	700	80	80	80
Coch Wld	7300	225	190	190
Comb Met	5500	20½	20½	20½
Conlagas	1000	53	53	53
Conigo	1120	15	15	15
C Shaw	15053	27	26	26
C Bellek	1000	7½	7½	7½
C Callinan	2000	10	10	10
C Hall	46900	71	63	63
C Marben	300	245	245	245
C Mogul	2900	380	375	380
C Morlan	3500	224	212	212
C Neg	11000	12½	12	12
C Nichl	22350	14	12	13
C Rambler	3400	199	195	195
C Red P	30928	23½	22½	23
Conwest	1100	570	565	565
Copcorp	6000	57	54	55
Cop Fields	1700	129	125	125
Cop Man	6500	13	12½	12½
Coulee	7500	46	43½	46
Cowich	7050	20	17	20
Craigmt	1790	12½	12	12
Catland	500	21½	21½	21½
Crowpat	8500	15½	15	15½
Daering	3075	16	15½	15½
D'Aragon	1000	15	15	15
Deer Horn	6000	23	21	21
D'Elda	14100	85	84	85
Delhi Pas	3625	15	15	15
Denison	2927	61½	61¼	61¼
Dickson	1100	165	162	165
Dome	265	39¾	39¾	39¾
Donalda	1500	17	16½	17
Dunraine	100	54	54	54
Duvan	300	8	8	8
East Mal	500	147	145	145
East Sull	350	680	660	660
E west T	4000	9½	9½	9½
E Mar	300	275	275	275
Ernceour	9300	13	12	12
Frobex	77179	435	380	430
Genex	351825	12	9	9½
Gnt Masct	50	90	90	90
Giant Yk	2705	820	810	810
Glenn Exp	512	11	11	11
Goldray	3000	71	71	71
Goldrm	25000	73	70	71
Gradore	4800	51	49	49
Grandroy	4100	22	22	22
Granduc	100	380	380	380
Granisle	1150	480	470	475
Green Pnt	3400	32	30	32
Gulch	4000	11½	11½	11½
Gulf L	4000	7½	7½	7½
Gunnar	3500	138	126	126
Hard Rock	1000	10½	10½	10½
Hastings	500	170	170	170
Hdway	35100	23	21½	22½
Heath	83600	9½	9	9½
High-Bl	550	775	775	775
Hollinger	100	22⅝	22⅝	22⅝
Hydra Ex	500	8½	8½	8½
Huds Bay	1610	76½	70	70½
Int Bibis T	6000	95	89	93
Irish Cop	1500	19	19	19
Iron Bay	600	248	245	245
jaye	11500	15½	15	15
jelex	4200	26½	26	26
jonsm	13000	21	20	21
jowsey	278	80	72	75
Kam Kotia	700	330	325	325
Kerr Add	4550	12	11⅜	11¾
K Anacon	226	145	145	145
Kid Cper	13820	73	66	67
Kilembe	500	975	975	975
Kirk Min	2000	11	11	11
Kopan	3000	6	9	9
Lab Min	2000	28½	28½	28½
L Dufault	8225	12⅝	12⅝	12½
L Ow	27500	18½	17	17
L Shore	10	205	205	205
La Luz	735	19½	19½	19⅝
Lat Am	12100	8½	7½	8½
Leitch	5100	520	515	520
Liberian	1000	975	975	975
LL Lac	50	173	173	173
Lorado	4150	104	104	104
Louvicrt	9300	21	19	21
Macassa	533	203	200	200
Macdon	2200	28	28	28
MacLeod	500	62	62	62
Madsen	4950	104	99	99
Malartic	2	56	56	56
Man Bar	40	14½	14½	14½
Manok MS	100	3	3	3
Martin	2000	35	35	35
Mattgmi	535	13⅜	13⅛	13⅛
Maybrn	20000	19½	19	19
Mc Adam	3900	49	48	48
M Wat	11500	45	42	43
Mentor	1000	66	66	66
Meta	3000	9½	9½	9½
Metal Min	1010	120	120	120
Midri	15300	31	30	31
Min Ore	42400	24	22½	23
Mont Loco	7875	16½	15¾	15¾
Moore Corp	475	82½	81¼	81¼
Morse RA	100	18½	18½	18½
NR Tel	363	16	15⅝	16
Nfld Light	1385	9¼	9¼	9¼
Northgat	4300	470	460	460
Norsp A	2500	23	20	20
North Can	50	150	150	150
N Beauc	20	23	23	23
Obaska	1000	8½	8½	8½
O'Brien	300	110	110	110
Opemska	1620	985	975	980
Orchan	2000	255	248	248
Osisk	31000	54	49	53
Pamour	100	175	175	175
Paramaq	1000	11½	11½	11½
Patino	135	900	900	900
Pax Int	6500	24	22	22
Pce Exp	54000	28½	25	26½
Priess	15800	12½	12	12½
Perron	500	7½	7½	7½
Pyramid	300	585	585	585
QMI	46	218	190	190
Que Chib	6600	13	13	13
Que Lith	750	222	210	210
Que Man	2000	27	27	27
Q Matta	30175	98	90	96
Que Sturg	1000	27½	27½	27½
Quemont	500	10¼	10¼	10¼
Quonto	9000	8	8	8
Radiore	5000	60	56	56
Rayrock	1150	130	128	128
Rio Algom	7772	23¼	24⅝	24⅝
Rio Pr	75	99¼	99¼	99¼
Rio Alg	50	11½	11½	11½
Rix Athab	557	30	30	30
Rokan	15582	122	118	122
Roman	2800	15⅜	15⅜	15⅜
Rowan Cn	1000	8	8	8
Ryanor	1000	12	12	12
Sarimco	1000	15	15	15
Satellite	5000	25	24	24
Sherritt	4500	450	435	450
Sigma	10	450	450	450
Sil Eureka	1300	120	115	115
Sil Miller	2000	15	15	15
Silmg	21503	61	59	60
Sil Stand	100	74	74	74
Siscoe	513	300	300	300
Stanrck	1400	199	193	199
Steep R	7200	555	540	555
Sud Cont	4000	23	22	22
Sullivan	600	410	410	410
Sunburst	7400	9½	9½	9½
Teck Corp	1250	520	510	520
Territory	100	10½	10½	10½
Texmt	13000	70	68	68
Texore	2500	21	20½	20½
Tex-Sol	500	20	20	20
Thom L	200	41	41	41
Torbrit	500	63	63	63
Tribag	5700	104	102	103
Trin Chib	1003	10½	10½	10½
Tundra	1250	47½	47½	47½
U Asbestos	354	280	256	280
U Buffad	16000	53	52	53
Un Cmtk	2000	12	312	12
Un Keno	1700	340	315	315
Un Macfie	500	17½	17½	17½
Upp Can	200	165	160	160
Urban	21900	21	20½	20½
vespar	3666	50	48	48
Wasmac	9500	115	115	115
W Beaver	3900	17	16	17
West Mine	800	445	440	445
Wht Str	13200	32½	31½	31½
Willco	3000	39½	39½	39½
Willroy	375	138	138	138
Wdfall	20500	36	34	34½
Win-Eld	950	21½	21½	21½
Wr Harg	1600	90	90	90
Yale Lead	5000	20	19½	19½
YK Bear	1500	183	180	183
Yukon C	3000	98	97	97
zulapa	5000	18½	18	18

PETROLES ET GAS

All Rox	1500	17	16	17
Alminex	1230	440	420	440
A Led	10500	24	22	22
Asamera	600	215	215	215
Banff	2200	13½	13	13½
Bralta	100	160	100	100
CS Pete	9475	265	255	255

MARCHE ETRANGER

Clairtone	100	9⅜	9⅜	9⅜
Falcon	20	85	85	85
Place Gas	300	225	225	225
Provo	100	460	460	460
Agnico	2800	134	125	134
Coch Wld	2400	250	220	225
C Mosher	1000	65	65	65
Cons R P	6500	25	25	25
Con Show	1000	28	28	28
Cowichan	500	22	22	22
Dickenson	700	355	355	355
East Sull	200	700	700	00
Ker Add	300	11⅝	11⅝	11⅝
Lake Duf	100	13¼	13¼	13¼
Leitch	200	580	580	580
Macassa	1900	210	210	210
Madsen	00	110	110	110
Multi Min	1500	145	115	115
New Myla	800	18	18	18
Placer	600	25	25	25
Siscoe	600	305	300	300
Leek Corp	100	525	525	525
Unt Keno	1300	355	335	335
Upper Can	100	180	180	180
Yk Bear	100	190	190	190

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Bell P	13198	46½	45¾	45¾	— ¾
Alcn	11430	30	29	29¾	— ¾
Int Nk	8959	82½	81¾	82¾	— ¾
Comi	6858	33	32¼	32¾	— ¼
Cons G	6482	14⅜	14⅛	14⅛	— ¼

MINES

Gox	351825	12	9	9½	— 1
Prbx	77179	435	380	430	+ 25
Norlx	72700	25	22	23½	— 1
Heath	63600	9½	9	9¼	+ ⅛
Candr	60666	30½	29	29	— 1½

PETROLES

Spor	88000	107	96	96	— 4
Int Hl	60335	375	355	375	+15
Mill Ct	33700	244	225	232	— 2
C E G	27750	485	440	470	+25
Prov G	26907	460	445	445	— 5

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	675	10⅝	10⅝	10⅝
Alcan	7283	30	29	29¼
Alcan	370	37	36¾	36¾
Alliance	575	130	125	125
Alcan	125	41¼	41¼	41½
Arg Pr	100	46	46	46
Arg Pr	45	43½	43½	43½
Asbestos	300	19¾	19¾	19¾
Atl Sug	100	9½	9½	9½
Bank Mont	893	54½	54¼	54½
Bank NS	1125	64	63	64
Banq PC	45	41½	41½	41½
Bath P	7245	28¾	28¼	28¼
Bath P	525	925	925	925
Bath AP	1740	57	56¼	57
Bell Phone	9135	46½	46¾	46¾
Bell Rghts	14609	57	55	55
Bow Mer Pr	30	49¾	49¾	49¾
Brazil	106	9¾	9¾	9¾
BA Oil	1260	30¾	30¼	30¼
BC Phone	225	59	59	59
Brinco	7190	455	440	445
CAE	100	8	8	8
Cal Pow	100	21¼	21¼	21¼
Cal pr	50	91	91	91
Can Cem	100	34½	34½	34½
C Dom Sug	405	22⅝	22½	22⅝
Can Iron	1535	17½	17⅜	17½
CSL	4000	31	31	31
Cdn Brew	2225	6½	6½	6½
Cdn Br pr	25	35½	35½	35½
C Bal R	100	455	455	455
C Imp Bk C	410	58¼	58¼	58¼
CIL	170	16⅞	16⅞	16⅞
Cl Pow pr	100	17	17	17
CPR	1779	53¼	52⅞	53¼
Cdn P Fins	400	10¾	10¾	10¾
Chemcell	2775	12⅝	12⅝	12⅝
Col Cell	125	5¾	5¾	5¾
Cominco	745	32⅝	32½	32½
Con Paper	715	37½	37½	37½
C Glass	2000	11	10¾	10¾
Couvrst A	300	420	405	420
Cr Cork	2000	115	115	115
Cr zell A	300	22½	22¼	22½
Dist Seag	1935	31	30⅜	31
Dofasco	500	20½	20¼	20½
D Glass	1400	14¼	13⅞	14
Dom Text	535	26⅜	26½	26½
Domtar	1710	16¾	16½	16⅝
Donohue	250	7¼	7	7
Du Pont	235	35¾	33¾	35¾
Falcon	250	83½	83½	83½
Fam Play	525	26¾	26½	26¾
Geingair	1510	160	155	160
Hawk Sid	200	390	390	390
Hollinger	100	22¼	22¼	22¼
Hud Bay	160	70	70	70
H B C	220	14¾	14¾	14¾
Husky Oil	310	11¼	11¼	11¼
Imp Oil	845	54⅜	54½	54½
Ind Accep	1720	22	21⅝	21⅝
Inglis	100	9¼	9¼	9¼
Int Nickel	5888	82½	80¾	82¼
Int Util	200	25¼	25¼	25¼
Int U	450	28⅜	28⅜	28⅜
Inter PL	150	81	79	79
Island T	157	75	75	75
Labatt	100	17⅜	17⅜	17⅜
Loblaw A	288	8½	8½	8½
Loblaw B	450	8¼	8¼	8¼
Loeb M	1150	10¾	10¼	10¾
MaMil	25850	23¾	23¾	23¾
Maritime T	956	22½	22¼	22¼
Mass-F	1415	22⅞	22½	22½
Molson A	788	18	17¾	17¾
Molson B	4774	18¾	18¼	17¾
Mont Loco	7875	16½	15¾	15¾
Moore Corp	475	82¼	81¼	81¼
Morse RA	100	18½	18½	18½
NR Tel	363	16	15⅝	16
Nfld Light	1385	9¼	9¼	9¼
Noranda	875	47½	47⅜	47½
Nor Ctl G	1595	12⅞	12½	12½
NS LP	1960	10¼	10¼	10¼
Ogilvie	155	12¾	12¾	12¾
Pac Pete	815	10⅝	10⅝	10⅝
Phillips C	107	32½	32½	32½
Pow Corp	185	9¾	9¾	9¾
Price	1020	12¾	12¾	12¾
QN Gas	400	10¾	10½	10½
Que Phone	560	15⅞	15½	15½
Que Pho	18071	12	6	9
Rio Algom	3785	25	24¾	24¾
Royal Bank	1273	68½	68¼	68½
Sil Cem A	584	27¼	27	27
Shell Can	100	21¾	21¾	21¾
Shell In P	575	25¾	25½	25¾
Sher W	151	28	27	27
Simpsons	865	29¾	29¼	29¾
Sogemines	800	10½	10½	10½
Steel Can	860	21⅜	21¼	21¼
Steinbg A	295	18½	18½	18½
Texaco Can	450	62⅝	61¼	62⅜
Tr Can PL	125	24¾	24⅜	24¾
TC PL	205	47¼	47	47
Tr Mt P L	900	17	16⅝	16⅝
Un Carbide	1175	22¼	22¼	22¼
Walk GW	1090	27⅝	27½	27⅝
Wcoast Tr	475	26½	26¼	26½
West P Prod	300	20	19½	20
Weston B	100	18¼	18¼	18¼

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Met Ent	4800	213	205	215
C Secur A	500	240	240	240
Comodor	700	73	73	73
Credit MG	400	5½	5½	5½
Denault	100	6½	6½	6½
Inspiratn	1466	170	165	615
Kodiak P	215	150	145	150
N Aut vend	300	180	180	180
Pembroke E	200	27	27	27
Pow C par	100	10	10	10
Select Fin	100	185	185	185
Spartan	500	44	43	43
TRC Freeza	175	125	125	125
v Der Hout	8200	295	285	295
Wabasso	300	14	14	14

MINES ET PETROLES

Agassis	12000	32	30½	32
Alscope	2700	120	110	110
Ameran	5000	3	3	3
Ang A Mol	100	55	53	53
Atl Mines	500	25	25	25
Baker	1400	10	10	10
Band Ore	1040	14	14	14
Barvallee	4000	3	3	3
Black Riv	3600	17	16	17
Burnt Hill	7500	25	23½	25
Cannon	500	22	22	22
Carbec	78500	42	39	42
Cessland	250	345	345	345
Chemalloy	2140	110	110	110
Chipman	24300	43	40	42
C Manitoba	1100	17	17	17
C Que Smelt	160	60	60	60
C virginia	3400	59	57	59
Devils El	4500	16½	16	16½
Dolsan	500	19	19	19
D Explorer	25000	12½	12½	12½
E ventures	5500	19½	18	19½
Emp Min	500	12½	12½	12½
Equity Ex	54600	75	73	73
Fano	1000	5	5	5
Fidelity	179100	88	79	81
Flint Rock	1000	17	17	17
Fox Lake	1500	11½	11½	11½
Futurity	2000	62	62	62
Garney	1500	33	30½	33
Glacier	10000	6	5⅝	5½
Glen Lake	2400	133	130	133
Gr W MR	3400	65	65	65
Int Norval	500	20	20	20
Israel	1200	7	7	7
James Bay	500	20	20	20
Kelti c	2500	15	15	15
Laduboro	500	61	61	61
Lenileux	8500	32	31	31
Lingside	30000	5	4	5
Louanna	3000	19½	19	19
Mer Chip	1100	6	6	6
Midaspa	13150	210	190	195
Miro	500	15	15	15
Mistango	2000	15	15	15
Moly Hill	1000	14	14	14
Mt Costing	5500	19	18	19
Mt Pleast	1000	24	24	24
Native M	28500	20	18½	20
N Forma	1000	4	4	4
Newrich	500	15½	15½	15½
Nx Rare	4500	28½	26½	26½
Pat Silver	21605	26	25	26
Paudash	7000	5½	5	5
Peace River	500	650	630	630
Pennbec	28100	21	19	21
Phoenix C	750	295	290	290
Pitt Gold	3000	4	4	4
Prime Pot	3500	14	13½	13½
Que Ascot	3500	6	5	6
Que Cobalt	200	200	200	200
Que Ind M	5000	9	9	9
Queshston	1135	10½	10½	10½
Rancheria	18500	32	31	31
Rexspar	4000	7	6½	6½
RA Pete B	1600	150	145	145
Rusty Lk	2000	12	12	12
Rouyn Ex	10434	24	22	24
StL Colum	600	185	180	185
St Lucie Ex	1000	12½	12½	12½
Sapawe	22000	11½	11	11
Silver Sum	9000	10¼	10¼	10¼
Stairs Exp	3000	13	12½	12½
Std Gold	200	11½	11½	11½
Tache	6500	9	8	9
Talisman	500	33	33	33
Tib Expl	1000	4½	4½	4½
Transter	19500	26	24½	24½
Un Obskikdi	2200	18	18	18
Westaire M	1000	12	12	12
Western T	4000	27¼	26	27
West Hill	6500	48	48	48
Wisconsin	3000	42	41½	41½

Total des ventes: Industries: 343,-600; Mines et Pétroles: 857,300.

New York

Par la Presse Associée

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	2100	29⅜	38¼	38¼
Address	5400	57¼	55½	55½
Admiral	49200	33⅝	31½	32⅝
Alcan Al	15500	27½	26¾	27¼
Allegany	400	9	8¾	8¾
Allis Ch	17400	23	22½	22½
Amerada	2200	75¼	74¾	75
Am Can	3000	51¼	50⅝	51¼
Am Cyan	10900	34¼	32⅝	44¾
Am Home	5900	78¾	77⅝	77⅞
Am Mot	42600	8½	8	8¼
Am Smelt	3400	59	58⅛	59
Am Std	3700	14⅞	14⅝	14⅞
Am T Tel	41200	56¼	55¼	55¼
Am Tob	6300	33⅜	33	33¼
Amsted	200	41⅞	41⅞	41⅞
Ancnda	8600	77¼	76	76½
Armco Stl	5600	48½	48	48⅜
Armst CK	4600	43⅜	42½	42½
Avco Corp	7500	21¼	21	21⅜
Babcock	19400	32	31¼	31¾
Balt Ohio	200	28½	28	28
Bell How	19000	42	41¼	41⅞
Beth Stl	13800	30⅝	30⅜	30⅜
Boeing	30300	53½	52⅜	53½
Borden	14900	32	31½	31⅞
Borg War	3600	40½	40¼	40⅜
Bos Edison	100	39⅜	39⅜	39⅜
Brunswk	11300	6¼	6¼	6¼
Bucy Erie	4200	26¾	26½	26½
Burl Ind	4800	27¼	26⅝	26⅝
Burrghs	34100	67⅞	65⅝	66⅜
Calumet	2000	32⅞	32½	32½
Camp RL	5800	18¾	18	18
Camp Soup	5900	30	29⅞	29⅞
Can Dry	1800	23¼	22⅞	22⅞
Cdn Brew	200	6¼	6¼	6¼
CPR	1300	49¼	48¾	48¾
Case JI	1000	19⅝	19¼	19¼
Cater Tr	12900	36	35¼	35⅜
Celanese	12800	46⅜	44½	45
Ches Ohio	1800	63⅜	63	63⅜
Chrysler	49700	33⅝	33	33
Cities Sv	39000	47⅞	46¾	47
Clark Eq	1200	23¼	23	23
Clevite	1000	41	40½	40⅞
Coca Cola	2000	84	83½	83½
CBS	5500	55⅜	54⅛	54⅝
Coml Slv	32900	36¼	33⅜	35⅜
Com Sat	3600	39¾	39¼	39¼
Con Edis	18200	33⅛	33	33
Container	3000	28⅜	27⅞	27⅞
Cont Can	4200	42⅞	41½	41½
Cont Oil	8900	68⅛	67⅝	67⅝
Control D	12000	26½	25⅝	26⅛
Copw	1400	24½	24⅛	24¼
Corn Pd	6800	45	44	44¼
Crane Co	400	35¼	34⅜	34⅜
Cr zell	3100	45⅜	44⅜	45⅜
Curtiss Wr	4200	16⅜	16⅛	16⅝
Deere	2900	61⅞	61½	61½
Det Stl Cp	4400	12⅞	12⅜	12⅞
Dome M	700	37	36½	37
Douglas	12800	35½	34⅞	35
Dow C...m	5500	60⅜	60¼	60⅜
Du Pont	4500	161	157¼	158
East Kod	8900	120⅞	119¾	120¼
Eaton Yt	1600	27	26⅞	26⅞
El Stor B	600	46½	46½	46½
El Pas NG	10200	18¼	17⅝	18
Essex Wire	1100	40¼	39⅛	39⅛
Evershp	4100	16½	16⅛	16½
Firestn	11300	49¼	48¾	48¾
Ford Mot	21800	41⅞	41½	41½
Frueh Tra	5000	27	26⅝	26⅝
Gen Dyn	18000	47⅛	46⅝	47
Gen Elec	16900

Pas de graves reproches au Grand Séminaire qui a formé le clergé

— le cardinal Maurice Roy

Au cours de l'émission "DIALOGUE" à la télévision d'Etat, jeudi le 29 septembre dernier, Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, déclarait : "On peut affirmer sans hésitation qu'il n'y a pas de graves reproches à faire au Grand Séminaire de Québec, qui a formé notre clergé." Puis, il apportait plusieurs faits qui manifestent l'évolution de cette institution.

Nous vous présentons aujourd'hui **une illustration photographique** de ce que le Primat de l'Eglise canadienne a dit à ce sujet.



Le dialogue avec le monde extérieur

Le Cardinal Roy a d'abord répondu à certaines objections. Il a dit :

"On dit parfois : les futurs prêtres sont mal préparés dans le Grand Séminaire. On leur enseigne une théologie abstraite sans rapport avec la vie réelle; on les fait vivre comme des moines, complètement séparés du monde; ils sont éduqués en serre chaude et ne connaissent rien de la société dans laquelle ils devront exercer leur ministère; ils passent tout le temps le nez dans leurs livres, mais ils ne sont pas préparés à prendre des initiatives, à être pratiques, à parler aux hommes d'aujourd'hui.

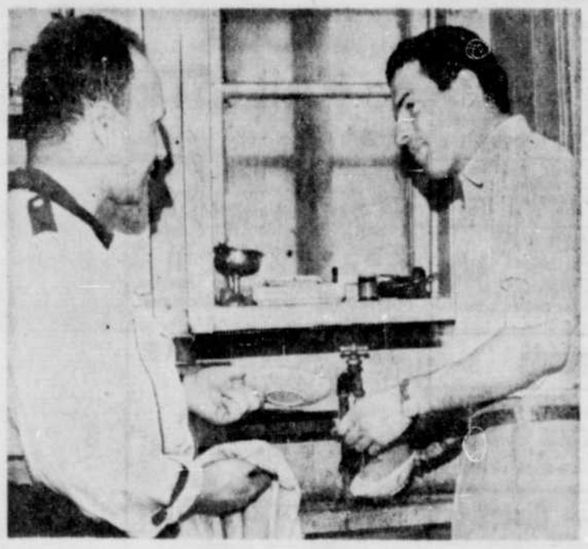
"Ceux qui parlent ainsi vous décrivent, et encore avec beaucoup d'exagération, le Grand Séminaire tel qu'il était peut-être il y a très longtemps. En fait, beaucoup de choses ont changé au sein du Séminaire et cela a commencé bien avant le Concile. Chaque année a apporté des innovations intéressantes et plusieurs autres se préparent. Au mois de juin dernier, après la fin des classes, les professeurs du Grand Séminaire et de la faculté de théologie ont passé quinze jours ensemble dans une maison de retraite; ils ont cherché les meilleurs moyens de rendre l'enseignement de la Sainte Ecriture et des sciences théologiques le plus parfait possible et d'organiser la vie à l'intérieur du Séminaire de façon que, par toutes leurs activités, les séminaristes se préparent à la vie qu'ils devront mener comme prêtres.

" . . . Les Autorités du Grand Séminaire sont à mettre au point un programme de stages et d'expériences variés qu'un séminariste fera tout au long de ses études et qui le mettront successivement en contact avec des gens de milieux et de métiers divers, de façon que, avant d'arriver au sacerdoce, il connaisse aussi parfaitement que possible la société dans laquelle il exercera son ministère et puisse facilement collaborer avec tous ceux qu'il rencontrera.

Grâce à l'initiative des professeurs du Grand Séminaire, ce système est déjà à l'essai depuis quelques années; au cours des deux semaines qu'ils ont consacrées à l'étude de problème de la formation des séminaristes, au début des dernières vacances, les professeurs ont prévu les moyens de pousser beaucoup plus loin ces expériences en mettant à profit les études faites par le Concile . . . "



● VIE D'EQUIPE — "... Les séminaristes se préparent à la prédication sous la direction de plusieurs prêtres qui les exercent individuellement, enregistrent leurs essais grâce au magnétophone et aident ainsi chacun d'eux, qui peut écouter ce qu'il a dit, à constater ses fautes comme ses progrès. Pour la préparation des offices liturgiques, les sports, les soirées récréatives et une foule d'autres activités, les séminaristes sont divisés en équipes : ainsi, au cours de quatre ans de séminaire, chacun a l'occasion d'accepter des responsabilités bien définies et apprend à travailler avec les autres. Etudiants de la faculté de Théologie, les séminaristes sont membres de l'association générale des étudiants de Laval; en collaborant avec les laïcs des autres facultés dans les domaines qui sont compatibles avec leurs obligations de futurs prêtres, ils gardent les contacts utiles avec le monde qui les entoure..."



● TRAVAIL D'ETE — "... Depuis très longtemps, les séminaristes se dévouent pendant les vacances d'été en se mettant à la disposition de leur curé pour le service de l'église paroissiale et en remplissant les fonctions de moniteurs dans les terrains de jeux de la ville ou dans les colonies de vacances. Plusieurs servent comme officiers cadets dans les camps militaires de l'armée ou de l'aviation, dans le Québec, dans l'Ontario ou dans l'Ouest canadien : ils y rendent service aux aumôniers militaires et acquièrent une expérience humaine très précieuse au contact des jeunes gens venus de tous les coins du pays. Depuis qu'ils ne portent plus la soutane en dehors du séminaire, une foule d'autres occupations s'offrent à eux et leur permettent de mieux connaître le monde. L'un est employé dans un bureau d'assurance, l'autre assiste un travailleur social; plus d'un hôpital emploie des séminaristes comme secrétaires ou comme infirmiers et si vous y aviez regardé d'un peu plus près tel ou tel jour, quand vous êtes passés, sous un ouvrier juché sur un échafaudage ou à côté d'un cantonnier en train de réparer une route, vous auriez reconnu l'un de nos grands séminaristes".

● L'EGLISE DES PAUVRES — "... Nombreux sont également ceux qui vont en petits groupes, les jours de congé, travailler dans les taudis pour faire de menues réparations et rendre les maisons plus habitables : menuisiers, tapissiers et peintres, qui ne sont pas tous des professionnels, mais ils sont pleins de bonne volonté; ils reviennent le soir avec quelques ampoules aux mains, de la peinture au bout des doigts et surtout une connaissance concrète de la vie des pauvres..."



● CATECHESE — "... Il y a déjà plus de trente ans que les séminaristes vont régulièrement enseigner le catéchisme dans les écoles de la ville les jours de congé; ils sont préparés et dirigés dans ce travail, depuis quelques années, par des spécialistes formés par l'Université Laval : un prêtre et deux laïcs, un instituteur et une institutrice; il est tout de même intéressant de noter QU'IL Y A UNE FEMME, diplômée en catéchèse, qui est responsable d'un enseignement régulier au Grand Séminaire, Mme Colette Dubeau..."



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Comptables-vérificateurs

— Traitement jusqu'à $11,500 suivant l'expérience. — Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels — Attestations d'études requises. Concours permanent 0-Y1.10

—

Ingénieurs civils

— Avec ou sans expérience — Traitement jusqu'à $10,400 — Ministère du Travail — Services techniques — Elaboration et application de mesures sécuritaires dans les édifices publics et les établissements industriels et commerciaux — Québec. — Ministère de l'Industrie et du Commerce — Projets de construction de la Direction des pêcheries — Québec. — Ministère de l'Education — Projets de construction universitaire — Québec. — Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation — Génie rural à la Division de l'Hydraulique agricole — Montréal. Concours permanent 0-02.02

—

Sténographes judiciaires

— Ministère de la Justice — Traitement jusqu'à $7,700 selon l'expérience. — 11e année. Minimum de 150 mots à la minute en sténographie ou en sténotypie (français ou anglais). Age 25 à 45 ans au 1er décembre 1966. Concours permanent 2-11.40

—

Secrétaires bilingues

— Ministère de l'Industrie et du Commerce — Poste à New York — Accomplir travail de secrétariat à la Délégation du Québec à New York — Traitement initial jusqu'à $4,300 selon la compétence, plus des indemnités de résidence à l'étranger — 11e année — Six ans d'expérience en secrétariat — Limite d'âge 23 à 40 ans à la date de fermeture du concours. Concours 66 - 1168 — S'inscrire avant le 25 novembre 1966.

—

Conseiller à la direction générale de l'immigration

— Ministère des Affaires culturelles — Traitement jusqu'à $13,600 suivant la qualité de l'expérience. — Travail d'analyse de l'efficacité des services de cette direction. Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences commerciales plus un bon nombre d'années d'expérience de l'administration. Concours 66 - 1166 — S'inscrire immédiatement.

—

Agents de probation

— Ministère de la Famille et du Bien-Etre social — Traitement jusqu'à $5,400 — Diplôme de 11e année — Age 24 à 45 ans — Expérience professionnelle de 7 années dont plusieurs dans des activités pertinentes à la fonction — Ou B.A. — Age 21 ans — Expérience du travail auprès des jeunes. Postes vacants à Hauterive, Hull, Montréal et Rivière-du-Loup. Concours permanent 9-09.60

—

Inspecteurs de chaudières à vapeur et d'appareils sous pression

— Ministère du Travail — Postes à Montréal — Traitement jusqu'à $7,200. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des Examinateurs pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 8-71.80 — S'inscrire immédiatement.

—

Moniteurs

— Centre Berthelet Montréal — Ministère de la Famille et du Bien-Etre social — Traitement jusqu'à $5,100 suivant l'expérience — Dplôme de onzième année — Limite d'âge : 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 9-09.50

—

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la Fonction Publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Ministère de la Voirie

Projet QJR-66

Fourniture et pose de garde-fous sur les parapets des murs, pont, rampes et trottoirs élevés sur le Tronçon Décarie de la route Transcanadienne, dans les villes de Montréal et Mont-Royal.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.
Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $67,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 novembre 1966.

—

Projet Q.E.-102-A

Aménagement de relais routiers, terrassement, gravelage, revêtement bitumineux et érection d'un système d'éclairage sur la route Transcanadienne, dans la municipalité de Villeroy, comté de Lotbinière.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.
Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $9,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 novembre 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie. Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le Ministre,
Fernand J. Lafontaine, Ing.

Office des autoroutes du Québec Autoroute de la Rive Nord

Projet RN-V-21

Construction d'un viaduc en acier et béton armé, au-dessus de la route 2, dans la section 7 de l'autoroute de la Rive Nord, dans la paroisse de St-Cuthbert, comté de Berthier.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Le versement suivant non remboursable fait à l'ordre de l'Office des autoroutes est requis pour l'obtention des plans et devis nécessaires :
$40.00 pour l'entrepreneur général
$40.00 pour le sous-entrepreneur en structure d'acier
$20.00 pour le sous-entrepreneur en pieux
Le dépôt suivant de garantie est exigé :
Pour l'entreprise générale: chèque visé à l'ordre de l'Office des autoroutes ou cautionnement de soumission : $38,000.00
Pour les sous-entrepreneurs en pieux et en structure d'acier : cautionnement de soumission 10% de la soumission.
Clôture des soumissions :
Entrepreneur général : 3 heures P.M. (h.n.e.), le 23 novembre 1966.
Sous-entrepreneur : en pieux et en structure d'acier : 4 heures P.M. (h.n.e.), le 14 novembre 1966.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus à l'Office des autoroutes du Québec, 75 ouest, boulevard Dorchester, Bureau 1600, Montréal, ou au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.
Copie des documents de soumission des sous-entrepreneurs en pieux et en structure d'acier sera transmise à tous les entrepreneurs généraux du projet.

Le secrétaire,
Jacques Taschereau, notaire.

Ministère des Travaux publics

Projet No 246-66

à : SHERBROOKE
TRAVAUX DIVERS,
Centre Médical de l'Université de Sherbrooke
(Pavillon St-Georges),
Sherbrooke
AILES 3 ET 4.

tels que :
1—Maçonnerie (pose)
2—Ouvrages de métal divers (incluant cadres et panneaux d'acier, (cendriers) (portes en métal).
3—Couverture, coupe-vapeur, isolation, membrane élastomériques.
4—Enduits.
5—Peinture.
6—Terrazzo, tuiles céramiques, marbre, fini ciment.
8—Vitrerie.
9—Menuiserie diverse (portes et autres menuiserie).
10—Tuiles acoustiques et suspensions.
11—Cloisons, murs en colombage d'acier, latte métallique.
12—Peinture à l'époxy.
13—Peinture céramique.
14—Chambres amovibles à ambiance contrôlée
15—Planchers spéciaux (Dex-O-Tex).
16—Tapisserie de tissus de bois en toile et tissus de vinyl.
17—Murs-rideaux, fenêtres et cloisons d'aluminium et cloisons basses d'aluminium.
18—Murs d'appentis du toit (acier isolé).
19—Portes de métal.
20—Divisions métalliques, toilettes, urinoirs.
21—Tableaux, affichages, montres.
22—Ecrans motorisés.
23—Incinérateur.
24—Chutes à linge.
25—Chutes à papier.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la Province de Québec.
Un versement de $300.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, est requis pour obtenir plans et devis de M. Robert P. Ouellette, Ing. P., Coordonnateur des Travaux, R.R. No 4, (Chemin de Stoke) C.P. 635, Sherbrooke. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition à l'adresse ci-dessus, dans les 7 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'entrepreneur, Centre Médical de l'Université de Sherbrooke, Chemin de Stoke, Sherbrooke, à la chambre 272, Edifice "A", Parlement, Québec, ou à 2275, Laurier Est, Montréal.
Clôture des soumissions : à 3.00 heures P.M. (heure normale de l'Est) à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec.
MARDI, le 22 NOVEMBRE 1966
Garantie : avec la soumission, cautionnement ou chèque visé par une banque à charte du Canada et fait à l'ordre du Ministre des Finances pour un montant égal à 10% de la soumission.
Le Ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

DES OFFRES

Service Général des Achats

Projet No 1630

Microscope
Ministère de l'Education
Shawinigan.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m., 15 novembre 1966.
(temps réglementaire).

Projet No 1631

Une (1) Caisse enregistreuse électrique
Ministère du Secrétariat de la Province, Québec.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m., 16 novembre 1966.
(temps réglementaire).

—

Projet No 1632

Charcuterie
Ministère de la Justice
Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m., 18 novembre 1966
(temps réglementaire).

—

Projet No 1633

Boeuf et autres viandes
Ministère de la Justice
Montréal.
Clôture des soumissions :
4.00 p.m., 18 novembre 1966.
(temps réglementaire).

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, boulevard Charest Est, Québec —

Le Directeur général,
Georges Bussières.

—

Ministère des Finances

Assurance-incendie Assurance No 16

RISQUE : Stock
MONTANT : $1,900,000 (maximum)

ORGANISME : La Raffinerie de Sucre de Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission : $100.
Clôture des soumissions :
3.00 p.m. (h.n.e.) lundi, 28 novembre 1966.
Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec

Le Contrôleur des assurances

Charles Faure

ETAT DU QUEBEC
VILLE DE ST-JEAN-CHRYSOSTOME
COMTE DE LEVIS
No: 2322-X

REGIE DES SERVICES PUBLICS

LA VILLE DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, comté de Lévis, régie par les dispositions de la "Loi des Cités et expropriante;

- vs -

LES HERITIERS DE JOSEPH DUSSAULT ET DE SON EPOUSE,

expropriés;

AVIS PUBLIC

AUX HERITIERS DE JOSEPH DUSSAULT ET DE SON EPOUSE

1— La ville de St-Jean Chrysostome, comté de Lévis, désire acquérir les droits de propriété et droits absolument quelconques que les héritiers de Joseph Dussault et de son épouse possèdent sur la carrière de pierre située sur la partie du lot No. 222, laquelle carrière apparaît en couleur verte sur les plans et description technique préparés par l'arpenteur-géomètre Gabriel Cloutier, en date du 4 janvier 1966;

2— En vertu de l'article 3 de la "LOI DES FONDS INDUSTRIELS" et ses amendements (ch. 175 S.R.Q. 1964), la ville de St-Jean Chrysostome possède le pouvoir d'expropriation;

3— Par Ordonnance rendue en date du 17 janvier 1966, la corporation expropriante a obtenu l'autorisation d'assigner collectivement les héritiers de feu Joseph Dussault et de son épouse, et ce, par la voie des journaux.

4— La valeur des droits de propriété sur cette carrière située sur le lot No. 222 est de $80.00 suivant l'évaluation préparée par les estimateurs de la corporation municipale.

5— Pour acquérir ces droits de propriété sur la dite carrière, la ville de St-Jean Chrysostome offre de payer l'indemnité de $150.00.

6— L'expropriante a obtenu jugement de la cour Supérieure déférant la présente cause à la Régie des Services Publics du Québec.

7— Cette cause sera entendue le 21 novembre 1966 à 10 heures A.M. à la Régie des Services Publics à 580, Chemin Ste-Foy, Québec, P.Q.

QUEBEC, ce 2ième jour de novembre 1966

PINSONNAULT & SIMARD, avocats
Procureurs de l'expropriante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No.: 771
DANS LA COUR PROVINCIALE
MARCEL JOBIN,
DEMANDEUR,
vs
ANTONIO LACASSE,
DEFENDEUR

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias seront vendus en Justice, à 10 heures de l'avant-midi, le 14ième jour de novembre 1966 à 508 St-Vallier-Ouest, Québec.

Les dits biens consistant en: Automobile "Dodge"

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 4 novembre 1966.

A. SENECHAL, B.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No.: 143-760
DANS LA COUR SUPERIEURE
Compagnie Chemins de Fer Nationaux du Canada
DEMANDEUR
vs
GEORGES LEMIEUX, 540 Père Lelièvre, Ville Vanier,
DEFENDEUR

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les bien meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice par encan public, le 15e jour de novembre 1966, à 10 heures de l'avant-midi, à 540 Père Lelièvre, Ville Vanier.

Lesdits biens consistent en: Une remorque sur 8 roues, une remorque 6 roues, une auto Dodge 1954, etc . .

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, ce 4 novembre 1966.

LECLERC & LECLERC, H.C.S.
BOITE POSTALE 8, Qué. 4

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de la paroisse St-Lazare, Bellechasse
Règlement No 121

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le règlement autorisant la vente de la bière et porter dans les épiceries "permis d'épicerie no 6" adopté le 6 octobre 1966 est déposé au bureau du secrétaire de la municipalité où il peut être fait communication et sera soumis à l'approbation des électeurs de la municipalité de la paroisse de St-Lazare, Bellechasse par un scrutin secret qui sera tenu le 14 et 15 novembre 1966, au lieu ordinaire des séances du Conseil, de dix heures de l'avant-midi à cinq heures de l'après-midi, pour approuver ou non le règlement sus-mentionné en conformité de la "Loi de la Régie des Alcools de Québec" et de la "Loi de Tempérance de Québec".

Donné à St-Lazare, ce dixième jour d'octobre mil neuf cent soixante-six.

ALYRF MARCEAU,
secrétaire-trésorier.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Appartements à louer

LEVIS, magnifique 3 pièces meublé près centre d'achat, 55 Delisle. Libre le 15 novembre. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-9429.
64212 29-10 (6fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ par ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. L. H. D. Inc., 466, de la Couronne, — 529-4982.
64122 26-10 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
64079 29-10 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir : 523-9620.
64072 27-10 (1 ms) 15

ASSOCIE DEMANDE

PROJET camping, vaste terrain près de "l'Expo 67". Capital requis de $20,000. à $25,000. Ecrire Casier 2033 L'ACTION, Québec.
29-10 (6fs) 15

THIBEAULT & ASS. INC.

MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 255 est St-Joseph, bureau 522-6464, soir 623-0508.
63643 10-10 (1 ms) 15

DISPOSONS de capital sur 1ère et deuxième hypothèque. Transactions rapides et confidentielles. CORPORATION IMMEUBLES et HYPOTHEQUES DE QUEBEC INC, Courtiers, 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404. Demandez M. J.-Ernest Poulin.
63594 4-10 (1 ms) 15

FINANCE rapide pour tous besoins, 1077 Route de l'Eglise, Ste-Foy, 656-6821, 653-9956, Villeneuve, notaire.
62921 7-9 (j. mer. v. au 4-11) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 329-4982 ou 681-4778.
63240 20-10 (1 ms) 15

Argent demandé

EMPRUNTERAIS d'un particulier $10,000.00 1ère Hypothèque, 7% pour loger Epicerie-Boucherie en opération. Banlieue Est de Québec. Ecrire à Casier Postal 2030, L'ACTION.
64163 29-10 (12 fs) 16

A vendre — Divers

CONCENTRES "Du Chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez: 663-3343.
63543 6-10 (1 ms) 21

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE. Tél.: 626-1102.
63768 17-10 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique à partir de $20. garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue. Tél.: 523-7953.
64267 2-11 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.30. Aussi coffres-forts et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
64075 29-10 (1 ms) 21

8 COUVERTS, vaisselle fleurie, barrée or, 8 couverts coutellerie; les deux services $12.00 plus taxe. Commandes postales acceptées, C.O.D. ROMEO CLOUTIER 1555 de la Ronde, app. 2. Jour 523-2383, soir 524-3198.
64211 29-10 (12fs) 21

LIVRES tout genre, Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, maraboutz, protos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
63910 19-10 (1 ms) 21

ENCYCLOPEDIE de la jeunesse, pratiquement neuve. Pour informations; Tél.: 522-6955 ou 529-2229.
64027 21-10 (12 fs) 21

A vendre — Divers

VETEMENTS féminins 14 à 16 ans, aussi, accordéon piano. Pour informations; Tél.: 683-0440.
64016 21-10 (12 fs) 21

PORTES et fenêtres d'aluminium et auvents de marque "ORLEANS" à vendre. Garantie d'un an Estimé gratuit. Pour informations; MUR AVI INC, 911 St-Jean, Québec 4 Tél.: 523-0952.
64233 29-10 (1ms) (6fs) 21

TELEVISIONS à vendre, 17, 21 et 23 pouces, à partir de $25.00. Echange accepté. Aussi réparation sur toutes marques et location également. Pour informations; Tél.: 683-4287.
63975 19-10 (1 ms) 21

PORTE d'intérieur avec encadrement à vendre. Pour informations; Tél.: 661-7503.
2-11 (3 fs) 21

A VENDRE, Refrigérateur "Kelvinator" de luxe, 9 pi. cu., comme neuf, $75.00, poêle électrique "220" Guerney, très propre, $85.00. Cause: départ. Tél.: 623-5079.
64116 25-10 (12 fs) 21

LORETTEVILLE — Marteau mouton Perse noir 10 ans. Chapeau également en perse noir réparé à neuf, Collet vison noir. Cape vison foncé. Pour informations; Tél.: 842-4116.
64159 27-10 (12 fs) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec, Tél.: 525-9426.
63800 17-10 (1 ms) 21

ARTICLES de chasse et pêche, ski et botte gr. 11. Auto marque New Yorker 1962 Chrysler. Pour informations; Tél.: 527-7486.
3-11 (3 fs) 21

STOCK de FAILLITE

Ecouler dans notre entrepôt. Nous nous sommes portés acquéreur d'un fameux beau stock de faillite que nous écoulons dans notre entrepôt. Comprenant: Ameublement complet, accessoires électriques, set de chambre, set de salon, set de cuisine, refrigérateur, poêles, lessiveuses, stéréo, télévision, etc., etc.

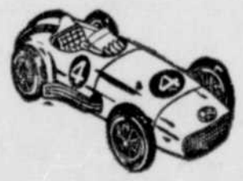
PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

36 mois pour payer.

Visible le soir seulement de 7 hres à 10 hres.

L'ENTREPOT CANADIEN
3399 ave Royale
Giffard, tél. : 661-5725

64327 3-11 (6 fs) 21



PISTES DE COURSE "SCALEXTRIC"

"Strombecker" Trains Lionel

Vente - Réparation

MAISON DES TRAINS ENR.

466, Avenue des Oblats
Québec 8. Tél.: 524-9115

63914 19-10 (mer. v. s. au 17-12) 21

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479

63553 7-10 (1. mer. v. au 5-12) 21

REPRISES DE FINANCE

OFFERTES POUR BALANCE DE COMPTE

Payable $10.00 par mois
Marchandises à l'état de neuf pleinement garantie

4 stéréos
8 téléviseurs
3 tourne-disques
7 enregistreuses
12 machines à coudre
5 mobiliers de chambre
6 mobiliers de salon
8 mobiliers de cuisine
Poêles, réfrigérateurs, etc.

AMEUBLEMENT complet 3 pièces

$888 $6.00 PAR SEMAINE

NOUS IRONS VOUS CHERCHER ET VOUS RECONDUIRE GRATUITEMENT

A L'ENTREPOT CANADIEN
339 Ave Royale Giffard

Ouvert le soir seulement et le samedi toute la journée

Tél. : 661-5725

64358 4-11 (2 fs) 21



L'opération a été un succès . . . c'est maintenant l'heure de la détente, c'est-à-dire l'heure de la chasse aux aubaines dans les annonces classées de L'ACTION.

A vendres — Divers

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
63712 12-10 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE JOUR D'AUBAINES

EPARGNEZ jusqu'à 40% sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, Mobiliers de chesterfield et de divan-lit, Mobiliers de cuisine et de dinette, lits continentaux, lits superposés, Fauteuils de repos, Divan-lit lampes de table et de plancher, Cuisinières électriques, Refrigérateurs, Lessiveuses. Nous garantissons les plus bas prix de la région de Québec. Facilités de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. Téléphonez-nous 529-3365.
64232 29-10 (6fs) 21

10 PORTES d'intérieur avec encadrement (usagées) en parfait état. Pour informations; Tél.: 525-5004.
3-11 (3 fs) 21

A VENDRE une caisse enregistreuse "National cash" en parfait ordre. Pour informations ou visites du 7 au 12 nov. de 1 heure p.m. à 9 heures p.m., s'adresser à: 1465 rue ROGER LEMELIN, apt. 3, Sillery, Tél.: 527-1928.
3-11 (3 fs) 21

SET de salon, style provincial français, petite table de centre. S'adresser à Tél.: 527-0689.
64323 3-11 (6 fs) 21

FIANCES ou pas, Venez et comparez ameublement neuf. Le voir c'est l'avoir! Lits continental $29.91; Set de chambre noyer $78.00; Set de cuisine noyer $44.00; Set de salon lit $64.00; Refrigérateur 11 pi. cu. $147.00; Poêle 4 ronds $113.95; Stéréo combiné noyer $155.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs, FOYER DU MEUBLE, 239 St-Vallier Ouest, Tél.: 529-9648.
63657 12-10 (1 ms) 21

REFRIGERATEUR Général Electrique 10 pi. cu. Pour informations; Tél.: 653-0602.
64331 3-11 (3 fs) 21

AUBAINE, 4 manteaux fourrure 12 à 16 ans dont 2 à l'état neuf. Pour informations; Tél.: 527-7841 après 6 heures et samedi.
64329 3-11 (3 fs) 21

LIT d'enfant de deux ou trois ans à prix réduit. Pour informations; Tél.: 527-7656.
4-11 (3 fs) 21

A VENDRE, manteau rat musqué naturel allongé Gr. 12-14 $300.00. MANTEAU court pattes mouton noir 12-14 $50.00. manteau court mouton gris 12-14 $25.00. Pour informations; Tél.: 524-4974.
4-11 (3 fs) 21

MANTEAU Vinyl crispé noir doublure orlon rouge. Dame jeune fille 16 ans $18.00. Un habit tweed 2 pantalons (13-14 ans) belle qualité $5.00 un enveloppe bébé orlon blanc $3.00. Pour informations; Tél.: 623-7890.
4-11 (3 fs) 21

SOUFFLEUSE à neige électrique "Sunbeam", parfaite condition, avec extension de 100 pieds. Pour informations; Tél.: 681-3987.
4-11 (6 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent. 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
63765 15-10 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

FLAT A LOUER, conviendrait pour garde-malade, dame, demoiselle, travaillant centre d'achats. Très beau site, tranquille, bon chez soi. Permis cuisine, près autobus, stationnement gratuit. Tél.: 681-5165 - 681-0989.
64128 26-10 (12 fs) 44

CHAMBRE à louer avec eau courante située avenue BEGIN, 527-1937.
3-11 (3 fs) 44

ST-ROCH, chambre à louer, permis de cuisine. Pour informations: Tél.: 525-9010.
64324 3-11 (6 fs) 44

QUARTIER St-Sauveur, chambre à louer pour dame âgée, permis de cuisine. Pour informations; S'adresser à Tél.: 523-0413.
64328 4-11 (4 fs) 44

Chambres et pension

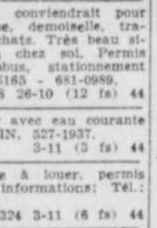
STE-FOY - chambre et pension si désiré, autobus à la porte. Pour informations; Tél.: 653-7894.
64299 3-11 (12 fs) 46

CHAMBRE, pension si désiré, deux soeurs ou 2 amies, lits jumeaux, bon chez soi, toute commodité, près du Centre St-Roch, prix modique. Tél.: 523-8575.
64321 3-11 (12 fs) 46

Chiens

A VENDRE, 9 chiens bergers Allemands, pure race, âgés de 1 mois. S'adresser à: M. Paut-Emile Gosselin, St-Pierre, Ile d'Orléans, 147, avenue Royale, Tél.: 828-2112.
64121 25-10 (12 fs) 56B.

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B

Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau : 837-7124
63019 16-9 (j. v. s. au 12-11) 55

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
63589 10-10 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
64076 29-10 (1 ms) 66

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
63908 19-10 (1 ms) 60

Commerce à vendre

EPICERIE licenciée, bon poste, chiffre d'affaires, $115,000. Propriétaire. Pour informations; Tél. : 623-3283.
64006 21-10 (12 fs) 66

Commerce à vendre

BOUTIQUE à bois à vendre, avec ou sans machinerie, terrain commercial, 100 x 120, prix sacrifice. Tél.: 663-7626 ou 626-4513.
64129 26-10 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
63767 17-10 (1 ms) 66 j.n.o.

ST-PATRICE DE BEAURIVAGE, épicier, restaurateur, repas, SALON Barbier. Pour informations; s'adresser à M. R.-A. Lessard, St-Patrice de Beaurivage, Tél.: 36. Cause: Maladie.
64124 25-10 (12 fs) 66

RUE ST-PAUL, restaurant licencié, bière et vin. Bail 5 ans. Bon chiffre. Légère acompte. Accepterais échange. Pour informations; M. RENE PARADIS, Casier Postal 2205, Québec.
64120 25-10 (12 fs) 66

GARAGE

TRES BONNE Bâtisse, avec loyer au dessus, pour réparations générales, pouvant loger 7 automobiles, département de débossage et pièces de rechange. Vente, cause maladie, Danville, C.P. 278, Cté Richmond, Tél.: 839-2721.
64029 25-10 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
63544 6-10 (1 ms) 66A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 31ème Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
64069 26-10 (1 ms) 74

DIVERS

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon, Tél.: 663-3543.
63543 6-10 (1 ms) 75

ENCHERES BROCHU INC
ACHETONS, vendons machinerie de toutes sortes et de tout. Pour informations; s'adresser à 905, Ave Royale, BEAUPORT. Tél.: 667-0101.
63761 15-10 (1 ms) 75

SOUPER CANADIEN, au profit des futurs Pères St-Vincent de Paul, dimanche le 6 novembre à 6 heures p.m., 2555 CHEMIN STE-FOY. 2$ prix de présence. Admission $1.50 par personne.
31-10 (2-4-11) 75

Ecoles

COURS de culture physique, dames, demoiselles seulement, cours privés, lundi au vendredi, 6 à 9 hres p.m. Prof. Henri Gagnon, 1675 Franço's 1er, Québec 3. Tél.: 529-3867.
64132 28-10 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
63546 6-10 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées.
64070 26-10 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR, Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AIGUILLON. Tél.: 522-7490.
63952 24-10 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. T22, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
63711 12-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais; français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
63551 6-10 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN "836" rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
64270 3-11 (1 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean. Tél. : 524-7619.
63906 19-10 (1 ms) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704 St-Jean. 523-3592
63625 7-10 (1 ms) 81A. j. n. o.

Femmes, filles deman.

ATTENTION MESDAMES

Sans expérience de la vente, vous pouvez gagner de l'argent pour Noël, en offrant près de chez-vous les cosmétiques AVON.

TERRITOIRES LIBRES: dans comtés de Lévis, Beauce, Lotbinière, Mégantic, Nicolet et Yamaska. Pour informations; Mme Marie Després, Case Postale 37, Sillery, Québec 6.
29-9 (j. v. s. au 10-12) 90

PERSONNE fiable pour aider maîtresse de maison occupant position. Famille de 4 dont 2 filles de 18 ans. Maison neuve possédant laveuse, sécheuse, laveuse de vaisselle, pas de planchers à laver. Belle grande chambre seule, près de l'église St-Charles Garnier, Sillery. Tél.: 527-2935.
4-11 (3 fs) 90

NOEL EST LE TEMPS DES CADEAUX!

Tous aiment Avon! Devenez Représentante et offrez à votre entourage de magnifiques ensembles de cadeaux. Excellents profits!

Téléphonez:

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans Charlesbourg, Ville Vanier, St-Sacrement, St-Martyrs, Ste-Claire d'Assise, St-François d'Assise.
31-10 (3fs) 90
4-11 (3 fs) 90

Femmes, filles deman.

VENDEUSE cosmétique haute qualité, commission minimum 40%, cadeaux, nous vous enseignons maquillage gratis. S'adresser 3547 Mgr Gauthier Giffard, Québec, Tél.: après 4 heures, 661-1668.
64339 4-11 (8 fs) 90

MESDAMES

Imaginez que vous avez $100. ou plus par mois! Ce rêve se réalisera rapidement avec AVON!
Téléphonez:
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: dans Sacré-Coeur, St-Joseph, St-Jean-Baptiste de Lasalle, Ancienne-Lorette, St-Fidèle, St-Paul Apôtre.
4-11 (3 fs) 90

Foyer

RETRAITES - COUPLES AGES. Cas sociaux et privés. Ambiance familiale, cuisine soignée, confort. FOYER BOURG JOLY C.P. 327, Tél.: 220, St-Jean Port Joly, Qué.
64164 3-11 (3 fs) 97A.

Garage à louer

SILLERY Rue Forget Place Stationnement 6 mois pour hiver. Pour informations; Tél.: 527-4496.
64226 29-10 (12fs) 100

Hommes demandés

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

a des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au

bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

64277 (4-3-7-18-19-21-25-26-28-11) (2-3-5-9-10-12-12) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GISELAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43, d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-Y. Tél.: 529-1751
63414 1-10 (m. j. s. au 29-10) 106B.

Immeubles

AVONS acheteurs pour tous genres de commerce, propriétés. Corporation Immeubles et Hypothèques de Québec Inc., courtiers, 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404 Demandez: M. J.-Ernest Poulin.
63593 4-10 (1 ms) 111

Logements à louer

ST-FIDELE logement 5 pièces avec garage, sous-sol fini avec salle de jeux, près église, école, très moderne. Pour informations, tél.: 525-9370.
64199 29-10 (12 fs) 118

ST-JEAN-BAPTISTE

640 ST-PATRICE, 3 pièces, bain, débarras, $78, visible de 2 à 3 heures p.m. Soir 6 à 7 heures, concierge, appt. 1, convient très bien pour nouveaux mariés.
64058 24-10 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, logement 5 pièces, plus chambre de bain, "220". Pour informations: Tél.: 623-2816.
64297 2-11 (8 fs) 118

LOGEMENT à louer, 4 pièces $90.00, près école et église, Ste-Foy; communiquer avec 653-9197; occupation immédiate si désiré. Pour informations; Tél.: 681-0779.
3-11 (3 fs) 118

ST-MALO, flat, beau 3 pièces, entrée seule, meublé au complet. Réfrigérateur, poêle électrique, bain, douche, eau chaude, chauffé, éclairé, pas d'enfant. S'adresser, 593 St-Ignace, Tél.: 522-3709.
64332 3-11 (12 fs) 118

Rue Père Albanel, 3e étage 5 pièces chauffées, $90.00 par mois. S'adresser à Tél.: 683-7451 avant-midi ou après 5 heures.
31-10 (6 fs) 118

LOGEMENT à louer, 33 Després, Beauport, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffage à eau chaude, 2e plancher. S'adresser; Tél.: 824-4726.
64350 4-11 (j. v. s. au 12-11) 118

ST-NICOLAS, logement à louer, 5 pièces, plus chambre de bain, 2e plancher. Pour informations; Tél.: 832-4136.
64333 4-11 (4 fs) 118

GIFFARD, logement à louer, 4 pièces, Chemin Royal, près des limites, $40.00, entrée "220"; Tél.: 663-6336 ou 663-7168.
4-11 (3-12-11) 118

ANCIENNE-LORETTE, logement 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $80.00. Libre immédiatement. S'adresser; Tél.: 872-9318.
64340 4-11 (4 fs) 118

Logements appartements à louer

MEUBLE, boudoir, chambre, cuisine, salle de bain, télévision, très propre, terrasse face au fleuve, pour une personne ou couple. Libre immédiatement, prix raisonnable; Tél.: 828-2378.
64356 4-11 (12 fs) 118C.

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 523-3370, le jour.
63950 22-10 (12 fs) 119 A j.n.o.

LOCAL situé coin Maguire et Chemin St-Louis, sous-sol 1,500 pieds car. à louer en tout ou en partie, pour commerce, bureaux, salon coiffure etc. Tél.: 683-7176 — 527-1892.
2-11 (8 fs) 119A.

3 LOCAUX à louer, ensemble ou indépendamment, pour bureau, banque, magasin etc, 30 x 55 chacun, chauffé. Pour informations; Tél.: 527-7846.
3-11 (3 fs) 119A.

Machinerie

CAMION Chevrolet 1957 équipé avec dompeuse 14 pds $1,300.00. Pour informations, s'adresser à M. L.-P. Marier, Ste-Louise, cté de L'Islet, Tél.: 354-2443.
64002 22-10 (12 fs) 120

VENDRE Souffleur Sicard Senior, moteur arrière Y M-6-71 Diesel parfaite condition. $12,000.00. Pour informations, s'adresser à M. L.-P. Marier, Ste-Louise, cté de L'Islet, Tél.: 354-2443.
64002 22-10 (12 fs) 120

Machinerie

TRACTEUR de ferme avec accessoiers, en bonne condition $1,100. Cause : maladie. S'adresser à 45 Des Frênes Ouest. Tél.: 626-2923.
64055 22-10 (12 fs) 120

CAMION DODGE 61-600 12,000 milles équipé avec charrue, $2,000.00. Pour informations, s'adresser à M. L.-P. Marier, Ste-Louise, cté de L'Islet, Tél.: 354-2443.
64002 22-10 (12 fs) 120

CAMION International 1957 équipé avec charrue et dompeuse 12 pds, pouvoir avant et arrière, $2,500. Pour informations, s'adresser à M. L.-P. Marier, Ste-Louise, cté de L'Islet, Tél.: 354-2443
64002 22-10 (12 fs) 120

Maisons seules

DUBERGER, centre ville, chauffée, éclairée, téléphone fourni, $90.00 par mois. Pour informations; Tél.: 529-2229 ou 522-6955.
64028 24-10 (12 fs) 126

MAISON seule à louer. S'adresser à M. Gérard Fortier, 53 rue Auclair, Ste-Brigitte de Laval. Pour informations; Tél.: 663-4362.
64294 2-11 (12 fs) 126

Maisons à vendre

ON DEMANDE 2 opérateurs linotypes, 2 compagnons typographes, (travaux d'édition et de revue) un pressier cylindre G.M.A. format 35 x 45 marqueur automatique, travail de nuit, semaine de 37 heures 30. Taux $2.02 de l'heure. Plus assurance-santé dans atelier moderne. S'adresser IMPRIMERIE YAMASKA, 435 Ave Mondor, St-Hyacinthe, P.Q.
64225 29-10 (12fs) 127

8 PIECES $12,000.00 acompte $3,000. St-Pascal. Pour informations; Tél.: 527-0078.
64229 (12fs) 29-10 127

MAISON à vendre Blvd de l'Entente, belle vue, revenu actuel 4 logis, $5,580.00 $39,000.00 termes faciles. Notaire Paul Samson, Tél.: 524-2495.
64213 29-19 (12fs) 127

MAISON à revenus Beauport, bas côte du Manège, terrain 75,000 pieds, magnifique maison 11 pièces pouvant servir comme club, salle de réception, convalescence, etc. 921, boulevard Ste-Anne, Tél.: 663-5389.
64201 29-10 (12 fs) 127

PRES Hôpital Lévis, 8 pièces, plus logis ou bureau, 3 pièces, vue sur le fleuve, près écoles et centre d'achat. Acompte $10,000.00. Direct du propriétaire, Tél.: 837-9310.
63641 6-10 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 652-3183 ou 653-4945.
63943 20-10 (1 ms) 127

ST-ROCH, Maisons de chambre, meublées, en bon état à vendre à prix d'occasion. R. Bélanger "Notaire" Tél.: 523-5352 ou 529-2643.
64357 4-11 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER Tél.: 523-5352
63545 6-10 (1 ms) 127

BEAUMONT, vieille maison, grand terrain vue sur le fleuve. Pour informations; Tél.: 837-7023.
64054 3-11 (12 fs) 127

LIMOILOU, maison à vendre, 3 logements brique, 2 logements de 5 pièces, avec bas 7 pièces, chauffé, salle de jeux, garage. Pour informations: Tél.: 524-5810.
63991 20-10 (12 fs) 127

ST-PASCAL, près Canardière, 5 logements de 4 pièces chauffés, plus excellent poste d'épicerie licencié. Acompte $10,000. 2e hypothèque, direct du propriétaire. Pour informations: Tél.: 623-5079.
64131 26-10 (12 fs) 127

RUE DE LA MARINE, maison seule, 5 pièces, rénové à neuf, cause: Achat commerce extérieur, Située près Centre Industriel. Pour informations; Tél.: 527-7034.
3-11 (3 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
64081 29-10 (1 ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX de construction neufs et usagés, Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny, Tél.: 872-9520 ou 872-2453.
63909 19-10 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
64274 4-11 (1 ms) 137

100,000 PIEDS 3 x 12, 3 x 14, 20 à 42 pieds long, 20,000 pieds plancher, 1 pouce, 1 1-4 pouce, 50,000 pieds de 2 pouces embouveter. S'adresser Marcel Fortin, Ent. en démolition, 235 rue Léonard, 523-9609.
64065 24-10 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, Spécialité: réparation de matelas et meubles. 300 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
64068 26-10 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
63807 19-10 (1 ms) 140

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
63549 6-10 (1 ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
63710 12-10 (1 ms) Mdses Sèches

On demande à acheter

COUPE DE BOIS

JE SUIS ACHETEUR de coupe de bois mou ou de bois franc. Pour informations; s'adresser à C.P. 133, Limoilou, Québec 3.
63615 5-10 (1 ms) 155

On demande travail

MENUISIER d'expérience offre ses services pour construction, réparation ou finition. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-2769.
63915 18-10 (1 ms 6 fs) 156A.

Pension demandée

ON DEMANDE pension pour un enfant de six ans fréquentant l'école dans Québec. Ecrire à Casier 2032 L'ACTION Québec.
64235 29-10 (8fs) 160

Propriété à vendre

A VENDRE, propriété à revenu, située à 186 Commerciale, Lévis, 4 logements, 1 poste de commerce. Pour informations; Tél.: 837-5795.
3-11 (3 fs) 178

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de Conceptologie et psychologie, 750 Est St-Jo

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

FRADET AUTO. Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel. Tél.: 681-6281.
63696 10-10 (1 ms) A.V.

CAMIONNETTE 1958, Chevrolet, 6 cylindres, en parfaite condition, avec moteur reconditionné à neuf par garage reconnu. Tél.: 683-9408.
64322 3-11 (6 fs) A.V.

Auto de marque Renault R8 64, automatique, aubaine à sacrifier. Pour informations; Tél.: 527-1840.
64202 28-10 (12 fs) A.V.

Roulotte de voyage 17 pieds "General" 1960, équipée pouvant accomoder 6 personnes très bon état $1700. (Vendrait automobile Ford Custom 220 forces 1964 si désiré avec toutes installations). Ecrire Casier 2035 l'Action, Place Jean-Talon, Québec.
31-10 (6 fs) A.V.

RINFRET AUTOS
1965 Buick Wildcat, 1964 Chevrolet, 1962 Austin Sprite, 1962 Volkswagen, 1960 Buick, 1959 Oldsmobile convertible, 210, rue Du Pont, Québec, Tél.: 523-4708.
63798 15-10 (1 ms) A.V.

CHEVROLET Impala 1962, H.T. V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, peinture neuve bleue, en parfaite condition, d'un particulier, bon prix. Pour informations; s'adresser à Tél.: 837-0816.
64295 2-11 (12 fs) A.V.

CAMIONNETTE Acadian 1962, 6 cylindres, parfaite condition. Occasion unique. Pour informations; Tél.: 683-9408.
64322 3-11 (6 fs) A.V.

AMBASSADOR 66, série 990, 4 portes P.B., P.S., automatique, radio, pneus blancs, enjoliveurs, 4,000 milles, 20 mois de garantie, balance, prix raisonnable. Demandez M. BRUNO, 681-4631.
64326 3-11 (3 fs) A.V.

AUTO NEIGE
Neuves et usagées. Vente et Service, 210, Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.
64208 28-10 (2 ms) A.V.

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.
64276 4-11 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
63552 6-10 (1 ms) A.A.
63944 21-10 (1 ms) T.D.

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de châssis, jobbé $12.00 garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garanti 12 mois. Télévision $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois, montants versés créditées si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773, rue St-Vallier Ouest, Tél.: 681-5496.
63948 21-10 (j. v. s. au 17-12) A.V.

Autos demandés

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genre. 25, 3e Avenue, 529-8477.
63824 15-10 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord coin Julien. Tél.: 525-4769.
63547 6-10 (1 ms) A.D.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & Fillion Ltée, Débosselage peinture, vitrage. 1600, Dorchester 522-2256 ou 683-9998.
64269 3-11 (1 ms) D.P. j.n.o.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix
AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
64275 4-11 (1 fs) A.V.

Réparations d'autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
63947 21-10 (1 mer. v. au 19-12) R.A.

Réparations d'autos européennes

GARAGE Langlois Enr., coin des Sables et 6e Avenue. 529-1183.
63622 5-10 (1 ms) 190B.

Toit de convertible

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP, 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207.

MOTS CROISES

PROBLEME No 242

HORIZONTAL

1—Rien, ce qui n'existe point — Membre de certains ordres religieux.
2—Récipient à l'usage des maçons — Inierjection — Liste, catalogue.
3—Bisons d'Europe — Poisson voisin de la sardine — Evénement fortuit.
4—Règle double — Chef-lieu du dép. des Deux-Sèvres — Ville d'Espagne.
5—Reprendre, ôter.
6—Selle de bête de somme — Planche de bois — Conjugaison.
7—Bruit sec — Graminée — Nom scientifique des makis.
8—Exposer en vente — Emue (Fg).
9—Action de sauver — Gendre de Mahomet — Pronom personnel.
10—Pronom personnel — Sorte d'étau — Triage.
11—Champignon.
12—Fente d'une chose fêlée — Rivière de France — Pronom personnel.
13—Roi de Juda — Ornement sacerdotal — Inférieur.
14—Poisson à corps aplati — Petite pomme rouge — Sentier rectiligne percé dans une forêt.
15—Descendants d'Abraham — Grand tombereau.

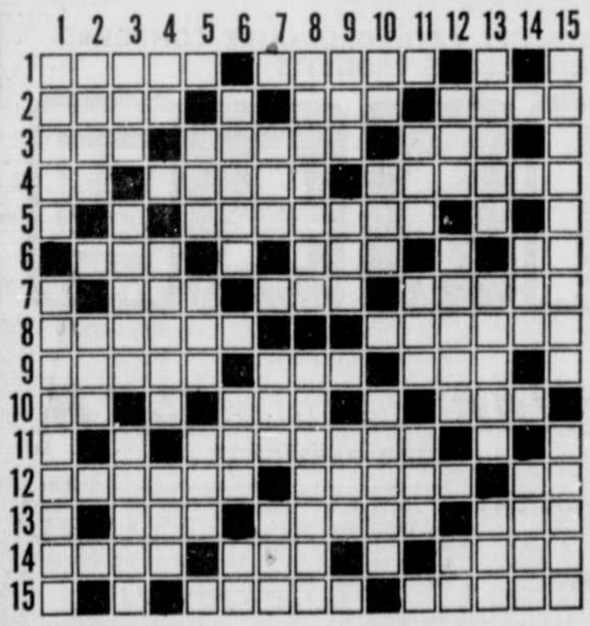
VERTICAL

1—Navigateur (Vx) — Atteint de la peste.
2—Rivière de France — Figure héraldique.
3—Vieux — Ville du Brésil — Odorat du chien.
4—Négation — Terrain en pente — Affaibli.
5—Ressemblance — Adj. démonstratif — Perroquet.
6—Plante d'Afrique — Principe de la vie — Art. contracté.
7—Brut — Recueil de bons mots — Tête d'une tige de blé.
8—Qui tient de la bête — Qui calme, adoucit.
9—Parcourue des yeux — Du verbe rire — Préfixe.
10—Interjection — Adj. possessif — — Singe américain.
11—Conjonction — Article — Epoque.
12—Rongeur — Sculpteur français né à Lyon — Note de la gamme.
13—Homme d'Etat argentin (1793-1877) — Eau salée concentrée par évaporation — Chef d'un banat hongrois.
14—Possédée — Salubre.
15—Vider une pipe de son tabac — Effort fait avec un levier.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 241

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	H	A	G	I	O	G	R	A	P	H	I	E	■	J	E
2	A	R	I	O	N	■	E	P	I	■	S	M	E	S	■
3	R	I	E	N	■	I	■	I	■	D	A	L	O	T	■
4	T	E	N	I	E	R	S	■	C	O	T	I	R	■	P
5	■	L	■	S	O	R	I	E	■	L	I	N	A	C	E
6	D	■	H	E	L	I	X	■	T	■	S	I	O	N	■
7	I	L	■	R	O	T	■	L	U	C	■	A	N	I	S
8	R	E	A	■	S	E	C	■	B	A	T	■	E	R	P
9	I	V	R	E	■	R	O	C	■	P	I	S	■	L	U
10	G	E	R	■	A	■	U	■	Y	I	R	U	S	■	R
11	E	■	G	L	I	■	C	I	T	E	R	■	M	■	A
12	R	■	T	U	I	L	E	■	F	A	R	I	N	E	T
13	■	D	E	I	T	E	S	■	N	■	O	L	A	■	■
14	C	O	R	■	E	■	U	S	E	■	M	A	C	O	N
15	■	L	■	P	R	E	S	E	N	T	E	M	E	N	T



LES ECHECS



Avec la qualité en moins et une position assez précaire, on dirait que les blancs n'ont rien d'autre à faire que l'échec perpétuel : 1 Ch6†, Rh8; 2 Cf5†q, Rg8... Mais si le Cavalier fait échec double à f7, c'est différent : il permet au Fou à ç2 de jouer son rôle et neutralise la Tour à a7. En effet, 2 Cf7††, Rg8; 3 Dg7†, Rxg7; 4 Th7†, Rg8; 5 Ch6 mat. Tant de finesse sur si peu d'espace! (Diagramme extrait d'Europe-Echecs, Sept.-Oct. 1966).

N. 031166 PHN

BESOIN D'ESPACE

Un avion supersonique se déplaçant à une vitesse égale à trois fois la vitesse du son aurait besoin de 300 milles pour effectuer un virage à 180 degrés.

Par la Presse Canadienne

COLORADO SPRINGS, Colo. — M. Woodruff Randolph, 74 ans, président du Syndicat international des typographes de 1944 à 1958; d'une maladie du coeur.

Décès de M. Aser Lesage



M. Aser Lesage, commerçant de bois, demeurant à Pont-Rouge, est décédé le 3 nov. 1966 à l'hôpital Laval à l'âge de 53 ans.

Il était l'époux de dame Thérèse Beaupré. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants : Gaétan, Jean - Claude, Michel, Alain, André, Christiane et Raymonde. Ses frères et soeurs, ses beaux-parents, beaux-frères et belles-soeurs : Eugène Lesage, Mme Odilon Martel (Juliette), M. et Mme Adhémar Lesage, M. et Mme Oscar Bertrand (Rose), Mme Francis Lesage, M. et Mme Arthur Lesage, M. Armand Lesage, M. et Mme Donat Lesage, M. et Mme Geor. Denis (Cécile), M. et Mme Lauréat Beaupré, M. et Mme Alexandre Rousseau, M. et Mme C.-Henri Leclerc, Mlle Véronique Beaupré, M. et Mme Jean-Charles Beaupré, M. et Mme Louis-Georges Beaupré, M. et Mme Oswald Beaupré, M. et Mme Julien Masson ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. Lesage est présentement exposé au salon funéraire de Julien & Fils Enr., à Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi à Pont-Rouge à 5 hres p.m.

Evangile du dimanche

(Saint Matthieu 9, 18-26)

En ce temps-là, tandis que Jésus parlait aux foules, un chef s'approcha et, prosterné devant lui, il disait : "Ma fille est morte à l'instant, mais viens lui imposer la main, et elle vivra". Jésus se leva et le suivit avec ses disciples. Et voici qu'une femme, souffrant d'hémorragie depuis douze ans, s'approcha par derrière et toucha la frange de son manteau. Car elle se disait : "Si seulement je touche son manteau, je serai guérie". Jésus se retourna et, la voyant, il dit : "Confiance, ma fille, ta foi t'a sauvée". Et dès cet instant, la femme fut guérie. Jésus arriva à la maison du chef, et, voyant les joueurs de flûte et la foule bruyante, il dit : "Retirez-vous; car la fillette n'est pas morte, elle dort". Mais on se moquait de lui. Or, quand on eut fait sortir la foule, il entra, prit la fillette par la main, et elle se leva. Et la nouvelle s'en répandit dans toute cette région.

Les Quarante-Heures

NOVEMBRE
6—Notre-Dame de Jacques-Cartier.
7—Couvent de Beauport.
9—Foyer Saint-Antoine.
10—Maison-mère des RR. SS. du Bon-Pasteur.
11—Couvent de St-Casimir.
12—St-François-Xavier.
13—Notre-Dame-de-Grâces, RR. SS. de Ste-Chrétienne.

Communiqué de l'archevêché

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Eminence le cardinal Maurice Roy, M. l'abbé Guy Blondeau, aumônier général de l'Action catholique diocésaine, a été nommé responsable-adjoint à la Pastorale d'ensemble.

M. les abbés Robert Sylvain et Lucien Bergeron, respectivement aumônier de l'Action catholique des Enseignants et du S.P.M. et du S.O.F. ont été nommés aumôniers-adjoints à l'Action catholique diocésaine.

M. l'abbé Oscar Savary, auparavant aumônier à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, a été nommé curé à Saint-Thuribe de Portneuf.

M. l'abbé Paul-Emile Girard a été nommé curé à Ste-Catherine de Portneuf.

M. l'abbé Rosaire Fortin, a été nommé curé à St-Hilaire de Dorset.

Sur présentation de ses supérieurs, le Révérend Père Gaston Laberge, m.s.c., a été nommé vicaire à Sainte-Ursule à Ste-Foy.

M. l'abbé Benoit Fortier, auparavant aumônier chez les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, a été nommé aumônier à la Maison Généralice des Soeurs de la Charité de Québec.

M. l'abbé Laurent Desrochers, a été nommé aumônier des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier.

M. l'abbé Landry Chandonnet, auparavant curé à Saint-Thuribe (Portneuf) a été nommé curé à Cap-Santé.

Nouveau spectacle

"Un ruban d'étoiles" au Planétarium Dow

MONTREAL. (PC). — Un nouveau spectacle intitulé "Un ruban d'étoiles", a pris l'affiche au Planétarium Dow de Montréal et se poursuivra tous les jours jusqu'au 4 décembre inclusivement.

"Un ruban d'étoiles" est le cinquième spectacle présenté au public par le Planétarium Dow. Il traite principalement de notre galaxie, de la Voie lactée et sa position dans l'Univers.

C'est aussi un reportage à la fine pointe de l'actualité, concernant les recherches astronomiques les plus récentes à propos des galaxies les plus éloignées situées à la frange de l'Univers, telles qu'aperçues par les plus puissants télescopes.

Importante découverte

Il y a à peine 50 ans, on pensait que la Voie lactée était l'Univers entier. Sa véritable nature, une des multiples galaxies de l'Univers ,était inconnue. Puis, en 1924, l'astronome Edwin Hubble, scrutant un objet suspect de la constellation d'Andromède, découvre qu'il a affaire à une autre famille d'étoiles très semblable à la Voie lactée dans ses caractéristiques essentielles. Ainsi naissait l'astronomie moderne. La découverte de Hubble ouvrait la voie à la conception moderne de l'Univers mais qui en donnant la réponse à une question en faisait surgir beaucoup d'autres.

Origines de l'Univers?

Les recherches de Hubble le conduisirent à la découverte de l'expansion de l'Univers. Il semble que toutes les galaxies s'éloignent de plus en plus les unes des autres. Nous ne pouvons que soupçonner pourquoi. Peut-être fuient-elles le centre d'une fantastique explosion, le "gros bang" qui créa l'Univers selon certains scientistes ? En explorant les galaxies éloignées, nous regardons le passé et de cette exploration découvrirons- nous un jour le secret de l'origine de l'Univers ?

Peut-être découvrirons-nous qu'elle n'a pas d'origine au sens qu'on lui accorde aujourd'hui ou encore trouverons-nous que nos connaissances ne sont qu'une phase d'une série de changements sans fin ? Nous sommes loin de connaitre toute son histoire.

Offices du dimanche

Dimanche, 6 novembre : 23e dimanche après la Pentecôte. 2e cl. (vert). Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, préface de la Trinité.

VEGETATION UTILE

Les forêts canadiennes possèdent une plus grande variété d'arbres utiles que la plupart des forêts d'Europe et d'Asie.

SERVICES SPÉCIAUX

MAHEU & MAHEU INC.
INSECTICIDES
REPRESSION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR
319, Du Pont, Québec 2
525-8380 ou 525-8345

Dr J.-C. Bélanger

HULL — Le Dr J.-C. Bélanger, hygiéniste au ministère de la Santé du Québec, pour le comté de Papineau, est décédé le 2 novembre, à l'âge de 54 ans.

Outre sa femme et ses 4 enfants, il laisse dans le deuil son père, M. Pierre Bélanger, de Québec; ses frères : M. J.-A. Bélanger, de Québec; M. A. Bélanger, de Bagotville; M. Antonio Bélanger, de Rimouski; M. G.-H. Bélanger, de Québec; ses soeurs: Mme Edmond Audy, de Québec; Mme J.-O. Sinclair, d'Amqui; Mme L. Bélanger, de Montréal; Mme Bertrand Laforte, de Sainte-Thérèse.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Emond, Boul. St-Joseph, Hull. Le service sera chanté le samedi 5 novembre, à 9 heures a. m., en l'église Saint-Benoît Abbé, de Hull. —



credico
4-11 (1 fs) S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE
63236 26-9 (1. mer. v. au 23-11) S.S.

Décès de M. J.-Alfred Girard

Monsieur J. Alfred Girard, autrefois vice-président de Dieppe Construction, fils de feu Héro Girard et de feu Marie Dufour, est décédé le 3 novembre 1966 à l'âge de 70 ans. Monsieur Girard demeurait au 165 Grande-Allée ouest, Québec.

Monsieur Girard laisse dans le deuil ses frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Théogène Girard, M. et Mme Euclide Girard, M. et Mme Aristide Girard, Mme Oliva Girard et Mme Paul Caron, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Monsieur Girard repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi le 5 novembre 1966 en l'église St-Coeur-de-Marie et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de Mme Romuald Lemieux

Madame Veuve Romuald Lemieux, née Léa Couture, demeurant au 202 rue St-Augustin à Breakeyville, est décédée à sa résidence le 2 novembre à l'âge de 85 ans et 2 mois.

Elle laisse dans le deuil ses filles et gendres: M. et Mme Georges Parent (Marie) de Bernard; Mme Paul Henri Arial (Clara) de Québec; M. et Mme Bernardin Boutin (Anna) de Breakeyville; M. et Mme Lionel Dusseault (Emelda) de Breakeyville; M. et Mme Horace Latulippe (Eugénie) de Notre-Dame des Laurentides; Mlles Régina et Angéline Lemieux de Breakeyville.

Soeurs, beaux-frères, belles-soeurs:

Mme Augustin Morin de Saint-Isidore; M. et Mme Michel Beaulieu de Thetford Mines.

La dépouille mortelle est exposée à la Salle Municipale de Breakeyville sous la direction de la maison Claude Marcoux Ltée de Saint-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église de Breakeyville; l'inhumation au cimetière paroissial.



● Il n'y aura pas de souris au menu dans la demeure de Wayne Null pour la chatte Kitty, mère de six chatons vieux de dix jours. En effet, Kitty est devenue une célébrité à Millhousen dans l'Indiana en adoptant en plus une souris, en haut à droite et dans l'insertion en bas, à droite également, à l'occasion de ses soins maternels à sa progéniture. (Téléphoto UPI)

avis de décès

ALAIN. — A Québec, le 2 novembre 1966, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédé M. John Charles Alain, ex-employé de Shawinigan Water & Power Co., époux de dame Emilia Pouliot, demeurant à 3173, Place des Alouettes, Orsainville.
Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 3 heures 35, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière Belmont.
3-11 (3 fs)

BELANGER. — A Hull, mercredi, le 2 novembre, est décédé Dr. J.-C. Bélanger, à l'âge de 54 ans.
Les funérailles auront lieu samedi, le 5 novembre, à 9 heures a.m.
Départ du salon funéraire Emond, Boul. St-Joseph, Hull pour l'église de Saint-Benoit, Abbé, de Hull. 4-11 (1 fs)

BERUBE. — A St-Jovite, cté de Terrebonne, le 30 octobre 1966, à l'âge de 76 ans et 9 mois, est décédée dame Jos.-Isidore Bérubé, de Kamouraska.
Les funérailles ont eu lieu mardi, le 1er novembre, à 3 heures p.m., en l'église de St-Jovite et l'inhumation s'est fait le 2 nov. à Québec. 2-11 (3 fs)

COUTURE. — A Montmagny, le 2 novembre 1966, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédé M. J.-Amédée Couture, époux de feu dame Marguerite Smith.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.
Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, de la Fabrique, à 1 heure 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 4-11 (2 fs)

FORTIN. — A St-Isidore, cté de Dorchester, le 3 novembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph Fortin, époux de feu dame Marie-Anaïse Nadeau.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr., à 9 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 4-11 (2 fs)

DOUVILLE. — A St-Casimir, cté Portneuf, le 1er novembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Emilien Douville, époux en premières noces de feu dame Anne-Marie Trottier, en secondes noces de feu dame Emerentienne Dussault et en troisièmes noces de dame Olive Giroux.
Les funérailles auront lieu samedi, le 5 novembre, à 3 heures 30.
Départ des salons J.-A. Lacoursière à 3 heures 30, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 3-11 (2 fs)

GAGNON. — A Lévis, le 31 octobre 1966, à l'âge de 60 ans et 5 mois, est décédé M. Henri Gagnon, employé à la boulangerie Samson, époux de dame Bernadette Côté, demeurant à 19, Cyrille Ruel, Lauzon.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.
Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 3 heures 45, pour l'église de St-Joseph, Lauzon et de là au cimetière de Lauzon.
2-11 (3 fs)

GAUMONT. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 3 novembre 1966, à l'âge de 54 ans et 3 mois, est décédé M. Raoul Gaumont, employé civil, époux de dame Georgette Bouffard.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 4-11 (2 fs)

GAUTHIER. — A l'hôpital St-Augustin, le 2 novembre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Adélard Gauthier, époux de feu dame Mérilda Savard, demeurant à 292, avenue Ruel, Montmorency.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la maison F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 2-11 (3 fs)

GIRARD. — A Québec, le 3 novembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J.-Alfred Girard, autrefois vice-président de Dieppe Construction, fils de feu M. Héro Girard et de feu dame Marie Dufour, demeurant à 165, Grande-Allée est, apt 310.
Les funérailles auront lieu samedi, le 5 novembre, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 2 heures 45, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile.
3-11 (3 fs)

GUAY. — A Montmagny, le 1er novembre 1966, à l'âge de 13 ans et 11 mois, est décédée accidentellement Germaine Guay, enfant de feu M. Hervé Guay et de dame Marie-Ange Paradis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.
Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 1 heure 30, pour l'église de Berthier-en-Bas et de là au cimetière paroissial. 2-11 (3 fs)

GUAY. — A Montmagny, le 1er novembre 1966, à l'âge de 47 ans et 4 mois, est décédé accidentellement M. Hervé Guay, époux de dame Marie-Ange Paradis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.
Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 1 heure 30, pour l'église de Berthier-en-Bas et de là au cimetière paroissial. 2-11 (3 fs)

GUAY. — A Montmagny, le 1er novembre 1966, à l'âge de 9 ans et 5 mois, est décédée accidentellement Lise Guay, enfant de feu M. Hervé Guay et de dame Marie-Ange Paradis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures p.m.
Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 1 heure 30, pour l'église de Berthier-en-Bas et de là au cimetière paroissial. 2-11 (3 fs)

LEMIEUX. — A Breakeyville, le 2 novembre 1966, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Léa Couture, épouse de feu M. Romuald Lemieux, demeurant à 202, rue St-Augustin, Breakeyville.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.
Départ de la salle municipale de Breakeyville, à 9 heures 20, pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière paroissial. 2-11 (3 fs)

LESAGE. — A l'hôpital Laval, le 3 novembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Azer Lesage, commerçant de bois, époux de dame Thérèse Beaupré, demeurant à Pont-Rouge.
Les funérailles auront lieu samedi, à 5 heures.
Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enr., Pont-Rouge, à 4 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. 3-11 (2 fs)

MOREL. — A l'hôpital Notre-Dame de Fatima, La Pocatière, le 2 novembre 1966, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédé M. Octave Morel, époux de dame Joséphine Pelletier.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30, à Ste-Hélène de Kamouraska.
Départ de la résidence funéraire Jean-Léo Pelletier, à 10 heures 20, pour l'église de Ste-Hélène et de là au cimetière paroissial. 4-11 (1 fs)

PAGEAU. — A Québec, le 2 novembre 1966, à l'âge de 75 ans et 6 mois, est décédée dame Eva McBain, épouse de feu M. Alexandre Pageau, demeurant à 19, rue St-Stanislas.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ du salon funéraire Antonio Falardeau, 30, rue St-Joseph, Loretteville, à 2 heures 30, pour l'église presbytérienne de Valcartier et de là au cimetière paroissial. 4-11 (1 fs)

PARADIS. — A Montmagny, le 1er novembre 1966, à l'âge de 6 ans et 1 mois, est décédée accidentellement Sylvie Paradis, enfant de M. Willie Paradis et de dame Rita Gauvin.
La cérémonie des Anges aura lieu samedi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 2-11 (3 fs)

RACINE. — A Québec, le 2 novembre 1966, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédé M. Emile Racine, comptable, époux de dame Emérentienne Chaumette, demeurant à 1045, St-Cyrille ouest.
Les obsèques auront lieu samedi, le 5 novembre, à 3 heures p.m.
La dépouille mortelle est présentement exposée au Pavillon St-Dominique, 1045, St-Cyrille ouest, d'où le départ se fera à 2 heures 50, pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière Belmont.
3-11 (3 fs)

THIBAULT. — A l'hôpital de Fatima de la Pocatière, le 2 novembre 1966, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédée Anselmie Thibault, fille de feu M. et Mme Pierre Thibault.
Les funérailles auront lieu samedi, à 1 heure 30.
Départ des salons George Martin, à 1 heure 15, pour la cathédrale de la Pocatière et de là à l'église St-Thomas de Montmagny où un libéra sera chanté.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmagny. Le trajet se fera en automobile.
4-11 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEPINE. — Samedi, le 5 novembre 1966, à 9 heures, en l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, sera chanté le service anniversaire de Mme Albert Lépine, née Alice Bédard.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
64266 2-11 (3 fs) S.A.

MICHEL. — Samedi, le 5 novembre 1966, à 9 heures, en l'église de St-Féréol, sera chanté le service anniversaire de M. Achille Michel, époux de dame Alvine Racine.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
64273 4-11 (1 fs) S.A.

MESSE ANNIVERSAIRE

CHOUINARD. — Samedi, le 5 novembre 1966, à 7 heures 30 p.m., en l'église de St-Jean Port-Joli, sera chantée une messe anniversaire pour Marie-Andrée Chouinard, fille de M. Roland Chouinard et de dame Lucette Gagnon.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
64352 4-11 (1 fs) M.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENT au Saint Pape Pie X pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
Signé : Mme D.-E. Marceau.
65330 3-11 (2 fs) R.F.O.

REMERCIEMENT à sa Sainteté le Pape Jean XXIII pour guérison obtenue.
Signé : Mme D.-E. Marceau.
64330 3-11 (2 fs) R.F.O.

Réflexion appropriée au mois de novembre

Le mois de novembre est le mois de l'année consacré par l'Eglise à la mémoire de nos morts. Ne serait-il pas à propos, durant ce mois, suggère "Prudentia" de songer aussi aux nombreuses personnes mortes dans des accidents de la route au cours de l'année. Une telle pensée serait salutaire et porterait certainement les automobilistes généralement imprudents à se montrer un peu plus respectueux de la vie des autres.

SANG

Sur les tissus délicats, éponger la tache à l'eau froide ou tiède ou la traiter avec une poudre absorbante. Quant aux tissus lavables ,on les laisse tremper dans une eau froide additionnée d'ammoniaque (une cuillerée à thé par gallon d'eau) après quoi on les lave dans une savonnée chaude. Si la tache a séché, humecter et la frotter avec une poudre de pepsine qu'on laisse reposer pendant une demi-heure avant de laver. S'il reste une tache, l'éponger à l'eau oxygénée avant de rincer à fond.

Service des signaux

EN MONTANT

ESCOUMINS 122 — 13.30 le 3 Bannervale, 13.35 le 3 Gladys Bowater, White River 12.00 le 5, Balla Brovig 12.00 le 4, Krasnograd 11.00 le 4 Amestelsluis 23.00 le 3.
QUEBEC, O — Slesvig 18.15 le 3, Thomas Schulte 13.50 le 3 Cedarbranch 13.50 le 3, South Star 14.00 le 3, Easternshell 16.00 le 3, Inland 22.00 le 3.

EN DESCENDANT

SOREL, 100 — 12.15 le 3 Texaco Brazil, 13.00 le 3 Norsk Drott.
TROIS-RIVIERES, 66 — 12.35 le 3 Thornhill, 11.55 le 3 Miron C.
GRONDINES, 41 — 13.25 le 3 Manchester, Mariner, 10.10 le 3 White Rose.
QUEBEC, O — Grodon C. Leitch 15.30 le 3.

Création d'une Régie du domaine public

PAR SERGE GAGNON

Dans un mémoire soumis au Comité d'étude sur l'expropriation, l'institut Canadien des Evaluateurs recommande la création d'une Régie du domaine public qui régirait l'expropriation et la gestion des propriétés expropriées en plus de s'occuper de la refonte en une loi unique des quelque 50 lois d'expropriations.

Actuellement, l'expropriation relève de la Régie des Services publics. Les évaluateurs recommandent aussi que soit créé un tribunal d'expropriation pour les cas litigieux. Ce tribunal relèverait du ministère de la Justice et les membres qui le composeraient devraient posséder un statut de juge.

Le mémoire affirme que devant la multiplicité des cas d'expropriation, il devient nécessaire de faire le calcul des indemnités sur une base uniforme, juste et équitable, quel que soit le corps public qui exproprie. Ce rôle serait joué par la Régie du domaine public qui comprendrait notamment deux services principaux, soit le service d'expropriation et celui de la gestion.

Le service d'expropriation aurait la charge de procéder à toutes les expropriations effectuées par la province, quelque soit le ministère; d'approuver les évaluations dans les cas d'expropriation qui procèdent des collectivités autres que la province, soit les municipalités, les commissions scolaires et autres. Présentement, ceux-ci doivent obtenir cette approbation des différents ministères dont ils relèvent. Ces ministères n'étant pas toujours techniquement équipés pour donner cette approbation, les évaluateurs estiment qu'il serait préférable que les évaluations de tous les corps publics soient soumises pour approbation à la Régie du Domaine public pour en assurer l'uniformité suivant des critères établis.

Quant au service de gestion des immeubles, il procéderait à l'acquisition et assurerait l'entretient, l'administration de tous les immeubles gouvernementaux, notamment dans les cas où la mise en valeur des résidus longeant les autoroutes deviendrait un mode de financement important.

REFORMER LA REGIE

Dans leur mémoire, les évaluateurs préconisent une réforme de la Régie des Services publics en vue d'accélérer la procédure de la Régie. Dans leur esprit, la Régie des Services publics pourrait devenir un tribunal d'expropriation qui relèverait du ministère de la Justice. Ce tribunal devrait être doté d'un bureau de conseillers techniques formé d'experts évaluateurs qu'on veut compétents et expérimentés. Leur nombre ne devrait pas être inférieur aux régions économiques récemment créées.

Etant donné que des causes en expropriation trainent durant plusieurs années, le propriétaire exproprié subit un préjudice en n'étant pas indemnisé.

La procédure du tribunal d'expropriation comprendrait une période de pré-enquête devant les conseillers techniques et juridiques. Cette pré-enquête pourrait conduire dans certains cas à une entente ou conciliation entre les 2 parties. Ces conseillers remettraient ensuite leur rapport et le dossier au juge du tribunal qui ensuite, rendrait l'ordonnance. L'instruction du dossier se ferait principalement sur preuve écrite, sauf dans les cas de contestation ou l'audition des témoins serait nécessaire. Entre l'inscription de la cause et l'ordonnance, le délai moyen serait de 6 mois n'excédant pas 12 mois.

Daoust toujours dans un état grave à l'hôpital

MONTREAL (PC). — André Daoust, l'individu le plus recherché au Québec, et qui a été capturé vers minuit dans la nuit de mercredi à jeudi, demeurant dans un état grave à l'hôpital hier.

La police a émis l'hypothèse que le jeune homme a pu absorber une dose de poison avant de se livrer.

Les Américains sont en train de remporter au Canada une seconde bataille des Plaines d'Abraham (F. Archambault)

PARIS (A.F.P.) — Les Américains sont en train de remporter au Canada une seconde bataille des Plaines d'Abraham, telle est la conclusion de deux articles que François Archambault, après un voyage en Amérique du Nord, consacre au Québec dans l'important quotidien de province "La Nouvelle république du Centre-ouest", de Tours.

Le premier article, quelque peu historique, rappelle à grands traits l'évolution psychologique et historique du Canada français depuis l'arrivée de Jacques Cartier jusqu'à l'avènement du gouvernement de M. Daniel Johnson, "d'Union nationale" qui est "peut-être de désunion fédérale".

Ce "peut-être", François Archambault l'explicite dans son second article intitulé "Nos cousins canadiens à la veille d'un coup d'éclat". L'auteur y rappelle que les Etats-Unis sont le plus gros fournisseur et le plus gros client du Canada et qu'ils y détiennent entre 60 et 70 pour cent des capitaux investis. "De fait, estime-t-il, la géopraphie a été et restera la plus forte. Le Canada, qu'il soit "anglais" ou "français", est en train de passer du Commonwealth britannique à une espèce de Commonwealth américain". On peut, dans cette conjoncture se demander quelle est la signification de "la gigantesque" Exposition universelle de Montréal de 1967. Cette manifestation dont on peut penser, note au passage M. Archambault, "qu'elle doit être une réussite totale" vise, selon lui, un triple but: commercial, philosophique et politique.

OCCASION UNIQUE

Le premier "n'est pas à démontrer", le deuxième s'explique par le thème même de l'Expo: "Terres des hommes" avec ses sous-thèmes qui permettront de présenter "tous les aspects du génie de l'homme en même temps que les problèmes essentiels auxquels il se heurte sur terre"; quant à la troisième caractéristique, le secrétaire général de "La Nouvelle république du Centre-ouest", fait état de certaines confidences:

"Les extrémistes du gouvernement actuel du Québec, écrit-il, laissent d'ailleurs croire, sans donner de précisions, mais d'un air entendu, qu'ils pourraient bien profiter de cette occasion unique pour offrir aux yeux de l'humanité entière réunie un nouvel aspect du Canada en général et du Québec en particulier. Mystère: coup d'Etat ou coup d'éclat? On pencherait plus volontiers pour la seconde formule. Plus qu'une sécession, les Canadiens français feraient une démonstration, dont l'Expo serait le support, de leurs possibilités, de leur dynamisme, de leur force, ce qui les placerait face au monde à égalité avec les "Anglais".

Mais une indépendance totale du Canada français semble improbable. L'attachement à la culture française est surtout sentimental et intellectuel.

"AMERICAN WAY OF LIFE"

Et François Archambault conclut:

"Selon un sondage tout récent, si 36 pour cent des Québécois sont favorables à une séparation de leur province de la Confédération, par contre 33 pour cent souhaiteraient un rattachement aux Etats-Unis. C'est bien là le fait nouveau: les Canadiens, quels qu'ils soient, ont bien adopté "l'american way of life" et vivent en étroite collaboration avec les Américains. Certains libéraux québécois avouent même: "Nous ne sommes jamais que des Américains de langue française".

Ce ne sont pas eux qui ont raison? Car si leur langue, si leur esprit, si leur coeur sont français, ils vivent en Amérique, des richesses de l'Amérique, pour la grandeur de l'Amérique. Et au fond, ils ne demandent pas plus qu'une égalité avec les "Anglais" qui pointe à l'horizon proportionnellement à l'effacement progressif des liens avec le Commonwealth. On peut penser enfin qu'à l'instar des Anglais sur les Français, il y a 2 siècles, les Américains sont peut-être en train de remporter silencieusement et progressivement sur les Britanniques une deuxième bataille des Plaines d'Abraham".

"Je battrai Kierans par deux voix contre une" (Tétreault)

Par Claude BEDARD

"Je battrai Kierans par deux voix contre une", a lancé hier après-midi M. Jean Tétreault, candidat à la présidence de la Fédération libérale du Québec.

Le notaire de Plessisville, qui est actuellement vice-président de la FLQ pour la région de la Chaudière, s'est décrit comme le "candidat des militants et des ruraux".

Soulignant que ce sont les ruraux qui ont battu le parti libéral aux dernières élections, M. Tétreault a fait remarquer que son adversaire, M. Eric Kierans, ne les connait malheureusement pas. Il s'est dit d'avis d'autre part que son élection à la tête de la présidence permettra à plus de militants d'occuper les postes qui leur reviennent de droit dans l'exécutif de la Fédération, sinon, a-t-il ajouté, on accentuera cette coupure qui existe présentement entre la tête du parti libéral et la masse des militants.

Par ailleurs, le notaire de 37 ans a soulevé la question de la caisse électorale et des élections qui surviendront selon lui au printemps ou à l'été.

M. Tétreault a dit partager en principe les vues de M. Kierans sur la démocratisation de la caisse électorale.

"Toutefois, a-t-il dit, en pratique les conséquences seraient absolument néfastes".

Il a précisé que déjà on avait commencé à les ressentir avant même que le projet soit présenté aux assises du congrès qui aura lieu les 18, 19 et 20 novembre prochain dans la métropole. Il a mis en garde la FLQ contre un tel danger.

"Il y a une élection dans l'air, a-t-il précisé, et le parti libéral, sous prétexte de purisme démocratique, se met la tête sur le bûcher et se fera couper les vivres au profit de l'Union nationale. Une telle chose est inacceptable".

Pas une lutte idéologique

Se défendant de faire partie de l'aile réactionnaire du parti libéral, le candidat au poste de président de la FLQ a affirmé avoir des appuis à tous les niveaux de la FLQ, soulignant qu'un parti aussi fort que le parti libéral peut se permettre d'englober toutes les tendances.

"Je suis fort peiné, a-t-il ajouté, des commentaires qui ont été faits et qui m'ont désigné comme un réactionnaire", précisant qu'il ne s'agit aucunement que l'on assimile cette campagne entre les deux hommes à une lutte idéologique.

M. Tétreault s'est dit d'avis que les militants doivent accéder aux postes de représentation au sein de l'exécutif de la FLQ s'ils veulent vraiment se sentir chez eux. "Il faudra éventuellement en venir à une entente à l'effet que les parlementaires ne convoitent pas ces postes électifs", a-t-il ajouté.

Le notaire de Plessisville a précisé que, avec l'avènement de M. Kierans à la présidence et de M. Bernard Pinard au secrétariat, le comité directeur comprendrait six parlementaires sur sept membres.

SEUL

M. Tétreault a affirmé qu'il n'y avait aucune collusion entre lui et les deux autres candidats et qu'il menait sa campagne seul.

Interrogé à savoir s'il retirerait sa candidature advenant le fait qu'on en exige le retrait contre l'acceptation d'un compromis sur le problème des finances, le "candidat des militants" a répondu par la négative.

"Je ne retirerai pas ma candidature, pour aucune raison. Je suis candidat et je le demeure", a-t-il conclu.

Sil veut planifier ses dépenses

Le comité directeur de la FLQ doit connaître les revenus de la caisse électorale (Kierans)

Par Jean Martel

Selon M. Eric Kierans, exministre de la Santé et candidat à la présidence de la Fédération libérale du Québec, le comité directeur de l'organisme doit connaître les revenus de la caisse électorale s'il veut établir un budget et planifier ses dépenses. Sinon, a-t-il ajouté, le président de la FLQ ne sera qu'un homme de paille. M. Kierans donnait hier une conférence de presse à la tribune de la presse de l'édifice du Parlement.

L'on sait que les dirigeants de la FLQ n'ont jamais su la provenance des fonds qui alimentaient la caisse électorale des libéraux. Or, M. Kierans a fait remarquer qu'il n'était pas dans son intention de dévoiler le nom des personnes ou des organismes contribuant financièrement à la caisse électorale. Il veut seulement que le comité directeur connaisse le montant des revenus afin de pouvoir fixer la somme des dépenses.

Il faut connaitre les revenus, a-t-il ajouté, pour savoir s'il est possible de créer au sein de la FLQ un comité de recherches. Ce comité est une chose nécessaire, parce que les libéraux ne sont plus en contact avec les technocrates, les économistes, etc. du gouvernement.

Ce comité de recherches est devenu d'autant plus nécessaire que les libéraux fédéraux du Québec (les Marchand, Sauvé, Pépin, Pelletier, Chrétien, etc) veulent saisir le leadership dans la province et peuvent compter, pour atteindre ce but, sur les renseignements et les services des ministères d'Ottawa.

M. Kierans a déclaré que les députés fédéraux du Québec avaient prononcé ces derniers temps des discours assez durs à l'endroit des libéraux provinciaux.

Une FLQ forte

Selon l'ex-ministre de la Santé, la Fédération libérale du Québec doit être forte parce qu'elle est le seul organisme à la disposition des libéraux. La campagne qu'il poursuit avec M. MM. Casgrain et Brière vise à rendre la FLQ forte et indépendante et non à emprisonner le chef, M. Jean Lesage.

Il faut que les libéraux gagnent la confiance des jeunes, des femmes et de la presse. La Fédération doit mener de façon permanente une campagne d'éducation et d'information auprès des militants et, par l'intermédiaire de ceux-ci, auprès de la population.

Selon M. Kierans, la Fédération aurait besoin d'un budget annuel de $400,000. Son budget serait actuellement de $200,000.

A ses yeux, il est illusoire de croire que le chef de l'Union Nationale, si le montant de la caisse des libéraux était divulgué et si ce montant était peu élevé, profiterait de ce moment pour déclencher une élection. Ce sont, selon M. Kierans, d'autres considérations qui poussent un premier ministre à tenir des élections.

Parmi ces considérations, il y a le crédit qu'un parti politique a auprès de la population.

Comité des finances

M. Kierans a déclaré que M. Jean Lesage avait accepté que les deux autres membres qui feraient partie avec le chef du parti du comité des finances soient choisis au sein du comité directeur. C'est M. Lesage qui les choisirait, mais son choix devrait être approuvé par le comité directeur.

L'ex-ministre de la Santé a fait remarquer que l'on pouvait être loyal envers le chef du parti, mais qu'il y avait une distinction entre la loyauté et l'adoration.

Il a déclaré que la lutte à l'intérieur des libéraux se faisait entre son groupe et celui de MM. Pinard, Arsenault et Lacroix.

Contradiction

M. Kierans a souligné une contradiction dans l'attitude de son adversaire à la présidence, M. Jean Tétreault. Celui-ci a soutenu qu'il ne voulait pas que la Fédération libérale du Québec soit entre les mains des parlementaires. Or, selon M. Kierans, M. Tétrault aurait affirmé qu'il appulerait M. Kierans (qui est un parlementaire) si celui-ci se dissociait de MM. Casgrain et Brière.

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
800, de la Canardière
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

La fermeture des bureaux d'assurance-chômage

Les dirigeants de la CSN à Québec ont fait parvenir un télégramme de protestations au ministre Nicholson

Par Réjean LIZOTTE

C'est pour nous dévoiler la teneur d'un télégramme pour le moins cavalier expédié à l'hon. John R. Nicholson, ministre fédéral du Travail que les dirigeants syndicaux de la C.S.N. à Québec ont convoqué les journalistes hier après-midi.

Le télégramme faisait suite à une lettre déjà envoyée par le Conseil central de Québec relativement à la fermeture des bureaux d'assurance-chômage locaux. La lettre datée du 6 octobre dernier n'a pas reçue de réponse ni même d'accusé de réception. Cette attitude est tout simplement "grossière" selon M. Amédée Daigle, directeur régional de la C.S.N.

Voici quelques extraits du télégramme: "Au nom des quarante mille membres affiliés au Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec (C.S.N.), comprenant les comtés de la ville et de la région sur les rives nord et sud, nous protestons énergiquement contre la fermeture de bureaux régionaux d'assurance-chômage".

"La fermeture des bureaux régionaux est préjudiciable aux chômeurs par suite de la paperasse et des délais" que cela entraînera. "Les formules a remplir sont disponibles dans les bureaux de poste, mais vous devriez savoir que les gens réclameront nos services pour remplir les dites formules. Donc, par la fermeture des bureaux d'assurance-chômage, vous voulez que les agents de syndicats fassent l'ouvrage à votre place et ils ne sont pas prêts à cela. L'assurance-chômage comme toute autre compagnie d'assurance devrait faire son ouvrage et non pas le contribuable".

Le télégramme conclut en donnant ses ordres au gouvernement et à M. Nicholson en particulier: "Veuillez télégraphier immédiatement que vous contremandez toutes ces mesures anti-ouvrières et que la fermeture de bureaux ne se poursuivra pas et de plus que vous allez réouvrir les bureaux déjà fermés en dépit des protestations antérieures".

Le problème, tel qu'il se pose pour les dirigeants syndicaux de Québec, se résume à une proposition: Les travailleurs en chômage n'ayant pas un niveau d'instruction très élevé, il reviendra à la C.S.N. de leur expliquer comment remplir leur formule; or ils estiment ne pas être là pour faire le travail du gouvernement.

Leur protestation, qui prend les allures d'ultimatum par endroits, se base aussi sur le fait qu'une formule mal remplie reviendra au chômeur et les prestations qu'il aurait droit de toucher le plus tôt possible seront d'autant retardées.

On se souviendra que le gouvernement fédéral avait pris cette mesure dans un plan global de réorganisation de ses services afin d'en réduire les frais d'administration. A la question: Si le gouvernement accédait à votre demande et gardait le système tel qu'il est actuellement, où croyez-vous qu'il prendrait les argents nécessaires pour le garder sur pied? les membres de la C.S.N. présents à la conférence de presse ont répondu que ce "n'était pas de leur affaire". M. Daigle, de son côté, a suggéré que le fédéral puise dans les fonds consolidés et M. Tapin, président du Conseil central, a lancé: "Qu'ils puisent dans les fonds consacrés à la défense nationale".

SYNDICATS ET POLITIQUE

Suivant les décisions récemment prises au congrès général de la C.S.N., le Conseil central de Québec mettra sur pied d'ici peu un Comité provisoire d'action politique non partisane. Ce comité créera des sous-comités dans les comtés fédéraux qui agiront directement sur le député en place.

Les Syndicats nationaux n'entendent plus formuler de simples voeux pieux, nous a-t-on déclaré, en face de problèmes comme ceux de la Rivière St-Charles et du transport en commun. "Ils sont bien déterminés dans l'avenir à y aller d'actions positives, voire au besoin agressives.

CALENDRIER

VENDREDI, 4 novembre 1966
S. Charles Borromée

Demain:
SS. Zacharie et Elisabeth

SOLEIL: Lever: 6.45 Coucher: 4.42
LUNE: Lever: 10.42 Coucher: 1.45

Les marées de vendredi le 4
Hautes: 10.58 a.m. — 11.14 p.m.
Basses: 6.16 a.m. — 5.59 p.m.

Les marées, samedi le 5 nov.
Hautes: 12.0 2a.m. — 12.15 p.m.
Basses: 7.08 a.m. — 7.02 p.m.

PHASES de la lune en NOVEMBRE
Dernier quartier le 5, à 5 h. 17 p.m.
Nouvelle lune le 12, à 9 h. 26 a.m.
Premier quart, le 19, à 7 h. 08 p.m.
Pleine lune le 27, à 9 h. 40 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

UN INSPECTEUR POUR L'IMPRIMERIE

Le candidat doit posséder des connaissances théoriques et pratiques des diverses branches ou métiers de l'industrie de l'imprimerie (Arts Graphiques).
Bon jugement, fermeté de caractère, tact et doigté.
Permis de conduire.

L'aspirant fournira **par écrit**: nom et prénom, âge, adresse et téléphone, attestations scolaires, expérience acquise en mentionnant les précédents emplois.
Toute offre de services doit se faire **par écrit** avant le 12 novembre à:

Le Comité Paritaire de l'Industrie des Arts Graphiques de Québec et du District,
537 est, Boulevard Charest, Québec 2.

ELECTEURS DE STE-FOY
votons
Dr Samuel
BOUCHARD
CANDIDAT A LA MAIRIE



"FAISONS LE MENAGE"
Votons en bloc pour les candidats de
L'UNION DES CONTRIBUABLES
Un Conseil libre et fort avec Bouchard
(Annonce payée par l'Union des contribuables)

CONCOURS
"De L'Action à CJLR"

Mlle COLETTE FORTIN, 129, St-Vallier Ouest, Québec
Mme ANDRE LECOURS, 2699, Chemin Ste-Foy, Québec — $25.00
Mlle PAULINE PICARD, 86, Royale, St-François, I.O. — 10.00
Mme MICHELINE POULIN, 36, ave Plante, Ville Vanier — 10.00
M. GUY BLANCHET, 480, Taschereau, Québec

Dorénavant, un prix substantiel, en l'occurrence un ensemble de 3 casseroles avec couvercles enduits de TEFLON, est remis à chaque personne qui est appelée... en plus du montant qu'elle gagne.

Les ustensiles en aluminium "SUPREME" sont en vente chez:
La Compagnie PAQUET inc.
Rayon des ustensiles de cuisine.

Mairie de Sainte-Foy
VOTONS André GILBERT
Ingénieur-Conseil
Un homme de valeur
Pour une ville de prestige
LE MAIRE DE L'INDUSTRIE
plus d'industries, plus de revenus.
COMITE CENTRAL — 3062, des Quatre-Bourgeois — Tél.: 653-8361
Annonce réservée et payée par l'Org. André Gilbert

"de l'Action à CJLA"
$17,500 EN PRIX
POUR PARTICIPER A CET EXTRAORDINAIRE CONCOURS
ACHETEZ LES PRODUITS



PRODUIT-VEDETTE de la semaine

Lisez l'Action Ecoutez CJLA

$10,000 EN ARGENT
$7,500 EN PRIX

POUR PARTICIPER:
Procurez-vous les produits des commanditaires et envoyez les étiquettes avec les coupons qui paraissent dans L'ACTION. A l'avenir, nous publierons DEUX COUPONS portant le même numéro; un le mercredi et un deuxième un autre jour. Adressez à:
CONCOURS DE L'ACTION A C.J.L.R.
3, Place Jean-Talon — Québec 2, Qué.

PROCUREZ-VOUS LES PRODUITS DES COMMANDITAIRES
Chaque semaine dans le courrier de la semaine une lettre sera choisie au hasard et le gagnant recevra un des grands prix suivants:

7e SEMAINE



UN VOYAGE DOUBLE A ROME PAR B.O.A.C. — d'une valeur de ..... $1100.
(non échangeable - non remboursable)

8e SEMAINE
offerte par
B. L. P.
Roger Barré Automobiles Ltée
Laporte Automobile Ltée
Denis Pepin Autos Ltée



Le courrier accumulé pendant les huit semaines sera utilisé pour déterminer le gagnant de cette semaine et celui-ci recevra une
CHEVROLET CAMARO SPORT '67

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



● L'HIVER A SES BONS COTES — Pour les grandes personnes, surtout les automobilistes, l'hiver c'est parfois bougrement embêtant. Mais pour les jeunes, c'est toujours avec une certaine joie qu'on accueille les premiers flocons. Ces enfants plus ou moins jeunes de Détroit ont été plus qu'heureux cette semaine de trouver, à leur lever, l'épaisse couverture blanche qu'avait laissé le bonhomme hiver. Aussi, n'ont-ils pas tardé à se mettre au travail et à lui élever un premier monument. (UPI TELEPHOTO)

Centre de recherches pour adapter les techniques pédagogiques de l'ère spatiale au bénéfice des élèves

Par MARILYN ARGUE

OTTAWA (P.C.) — Un centre de la recherche contribuera à adapter les techniques pédagogiques de l'ère spatiale au bénéfice des élèves de la Commission des écoles séparées — c'est-à-dire catholiques — d'Ottawa.

Mis sur pied en collaboration avec la faculté de psychologie et de pédagogie de l'Université d'Ottawa, le centre déterminera la valeur des techniques actuelles et en développera de nouvelles. Le centre aidera également les élèves à choisir et à exécuter des projets de recherche et offrira des conseils aux instituteurs de la Commission des écoles séparées.

Près de 30,000 écoliers, soit plus de la moitié de la population d'âge scolaire de la capitale fédérale, fréquentent des écoles catholiques à partir de la 1ière à la 10e année. Ce nombre est divisé à peu près également entre des élèves de langue française et de langue anglaise.

Depuis le mois de septembre, le centre coordonne la recherche à laquelle se livrent 450 étudiants en psychologie et en pédagogie et la douzaine de conseillers en orientation qui sont à l'emploi de la Commission scolaire catholique.

Le fonctionnement

Le programme est dirigé par deux comités, l'un pour les écoles de langue française, l'autre pour les écoles de langue anglaise. Ces comités dépendent d'une commission conjointe directement responsable à la Commission scolaire et à l'Université.

Le directeur du centre, M. Lionel Desjarlais, âgé de 46 ans, chef intérimaire de la faculté de psychologie et de pédagogie, est un ancien instituteur et inspecteur d'école. Né au Rhode Island de parents franco-américains, M. Desjarlais a fait ses études classiques au Québec parce que, explique-t-il, "ses parents trouvaient qu'il était un mauvais garnement".

Il affirme ne pas connaître de centre identique au Canada quoiqu'il en existe plusieurs aux Etats-Unis. "Je me suis procuré de la littérature de quelques-uns de ces centres pour me guider dans mes décisions".

Avec l'influence de la technologie sur l'éducation, la recherche s'impose pour découvrir quelles méthodes sont les plus efficaces.

Les loisirs

La recherche peut également préparer un programme d'études de façon à aider les écoliers à faire face aux problèmes de l'ère nouvelle. "Nous aurons bientôt une civilisation de loisirs. Aussi, faudra-t-il que la pédagogie aide les gens à utiliser de façon intelligente leurs temps libres".

Parce que le système s'applique à des écoles de l'une ou l'autre langue, les enquêteurs peuvent étudier n'importe quel problème qui surgit chez un écolier dont le français est la langue maternelle, lorsqu'il est dirigé vers une école de langue anglaise. Jusqu'à maintenant, les résultats des recherches indiquent que l'élève n'éprouve pas trop de difficultés jusqu'à la 4e année alors qu'il devient de moins en moins bon en français.

Les conseillers en orientation se proposent de chercher à déterminer dans quelle mesure l'acceptation ou le rejet d'un enfant par ses compagnons de classe affectent les succès scolaires de l'écolier. Les conseillers tenteront par la suite, en se basant sur les résultats de leurs recherches, de réintégrer les enfants ainsi repoussés et ils pourront constater par la suite si le changement sur le plan social affecte les succès académiques.

M. Desjarlais espère que le centre élargira ses recherches pour englober d'autres sphères comme l'éducation physique et le nursing. L'un de ses objectifs vise à intéresser les instituteurs dans son projet. "Seul l'instituteur peut nous dire ce que nous avons besoin de faire".

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : Après la grande bataille de la colline de Badon où le roi Arthur écrasat les saxons sous les ordres de Hengist, vinrent des années de paix et les commerçants prospérèrent. Mais à Camelot la paix est un fléau. Les fiers chevaliers qui se glorifient dans l'excitation de la guerre et d'un idéal pour qui combattre, se voient chargés de faire du travail policier. Plusieurs des chevaliers plus jeunes cherchèrent le Graal, peu revinrent.



L'été est très chaud. Cameiot est ennuyeux, de sorte que la reine Aleta amène sa famille sur le bord de la mer. Née sur une île de la mer Egée, la mer a toujours été son terrain de jeux et son appel est irrésistible.



Ses enfants ont appris à nager en même temps qu'à marcher et ils passent des heures délicieuses dans cette baie abritée. Puis Aleta les renvoient au rivage et se laisse glisser jusqu'en pleine mer.



Puis, un jour, elle découvre une grotte dans un endroit reculé qui s'avance bien loin dans les vagues. En tant que princesse elle avait sa propre plage privée où elle pouvait nager sans être ennuyée par des vêtements décrétés par la mode. Maintenant, loin des yeux importuns, elle peut de nouveau nager librement.



Le prince Vaillant est occupé et, en premier, ne paie pas trop d'attention aux rumeurs qui envahissent tout Camelot. Des nymphes, des sirènes et des naiades ont été aperçues à Llantwit, et quelques-uns déclarent qu'ils ont été témoins de ces apparitions.



A—Un paysan m'a conduit au sommet de la falaise et de mes propres yeux j'ai vu une sirène émerger des profondeurs de l'océan et se diriger vers la haute mer.
B—Et j'ai vu cette nymphe magique venir sur les vagues et disparaitre dans les profondeurs.
C—Prenez garde à ces naiades ! L'une d'elles m'a attiré dans l'eau grâce à son charme, puis est disparue de ma vue. J'ai grimpé la falaise à toute vitesse et ai ainsi évité son sortilège."



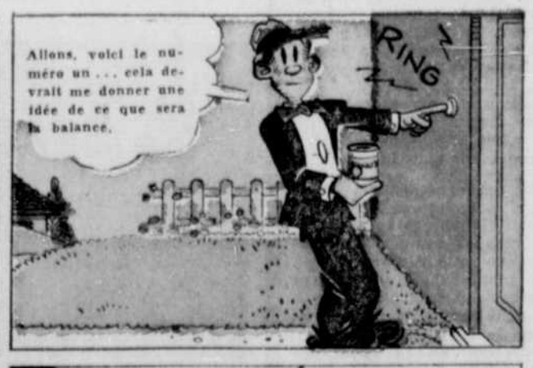
"Sire, il doit bien y avoir des informations sur ces apparitions dans les volumes de Merlin et dans ses écrits." "La tour de Merlin a été cadenassée depuis sa disparition, mais puisque vous étiez favori, je vous donne la clé."
Prochainement : LA PREUVE

11-6



























● Saucez-moi, les citrouilles arrivent ! — Paul Pavlovich, professeur de l'école publique Whitney à Toronto, n'appelle pas vraiment au secours de la boite téléphonique mais il peut être certainement touché par l'intention de ses élèves qui manifestent à leur façon leur désir de fêter l'Halloween en se procurant une quantité considérable de citrouilles. C'est du centre d'achat avoisinant l'emplacement du téléphone public que les élèves ont obtenu le principal accessoire de la soirée Halloween. (Téléphoto UPI)



Quand il est 100% pur le sang latin devient rapidement bouillant



Une émeute est survenue dernièrement dans la ville italienne de Milan, au stade San Siro. Elle a éclaté au terme d'un match de soccer pour des raisons étrangement comparables à celles qui produisirent un bouillant tumulte à Mexico, lors du match de boxe opposant Carlos Ortiz à Sugar Ramos.

La joute de soccer était disputée entre les porte-couleurs de Milan et le club Lazio. Le duel serré s'acheminait vers un résultat nul de 1-1 quand la formation milanaise enregistra un second but, juste avant le coup de sifflet de l'arbitre croyant que le temps de la rencontre était écoulé. Après vérification, l'officiel constata que sa montre était détraquée et qu'il avait interrompu le duel cinq minutes trop tôt. Sans plus attendre, il rappela tous les joueurs sur le terrain, même s'ils étaient déjà de retour au vestiaire.

C'est alors que se produisit ce qui devait rendre furieux les spectateurs, quand le club visiteur réussit à compter lui aussi un deuxième but à la 89e minute. Aussitôt après, l'arbitre signifia que le match était définitivement terminé, bien qu'il rognait encore soixante secondes au temps normal d'une joute de soccer devant durer 90 minutes.

Fous de rage, les 30,000 Milanais emplissant les estrades se livrèrent à des excès encore jamais vus dans le stade depuis trente ans. Un supporteur pénétra sur le terrain et tenta de frapper l'arbitre, puis un important groupe de personnes lutta sur la pelouse contre la police qui dût faire éclater des bombes lacrymogènes. Sept agents furent quand même blessés et l'on procéda à plusieurs arrestations. Quant à l'arbitre, attendu par une foule furieuse à la sortie principale, il réussit à s'échapper par une autre issue et put regagner sa belle et calme ville de Venise sous la protection des gendarmes.

A cause de cette émeute, les dirigeants du club de Milan risquent de payer une forte amende qui leur sera imposée par la ligue et qui s'élèvera au moins à $8,000.00. En attendant, le stade est "suspendu", pas un match ne pouvant s'y disputer d'ici la fin de l'enquête sur cette affaire ayant remué l'opinion publique de toute l'Italie.

Avec une plus forte dose de sang latin dans les veines, les partisans des As auraient peut-être réagi avec une pareille violence, mardi soir dernier, quand une mauvaise décision de l'arbitre Bruce Hood permit aux Américains de Rochester de vaincre les As par 3-2, en leur accordant le but décisif, malgré l'évidence d'un hors-jeu. Comment se seraient alors comporté les quelques policiers en fonction au Colisée ?...

Même au niveau olympique un président peut capituler



Quand ça ne tourne pas rond, un président peut toujours démissionner et laisser à un autre le soin de prendre la relève pour compléter une tâche. Tous les chefs de file ne sont évidemment pas conscients de leurs faiblesses mais certains ne manquent pas d'équilibre pour s'en rendre compte, tel le général Clark qui vient d'abandonner le poste de président du Comité Olympique mexicain, moins de deux ans avant la réalisation des prochains J.O. d'été. (Il n'est jamais trop tard pour bien faire...).

Un décret gouvernemental a créé un nouveau comité d'organisation des Jeux de Mexico dont le président est l'architecte Ramirez Vasquez et dont le directeur technique sera le colonel Haro de Oliva qui est l'époux d'une actrice de théâtre française. Le colonel Haro fut finaliste des Jeux Olympiques et des championnats du monde d'escrime en 1932 et 1948, mais il se flatte surtout d'avoir été champion de France de fleuret et d'épée. On ne peut donc contester sa compétence sur le plan sportif et c'est sur lui qu'on mise désormais pour compléter les préparatifs des Jeux de Mexico soulevant, on le sait, certains problèmes.

En souplesse...

● Seulement deux matches de boxe ont jusqu'alors été télédiffusés en couleurs, jusqu'à maintenant, et chaque fois quand se battait un Allemand. Le premier eut lieu le 26 mars 1954, au Madison Square Garden, quand Gustav Scholz battit l'Américain Al Andrews. Le second a été disputé plus récemment puisqu'il s'agit du combat de Francfort du 11 septembre dernier, entre Clay et Mildenberger...

● En Suisse, les dirigeants de hockey sur glace sont tombés sous l'emprise de la publicité. Les clubs relevant de la principale ligue viennent en effet d'être autorisés à décorer les maillots de leurs joueurs avec de la réclame.

Les équipes signeront eux-mêmes les contrats. La ligue percevra toutefois une redevance pouvant s'élever jusqu'à 5,000 francs suisses (environ $1,250.00 par contrat), le tarif variant selon la catégorie du club. On pourra conclure simultanément plusieurs ententes mais une seule publicité devra paraître sur chaque jeu de maillots. On en est pas encore arrivé là dans le hockey professionnel nord-américain, mais l'exemple des Suisses sera peut-être suivi prochainement par les gourmands manitous de la LNH. A Québec, seuls les employés chargés de l'entretien de la glace au Colisée sont pour l'instant utilisés comme "véhicules publicitaires"...

● L'athlète australien Ron Clarke n'est vraiment pas chanceux en ce moment. Après avoir perdu dernièrement le record de l'heure, il vient de s'incliner de justesse, à Melbourne, en étant devancé par Sir Cameron. Ce Cameron en question est un cheval de course très populaire en Australie. Ron Clarke ayant eu la curieuse ambition de se mesurer à l'animal, sur une distance de 13 milles, c'est l'homme qui fut battu. A Québec les chevaux de course sont plus soumis, si l'on se réfère à leur complète docilité lors de l'épreuve mémorable des journalistes...

● Un ingénieur soviétique vient d'inventer un nouveau sport: la marche sur l'eau rendue possible avec des bottes spéciales. Selon Radio-Moscou, ces bottes ressemblent à des parapluies miniatures s'ouvrant instantanément, dès leur prise de contact avec une surface liquide. Le ski nautique est-il sur le point d'être démodé ?...

● La double réaction des maires de Halifax et de Dartmouth était inévitable, à la suite du raidissement de Georges Labrecque, face au choix des deux sports de la Nouvelle-Ecosse pour le site des Jeux d'été canadiens de 1969. Cette situation est d'autant plus regrettable que nous avions tendu personnellement la perche au président de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver, lors de la conférence de presse tenue mercredi midi, en lui demandant d'émettre son point de vue sur la préférence (officielle ou non) accordée à Halifax. Georges Labrecque répondit: "Sans commentaire!" Une attitude plus diplomatique n'aurait pas justifié les froids propos du maire Allan O'Brien à l'intention des Québécois. M. Gilles Lamontagne réparera-t-il l'erreur en souhaitant bonne chance à Halifax, en bon sportif qu'il est sûrement...

Le maire d'Halifax déplore l'attitude d'un Québécois

JOHN HUNNIUS CONTREDIT AUSSI GEORGES LABRECQUE

Halifax (PC) — Les maires de Halifax et Dartmouth ont déclaré hier que la Corporation québécoise des Jeux d'Eté n'avait aucune raison de contester le choix de Halifax et Dartmouth comme sites des Premiers Jeux d'Eté en 1969.

Le maire Allan O'Brien, de Halifax, tout en présentant ses meilleurs voeux aux gens du Québec, a ajouté "qu'ils faisaient fausse route", car la décision d'accorder les jeux à la région de Halifax avait été prise "finalement et unanimement par l'organisation responsable".

Il a dit que Québec avait hérité des Premiers Jeux d'Hiver et n'avait "aucun droit" aux Jeux d'Eté. Le maire Joseph Zatsman, de Dartmouth, a également déclaré que l'affaire était réglée et que Québec n'avait aucune raison de protester.

A Montréal, John Hunnius, président du comité des Jeux nationaux en vue des Premiers Jeux d'Eté 1969 et vice-président de la Fédération canadienne des sports amateurs, a déclaré hier que c'était la Fédération et non le gouvernement fédéral qui choisissait l'endroit des jeux.

Hunnius avait annoncé mercredi que la demande conjointe de Halifax et Dartmouth avait été acceptée par le comité. Toutefois, Georges Labrecque, directeur des Jeux d'Hiver 1967 de Québec et président de la Corporation québécoise des Jeux d'Eté 1969, s'est élevé contre cette sélection et a ajouté que le choix final relevait du ministre de la Santé, Allan MacEachen.

"La FCSA choisit l'endroit et recommande un budget au conseil consultatif national, qui fait sa recommandation à M. MacEachen", a dit Hunnius.

Le gouvernement fédéral subventionne les Jeux, mais n'a rien à faire dans l'endroit de leur présentation" a ajouté Hunnius, niant ainsi la prétention de Labrecque voulant que le ministre de la Santé ait déclaré la semaine dernière que l'endroit ne serait pas choisi avant février.

"Au fait, on ne prendra pas de décision au sujet des subsides fédéraux avant février et la FCSA doit soumettre avant le 31 décembre, son budget au conseil consultatif qui doit ensuite le faire approuver par le ministre de la Santé", a précisé Hunnius.

On prévoit un budget de $1,500,000, dont 55 pour cent doivent provenir des gouvernements provincial et municipal et la balance du gouvernement fédéral, qui l'aurait déjà approuvé en principe.

Phil Watson et les As ont vu triompher les Rangers

PROVIDENCE (spécial) — L'imprévisible Phil Watson a fait un cadeau aux joueurs des As, hier soir. Comme l'équipe se trouvait à Boston à l'heure du souper, il a téléphoné à Milt Schmidt qui lui a donné 23 billets et les joueurs ont pu assister au match Rangers-Bruins avant de poursuivre leur route vers Providence, qui n'est qu'à une heure d'autobus de la ville des Fèves au Lard.

Phil n'avait eu aucune nouvelle du Canadien en ce qui concerne Gary Bauman. On a cru à un moment donné que la blessure à Worsley forcerait le Tricolore à rappeler Bauman, pour prêter main-forte à Hodge. Comme il n'y a pas de fracture au poignet de Worsley, aucune mesure hâtive n'a été prise. "S'ils le rappellent samedi, j'irai le reconduire à la gare, ne dire Watson. J'ai la plus grande confiance en Gilbert".

Privé des services de Simon Nolet, André Lacroix et Claude LaForge, Phil a décidé de former les trios suivants: Hoekstra-Lacoste-Drolet, Rivard-Mortson-Sutherland, LaBossière-Hicks-Gendron. Comme les As n'ont que neufs joueurs d'avant à leur disposition, ils auront le droit de costumer six joueurs de défense. "Je me servirai surtout de Hanna et de Price pour tuer les punitions" a conclu Watson qui aura des duos Morrison-Pelletier et John-LaRose.

Providence sera à la recherche de sa première victoire ce soir et il comptera dans ses rangs Germain Gagnon, qui avait commencé la saison à Québec. Les As se doivent de l'emporter, s'ils ne veulent pas subir trop de pression en arrivant à Springfield, samedi soir.

En un mot, non seulement les As devront-ils disputer trois joutes en trois soirs tout en parcourant plus de 1,000 milles, mais en chaque occasion, ils affronteront une équipe qui disputera sa première joute depuis une semaine.

J.P.

Compteurs de l'Américaine

	Buts	Aides	Pts
LaBossière, Qué.	5	13	18
Hicks, Qué.	8	9	17
Nykoluk, Her.	3	11	14
Ubriaco, Her.	7	6	13
DeJordy, Her.	7	5	12
Gilbert, Her.	3	9	12
Gendron, Qué.	4	7	11
Morrison, Qué.	1	10	11
Gamble, Roc.	8	2	10
Foley, Spr.	5	5	10
Gagné, Pro.	5	5	10



Junior interscolaire

J.-F. Perrault 17, Cardinal Roy 6

Ligue Intercollégiale

Académie 42, Jésuites 39
Séminaire 55, St-Lawrence 36
St-Jean-Eudes 45,
Ecole Normal Laval 48

BOXE

NEW YORK — Bobby Cassidy, 159 3-4, de Levittown, N.-Y., a gagné par décision sur Cele Lima, 160, d'Argentine, en 8 rounds.

STOCKTON, Cal. — Rollie Panaroya, 118 1-2, de Stockton, a knockouté Pimi Amador, 120, de Fresno, Californie, au 3e round.

GRAND RAPIDS, Mich — Buster Mathis, Grand Rapids, a knockouté John Barrazza, de Toronto au 1er round d'un match de poids lourds.

Partie d'étoiles au Colisée de Québec

Dimanche prochain, le six novembre à 2:30 hres p.m., au Colisée, le public québécois pourra assister à une joute de hockey d'un caractère très spécial, puisqu'elle mettra en vedette les artistes les plus populaires de l'heure au Québec.

Ce "spectacle" présenté dans 21 villes de la province est l'initiative d'un promoteur montréalais. Il a accepté de s'associer à une cause toujours sympathique aux Québécois, celle du Patro Roc Amadour. Le Père Bernier a accueilli avec enthousiasme la proposition, qui consiste à lui verser la plus grande part des profits de cette joute de hockey.

Voici la liste des artistes devant participer au match de dimanche après-midi, au Colisée :

Les Baronets, Guy Cloutier, Normand Salva, Claude Steben, Les Bel Canto, Claude Sorel, Michelle Richard, Les Hou-Lops, Mlle Province de Québec (Danielle Ouimet), Normand Knight, Reginal, Arthur, Les Monstres, Les Excentriques, Charles Gauthier, Fernand Gignac, Olivier Guimond, et plusieurs autres.

GOLF

MONTERREY, Mexique PA — Dave Eichelberger, golfeur professionnel depuis six mois seulement, a roulé un 68, quatre sous la normale, hier, en prenant une avance d'un coup à l'ouverture de l'Omnium mexicain.

Il a tourné le premier neuf avec une fiche de 33 grâce à un eagle et deux birdies.

Larry Zeigler et John Cook, qui ont également réussi des 33 sur le premier neuf, affichaient tous deux des 69.

Les Américains Duddley Wysong, fils, Jerry Edwards, Bob McCallister, Bob Ross, Bob Gajda, Jim Hart et Tim de Baufre étaient sur un pied d'égalité avec des 70.

Les Canadiens Moe Norman et Wilf Homenuik ont roulé la normale de 72 sur le parcours du Club Monterrey tandis que le champion actuel Homero Blancas se contentait d'un total de 73.



● La ligue de hockey Junior B Québec-district sera dirigée cette année par ces cinq sportifs. De gauche à droite : le vice-président Laval Couture; le publiciste Eddy Labrie; le président Mike Griffin; le trésorier Marcel Marois; et le secrétaire Florent Boily. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Intéressante régionalisation du hockey Junior B à Québec

(Par Jean Pouliot)

Une nouvelle ligue Junior B à quatre équipes, affiliée à la QAHA, opérera à Québec cet hiver. Le président Mike Griffin s'est adjoint sur son bureau de direction MM. Laval Couture, vice-président; Florent Boily, secrétaire; Marcel Marois, trésorier; Eddy Labrie, publiciste; et Gaston Bidégaré, statisticien.

Les quatre clubs sont le Canadian Tire and Repair (gérant: Jacques Poirier; instructeur: Roger Huot), qui sera le club-ferme des As juniors, le Canadien de la Rive-Sud (gérant: Gaston Cloutier; instructeur: Jean Bégin), le C.S.L. de Donnacona (gérant: René Roy; instructeur: Roger Dussault), et le Couillard Entreprises de Ste-Foy (Bob Chevalier et Guy Paquet).

Chaque club jouera 21 parties, sans parler des éliminatoires auxquelles tout le monde participera. Il s'agira de programmes doubles qui seront disputés au Colisée les dimanches, lundis et mercredis à compter du 7 novembre prochain. Le prix d'admission sera d'un dollar pour les adultes et 25 cents pour les enfants.

L'âge-limite des joueurs sera le 1er janvier 1948. On s'adapte ainsi au prochain règlement de la C.A.H.A., qui n'entrera officiellement en vigueur que l'an prochain. Un règlement de ligue obligera probablement chaque équipe à aligner quatre midgets.

Indépendamment de l'équipe pour laquelle ils s'alignent, tous les joueurs qui montreront l'étoffe voulue auront leur chance avec les As de la ligue Junior A Provinciale. Les As de Québec se sont engagés à combler le déficit du circuit jusqu'à concurrence de 50 pour 100.

Voici le calendrier de la saison:

NOVEMBRE

7—	7:30 p.m.	Lévis vs C.T.R. Ste-Foy vs Donnacona
9—	7:30 p.m.	C.T.R. vs Ste-Foy Donnacona vs Lévis
14—	7:30 p.m.	Ste-Foy vs Lévis Donnacona vs C.T.R.
16—	7:30 p.m.	Donnacona vs Ste-Foy C.T.R. vs Lévis
20—	1:30 p.m.	Lévis vs Donnacona Ste-Foy vs C.T.R.
23—	7:30 p.m.	C.T.R. vs Donnacona Lévis vs Ste-Foy
27—	7:30 p.m.	Ste-Foy vs Donnacona Lévis vs C.T.R.
30—	7:30 p.m.	Donnacona vs Lévis C.T.R. vs Ste-Foy

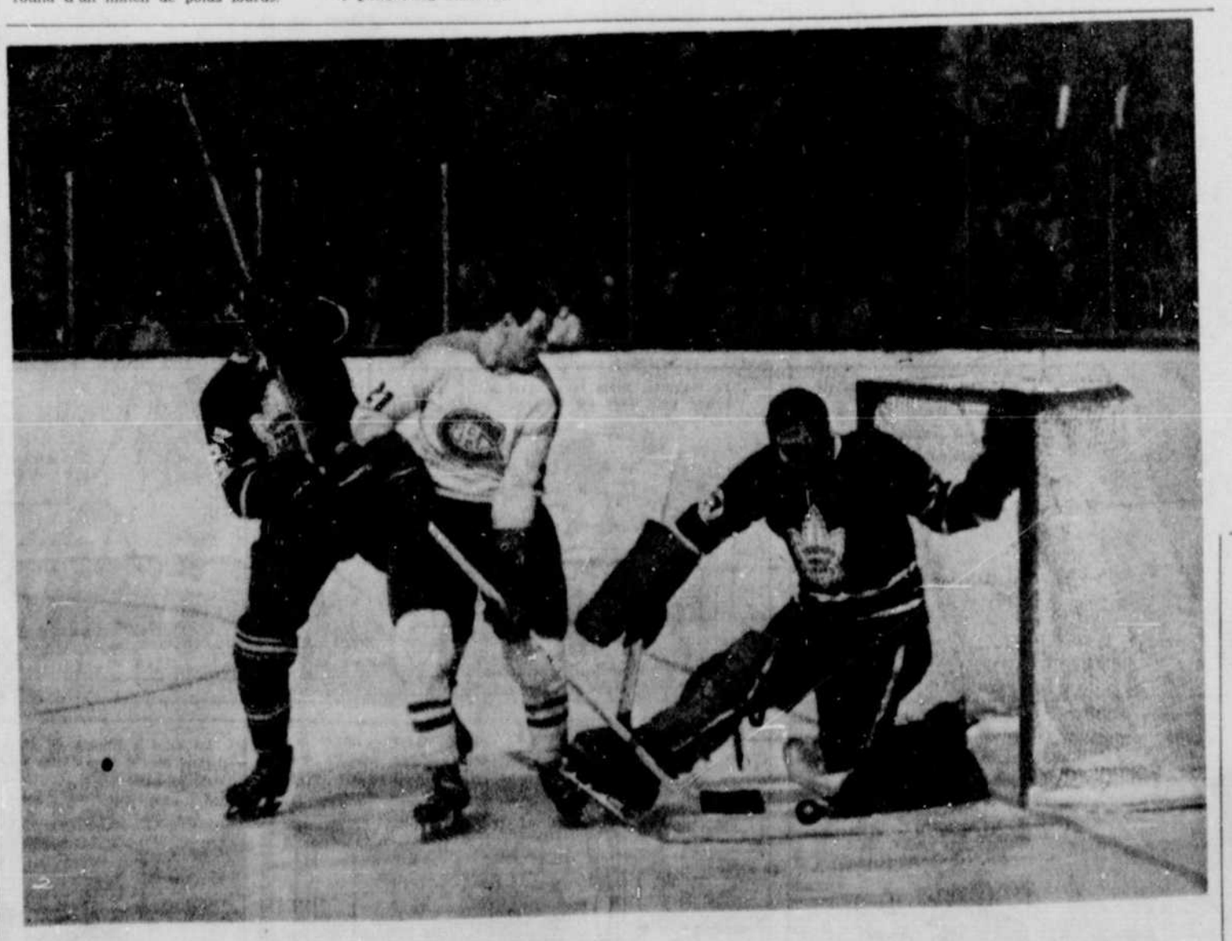
DECEMBRE

4—	1:30 p.m.	Donnacona vs C.T.R. Ste-Foy vs Lévis
7—	7:30 p.m.	C.T.R. vs Lévis Donnacona vs Ste-Foy
11—	7:30 p.m.	Ste-Foy vs C.T.R. Lévis vs Donnacona
14—	7:30 p.m.	Lévis vs Ste-Foy C.T.R. vs Donnacona
18—	7:30 p.m.	Lévis vs C.T.R. Ste-Foy vs Donnacona
21—	7:30 p.m.	C.T.R. vs Ste-Foy Donnacona vs Lévis
28—	7:30 p.m.	Ste-Foy vs Lévis Donnacona vs C.T.R.

JANVIER

2—	7:30 p.m.	Donnacona vs Ste-Foy C.T.R. vs Lévis
4—	7:30 p.m.	Lévis vs Donnacona Ste-Foy vs C.T.R.
8—	7:30 p.m.	C.T.R. vs Donnacona Lévis vs Ste-Foy
11—	7:30 p.m.	Ste-Foy vs Donnacona Lévis vs C.T.R.
16—	7:30 p.m.	Donnacona vs Lévis C.T.R. vs Ste-Foy
18—	7:30 p.m.	Donnacona vs C.T.R. Ste-Foy vs Lévis

COLISEE
TEL.: 525-9979 - 525-5129
LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY
DIMANCHE SOIR, à 8 h.
(6e joute de la cédule)
★ BALTIMORE ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★
● RES.: Loges $3.25
Mezz. (4 PRE. R.) .. $2.50
(4 DER. R.) .. $2.00
Balcon $1.50
Billets de Saison et Billets Libres dans Dépôts jusqu'à 7h. SAMEDI: au Colisée jusqu'à 5h. AUJOURD'HUI et DEMAIN, Contrôle ouvert de 11.00 A.M. à 5.00 P.M. DIMANCHE, et à compter de 7h.
— LIGUE JR "A" —
● Jeudi, le 10, 8.15
vs SOREL
● Vendredi, le 11, 8h.30
vs LONDON
(Ad. Gén. Adul. $1.25; Enf. 50¢)
D-V



● Gilles Tremblay n'a pas manqué d'agressivité dès son retour au jeu, après la guérison de sa blessure l'ayant écarté de l'alignement des Canadiens depuis l'ouverture de la saison. Terry Sawchuck bloque un lancer du Québécois à bout portant, lors de la première période du match disputé mercredi à Toronto. Le cerbère masqué devait avoir plus de difficulté plus tard avec un lancer bondissant de "l'autre" Tremblay. (Téléphoto UPI)

POUR QUI SAIT DISTINGUER...
O.F.C.
WHISKY CANADIEN
DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTEILLÉS À CALGARY PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD.



Ce que j'en pense

par Jean Pouliot

DEPECHEZ-VOUS

Doug Harvey est le plus grand joueur de défense, offensif et défensif, de tous les temps. Ce n'est pas là uniquement notre opinion personnelle, car nous n'oserions pas porter un jugement, n'ayant pas vu à l'oeuvre un Eddie Shore ou un Dit Clapper à son meilleur. Mais c'est l'opinion générale de nos aînés et nous n'avons pas rencontré grande opposition à cette assertion.

Partant du principe qu'il vaut mieux vendre un joueur un an trop tôt qu'un an trop tard, le Canadien lui a donné la chance d'aller avec les Rangers comme joueur-pilote. La direction du Tricolore avait vu juste, car Doug ne termina pas son contrat de trois ans sur le Broadway.

Les As de Québec en héritèrent et il assura la montée en flèche de l'assistance à l'année-record. Cédant aux pressions de Bernard Geoffrion, l'hon. Gérald Martineau décida de le garder une 2e saison, mais il fut visible qu'il subissait "des ans, l'irréparable outrage".

L'étude du comportement de Doug Harvey durant les trois dernières saisons, particulièrement à Baltimore l'an dernier, montre qu'il peut encore connaître d'excellentes parties durant la première moitié de la saison, mais que ses jambes ne le supportent plus 70 joutes. Si vous êtes chanceux dimanche soir ou mardi, vous verrez du Doug Harvey à son meilleur. Mais dépêchez-vous, car lorsque les Clippers reviendront à la mi-mars, Doug aura 42 ans, l'âge de la retraite, si ce n'était pas du mirage de l'expansion.

LE COLISEE AUX JEUNES

La ligue Junior B sera exclusivement une ligue de jeunes. Partant du principe qu'un joueur de 18½ ans qui n'est pas encore dans le junior A ne deviendra jamais autre chose qu'un intermédiaire, Paul Dumont et Mike Griffin ont éliminé les durs-à-cuire de 19 ans, qui faisaient du tort au nom du hockey junior B autant sur la glace qu'à l'extérieur. On aura à proprement parler du juvénile prolongé de six mois afin de rencontrer les nouvelles dates qui seront en vigueur l'an prochain.

Avec des clubs de Québec, Lévis, Donnacona et Ste-Foy, on a un potentiel d'intérêt de la part des spectateurs. Les As mettront d'ailleurs la main dans leurs goussets pour combler une partie des déficits éventuels. Paul Dumont a tenu à signaler la collaboration qu'il a obtenue de la Commission de l'Exposition pour ses juniors A autant que pour ses juniors B, grâce au coup de main personnel de S. H. le maire Gilles Lamontagne.

Lors de notre dernière rencontre avec le premier magistrat, nous avions demandé ce que la ville faisait pour mettre le Colisée à la disposition des jeunes. Les chiffres que nous a chuchotés Dumont ont plus que satisfait notre curiosité et c'est avec plaisir que nous soulignons publiquement cette collaboration indispensable du Maire.

PAS DE COW BOY

La ligue Junior A du Québec a décidé lors de son assemblée de mercredi de ne pas se prévaloir d'un privilège offert par la Q.A.H.A. Selon cette permission, les clubs auraient eu le droit d'obtenir un 2e importé de l'Ouest, un 3e en tout, pourvu qu'il vienne du Melville ou d'un autre club de la ligue hors-la-loi de Frank Boucher.

Comme Melville appartient aux Leafs de Toronto, Trois-Rivières aurait pu piger les deux meilleurs joueurs, laissant le reste à diviser entre les autres clubs. La logique veut d'ailleurs qu'une ligue qui entend garder ses joueurs au lieu de les expédier en Ontario, n'enlève pas la place à du talent local en ajoutant un autre importé.

PAR PURE BONTE?

Apprenant que les As juniors étaient prêts à laisser Onil Boutin au Canadien de Thetford en échange soit de Réjean Houle, de Michel Jacques ou d'André Gaudette, un confrère de la Ville de l'Amiante a tenté de faire venir la larme à l'oeil de ses lecteurs en demandant: "Veulent-ils toute notre équipe? Nous leur avons donné déjà Yvon Bergeron et Denis Marion par pure bonté."

Ce n'est pas tant qu'une telle générosité d'Emile Couture nous étonnait, mais nous voyions très mal Paul Dumont dans le rôle d'un tel champion de l'ingratitude.

Force nous fut donc d'aller aux faits et nous avons lu copie de la lettre d'Emile Couture dans laquelle il consentait à vendre aux As juniors les libérations de Denis Marion, Claude Cossette, Yvon Bergeron et John Paris aux prix de $200. chacune. La pure bonté est donc incluse dans le chèque de $800. des As de Québec qui a été endossé et retiré par le club junior de Thetford Mines. Le numéro du chèque est 7,896.

L'ANECDOTE DU JOUR

Un journal de Green Bay a passé l'annonce suivante: "Joueurs des Packers recevant visite le 16 novembre désire billets pour joute contre Vikings. Pour vente, appelez Henry Jordan."

Le vétéran joueur de ligne des Packers s'est tout simplement heurté le nez contre un stade vendu à pleine capacité et il a dû avoir recours à ce stratagème pour acheter les précieux billets.

Ici et là

Trois joueurs qui ont commencé la saison avec les As ont trouvé une équipe. Gilles Banville ira à New Haven, Doug Senior à San Francisco et Germain Gagnon à Providence. — La partie que les As juniors doivent disputer à Sherbrooke dimanche prochain aura lieu en soirée, soit à 7h.30. — Muskegon a l'intention de faire alterner deux cerbères, Peter Sternig et Fernand Rivard.

Le règlement du gel de la rondelle dans le junior s'appliquera dès que le déblaiement refusé traversera la ligne rouge. — A Springfield, on trouve formidable d'avoir attiré 21,770 spectateurs en cinq joutes. C'est 5,000 de moins qu'à Québec. — Claude Labossière n'a pas fait vieux os à Sorel. Il a déjà été remplacé par John Choice. C'est une des recommandations du rapport "Sorry Sorel", mais pas la plus importante.

Le Pierre Gagné qui s'aligne pour les Reds de Providence a 26 ans et il jouait l'an dernier dans la ligue Senior de la Vallée de l'Outaouais. Il ne s'agit donc pas du junior appartenant aux As. — Springfield a la plus grande défense du hockey professionnel avec Bill White (6'2"), Dave Amadio (6'1"), Al Willis (6'), Larry Johnston (6'), Dale Rolfe (6'4"), Wayne Mosdell (6'3"), Barclay Plager (5'11") et Jim Holdaway (6'). — Nous ne savons pas si la nomination de Jack Butterfield comme président de l'Américaine est permanente, mais à l'approche de l'expansion, le deuxième circuit professionnel au monde pourrait difficilement trouver un président plus qualifié que Frank Dilio.

Un pont où la théorie de Phil Watson rejoint celle de Floyd Curry, c'est au sujet des joueurs blessés qui cachent leur état. "Je ne veux pas de heros, avait coutume de dire Floyd, je veux des gars qui sont capables de donner 100 pour 100. — Quand Providence a annulé 4-4 à Buffalo vendredi dernier, les Reds ont obtenu 33 lancers contre 26. Selon le gérant Buster Olegg, c'était la première fois en deux saisons qu'ils en obtenaient plus que l'adversaire. — Le Royal Junior B de Lac-Mégantic a raison d'être fier de ses deux gradués avec les As. Claude Rondeau vient d'être nommé capitaine et Denis Marion est le premier compteur de notre équipe junior A.

La moyenne d'âge de la ligue Nationale est de 28.1 ans. Toronto a la plus vieille équipe avec 29.7, suivie du Canadien 28.8, de Détroit 28.7, de New York 28.5, de Chicago 27.5 et de Boston 25. — Un Irlandais a décrit le match de football St.Patrick's — Académie comme David affrontant Goliath... sans sa fronde. — Peter Donnelly gardera les filets des As juniors jusqu'à nouvel ordre.

Faudra-t-il qu'on fasse obtenir une licence temporaire à Claude Brissette pour que Worthy Colby se qualifie? — Les Castors de Montréal ont avancé deux joutes du dimanche au samedi afin de ne pas entrer en conflit avec les éliminatoires de la coupe Grey. — Bob Chevalier en parlant de la ligue Senior Provinciale: "C'est une drôle de ligue, dit-il. Tant qu'on y joue, on passe pour des pourris. Quand on arrête, ils viennent nous redemander."

Quand Jack Button dit que l'abolition de la supplémentaire est pour un essai d'un an, ça nous rappelle qu'il en était de même pour le sens unique sur Dorchester et De la Couronne. — Comme le train Springfield-Montréal est aboli, les joueurs devront se rendre en prendre un à Albany après le match de demain soir.

GIACOMIN S'EST FAIT BOMBARDER ET C'EST PARENT QUI A FLANCHÉ

Les Bruins aplatis par 7 à 1

BOSTON (PA) — Le gardien Ed Giacomin a résisté à un barrage hâtif des Bruins de Boston hier soir et les Rangers de New York l'ont finalement emporté 7-1 dans une joute de la ligue Nationale de hockey. Le vétéran Harry Howell, qui n'avait compté que quatre buts en 70 parties la saison dernière, y est allé de deux filets tandis que Ron Schock évitait le blanchissage aux locaux.

Les Bruins ont bombardé Giacomin de 21 lancers pendant la première période, mais les visiteurs ont toutefois pris une avance de 3-1 par l'entremise de Vic Hadfield, Don Marshall et Howell.

Orlando Kurtenbach a réussi le seul but dans le deuxième engagement alors que les Rangers avaient un joueur au pénitencier.

Howell a profité d'un avantage numérique pour porter le compte à 5-1 au début de la dernière reprise, puis Earl Ingarfield et Ron Seiling ont complété la déroute des locaux avec leur premier but de la saison.

La victoire a permis aux Rangers de rejoindre les Bruins et Détroit en quatrième place du classement avec un total de cinq points, soit un de moins que Toronto et trois de moins que les meneurs, les Hawks de Chicago.

SOMMAIRE

Première période:

1— New York, Hadfield 2 Kurtenbach, Gilbert 7:33
2— Boston, Shock 2 Connelly 8:14
3— New York, Marshall 5 Goyette, Nevin 14:48
4— New York, Howell 1 Goyette 19:29
Aucune punition.

Deuxième période:

5— New York, Kurtenbach 16:04
Punitions — Giacomin, purgée par Seiling 5:36, Westfall 9:23, Orr 12:58, Fleming, double mineure, Seiling, Bucyk et Marotte 17:28.

Troisième période:

6— New York, Howell 2 Hadfield, Ingrafield 3:36
7— New York, Ingarfield 1 Hadfield 7:49
8— New York, Seiling 1 Fleming, Kurtenback 15:35
Punitions — Watson 2:35, Fleming, Lonsberry 8:28, MacNeil 9:01, Hillman 10:32, Marotte 18:41.

Lancers:

New York	10	12	12	— 34
Boston	21	9	11	— 41

Assistance: 12,720.



● La ligue de hockey Progression a fait son ouverture hier soir à l'aréna. Les capitaines des deux équipes en lice à la joute inaugurale Jean Picheite et Maurice Duplessis reçoivent les souhaits de bonne chance du vice-président Gérard Johnson et de Guy Murphy. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La série "nulle" des Leafs se prolonge...



DETROIT PC — Murray Hall a compté un but dans la troisième période hier soir en permettant aux Red Wings de Detroit d'annuler 2-2 avec les Maple Leafs de Toronto dans la ligue Nationale de hockey.

Floyd Smith avait donné une avance de 1-0 aux locaux dans le second engagement, mais Ron Ellis et Eddie Shack ont renversé la marge au début de la dernière reprise avant le but égalisateur de Hall.

Smith a profité d'une punition rivale pour ouvrir le pointage en prenant Bruce Gamble en défaut à la suite des lancers par Paul Henderson et Norm Ullman.

Red Kelly a préparé les deux buts des visiteurs, qui ont déjoué Roger Crozier deux fois en un peu plus d'une minute de jeu.

Après avoir été dominés dans la première période, les Wings se sont ressaisis dans les deux autres engagements en affichant l'avantage dans les lancers.

Ils ont d'ailleurs réussi leurs deux buts pendant des jeux de puissance tandis que les Leafs comptaient alors que les deux équipes jouaient à forces égales.

SOMMAIRE

Première période:

Aucun but.
Punitions — Marshall 4:24, Baun 14:40, Bathgate 14:56.

Deuxième période:

1— Détroit, Smith 2 Ullman, Henderson 13:32
Punitions — Wall 9:40, Brenneman 13:00, Prentice 14:47, Pulford 16:39.

Troisième période:

2— Toronto, Ellis 1 Kelly 1:00
3— Toronto, Shack 2 Kelly, Stanley 2:14
4— Détroit, Hall 3 McGregor, McCord 13:31
Punition — Boivin 7:23.

Lancers:

Toronto	11	8	8	— 27
Détroit	7	13	10	— 30

Assistance: 12,140.

LES COMPTEURS

	Buts	Aides	Pts
Mikita, Chi.	4	8	12
Ullman, Det.	1	11	12
Henderson, Det.	8	2	10
Goyette, N.Y.	0	10	10
Rousseau, Mtl.	3	5	8
Marshall N.Y.	5	2	7
B. Hul, Chi.	4	3	7
Gilbert, N.Y.	3	4	7
Smith, Det.	2	5	7
Bathgate, Det.	2	4	6
D. Hull, Chi.	4	2	6
Pilote, Chi.	1	5	6
Kelly, Tor.	2	4	6

Pas de fracture pour Worsley

MONTREAL PC — Les rayons X n'ont décelé aucune fracture au poignet droit du gardien Lorne Worsley, des Canadiens de Montréal, blessé par un lancer de Henri Richard avant le match Montréal-Toronto mercredi soir. Worsley s'entrainera donc avec ses coéquipiers aujourd'hui en vue des matchs de fin de semaine contre Detroit.

HIER

Ligue Nationale

Toronto 2, Détroit 2
New York 7, Boston 1

Ligue Junior A du Québec

Drummondville 5, Sherbrooke 4
Shawinigan 6, Sorel 8

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Québec à Providence
Buffalo à Rochester

Ligue Junior A du Québec

Sherbrooke à Thetford

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	8	5	1	2	32	23	12
Springfield	7	5	1	1	31	15	11
Hershey	7	4	3	0	36	22	8
Baltimore	6	2	3	1	15	19	5
Providence	9	0	7	2	20	51	2

Division OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	8	5	2	1	27	19	11
Rochester	7	4	3	0	23	21	8
Buffalo	8	2	4	2	22	34	6
Cleveland	6	1	4	1	17	19	3

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	5	4	1	0	24	14	8
Montréal	5	3	1	1	14	10	7
Toronto	6	1	1	4	14	14	6
Boston	7	2	4	1	17	28	5
Détroit	7	2	4	1	24	26	5
New York	6	2	3	1	18	19	5

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Thetford	9	7	2	0	44	25	14
Trois-Riv.	8	5	3	0	39	29	10
Sorel	9	5	4	0	39	34	10
Shawinigan	10	4	6	0	35	46	10
Sherbrooke	7	3	4	0	33	33	6
Québec	9	3	6	0	37	42	6
Drum'ville	8	3	5	0	28	36	6

On va éviter le luxe aux Jeux Olympiques de Mexico

MEXICO AFP — A l'exception de la piscine, qui ne sera terminée qu'en août 1968, le Palais des Sports 25,000 spectateurs, le Vélodrome 15,000 et le village olympique 15,000 personnes seront prêts en mai 1968, a déclaré, jeudi, M. Pedro Ramirez Vazquez, président du comité organisateur des prochains Jeux olympiques, et architecte.

Le futur stade nautique pourra contenir 15,000 spectateurs, a précisé M. Vazquez, et il sera construit à côté d'un nouveau gymnase destiné aux compétitions de volly-ball.

Quant aux travaux d'agrandissements du Stade universitaire, le stade principal, dont la capacité actuelle est de 85,000 places, ils se poursuivent au rythme prévu.

Le village olympique, qui s'étendra sur 480,000 mètres carrés dont 200,000 de surface bâtie, comprendra 1,500 bâtiments d'habitation.

M. Vazquez, qui avait réuni pour la première fois la presse mexicaine et étrangère, a déclaré que l'une des tâches principales du comité organisateur est de veiller à ce que la réalisation des jeux ne soit pas onéreuse pour le Mexique.

"Nous ne ferons rien, a-t-il dit, qui ne soit vraiment nécessaire, rien qui n'ait ensuite une utilité sociale. Nous rendrons un grand service aux futurs organisateurs des jeux, a-t-il ajouté, en disant la vérité sur le coût de ceux de 1968".

Le président du comité organisateur, qui a montré aux journalistes les maquettes et les plans des futures installations, a insisté sur l'importance du programme culturel préparé pour les jeux. A partir du 15 septembre 1968, c'est-à-dire presque un mois avant l'ouverture des jeux, il y aura à Mexico, a déclaré M. Vazquez, 20 manifestations culturelles différentes, une pour chaque discipline sportive inscrite".

M. Vazquez a annoncé que les éliminatoires de football et de basketball auront lieu dans des villes de provinces afin de donner aux jeux un rayonnement national. Environ 400,000,000 de personnes, a-t-il assuré, pourront suivre les jeux de Mexico à la télévision, et, pour la première fois, en couleurs.

Misérable ronde

SYDNEY (UPI) — L'Australie est un charmant pays à visiter mais Arnold Palmer et Gary Player ne voudraient pas jouer sous son ciel à l'année longue.

La première ronde du tournoi de golf Dunlop s'est disputée hier dans des conditions atmosphériques atroces. Il faisait des vents de 45 milles à l'heure qui soulevaient le sable de telle sorte que les organisateurs ont pensé à arrêter le tournoi.

La médecine sportive est à l'avant-garde en Russie

Le journaliste français Michel Clare vient de séjourner en Russie où il a passé en revue les principaux plans sportifs. Voici quelles furent ses observations sur les relations de la médecine et du sport, en Union Soviétique:

L'immense effort entrepris pour développer la pratique sportive à tous les échelons, et aussi bien au cours du jeune âge que chez les vieillards, a exigé, pour qu'il se fasse sans troubles, d'immenses connaissances physiologiques. Rien n'a été décidé sans que la médecine sportive, et surtout la branche portant sur la recherche, n'y ait été intimement associée. Mais selon la décision du Conseil des ministres, le développement de la recherche médicale dans le domaine du sport va encore être accru au cours des prochaines années. Le Conseil des ministres a décidé que ce travail devait se faire en liaison avec l'Académie des Sciences, l'Académie des Sciences médicales et l'Académie des Sciences pédagogiques d'URSS et avec le Centre de recherches spatiales.

Il faut remarquer que la médecine sportive fait obligatoirement partie de la formation des étudiants en médecine générale. Les médecins sportifs spécialisés suivent un cours de six mois à la fin de leurs études normales.

La mise au point d'une méthode

Ce travail de recherches, commencé depuis de nombreuses années, va être accru. Il existe à Moscou, à l'intérieur du "Stade Lénine", un centre de recherches médicales appliquées à l'éducation physique et aux sports (il groupe 57 chercheurs). Deux autres centres analogues ont été établis à Leningrad (20 chercheurs) et à Tbilissi. Enfin les 15 Instituts d'Education Physique possèdent tous un service spécialisé.

Au Centre de Moscou, que dirige le professeur Anatoli Korobkov, on traite les problèmes suivants:

— Contrôle des athlètes de premier plan.

— Etude des effets de l'activité physique dans la prime adolescence... et chez les vieillards.

— Biochimie.

— Diagnostic fonctionnel.

On élabore une méthodologie en recherche sportive. Les expériences les plus intéressantes auxquelles ses chercheurs se sont livrés récemment concernent la recherche télémétrique, c'est-à-dire l'examen à distance, afin d'étudier le comportement du sportif en plein effort... en dehors des conditions de laboratoire.

On pense à Mexico

C'est ainsi que l'on commence à établir les lois physiologiques de l'adaptation à l'effort et comment l'athlète parvient à s'y adapter.

L'équipement du Centre de Moscou — outre les appareils permettant ce travail à distance qui a été fait sur les rameurs, sur les coureurs et les skieurs de fond — comporte les appareils les plus modernes. On est surtout étonné par le matériel prévu pour les études neurologiques — dont plusieurs éléments viennent de France — et toutes les répercussions des gestes sportifs sont enregistrées dans le cerveau.

Il y a aussi, en vue de Mexico, au Centre de Moscou, une cabine de pressurisation réglée à l'altitude de Mexico et dans laquelle les sportifs sont examinés. A l'intérieur on y dispose tantôt un appareil à pédaler, tantôt des haltères, et l'athlète peut y courir sur place.

Des réunions fréquentes entre les champions, les entraîneurs et les chercheurs permettent de faire le point sur une question déterminée. Dans ce domaine, l'avance soviétique est considérable... Et les mesures sont prises pour qu'elle se développe encore afin que les découvertes faites à partir de sujets d'élite s'étendent à tous.

Coquetel sportif

GOLF

Palm Beach, Floride PA — On a réglé la mésentente entre la PGA américaine et les golfeurs professionnels au sujet du contrôle des tournois et des revenus de la TV hier, à l'occasion de la 50e assemblée annuelle de la PGA, quand les joueurs ont décidé qu'ils pouvaient réaliser leurs principaux objectifs dans l'organisation actuelle.

BOXE

COPENHAGUE AFP — C'est aux points en 15 rounds que le Danois Borge Krogh a battu le français Maurice Tavant, devenant ainsi champion d'Europe des poids légers.

FOOTBALL

VANCOUVER PC — Selon le Sun, un groupe d'anciens directeurs mécontents tente d'obtenir la tête du pilote Dave Skrien même si la direction des Lions de la C.-B. a décidé de le garder à la barre de l'équipe la saison prochaine, car il prétend que "plusieurs joueurs ne reviendront pas si Skrien demeure l'instructeur de la formation".

Les dirigeants de la boxe ne se laissent pas acculer aux cordes

Par la PRESSE CANADIENNE

Les directeurs de la boxe amateur et professionnelle ont qualifié de "ridicule et stupide" une recommandation faite au gouvernement fédéral, suggérant qu'il ne subventionne plus ce sport.

Le Conseil national de la Santé physique avait suggéré en fin de semaine dernière que le gouvernement annule ses subsides à la boxe à moins que les règlements éliminent la tête comme cible principale.

Les directeurs de la boxe professionnelle ont ajouté hier leurs critiques à celles des directeurs de la boxe amateur.

Eugene Horsman, de Moncton, N.-B., président de la Fédération canadienne de boxe professionnelle, a qualifié cette suggestion de "très ridicule".

A Saint-Jean, N.-B., Dick Pearson, ex-président de la Fédération, a abondé dans le même sens, tandis que Gord Russel, d'Edmonton, membre du comité de boxe de l'Union amateur athlétique du Canada, la qualifiat de "stupide".

DECARIE

Entre-temps, Al Décarie de Montréal, président national de la Fédération de boxe amateur, attendait patiemment les résultats des décisions prises par le conseil national et le ministre de la Santé, Allan MacEachen.

"Selon moi, a déclaré décarie hier, "le conseil a pris sa décision à la légère sans étudier tous les aspects du problème. Un sénateur et un juge m'ont promis de rencontrer M. MacEachen prochainement à Ottawa". Il n'a pas révélé l'identité de ces deux personnes.

A Ottawa, hier, le ministre de la Santé, en réponse à une question du chef néo-démocrate T. C. Douglas, a déclaré qu'on étudierait davantage les recommandations du conseil national.

PRECISIONS

Horsman, Pearson et Russell ont précisé que les boxeurs amateurs devaient porter des casques protecteurs et utiliser des gants de 10 onces.

Selon Horsman, "le gouvernement devrait empêcher les matches organisés par des promoteurs qui ne relèvent d'aucune commission de boxe, car ils se lancent dans ces affaires plus par amour de l'argent que par celui du sport".

Pour sa part, Pearson a partagé l'avis de Horsman, qui prétendait que le fait d'éliminer la tête comme cible principale serait la fin de la boxe.

Enfin, Russell, ancien boxeur professionnel lui-même, a rappelé que la seule blessure enregistrée lors d'un tournoi en Alberta "remontait à trois ans alors qu'on avait dû faire trois points de suture à l'arcade sourcillière d'un amateur".

Russell croit que la recommandation du conseil national avait peut-être résulté du fait que "les boxeurs canadiens ne remportaient pas assez de médailles dans les tournois internationaux".

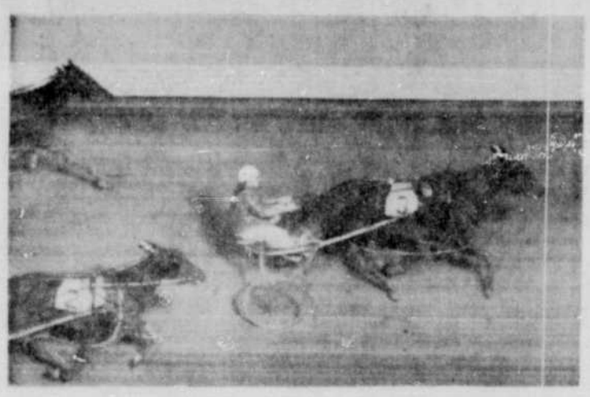
Décarie a affirmé que le Canada enverrait des équipes de boxeurs aux jeux panaméricains à Winnipeg en 1967 et aux Jeux olympiques de Mexico en 1968.



Photos-Finish du Pari-Double



● Première course : le no 1, SYMPHONY VICTOR



● Deuxième course : le no 3, DOC RED

Résultats d'hier soir

COURSE No 1

No 1 Symphony Victor (Richard Perreault) 4.30 3.00 2.50 — No 6 Sandy's J.G. (Raymond Moreau) 3.50 2.90 — No 8 Fireman Ed (Claude Denault) 4.50.

Ont aussi couru: Crytal Choice, Patrick Scot, Flamingo Mir, Eddie F. Scot, M.D. n'a pas terminé.

Temps: :34.1 1.10.3 2.20.2.

COURSE No 2

No 3 Doc Red (Wilbrod Hébert) 8.20 3.50 2.70 — No 2 Speedy L. Express (Bernard Gervais) 3.50 2.70 — No 7 Doctor Spencer A (Michel Giguère) 2.80.

Ont aussi couru: Merry Cadet, Park Review, Eros, Princeling, Sonsy's Pointer G.

Temps: :33.3 1.08.3 1.43.2 2.18.1.

Pari-double: No 1 Symphony Victor — No 3 Doc Red $17.50.

COURSE No 3

No 7 Jolie Mar Mic (Joseph Guenette 26.50 8.80 4.50 — No 4 Abe Adio (C. Earle Semple) 3.90 2.80 — No 8 JO G.D. (André Coté) 3.50.

Ont aussi couru: Huntingdon Boy, Teenie Adio, Claire Express, Danny Express Lili Frost.

Temps: :33.5 1.09.1 1.43.2 2.18.

COURSE No 4

No 2 Midnight Frost (Pierre Noël) 8.70 3.80 2.80 — No 6 Adios Bull (C. Earle Semple) 3.50 2.40 — No 4 Prince Hillcrest Harves (Roch Duclos) 5.10.

Ont aussi couru: Erney Goose, Ntort Star, Knightie Knight, William Dell, William Byrd.

Temps: :35.3 1.09 1.44 2.19.2.

Quinella: No 2 Kidnight Frost — No 6 Adios Bull $17.90.

COURSE No 5

No 4 Gay Tag (Michel Giguère) 3.60 2.70 2.30 — No 2 My Scotch (J.A. Verret) 4.90 3.30 — No 3Crystal Fifi (Marc Aubin) 2.90.

Ont aussi couru: Gay Bull, Wildwood Ruby, Nevele Jamie, Fayes Dream.

Temps: :34 1.09.3 1.44 2.17.2.

COURSE No 6

No 4 Foudre Noire (Jean Paul Courchesne) 9.60 4.10 2.60 — No 6 Dale Will (Adrien Doré) 6.30 3.90 — No 7 Irish Peter (Raymond Roberge) 2.90.

Ont aussi couru: Dimity Way, Nancy Leo, Lady Cash Book, Northwood Diana et W.C. Scott ont été retirés.

Temps: :342 1.11 1.45.3 2.19.1.

COURSE No 7

No 2 Hale Song (Serge Seguin) 8.50 4.70 6.20 — No 8 Lady Jersey Ritz (Bernard Gervais) 6.80 7.00 — No 3 Argo Dream (André Alain) 6.00.

Ont aussi couru: The Marshall, Merry Craft, Comet Raider, Bill Scotch Fedor Dick.

Temps: :35 1.10.3 1.46 2.21.

Quinella: No 2 Half Song — No 8 Lady Jersey Ritz $41.70.

COURSE No 8

No 6 Laura Cax (Jean Paul Courchesne) 18.20 8.40 4.40 — No 2 Lover Hal (Pierre Noël) 9.70 6.10 — No 7 Shadydale Ballad (Michel Giguère) 3.80.

Ont aussi couru: Intrigante C., Lady Champ, Josedale Prolon, Rixie Ko San, Lucky Bill a été retiré.

Temps: :32.1 1.06 1.41.4 2.16.4.

COURSE No 9

No 1 Rover Boy (Pierre Noël) 7.20 3.40 2.90 — No 3 Ben's Gift (Bernard Gervais) 3.10 2.70 — No 6 Meadow Whitey (Jean Cyrenne) 3.70.

Ont aussi couru: Big Chief M., Sheriff Mills, Solar Pick, Widower Patch.

Temps: :33.3 1.06.4 1.40.1 2.14.3.

COURSE No 10

No 4 Top Diamond (Auguste Poulin) 15.30 5.70 4.30 — No 1 Sep June (Léonard Duquette) 12.10 6.70 — No 6 Lusty Hal C. (Jean Cyrenne) 6.40.

Ont aussi couru: Blacky Ibaf, Indian Creed, Phil Butler, Selkirk, Jonover.

Temps: :33 1.08.1 1.43.2 2.18.3.

Exacta: No 4 Top Diamond — No 1 Sep June $109.60.

L'heure des éliminatoires va sonner dans le football canadien

WINNIPEG (PC) — Le pilote Bud Grant prétend que ses Blue Bombers de Winnipeg affronteront "la plus grande menace au sol dans la ligue" dimanche, lors de la partie semi-finale suicide dans la Conférence de football de l'Ouest.

Il parlait des Eskimos d'Edmonton qui ont atteint les séries éliminatoires pour la première fois depuis 1961.

"Ils possèdent les meilleurs coureurs à l'extérieur dans le circuit et je crois qu'ils s'en serviront dimanche.

"Les Eskimos sont peut-être faibles dans les airs, mais ils alignent cinq excellents coureurs en Jim Thomas, Trent Walters, Butch Pressley, Joe Hernandez et Randy Kerbow, leur quart-arrière".

Les Bombers leur opposeront les bloqueurs Phil Minnick, Norm Rauhaus, Morley Rolhiser et Dick Thornton, qui leur ont permis d'afficher la meilleure moyenne défensive en 1966, soit 14 points alloués par partie.

Les Bombers ont vaincu les Eskimos à quatre reprises cette saison, y compris une joute hors-concours, mais Grant a noté que la marge avait toujours été serrée.

Les vainqueurs affronteront les Roughriders de la Saskatchewan dans la finale, 2 de 3, du circuit.

La semi-finale de l'ouest, opposant Winnipeg à Edmonton, a été retardée de 30 minutes et ne commencera qu'à 4h. p. m., h.n.e., dimanche afin de permettre aux amateurs de voir les deux parties éliminatoires par le truchement de la TV. On sait que Radio-Canada télédiffusera l'autre semi-finale Montréal-Hamilton dans l'est à partir de 2h. p.m., h.n.e., dimanche également.

Neil Armstrong aimerait sans doute assister à une répétition de 1951 même si l'événement n'avait pas été heureux pour lui dans le temps.

Il y a 15 ans, Armstrong était un ailier des Blue Bombers de Winnipeg lorsque les Eskimos d'Edmonton les ont éliminés 4-1 en semi-finale de l'ouest grâce au placement d'Annis Stukus.

Un tel résultat dimanche, lors de la semi-finale de la Conférence de football de l'Ouest, serait bienvenu parce que Armstrong est maintenant pilote des Eskimos. Toutefois, les statistiques favorisent les Bombers dans ce match-suicide qui débutera à 4h. p.m., h.n.e.

Bud Grant, pilote du Winnipeg, insiste sur le fait que les Eskimos alignent les meilleurs coureurs dans la CFO, soit Jim Thomas, Trent Walters, Butch Pressley, Joe Hernandez et Randy Kerbow.

Il n'en reste pas moins que les Bombers, ayant à leur tête Dave Raimey, ont gagné le plus grand nombre de verges au sol dans le circuit tandis que les Eskimos se classaient troisième.

COMPARAISON

De plus, en perdant neuf matches, dont trois aux Bombers, les Eskimos ont alloué le plus grand nombre de points soit 328; le plus grand nombre de premiers essais, soit 316; le plus grand nombre de verges au sol, soit 5,580, et dans les airs, soit 3,393; et le plus grand nombre de passes complétées, soit 220.

Au fait, les Eskimos n'ont dominé que dans les bottés de dégagement et les retours des bottés d'envol. Kerbow a affiché une moyenne de 42.8 verges dans le premier domaine et les Eskimos ont gagné 1,363 verges dans le deuxième.

Par contre, les Bombers ont alloué le plus petit nombre de points, soit 230; le plus petit nombre de premiers essais, soit 211; le plus petit nombre de verges au sol, soit 2,081; et le plus petit nombre de passes complétées, soit 155.

Armstrong a admis que ses Eskimos "devront faire tout leur possible" dans ce match, qui sera télédiffusé nationalement par CTV à partir de 4h. p.m.

Les vainqueurs affronteront les Roughriders de la Saskatchewan dans une finale, 2 de 3, qui débutera, à Regina dimanche, le 13 novembre.



LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

(classement final)

Conférence de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts.
Régina	16	9	6	1	351	316	19
Winnipeg	16	8	7	1	264	230	17
Edmonton	16	6	9	1	251	328	13
Calgary	16	6	8	1	227	259	13
Vancouver	16	5	11	0	254	269	10

Conférence de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	14	11	3	0	278	177	22
Hamilton	14	9	5	0	264	160	18
Montréal	14	7	7	0	156	215	14
Toronto	14	5	9	0	182	271	10

LIGUE NATIONALE

Conférence de l'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
St-Louis	6	1	1	192	130	.857
Dallas	5	1	1	266	106	.833
Cleveland	5	2	0	234	124	.714
Washington	5	3	0	174	164	.625
Philadelphie	4	4	0	163	184	.500
Pittsburgh	1	5	1	133	218	.167
New York	1	5	1	109	214	.167
Atlanta	0	8	0	95	290	.000

Conférence de l'OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Green Bay	7	1	0	216	81	.875
Baltimore	5	2	0	176	122	.714
Los Angeles	4	4	0	131	134	.500
San Francisco	3	3	1	132	169	.500
Chicago	3	4	0	94	123	.429
Minnesota	2	4	1	150	129	.333
Détroit	2	6	0	111	170	.250

Aucun chambardement chez les Argonauts

TORONTO PC — Au lieu de congédier le pilote comme par le passé, les Argos de Toronto ont changé de politique hier en nommant Bob Shaw gérant avec plein pouvoir sur la direction de l'équipe dans la Conférence de football de l'Est.

En qualité de pilote-gérant, Shaw "aura une autorité complète sur le personnel des joueurs", a dit John Bassett, président du bureau de direction.

"Il ne pourra toutefois déterminer le total du budget et le maximum versé en salaire à un joueur."

Le directeur-gérant Lew Hayman a succédé ainsi au président Joe Wright.

Shaw en est à sa dernière saison d'un contrat de trois ans, mais ce dernier n'a pas été prolongé même si son nouveau poste lui rapporte une augmentation de salaire.

Shaw a admis qu'il prenait la chance d'assurer une place aux Argos dans les séries éliminatoires la saison prochaine, sinon . . . Mais Bassett a ajouté que si les Torontois connaissaient une bonne saison sans atteindre les séries, Shaw aurait l'occasion de renégocier les termes de son contrat.

Patron

Selon Bassett, Shaw n'a plus besoin d'obtenir la permission de qui que ce soit en ce qui a trait le personnel des joueurs, car il est le patron dans ce domaine.

Bassett a révélé que, lorsqu'on a pris la décision de changer la valeur des postes dans le bureau de direction, Hayman avait tenté de démissionner à deux reprises. Toutefois les autres directeurs n'ont pas accepté sa démission.

Au cours des 10 dernières années, les Argos ont terminé dans la cave huit fois, en première place à une occasion et au troisième rang une fois.

Shaw est le sixième pilote des Argos au cours des 12 dernières saisons.

Carrière

"Je crois que mon programme commence à donner des résultats", a-t-il déclaré hier en notant que les Argos, après avoir subi cinq revers successifs, avaient terminé la saison avec une fiche de 5-9.

Shaw qui mesure 6'4" et pèse 240 livres, a été choisi ailier "All-America" chez les juniors. Il était membre des champions Rams de Cleveland en 1945 et assistant instructeur à Baltimore lorsque les Colts ont remporté leur premier championnat dans la LNF en 1958.

Il a établi un record de 131 points dans la Conférence de l'Ouest avec les Stampeders de Calgary en 1952.

Il a piloté les Roughriders de la Saskatchewan à un gain de 48-47 sur les Stampeders dans la semi-finale de l'Ouest en 1963.

Lorsqu'il est devenu pilote des Argos en 1965, il a qualifié le poste comme "le meilleur dans le football canadien" et il était encore de cet avis hier, lors de sa nomination au poste de gérant.



● **La nouvelle voiture de sport, Toyota 2000-GT, vient de pulvériser trois records mondiaux et 13 records de classe internationale au cours d'un test d'endurance de quatre jours au Circuit d'Essai de Haute Vitesses de Yatabe au Japon. En battant les trois records mondiaux, la Toyota l'emporta, d'une façon convaincante, sur les records de 1963 détenus par les Comets Ford-Mercury à moteur plus puissant, sur 15,000 kilomètres, 10,000 milles et 72 heures. Les treize records de classe E internationale que la Toyota 2000-GT vient de battre, étaient précédemment détenus par Cooper, Triumph, voitures AC d'Angleterre, Porsche d'Allemagne et Yacco-Rosalie VII d'Italie.**

Compétition de forces à St-Michel Archange

Dimanche après-midi à 2 hres p.m. à l'hôpital St-Michel Archange, sera tenue le tournoi haltérophile novice et le concours culturiste M. Québec Juvénil (18 ans et moins). Environ 15 jeunes leveurs de poids et culturistes, se disputeront les nombreux trophées en jeu. Du club St-Michel Archange il y aura un jeune ne pesant que 110 livres du nom de J.-P. Levasseur. Jos Labrecque à 132, Rosaire Aubuy à 165 et un poids lourds Paul Boucher, dirigé par le moniteur en chef Roland Paquet. Trois haltérophiles du studio Villeneuve. J.-P. Boissonneault à 132, Christian Savary à 165 et André Pépin chez les mi-lourds (181).

Robert Brousseau à 148 et Jacques Labrecque à 181 représenteront le Studio Hardy. Chez les culturistes sont inscrits Conrad Ouellet du Centre Culturiste de Montmagny, Odetas Jaselivnas d'origine Russe et Gabriel Voisard viennent du Studio Atlas de la paroisse St-Dominique. Du Studio Vic. Boutet de Beaupré, on verra Normand Carrier et Alain Bouchard et enfin, du Gyn. Olympique, Gilles Cloutier si quelqu'un a omis de s'inscrire ils peuvent le faire jusqu'à samedi soir à 6 hres, en s'adressant à J.-Y. Dionne.



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

Nouveau tournoi de badminton

Toujours dans le but de promouvoir le sport amateur, le Centre Mgr-Marcoux, 1885 de la Canardière, à Québec, prépare un tournoi de badminton en collaboration avec la maison Nap. Côté Sports.

Le tournoi sera réservé aux joueurs de classe C seulement pour les compétiteurs de Québec et de la banlieue. Comme une forte entrée est prévue, le Comité du tournoi a cru bon de présenter le concours en deux étapes.

C'est ainsi que dimanche, le 13 novembre, la journée sera inclusivement pour les simples masculins et féminins. Les premières rondes commenceront à 10 heures A.M. Les deux finales sont prévues pour 4 heures P.M.

Les tournois en double masculin et féminin et double mixte se dérouleront dimanche le 20 novembre. Le coût de l'inscription est de 0.75 pour chacune des compétitions. Des volants en nylon seront employés pour toutes les catégories.

Les inscriptions doivent être envoyées à Marcel St-Hilaire, a/s du Centre Mgr-Marcoux, 1885 de la Canardière ou à J.-Claude Laprise, a/s de Nap. Côté Sports, 878 rue St-Joseph Est.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à jeudi le 10 novembre à 6 heures, après quoi, le Comité du tournoi procédera à l'horaire des matches pour les simples.

Les inscriptions des doubles seront acceptées jusqu'à jeudi le 18 novembre.

Ligue Intercollégiale

L'école Cardinal-Roy a pris possession du premier rang de la ligue intercollégiale de badminton grâce à une victoire de 5 à 1 remportée aux dépens du Collège des Jésuites. Ce soir, ce sera l'ouverture de la section féminine groupant huit institutions.

RESULTATS

St-Esprit 5, Brébeuf 1
St-Jean-Eudes 5, Perrault 1
Cardinal-Roy 5, Jésuites 1

CLASSEMENT

	G.	P.	Pts
Cardinal-Roy	8	4	8
St-Jean-Eudes	5	1	5
St-Esprit	5	1	5
Jésuites	4	8	4
Perrault	4	8	4
Technologie	3	3	3
Séminaire	3	3	3
Ec. Normale Laval	3	3	3
Brébeuf	1	5	1

SECTION FEMININE

Sts-Martyrs vs. Les Ursulines
François Delaplace vs. Inst. St-Joseph
M.-Bourgoys vs M.-de-l'Incarnation
Bellevue vs. St-Esprit



En recherche d'une équipe qui remplacera les anciennes gloires, la Fédération suédoise a envoyé les jeunes Anderson, Bengtsson et Ginman, sous la conduite du capitaine Folke, effectuer la tournée australienne. Coût de l'expédition: $25,000 dollars.

Metreveli a enlevé la championnat d'URSS à Alma Ata, en battant en finale Egorov par 7-0, 12-10, 6-4,6-0. Le titre féminin revint à Galina Bakcheieva qui triompha de Rena Abchandadze 6-3, 8-6.

Rod Laver a remporté le tournoi professionnel de Johannesburg (doté de 8,000 livres de prix) devant Gimeno, 6-4, 6-2. Ce dernier a gagné le double associé à Barthès.

Lesley Turner, seconde Australienne, a été absente des courts pendant une année, en raison d'une santé chancelante. Elle vient d'annoncer qu'elle reprendra la compétition. Expartenaire de Margaret Smith en double, L. Turner sera associée, au cours de la saison prochaine, à Judy Tegart.

Une victoire en 37 secondes

Les Rangers de Drummondville n'ont pris que 37 secondes pour boucler leur troisième victoire de la saison, dans la Ligue junior "A" provinciale, hier soir, mais ce furent les 37 dernières secondes de la joute qui les opposaient aux Braves de Sherbrooke.

Les Rangers, grâce à un but de Yvon Proulx, ont égalé le score à six secondes de la fin du troisième engagement et il n'y avait que 31 secondes d'écoulées durant la période supplémentaire lorsque Denis Laliberté a marqué le but de la victoire.

Cette victoire des Rangers leur permet de rejoindre les As de Québec et leurs adversaires d'hier soir qui ont chacun six points de classement.

Coquetel sportif

OTTAWA PC — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. Allan MacEachen, a déclaré aux Communes hier qu'il devra y avoir d'autres études avant que le gouvernement fédéral abandonne ses subventions à la boxe amateur. M. MacEachen, répondant à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, a dit qu'effectivement son ministère étudiait la recommandation du conseil consultatif du Sport amateur, suggérant de ne plus accorder de subventions à ce sport à cause des dangers de blessures corporelles. M. Douglas a signalé que la boxe amateur est étroitement surveillée et que l'on y déplore que peu de blessures.

SAN FRANCISCO PA — Un jury n'a pas accordé à Orlando Cepeda le million de dommage qu'il réclamait du magazine Look parce que son rédacteur sportif, Tim Cohane, avait prétendu que la direction des Giants de San Francisco voulait se débarrasser du joueur de premier but. L'avocat du joueur a ditdit qu'il irait immédiatement en appel.

SPOKANE PA — On ignorait encore hier où était l'arrêt-court Maury Wills qui avait quitté les Dodgers de Los Angeles, présentement en tournée au Japon, afin de revenir aux Etats-Unis pour faire soigner son genou droit blessé. Le médecin de l'équipe n'avait eu aucune nouvelle du joueur à Los Angeles.



● **Emile Griffith joint l'utile à l'agréable dans la préparation de la défense de son titre poids-moyen contre Joey Archer. Au lieu de la traditionnelle danse à la corde en solo, il s'est joint à Tanya Nieves, du studio de danse de l'hôtel Concord, au Lac Kiamesha, pour pratiquer une danse plus moderne.** (Téléphoto UPI)





LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

Quand s'ouvre...

NOVEMBRE

S'il est un temps de l'année où il fait bon adhérer de toute son âme au dogme de la Communion des Saints, c'est bien en ces premiers jours de novembre tout illuminés de la gloire des Bienheureux.

La Communion des Saints: consolante certitude qui nous donne, au surplus, de pouvoir franchir l'ombre de la mort pour rejoindre, dans leur purification et leur ascension finale vers Dieu, les âmes de parents et d'amis rappelées à Lui. Au départ, mystère d'indicible arrachement, certes, mais mystère quand même débordant des plus exaltantes promesses de la résurrection totale.

Ce n'est pas tout d'avoir appris cela au catéchisme. Ce n'est pas tout d'affirmer cela dans le credo, récité souvent sans tellement d'attention. C'est avant tout à en vivre qu'il faudrait se décider. Et ne jamais oublier cette grande réalité, cette perspective à nulle autre pareille.

A une époque où les télécommunications ont pris de prodigieuses dimensions, où bientôt, peut-être, les appels seront interplanétaires . . ., la foi chrétienne doit plus que jamais se hausser, s'élargir. Par exemple: à l'occasion des mémentos de la messe, et des célébrations du début de novembre, se brancher spontanément sur le réseau supérieur des communications surnaturelles.

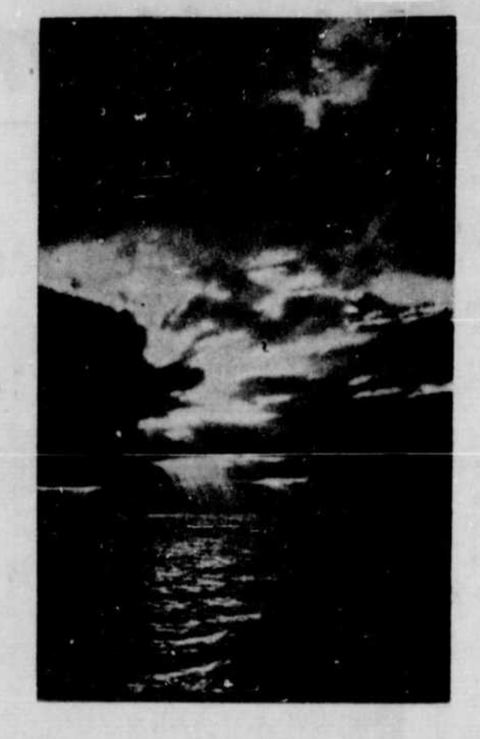
Tout cela n'est pas tradition quelconque, simple opinion de théologiens d'un autre âge, vague énoncé d'une catéchèse enfantine. La Communion des Saints, c'est une sorte de "mutuelle" des biens spirituels à échanger entre les trois Eglises — militante, souffrante, triomphante —; mieux encore: c'est le lien vital de la famille que Dieu lui-même s'est choisie, c'est le mystère de grâce du Christ ressuscité, "Premier-né d'une multitude de frères" appelés à partager avec Lui la plénitude de la Joie sans fin.

Les célébrations de cette semaine, Toussaint et Commémoration des Défunts, devraient donc nous apporter l'intime appel de notre foi chrétienne. Puissent le recueillement et la prière nous rendre moins sourds pour le secret dialogue des vivants encore en marche et des sur-vivants de l'Au-delà!

J.-P. LEM.

UN CONTE PALPITANT, qui ressemble à un cauchemard, mais nous aidera à mieux saisir notre dépendance de l'énergie solaire, et davantage encore.

et le soleil s'éteignit...



L'explication scientifique ne vint que plus tard, mais qui se souciait encore d'explication scientifique après l'événement en question?...

CE 13 NOVEMBRE de la dernière année du XXe siècle (1999) avait débuté comme tous les 13 novembre qui l'avaient précédé. Les journaux annonçaient sur cinquante pages les fêtes grandioses qui préparaient la fin du XXe siècle et le début du XXIe. Il semblait que chaque jour fut Noël. Une année de paix avait été décidée, entre tous les gouvernements. Le temps sur l'Europe était beau, le froid plutôt vif pour la saison, mais sec.

L'événement, lui, arriva à 15 heures, 18 minutes, 39 secondes 6/10e à l'heure de l'Observatoire de Paris; il était donc 16 heures à Berlin, 18 heures à Moscou, à Tokio c'était l'heure où les premiers rayons de l'aurore allaient paraitre, et la pleine nuit à San Francisco.

Or, à cette minute précise, . . . il arriva que le soleil, sans doute au contact d'une couche gazeuse inconnue et non identifiée, s'éteignit. Ce fut net, sans bavures, comme une allumette plongée dans l'eau ou l'oxyde de carbone. Rien, ni explosion, ni bruit, ni transition. Un arrêt aussi sec qu'une panne de secteur (d'électricité), sans même les quelques fléchissements habituels en pareil cas qui eussent attiré l'attention.

Rien.

Rien d'autre que ceci . . .: le soleil avait depuis 8 minutes cessé d'exister comme source de lumière et de chaleur, et son dernier rayon avait atteint la terre.

Sans transition, sans crépuscule, notre globe se trouva plongé dans l'obscurité la plus totale. Les automobilistes surpris en pleine vitesse par la nuit absolue, s'écrasèrent contre les obstacle ou se télescopèrent avant d'avoir pu allumer leurs phares. La lune disparut aussitôt puisqu'elle cessait de recevoir la clarté du soleil; seules les étoiles brillaient, impassibles, dans la nuit.

Dans les dix secondes qui suivirent ce fut un affolement indescriptible: les magasins, les bureaux, les cafés se vidèrent en un instant. Les rues étaient incapables de contenir la meute d'hommes et de femmes se ruant de partout: seul, le métro, durant quelques minutes, continua à fonctionner.

"C'est la fin du monde", hurla la foule, prise d'une folie collective. Chacun se mit à courir sans savoir où ni comment.

On assistait au naufrage de l'humanité.

De-ci, de-là, des actes héroïques surgissaient. Il suffisait parfois d'un homme ou d'une femme disant à voix forte des paroles de grandeur ou de simple bon sens.

Beaucoup se rassuraient, croyant à l'essai d'une arme secrète capable de plonger une une région entière dans l'obscurité. Mais la radio eut tôt fait d'apprendre que tous les pays du monde étaient entrée dans les ténèbres.

Très vite, les gouvernements du monde réagirent. Des lois martiales furent proclamées. Tout pillard, tout voleur était fusillé sur place. Chacun reprit peu à peu son poste. Quelques journaux réussirent à sortir; la période de panique était surmontée.

MAIS PEU A PEU, il fallut se rendre à l'évidence. Le froid sévissait de plus en plus cruellement. On trouvait cependant le moyen de se protéger contre lui en s'enfonçant dans les mines ou les caves profondes, ainsi que dans les abris anti-atomiques.

Mais il n'y avait pas que le froid; après quelques pluies qui tombèrent encore durant un jour ou deux, le soleil n'étant plus là pour pomper l'eau des mers, des fleuves et des lacs, les nuages disparurent, les sources, même souterraines, tarirent. Les chutes d'eau cessèrent d'alimenter les usines. Les usines atomiques, qui restaient le seul espoir de l'humanité, ne pouvaient plus fonctionner car elles étaient tributaires de l'électricité, elle-même tributaire des sources.

L'air devenait empoisonné, les arbres ne restituant plus l'oxygène, et les plantes s'étiolaient l'une après l'autre. Durant quelques jours, les rongeurs se multiplièrent en des proportions effroyables, tandis que les animaux domestiques périssaient et se congelaient sur place. A leur tour les rongeurs s'éteignirent faute de racines vivantes.

Le soleil avait disparu, lui, la cause de toute vie, de tout mouvement, lui, le régulateur des échanges dans l'atmosphère, la source des sources, la vie de toute vie, animale, végétale, homme ou moisissure. C'est alors, seulement, que chacun comprit ce qu'il devait au soleil, ce premier moteur du monde, à vrai dire tout.

* * *

ARRETONS - NOUS. Quel cauchemar! Nous devinons ce que serait un monde privé de cette source unique d'énergie, le soleil, qui les alimente toutes. Un monde où cette génératrice de vie qui se coule à travers toute chose disparaitrait, entrainant avec elle la disparition de toute vie.

Nous comprenons alors que le soleil est la cause qui entretient perpétuellement la vie. Il ne supprime pas l'action des autres causes immédiates, mais les dominant toutes, il anime chacune. Cause toute-puissante de toutes les autres causes, il leur donne d'être elles-mêmes causes.

Or ce qui est vrai et que nous vérifions dans ce domaine matériel se joue à un degré infiniment plus vaste et plus profond avec Dieu. Dieu qui n'est pas simplement source d'énergie physique, de lumière, de chaleur, comme le soleil, mais Dieu qui est la source immédiate de la plus universelle réalité qui soit: Etre, exister . . .

De même que le soleil soutient dans la vie tout ce qui existe matériellement, de même Dieu soutient l'existence et donne à chaque chose qui existe sa propre qualité d'exister.

Tel est le chemin vers Dieu qui nous conduit à la fois à sa grandeur, à sa Toute-Puissance, à sa Toute-Présence. Dès qu'il y a quelque chose qui n'est pas du néant; poussière, moucheron, intelligence géniale, c'est Dieu qui tient dans sa pensée cet être hors du néant.

Sans soleil, aucune lumière, car toute lumière est une participation au soleil lui-même; sans Dieu, rien; car tout ce qui n'est pas rien est une participation à l'existence, et à l'être de Dieu . . .

Jacques LOEW

(Cf. F. et S., no 136; — passim.)

De tout, un peu...

L'utilisation des lentilles cornéennes

On considère encore les verres de contact comme une nouveauté, mais il n'en est rien. Leur histoire a presque 500 ans puisque Léonard de Vinci a jeté l'idée des lentilles cornéennes en 1508. Toutefois, les premières à s'adapter à l'oeil humain n'ont "vu" le jour que vers la fin du dix-neuvième siècle, Elles étaient en verre.

Jusqu'aux environ de 1950, ces lentilles couvraient toute la surface de l'oeil. Faites en verre, elles requéraient des fluides comme lubréfiant. De nos jours, elles sont souvent en plastique acryline Perspex transparent ou coloré. Minuscules, elles couvrent seulement l'iris et la pupille et adhèrent au fluide naturel de l'oeil sans besoin d'autre lubrification.

Les tricheurs professionnels ont trouvé un usage aux lentilles colorées. Ils marquent les cartes de repères invisibles à l'oeil nu mais révélés par un filtre rouge, porté sous forme de lentille cornéenne.

Il y a d'autres raisons que l'élégance et l'amour du lucre pour porter des lentilles cornéennes. Elles peuvent aider à enrayer la myopie progressive des enfants, affection causée par l'élongation graduelle de la prunelle de l'oeil, en imprimant une légère pression sur la cornée. Parfois, elles sont prescrites en sus des lunettes ordinaires, la combinaison reconstituant en minature le télescope de Galilée et procurant quelque vision à des personnes atteintes de cécité partielle.

(L'OVALE — C.I.L.)

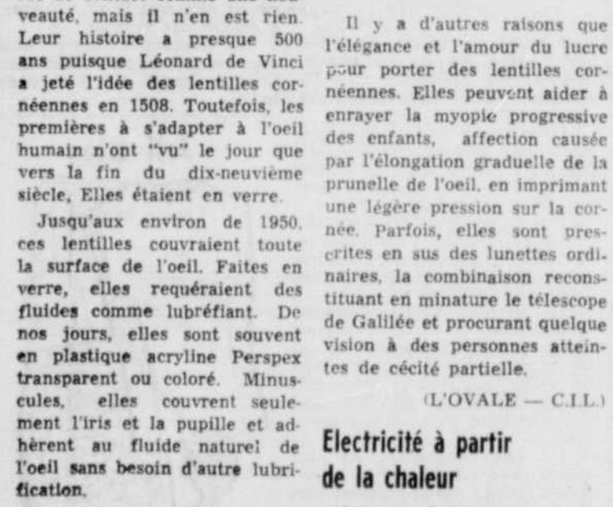
Electricité à partir de la chaleur

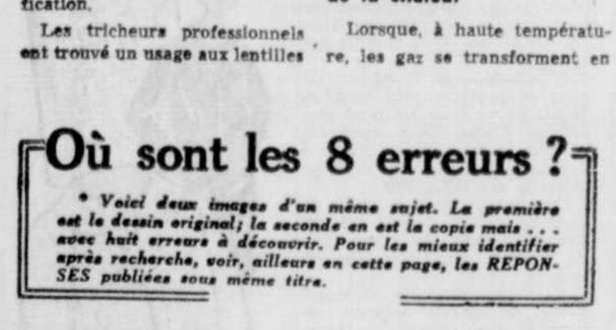
Lorsque, à haute température, les gaz se transforment en plasma, c'est-à-dire qu'une partie de leurs molécules se scinde en ions conducteurs d'électricité, la technique peut exploiter là un nouveau domaine. Des chercheurs allemands, sur cette base, ont mis au point un moteur à plasma pour les vols sidéraux, et l'on construit aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne des centrales à plasma. Elles produisent de l'électricité suivant un principe révolutionnaire: le gaz, en effet, s'écoule dans un fort champ magnétique, d'où la création d'un courant induit. Aucune rotation de pièce mécanique n'est plus nécessaire, et le rendement s'accroit ainsi d'un quart. Venant s'ajouter à la réaction nucléaire, cette transformation directe de la chaleur en courant se révèle comme une source d'énergie très prometteuse.

(Int. SCALA - 1966, No 10)

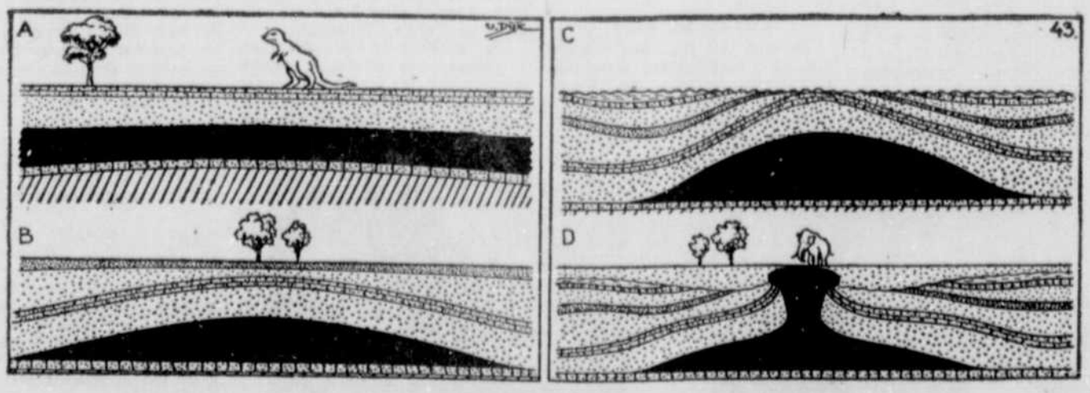
Où sont les 8 erreurs?

** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.*





LA TERRE EN MOUVEMENT *(No 43)*

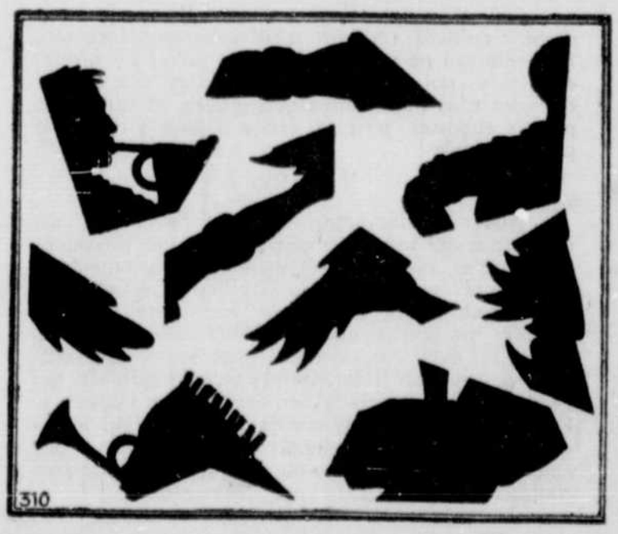


LE SEL QUI BOUGE

Lorsque, dans une région chaude, un bassin d'eau salée était séparé de la mer, l'eau pouvait s'évaporer en ne laissant que le sel. De véritables couches de sel pouvaient se former quand ce phénomène se répétait à plusieurs reprises. Dans l'histoire de la Terre, ces couches furent la plupart du temps recouvertes par des dépôts de roches plus jeunes.

Il s'en suivit que dans le sous-sol, le sel eut à supporter une pression de plus en plus forte. Il faut savoir que le sel est une roche relativement légère qui ne peut être que très peu comprimée. L'argile au contraire peut à la suite d'une pression occuper un espace beaucoup plus réduit.

Il peut ainsi arriver qu'à un moment donné le sel ait un poids spécifique inférieur à celui des roches qui le recouvrent. Il est clair qu'une telle situation ne peut durer, pas plus qu'on ne peut faire rester un léger morceau de bois sous l'eau. Le bois tentera toujours de gagner la surface. La même chose se produira avec la couche de sel. Le premier dessin montre une coupe de l'écorce terrestre ayant une couche de sel souterraine. Le dessus de la couche n'est pas absolument plane mais légèrement ondulé. Au contraire, la surface de la terre est bien plane. Cela signifie que la roche sise au-dessus du point le plus élevé de la voûte est plus mince et que la pression exercée par cette roche sur le sel est par conséquent un peu moins forte. Le sel se trouvant sous trop forte pression se déplacera alors lentement en direction de l'endroit où la roche aura le moins de pression. La courbe de la voûte s'accentuera donc plus fortement. Le dessin B (à gauche, en dessous) monire la même couche qu'en A, mais environ 15 millions d'années plus tard. La différence de pression entre le sommet de la voûte et les parties plus éloignées de la couche de sel est encore devenue plus forte. Le déplacement du sel se poursuit. Au-dessus de la voûte formée par la couche de sel, les autres roches seront soulevées et éliminées par l'érosion. Aux alentours, là où le sel était presque disparu, la surface de la terre baissait de sorte que même des inondations pouvaient survenir. C'est ce que montre le dessin C. Quelques dizaines de millions d'années plus tard on obtenait la situation représentée par le dessin D. Tel un pilier, le sel s'est frayé un chemin vers le haut. Arrivé à la surface, il travaille cependant à sa propre perte car l'eau souterraine en dissout et en emporte la plus grande partie.



• Amusettes

No 310.

Découpez ces figures et tâchez de les réunir de telle façon qu'un corniste soit visible.

Où sont les 8 erreurs?

REPONSES

No 138

1. La pendule marque une autre heure
2. Revers de l'agent de police à gauche
3. Antenne de télévision sur la cheminée à droite
4. Rétroviseur plus grand
5. Gouttière plus longue
6. Une pierre précieuse de plus sur le trottoir
7. Numéro d'immatriculation différent
8. Emblème de la voiture différent.

l'Action féminine

L'étudiante infirmière doit davantage faire face à ses responsabilités



● ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.E.I.P.Q. — Sur notre photo, dans l'ordre habituel, Mlle Hélène Hamel, aviseur professionnel, Mlle Simone Poulin, présidente du district No 8, Mlle Christiane Bouchard, vice-présidente du district No 8.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

L'Assemblée générale de l'A.E.I.P.Q. se tenait hier soir à l'Hôpital St-François d'Assise. Prenaient part à cette assemblée, 10 écoles d'infirmières de Québec, Chicoutimi, Alma, Gaspé et Noranda.

PROJET DE L'A.E.I.P.Q.

Pour l'année 66-67, l'Association projette surtout de se faire connaître auprès de tous les conseils étudiants de la province, dans le but d'étudier plus profondément les problèmes situés au niveau des différentes écoles. Par le fait même, cela amènera plus de communications. On veut également instituer un service d'information sur les procédures de la Constitution afin d'amener l'étudiante-infirmière à prendre conscience de son rôle. Ainsi, le travail établi dans un district apportera beaucoup sur le plan provincial. Cela devient donc une oeuvre d'animation, un stimulus, au sein de l'organisation. L'Association souhaite également être représentée auprès des organismes professionnels afin d'avoir leur appui et aussi pour que la nouvelle infirmière graduée puisse connaître les syndicats dont elle fera partie.

THEME :

LA RESPONSABILITE

Les étudiantes se sont alors groupées en comités afin de discuter le thème de la responsabilité au point de vue individuel, professionnel et étudiant.

Il en est ressorti qu'un être responsable doit avoir la capacité d'agir en adulte, d'accepter les charges qui lui sont confiées. La responsabilité devient pour lui un devoir de conscience. L'individu doit tenir compte de sa vie, de sa formation présente et future afin de s'accomplir pleinement. L'infirmière professionnelle doit veiller sur la santé et la vie de son malade. Sa responsabilité n'est jamais assez grande comparativement à la confiance qu'on lui accorde. Elle est liée au secret professionnel et son rôle est de revaloriser son statut d'infirmière. L'étudiante pour sa part doit montrer de l'initiative en prenant part aux assemblées.

ACTIVITES DE LA JOURNEE

Les différents comités des écoles du district s'étant réunis au cours de la journée, ce fut au tour de la présidente de faire un court résumé. Les discussions ont porté sur la Charte, mal connue des étudiantes et qui pourtant est nécessaire à des cadres solides. Les questions du budget et des activités sociales ont également été réglées.

LIGNES DE FORCE DE L'A.E.I.P.Q.

L'abbé J.-Louis Paré, aviseur moral, a clos la discussion en révélant les lignes de force de l'A.E.I.P.Q. Selon l'abbé Paré, une personne responsable, c'est quelqu'un qui est adulte, c'est quelqu'un qui a atteint sa maturité." Pour cela, a-t-il dit, on doit arriver à faire l'unité dans sa personne, c'est-à-dire, trouver des valeurs à insérer dans sa vie, comme par exemple choisir une profession. C'est aussi quelqu'un qui dépasse l'emballement, pour vivre des convictions et créer ainsi sa liberté.

L'aviseur moral a poursuivi en disant que l'adulte est responsable de la totalité de sa vie. Il est ouvert aux autres car il vit dans une communauté. Il est adapté au réel et à l'expérience. L'abbé Paré a précisé que le but d'un cours de formation comme celui de l'infirmière, est de créer des adultes qui auront une fonction spéciale. Chacune doit essayer de réaliser quelque chose en s'informant tout d'abord sur la question, pour la bien connaître, ensuite viendra le temps d'agir. Ce n'est qu'une question de délibération, a-t-il ajouté, il s'agit de regarder les conséquences positives et négatives de l'option que l'on a choisie.

BUTS DE L'A.E.I.P.Q.

Soulignons que le but de l'A.E.I.P.Q. est de réunir ses membres par des liens amicaux afin de discuter des problèmes qui peuvent surgir au sein des différentes écoles. L'Association veut rendre l'étudiante consciente de son rôle d'infirmière, lui donner de l'initiative en lui confiant des responsabilités. C'est pourquoi l'A.E.I.P.Q. a créé un journal d'information qui tient ses membres au courant des assemblées et des réunions qui ont lieu. Elle organise des soirées récréatives pour maintenir ce rôle d'unité et de dynamisme qu'elle a tant à coeur. Elle insiste aussi sur les liens amicaux entre employés et employeurs afin de conserver cet esprit de travail qui fera de l'étudiante-infirmière d'aujourd'hui, une infirmière de demain entièrement vouée au service du public.

Pour le printemps 1967

De nouveaux vêtements pour enfants de 6 à 14 ans en nylon ultra-extensible

En prévision du printemps 1967, une collection de plus de 40 modèles, dans la gamme complète de tailles pour fillettes et pré-adolescentes, de 14 ans, était présentée en meur hier lors d'un déjeu au champagne au Holiday de Québec par une nouv division, Etretchini Canada, est chargée de la fabricatio de la mise en marché au C da d'une nouvelle ligne de tements en tricot pour enfa



● DES ENSEMBLES A ROBE OU PANTALONS à motifs et coloris assortis, sont un exemple frappant de la coordination poussée des vêtements pour fillettes en tricot Stretchini pour le printemps. Dans l'encolure du costume à deux rangées de boutons, une "modestie." La robe est accompagnée d'une veste à boutonnage simple et de collants de ton harmonisé. Les deux ensembles sont exécutés en tricot de nylon laminé sur tricot pour plus de "tenue".

Ce défilé de modes du p temps était offert à Québec semaine même avant celui New York. Mais soulignons désormais, on fera connaître créations à Montréal en m temps qu'à New York.

Tous les vêtements pré tés hier seront disponibles les magasins canadiens et pour la première fois, dès vier 1967.

Exécutée exclusivement nylon, la nouvelle ligne prendra trois groupes de tements: les articles tout-a les accessoires complémenta et les articles de mode monisés dans au moins des nombreux coloris qui se offerts. L'orange, le vert e jaune dominent.

Le nylon ultra-extensible ra employé pour la plupart vêtements. Ainsi, a expliqué Jean-Louis Héon, "les mam canadiennes auront un grand choix de vêtements p enfants actifs et en pleine cr sance". L'extension dans deux sens, assure un plus gr confort ainsi qu'un ajustem durable. Par ailleurs, le ny extensible confère une meil re tenue, donc une meille apparence et durabilité des tements.

Il semble que ces vêtemen ne nécessitent aucun repassage.

Pantalons et chandails extensibles, unis ou rayés, seront exécutés dans un choix de teintes et motifs. Ils constitueront la ligne "tout-aller" Stretchini.

Les "accessoires complémentaires" seront des pantalons, corsages et jupes de fantaisie, en coloris et motifs assortis.

Les "articles de mode" comprendront des ensembles, des teintes et des motifs additionnels, conçus pour une saison en particulier plutôt que pour toute l'année. Des chaussettes, bas et collants harmonisés seront aussi disponibles.

La ligne canadienne, basée sur les modèles américains, sera adaptée aux mesures et préférences locales.

(L. PLANTE)



Pour vous... sur l'air de novembre !

Un petit souci est là ! Né de presque rien, il n'en va pas moins son chemin, et sape vos réserves d'énergies et de bonheur, au moins pour aujourd'hui ! Et vous avez peine à sourire parce que rien ne vous semble drôle pour l'heure, et vous rongez votre frein, sourde à la joie ou presque, toujours à cause de cette fameuse taquinerie qui a nom : souci, tracas, embêtement, ennui, ou que sais-je encore ?

X X X

Il faut admettre que les soucis sont le lot habituel de celles qui s'en font trop, qui cherchent toujours à vouloir percer le secret des gens, la signification des gestes et des mots, le pourquoi des choses : tout leur est matière aux songes creux et aux déductions pas très heureuses ! Il leur faudrait pouvoir cultiver un certain détachement face aux incidents qui ne valent même pas qu'on s'y arrête, aux fautes qui ne sont que peccadilles, aux erreurs qui sont plus humiliantes que graves, et qu'il faut parfois endosser sans se croire à jamais diminuée pour tout cela !

X X X

Aux dires des sages, "se faire de la bile" est une chose qui use tellement les énergies physiques et mentales, qu'il faudrait éviter soigneusement de "s'en faire" quand il n'y a pas lieu ! Ce petit discours, tout court, pour vous réconforter, et me stimuler moi-même, au seuil d'une saison qui drainera bien avec elle quelques taquineries. Or, comment pourra-t-on triompher des lourdes épreuves qui ne demandent jamais la permission pour frapper, si l'on se tracasse à fond pour de menus soucis ! Soucis qui ne découlent, la plupart du temps, que d'une émotivité à fleur de peau ou d'un amour-propre plus chatouilleux encore !

Francaine L. Roy

Les chercheurs d'antiquités sont bien servis au Marché aux Puces de Lachute

LACHUTE, Qué. (PC) — Il n'est peut être pas facile de s'en souvenir, mais il fut un temps où les vieux meubles usagés ou brisés étaient tout simplement brûlés ou jetés au rebut. Si le propriétaire jugeait qu'il pourrait un jour la réparer, la vieille chaise pouvait aboutir dans le grenier en compagnie de vieilles faïences et d'anciennes lampes à l'huile.

Aujourd'hui, dans la région de Lachute, les chances sont que des effets de ce genre aboutiront au Marché aux puces. Tous les jeudi, de mai à novembre, vous verrez des gens en quête d'aubaines, principalement des femmes, se mêlant aux membres de la communauté agricole. Le tout est basé sur la théorie que les articles qu'un individu serait tenté de jeter au rebut peuvent être considérés par le voisin comme un item de collectionneur.

Les articles qui sont en vente au Marché aux puces de Lachute proviennent principalement des familles rurales. Les Montréalaises qui visitent le Marché aux puces de Lachute sont en quête d'antiquités ou d'objets pouvant éventuellement être considérés comme tels. Au tout début, elles semblaient un peu gênées mais maintenant, elles sont si habiles dans l'art d'obtenir une aubaine véritable que les vendeurs de chevaux professionnels ont l'air de simples amateurs à côté de ces femmes.

COMMENT ÇA SE PASSE

Voici un échantillon sur la façon dont ça se passe. Un marchand exigeait $10 pour un vieux décrottoir de chaussures en fonte.

"Dix dollars pour ce vieil objet tout rouillé ? Est-ce fait en or ?"

"Non Madame; si c'était en or, je le vendrais comme tel à un joaillier — à un prix beaucoup plus élevé. Ça été fait en fer de fonte par nos ancêtres."

"Peu m'importe que cela ait été fait par Omar Khyyam. Combien exigez-vous pour un objet de rebut pareil ?"

"Huit dollars, Madame."

"Huit dollars ? Dites donc, est-ce bien un marché aux puces ou un marché où l'on tond littéralement les clientes. Je vous offre $4 et pas un traître cent de plus. C'est à prendre ou à laisser."

"Offrez m'en cinq et cet objet vous appartient."

"Je vais vous dire, je suis prête à partager la différence en vous offrant $4.50."

"Très bien, je vous le laisse à ce prix, mais ne dites pas à vos amis combien vous l'avez payé".

Le Marché aux puces est dirigé par M. Douglas G. Simons, ancien cultivateur et commerçant de graines qui est encanteur de bestiaux à Lachute depuis 16 ans.

LOYER DE $3.00

Environ 60 p.c. des marchands d'antiquités sont des Canadiens français de la région, les autres étant des Canadiens anglais venant d'autres régions du Québec et de l'Ontario.

Leur façon de procéder est fort simple. Ils recueillent tout un camion d'objets de seconde main qui ont encore une certaine utilité ou qui représentent une certaine valeur puis ils se dirigent vers le Marché aux puces où, pour un loyer de $3 par jour, ils obtiennent un espace pour se lancer en affaires.

La majorité des clients ou clientes sont en quête de vieilles chaises ou de meubles antiques. Mais le marché offre également des articles tels que de vieux vêtements, des calèches, des meubles de chambre à coucher, des métiers à tisser, des urnes, des pots à fleurs et jusqu'à des voitures de bébé.

Mme L.B. Johnson a visité l'Université de Séoul

WASHINGTON (P.A.) — La première dame des Etats-Unis est retournée à Washington mercredi soir. Mme Lyndon B. Johnson a visité mardi la plus grande université de femmes existant dans le monde, à Séoul, en Corée du Sud. Par la même occasion, elle a vu une exposition d'art national et les jardins du Palais Changouk.

Des milliers de Coréens, dont la plupart des enfants, s'étaient rendus sur les lieux pour voir l'épouse du président américain, qui était accompagnée de Mme Chung Hee Park, épouse du président coréen.



● COMITE PROVINCIAL DE L'EXPO 67 — Les membres du comité provincial de l'Expo 67 se sont réunis hier à Québec dans le but d'organiser des sous-comités qui s'occuperont de la vente des passeports, de l'hospitalité, des conférencières et aussi de trouver cinq pionnières dans un domaine quelconque et qui ont été célèbres dans la province de Québec. Plusieurs points sont encore à l'état de projet. Nous avons appris qu'un pavillon sera réservé à la femme, à l'Expo 67 et l'on pourra y recevoir 200 personnes à la fois. Les associations féminines intéressées à s'y rendre peuvent communiquer avec le comité provincial. Sur notre photo, dans l'ordre habituel : Mme Yvonne Martin, présidente française du comité provincial de l'Expo; Mme Gabriel Filteau, 2e vice-présidente; Mme G. Bennett Pope, présidente anglaise.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La topaze, pierre attitrée du mois de novembre

PAR MARGARET NESS

La topaze, l'une des pierres attitrées du mois de novembre, est très belle et sert à orner divers bijoux, bien que n'étant pas précisément un symbole d'opulence. Les couronnes royales comportent d'ordinaire des pierres de plus grande valeurs, mais on dit cependant que cléopâtre avait une prédilection pour les topazes dont la couleur dorée lui rappelait celle du miel. Mais en fait, la belle reine d'Egypte aimait tous les bijoux.

Il reste que la topaze possède certains avantages sur d'autres pierres plus coûteuses, dont l'améthyste, autres pierre de naissance pour le onzième mois de l'année.

La qualité transparente de la topaze aux reflets jaunes, fait que cette pierre convient à la gamme des nuances de beige et brun pâle, en vogue pour les costumes d'automne.

POUVOIRS MAGIQUES

De plus, pour les personnes superstitieuses, la topaze aurait de nombreux pouvoirs magniques. A une époque reculée, on disait que cette pierre pouvait calmer les tempéraments belliqueux et guérir la démence, l'asthme, et l'insomnie. Un bijou de topaze était censé donner une force nouvelle et éviter une mort subite. Plus tard, on associa à la topaze un pouvoir de guérison, et un symbole de loyauté.

AMETHYSTE

L'améthyste, pierre, fine, d'une variété violette de quartz, est censée préserver de l'ivresse, d'après l'étymologie du mot en grec.

Cette pierre ne se trouve que dans une gamme réduite de couleurs, alors que la topaze peut être jaune, blanche, verte, bleue ou incolore.

Une topaze brunâtre peut devenir rose, grâce à un procédé à haute température, utilisé depuis longtemps pour la fabrication des bijoux.

Les premières topazes furent découvertes par des marins grecs sur une île brumeuse de la Mer Rouge. Ce coin de terre difficile à repérer avait été baptisé Topszos par les marins, et d'où le nom des pierres.

On croit cependant de nos jours, que ces anciennes pierres n'étaient pas réellement des topazes, mais des péridots, pierres précieuses de la famille des silicates.

D'authentiques topazes furent découvertes plus tard au Brésil et ce sont les plus précieuses. L'une d'elles avait été offerte au pape Léon XIII à l'occasion de son 25e anniversaire de vie religieuse.

Des topazes dans les tons de bleu et vert pâle ont été découvertes dans les montagnes de l'Oural, en Union soviétique.

La pierre écossaise de cairngorm, un quartz enfumé, appartient aux variétés de topazes et elle sert le plus souvent à ornder des broches.

Les femmes d'Ecosse utilisent ces bijoux pour fixer leurs tartans drapés sur une épaule.

Journée d'étude diocésaine du cercle de l'A.F.E.A.S.

Les présidentes du cercle de l'A.F.E.A.S. (Union Catholique des Femmes rurales et Cercles d'Economie domestique réunis) ainsi que les responsables de Comités d'Education ont tenu une journée d'étude diocésain, hier le 3 novembre, à la salle des Syndicats Catholiques de Québec.

Ces dames se sont réunies dans le but de mettre en commun leurs difficultés; d'échanger leurs points de vue et de puiser de nouveaux trucs afin de rendre plus efficace leur comité d'éducation.

Les responsables de Comités d'Education ont discuté certaines questions telles que: "Les visites faites par les responsables de Comités d'Education dans chacun des cercles, l'an passé, ont-elles aidé à la bonne marche des comités d'éducation?" "Etait-ce la meilleure façon de procéder?" et "Qu'attendez-vous des responsables diocésaines du Comité d'Education?" Chaque membre était appelé à exposer son point de vue.

Cinq candidates du Québec au titre de "Miss Canada"

TORONTO (P.C.) — Des reines de beauté choisies dans 26 localités sont arrivées à Toronto pour participer au concours Miss Canada 1967.

Ces concurrentes, représentant toutes les provinces sauf l'Ile du Prince-Edouard, sont au nombre de dix pour l'Ontario, quatre du Québec, trois de l'Alberta, trois de la Colombie-Britannique, deux venant du Manitoba, et une pour chacune des provinces de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve.

Au cours de la semaine, une série de concours déterminera la personnalité, le talent et la beauté des jeunes filles et la gagnante sera choisie lundi soir parmi cinq finalistes.

La nouvelle reine recevra de nombreux cadeaux comprenant deux voitures, un piano, un appareil de télévision, une garde-robe complète, une bourse de $1,000 et une autre somme de $5,000.

Les candidates du Québec sont Mlles Céline Côté, de Chicoutimi; Danielle Ouimet, de Québec; Dayle Haddon, de Montréal, et Elsje Venderven, de Laval Ouest.

Parmi les autres concurrentes, on cite notamment Ann Ford, de Moncton; Jennifer Leak, de Toronto; Heather Spear, d'Ottawa; Joanne Holm, de Winnipeg.

Joli trio



9088 12½—24½

Marian Martin

Procurez-vous le trio idéal pour voyager. Vous le porterez en toute saison.

Voyez la jaquette plus longue.

Employez le lainage.

Le patron 9088 se vend demi-grandeurs : 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la svelteese de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON



★Maquette du PAVILLON DE LA BELGIQUE à l'Exposition universelle de Montréal. La participation totale de la Belgique sera de l'ordre de $3 millions. L'édifice lui-même coûtera $1,200,000. Composé d'acier, de verre, de petit granit et de briques, le pavillon présentera aux visiteurs non une série de salles juxtaposées, mais plutôt une promenade continue.

le pavillon de la BELGIQUE

Le pavillon belge est situé au bord d'un lac sur l'île Ste-Hélène, une des deux îles du Saint-Laurent, qui forment l'essentiel du complexe de l'Exposition. Il est situé entre les pavillons hollandais et suisse, tout près de la "Place des Nations", qui sera le centre vital de l'Exposition.

Le pavillon belge est l'oeuvre de l'architecte belge René STAPELS.

Il est construit par les Entreprises BLATON-AUBERT associées avec l'entreprise canadienne ARGO CONSTRUCTION.

L'acier, le verre, le petit granit et les briques qui le composent, sont de fabrication belge. Il ne présente pas au visiteur une série de salles juxtaposées, mais plutôt une promenade continue.

Il est essentiellement transparent: devant l'entrée du pavillon on aperçoit le paysage situé derrière le pavillon; et de chaque endroit du pavillon, il est possible de voir tout le pavillon.

Ceci est rendu possible grâce à un habile jeu de passerelles; à l'existence, au milieu du pavillon, d'un patio entièrement entouré de verre; et, entre les deux premiers grands emplacements d'exposition, à une séparation constituée, non par un mur, mais par une pièce d'eau.

Qu'y aura-t-il dans le pavillon belge ?

Près de l'entrée :

Un stand où seront vendus livres et journaux.

Rez-de-chaussée :

— Une salle d'honneur, spécialement artistique dans laquelle on trouvera quelques très grands chefs-d'oeuvre de l'art belge (RUBENS, JORDAENS, des tapisseries anciennes et modernes, des pièces rares de l'art flamand et mosan, la Bible polyglotte de PLANTIN-MORETUS et des statues représentant les souverains belges, réalisées par le sculpteur Marc MACKEN).

— Une exposition du Tourisme belge, réalisée avec le concours du Commissariat général au Tourisme de Belgique, qui donnera une idée des villes d'art, du folklore et du tourisme religieux belges, de l'influence qu'a eu sur Bruxelles l'Exposition de 1958, etc ce dernier élément illustré par un montage audio-visuel.

— Une description de l'Etat belge, montée en collaboration avec INBEL (Institut belge d'Information et de Documentation), dans laquelle seront mis en lumière la liberté des cultes en Belgique, ses rouages politiques et l'état très avancé de la sécurité sociale.

— Un restaurant confié à M. G. NIELS, restaurant de luxe (175 places) décoré par l'architecte STAPELS et où l'on trouvera toutes les merveilles de la cuisine belge.

Le long du grand escalier menant à l'étage :

On pourra admirer une carte du monde ,oeuvre du peintre belge Marc SEVERIN, carte sur laquelle seront signalés tous les endroits de l'univers où des Belges ont joué un rôle.

A l'étage :

— Un panthéon dédié à la mémoire de grands Belges qui ont fait progresser le monde dans le domaine des arts, des sciences et de la civilisation. On y verra, notamment, une reproduction photographique, grandeur nature, de l'"Agneau Mystique" de VAN EYCK (réalisation d'Agfa-Gevaert).

— Une section scientifique dans laquelle le Centre Nucléaire de MOL et quelques firmes belges prouveront que la Belgique n'est pas absente de ce domaine; dans laquelle la M.B.L.E. (Manufacture Belge de Lampes et de Matériel Electronique), exposera un spectographe et où sera présentée une reconstitution, sur base du basrelief récemment retrouvé, de la "Moissonneuse des Trévires" invention datant de César.

— Une section industrielle et agricole réalisée avec l'aide de 11 fédérations industrielles et de l'ONDAH (Office National des Débouchés Agricoles et Horticoles), dans laquelle on tentera de donner une idée de la diversification extraordinaire de l'industrie en Belgique.

— Une section portuaire, imbriquée dans la section précédente, afin de bien faire ressortir l'importance qu'ont les ports belges pour l'industrie nationale.

— Une section des éditeurs belges, où seront exposés les livres belges d'art, religieux, scolaires pour jeunes, scientifiques, littéraire ,etc., et où les principaux dessinateurs belges pour jeunes réaliseront une fresque commune illustrant les livres qu'ils ont créés, célèbres dans le monde entier.

Dans le patio :

— Un jeu de fontaine extrêmement hardi, conçu par l'architecte belge Jacques MOESCHAL, à qui l'on doit le monument situé à l'entrée de l'autostrade Bruxelles-Ostende.

Autour du pavillon :

— Des sculptures, notamment "LE SEMEUR" de Constant PERMEKE, "AU SOLEIL" d'Oscar JESPERS, "LE COUPLE", de J. P. GHYSELS et "COMPOSITION" de Roel D'HAESE.

Tout cet ensemble visera à illustrer la devise du pavillon belge: "Humani nihil alienum a Belga" (Rien d'humain n'est étranger au Belge).

Manifestations culturelles :

9 mai 1967 : JOURNEE SPECIALE BELGE :

— Ce sera la grande première du "Ballet du XXe Siècle", premier spectacle de ballet à se produire à l'Exposition.

— Ce jour-là s'ouvrira à Montréal une Exposition du livre belge.

— Il y aura aussi un spectacle folklorique avec, notamment, des Gilles de La Louvière et un ensemble folklorique flamand.

23 juillet 1967 :

— Le "Sint-Eliguiskoor" d'Anvers et les "Rossignols de Bruxelles" monteront un spectacle de chants folkloriques.

25 et 26 août 1967 :

— L'OMMEGANG de Bruxelles montera un spectacle "Philippe le Bon" destiné à commémorer le 500e anniversaire de la mort de ce prince (1467).

4 au 9 septembre 1967 :

— Semaine théâtrale belge avec le "Rideau de Bruxelles" et le "Théâtre National". Viendront à Montréal à la même époque un quatuor de musique de chambre et l'Ensemble Vocol de Bruxelles dirigé par Fritz HOYOIS.

A des dates non encore déterminées :

— L'organiste Flor PEETERS donnera des récitals.

— Et on espère compter également sur Jacques BREL et Bobbejaan SCHOESPEN.

Participations diverses de la Belgique

. . . au pavillon des communautés européennes :

La Belgique participera avec les 5 autres membres de la Communauté Economique Européenne, à l'élaboration d'un pavillon des Communauté européennes. C'est notamment un expert belge, M. Charles-Emmanuel VAN DE PUT qui a été chargé de coodonner une importante participation des grands magasins des 6 pays à ce pavillon.

. . . aux conférences organisées par les autorités canadiennes de l'Exposition :

Les autorités canadiennes inviteront des personnalités mondialement connues à prononcer des conférences à Montréal au cours de l'Exposition.

Elles ont déjà invité M. P. H. SPAAK ,qui a accepté.

. . . à l'Exposition d'art mondiale organisée par le Canada :

La Belgique sera dignement représentée dans cette grande Exposition qui veut être le pendant des "50 ans d'art moderne" de Bruxelles '58.

En guise de conclusion :

Le pavillon belge a l'ambition, pendant l'Exposition, d'être considéré comme "leur maison pa rles 63,000 Belges du Canada.

N.B. — Les figures dominantes de la représentation nationale belge à l'Expo '67 sont :

— à titre de Commissaire général, l'ambassadeur Jan-Albert Goris, président du Bureau du Collège des Commissaires généraux étrangers accrédités auprès de l'Exposition universelle de Montréal;

— à titre de Commissaire général adjoint, le baron Patrick Nothomb, secrétaire d'ambassade;

— à titre ed directeur administratif, Mlle Agnès Clarysse, secrétaire d'administration au Ministère des Affaires économiques.

AU PORTUGAL

"Un vieux pays tout neuf"

LE PORTUGAL permet à la fois la découverte et la détente agréable, car il ordonne ses villes et ses sites comme un bouquet bien composé.

Lisbonne, la prestigieuse capitale, avec ses jardins, entre la Côte du Soleil et les monts Sintra, est à elle seule une grande ville (820,000 hab.) où l'on se sent spontanément en vacances. Qui s'en évade à moins de trente milles se trouvera bientôt au milieu des prairies du Ribatejo, avec leurs célèbres arènes, ou parmi les barques de Sesimbra. A faible distance, voici encore Obidos, médiévale dans sa ceinture de remparts, la haute nef pure d'Alcobaça, puis Nazaré, où se danse en permanence le grand ballet de la mer; Fatima-du-miracle, Tomas, ou bien encore les guitares des étudiants de Coimbra, drapés dans leur cape noire.

Merveilleux avantage des petits pays : tout semble se toucher tant les distances sont courtes !

"Un vieux pays tout neuf" : tel est le slogan adopté par "La Casa de Portugal", l'Office national de tourisme, pour définir l'antique Lusitanie à ses visiteurs.

Vieux pays, pays neuf

Des inscriptions gravées dans la roche de la montagne, des dolmens, une colonnade romaine, où le marbre s'unit au granit, le profil phénicien d'une barque, les pierres d'un tombeau, les remparts d'une citadelle, un blason, un calvaire, les ciselures d'un cloître, tout cela, certes, rappelle un long passé. Mais c'est aussi un pays où l'on s'apprête à inaugurer un pont sur le Tage, un des plus importants ouvrages d'art du siècle, le plus grand pont suspendu d'Europe.

Irez-vous au Portugal au cours de la saison privilégiée du printemps, en vue d'y passer de reposantes vacances ? Vous seriez bien inspiré; il n'est d'ailleurs pas trop tôt pour vous y préparer. Avril au Portugal ! C'est alors, dit-on, le pavoisement par les genêts de la Serra d'Estrela; alors aussi que le romarin étend son tapis sur les plaines d'Alentejo. On y trouve de la place et on peut même se permettre le luxe de "choisir", tandis que ce n'est déjà plus le cas pour la pleine saison.

Jour dédié aux touristes

Quand vient le printemps, chaque année, un programme différent, varié et brillant est proposé aux touristes. En premier lieu, un jour est spécialement dédié à ces derniers. Ainsi, le 20 avril 1966, chaque touriste trouvait-il sur le plateau du déjeuner un de ces menus cadeaux : fleurs, fruits, vins, petits objets d'artisanat populaire, qui font toujours plaisir. Offrandes faites également aux voyageurs qui débarquaient, à ce moment, du train ou de l'avion, ou franchissaient les frontières.

A Lisbonne

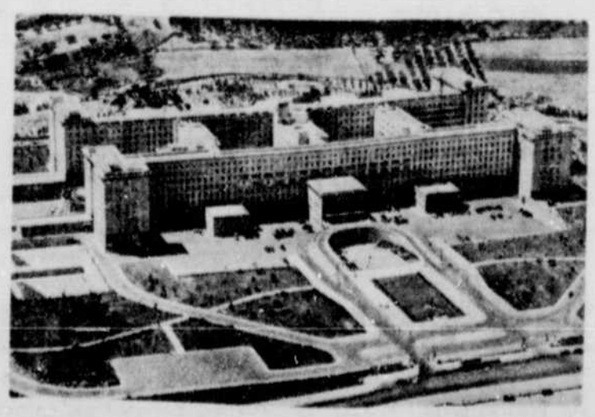
Avril dans la capitale portugaise, c'est le temps des magnolias, des arbres de Judée, des jacarandas, et ce feu d'artifice est mis en valeur au cours de la Journée des jardins, qui s'achève par un concert dans les serres froides du Parc Edouard-VII.

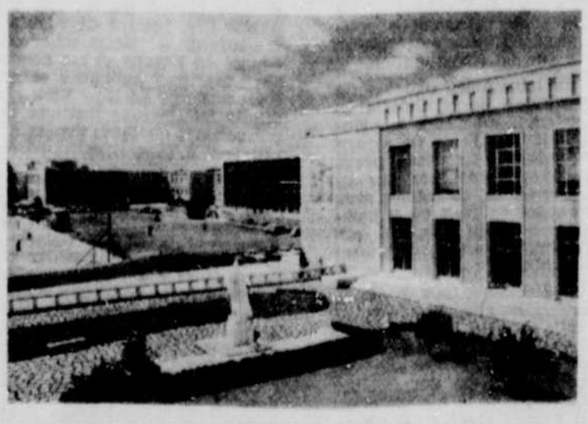
Les amateurs d'histoire ne veulent pas manquer de suivre, au cours de la Journée des Belvédères, l'itinéraire qui les promène d'une colline à l'autre, afin de retrouver les souvenirs de la Lisbonne du grand roi Manuel. D'autres préfèrent découvrir l'intimité des ruelles populaires, lors de la Journée des vieux quartiers. Citons encore le grand Festival de la chanson, à Estoril, le concours des vitrines, le spectacle de Belem, la nuit.

Aux environs de la capitale

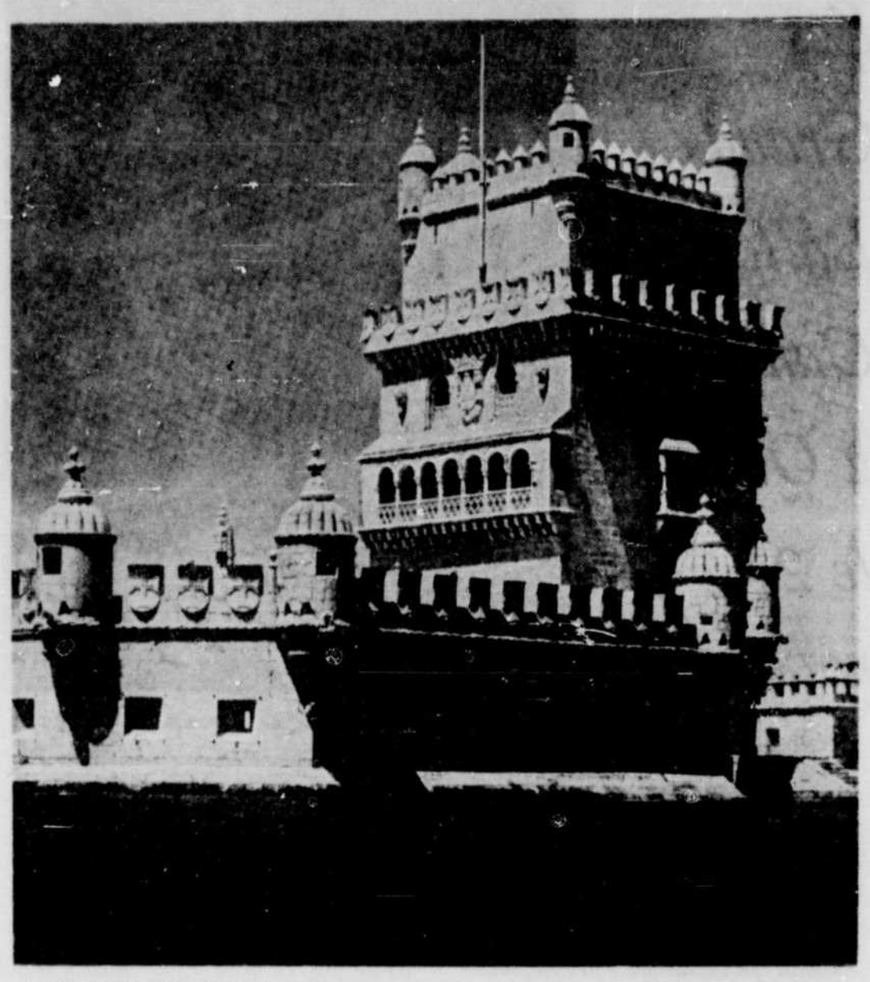
Aux environs de Lisbonne, il y a également de quoi séduire le touriste : la grande Foire-Exposition à S. Pedro de Sintra et l'exposition de fleurs dans les jardins et parcs de la ville; en Estramadure Transtagana, le circuit des trois châteaux avec excursion jusqu'à Arrabida; en Alentejo, la découverte d'Evora, la ville-musée, une des plus belles et des plus riches du Portugal.

Pâques marque l'ouverture de la saison tauromachique. Les courses de taureaux (sans mise à mort) ont lieu généralement le jeudi et le dimanche à Lisbonne et dans les villes de la région, et à l'occasion de certaines fêtes sur le littoral et dans l'intérieur du pays. La saison dure jusqu'à la fin du mois d'octobre.





★LISBONNE — En haut, le magnifique hôpital Santa Maria, qui est en même temps la Faculté de Médecine. En bas, la cité universitaire, qui s'étend sur 160 hectares au milieu d'un vaste parc. (Photos S.N.L)



★LA TOUR DE BELEM — Cette fameuse construction qui rappelle celles de l'Islam, est une tour-forteresse inspirée d'Afrique. Située à Belém, faubourg au bord du Tage, elle attire les visiteurs qui viennent admirer dans ce même coin d'histoire et d'art le palais du Président de la République, la place de l'Empire et le merveilleux monastère des Jeronimos, si intéressant par son originalité, sa signification historique, ses statues et tombeaux de grands personnages : Camoes, Vasco de Gama, etc. (Photo R.F.E.E.)

Points saillants de l'indicateur d'AIR CANADA pour l'hiver 1966-1967

Montréal — Une plus grande fréquence des vols en direction de la Floride et des Antilles, l'établissement d'un service transatlantique tout-cargo et une nouvelle liaison Montréal-Moscou, via Copenhague, constituent les points saillants de l'horaire d'Air Canada pour l'hiver 1966-1967, maintenant en vigueur.

Sept vols supplémentaires par semaine entre le Canada et les Antilles représenteront 800 places de plus dans les deux sens entre Montréal-Toronto et les Bermudes, Antigua, la Barbade, la Jamaïque et la Trinité, dans les périodes de pointe. Il y aura également deux vols hebdomadaires par Vanguard entre Halifax et les Bermudes, l'un d'eux continuant vers Antigua et la Barbade. Au total, 33 vols aller-retour par semaine entre le Canada et les Antilles.

Air Canada offrira neuf vols de plus par semaine en direction de la Floride cet hiver, soit au total six vols par jour. Il y aura chaque jour une liaison Montréal-Tampa-Miami, deux vols sans escale Toronto-Tampa et trois vols Toronto-Tampa - miami. Jusqu'au 14 mars, l'un des vols quotidiens par DC-8 vers la Floride partira de Winnipeg.

Les biréacteurs DC-9 d'Air Canada, d'une capacité de 72 passagers, poussent maintenant jusqu'aux Maritimes, depuis qu'on a établi un service quotidien sans escale entre Toronto et Halifax, avec arrêt à Montréal au retour.

Depuis le 1er novembre, la Société offre pour la première fois un service tout-cargo au-dessus de l'Atlantique. Les gros cargos DC-8 feront la traversée trois fois par semaine. Ils peuvent transporter près de 80,000 livres de marchandises réparties sur 12 plates-formes dans la cabine principale et dans les soutes en dessous.

Les vols, qui relieront le Canada à l'Europe continentale via Londres, desserviront Paris, Zurich et Francfort à des jours variables. Ce service complétera les vols tout-cargo transcontinentaux d'Air Canada entre Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver vers l'ouest, entre Vancouver, Toronto et Montréal vers l'est.

Les avions d'Air Canada affectés au premier service aérien direct entre l'Amérique du Nord et l'Union soviétique mettront moins de 10 heures à relier Montréal à Moscou : sept heures de Montréal à Copenhague et environ deux heures de Copenhague à Moscou.

La ligne soviétique Aeroflot offrira un service Moscou-Montréal ,assuré par des turbohélices Tupolev TU-114.

Les vols d'Air Canada partiront le mardi et reviendront le mercredi.

(A.C. Inform.)

BERMUDES
JAMAIQUE
BARBADES
—
VOYAGES CHAMPLAIN
781 Colline - 653-8593

MEXIQUE
(ACAPULCO)
15 JOURS : $479 can.
21 JOURS : $529 can.
DEPARTS
Vendredi et Dimanche
AVION QUEBEC - ACAPULCO
Hôtels - Repas - Tours - Guide
VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline — 653-8593

FLORIDE
A
QUEBEC
en bateau
mi-novembre
nombre limité
VOYAGES CHAMPLAIN
781, de la Colline,
Tél.: 653-8593

FETE DE LA GUADELOUPE
AU
MEXIQUE
11 jours - $430. Dep. 8 déc.
Escorte: M. l'abbé Lucien Noreau
TOLUCA - PATZCUARO - MORELIA TAXCO - CUERNAVACA et MEXICO POUR LES CELEBRATIONS FOLKLORIQUES ET RELIGIEUSES DE LA FETE DE NOTRE-DAME DE LA GUADELOUPE.
Renseignements et inscriptions
VOYAGES BEL-AIR
34, de la Fabrique, QUEBEC 4
TEL.: 529-3749
2155, de la Montagne,
MONTREAL 25 — TEL.: VI. 4-8817

2 VOYAGES A
HAWAII
DU 14 FEVRIER au 2 MARS
DU 1er MARS au 16 MARS

15 JOURS — $510 (can.)
BILLET D'AVION INCLUS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
VOYAGES BEL-AIR
34, de la Fabrique, QUEBEC 4
TEL.: 529-3749
2155, de la Montagne,
MONTREAL 25 — TEL.: VI. 4-8817

MERVEILLEUSES VACANCES AU
MEXIQUE
AVEC LES FAMILLES POULIN
sous la direction personnelle de
M. Joseph-Philippe Poulin

DEPART LE 16 FEVRIER 1967
15 JOURS — $510 (can.)
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
M. Joseph-Philippe Poulin
2015 rue Jeanne Mance, Québec
Tél.: 522-6146
ou
VOYAGES BEL-AIR
34, de la Fabrique, QUEBEC 4
TEL.: 529-3749
2155, de la Montagne,
MONTREAL 25 — TEL.: VI. 4-8817
"Bienvenue aux autres familles"

Les Grands Ballets Canadiens à Québec le 24 novembre



● Margery Lambert, soliste de la compagnie les Grands Ballets Canadiens.

"Suite Glazounov", "Géhenne", et le deuxième acte de "Giselle", tel est le programme qui sera présenté à Québec au Théâtre Capitol le 24 novembre prochain par les Grands Ballets Canadiens.

Fondée en 1958, la compagnie est considérée comme l'une des meilleures troupes du continent nord-américain. Elle est dirigée par Mme Ludmilla Chiriaeff, sa fondatrice, avec l'assistance de Fernand Nault, co-directeur artistique des Grands Ballets Canadiens qui eut une carrière impressionnante aux Etats-Unis avec l'American Ballet Theatre dont il fut successivement premier danseur et maître de ballet. Depuis ses débuts, la compagnie a présenté neuf saisons régulières à Montréal et a déjà fait trois tournées au Canada et aux Etats-Unis. C'est la sixième visite des Grands Ballets Canadiens à Québec.

Cette fois-ci, le programme ouvrira avec "Suite Glazounov", grand divertissement classique d'inspiration hongroise chorégraphié par Fernand Nault sur la musique tirée du ballet "Raymonda" du célèbre compositeur russe. L'oeuvre comprend des variations classiques et de caractère dansées par la compagnie au complet. Le décor est de Nicholas Khvalinsky et les costumes de Joséphine Boss.

Après ce ballet classique, Les Grands Ballets Canadiens présenteront "Géhenne", ballet moderne de Fernand Nault sur la musique d'Alvin Etler. Cette oeuvre démontre bien la facilité avec laquelle Fernand Nault peut passer du style classique et traditionnel à un mode d'expression moderne et contemporaine.

"Géhenne" est le drame d'un jeune d'aujourd'hui en révolte ouverte contre les conventions sociales et contre ses parents qui veulent lui imposer une fiancée qu'il n'aime pas. Le décor et les costumes sont de Michael Eagen, qui avait remporté le premier prix d'un concours organisé l'an dernier alors que ce ballet fut dansé pour la première fois sans décor et sans costumes spécifiques.

Le deuxième acte de "Giselle", la troisième oeuvre à l'affiche du spectacle des Grands Ballets Canadiens à Québec le 24 novembre est sans contredit le ballet le plus aimé en même temps que le plus ancien de tout le répertoire classique; c'est aussi le chef-d'oeuvre du ballet romantique. Il a été créé à l'Opéra de Paris en juin 1841, et au cours de ces cent vingt-cinq années, le rôle sublime de Giselle a été interprété par les plus grandes danseuses, dont Anna Pavlova, Tamara Karsavina, Margot Fonteyn, Olga Spessivtzeva Yvette Chauviré, et Alicia Markova. Anton Dolin, conseiller artistique des Grands Ballets Canadiens qui a chorégraphié d'après la chorégraphie originale de Jean Coralli, a lui-même très souvent dansé le rôle du Prince Albert entre autres en compagnie d'Olga Spessivtzeva, d'Yvette Chauviré, et d'Alicia Markova. Les décors et les costumes sont de Tom Lingwood. Le rôle de Giselle sera interprété par Christia Mertins et celui du Prince Albert, par Vincent Warren.



● Les dirigeants des Grands Ballets Canadiens, de gauche à droite, Mme Lionel Lemieux, M. Eric Goudeau, Mme Maurice Caouette et M. Uriel Luft.

Semaine du cinéma suédois du 18 au 24 novembre

Réponse à ceux qui se demandent où est la Suède ? où en est son cinéma ?

MONTREAL (P.C.) — Le cinéma suédois, pour le cinéphile canadien, aussi bien que français, italien ou américain, c'est d'abord Ingmar Bergman et ce n'est souvent que lui. Pourtant, depuis plus de 40 ans, le cinéma suédois, un des plus vieux du monde, occupe une place de premier plan dans toutes les histoires du cinéma : Sjostrom et Stiller sont des classiques, Garbo un mythe, Sucksdorff une anthologie, Sjoberg et Mattson des cas d'espèce.

Mais au-delà de ces noms consacrés, au-delà de ce Bergman gigantesque et toujours prodigieusement créatif, où est la Suède ? Où est son cinéma ? La question est de bonne conversation, mais la réponse est loin. Or le Festival international du film de Montréal, en organisant une semaine de cinéma suédois, du 18 au 24 novembre prochain, espère fournir aux amateurs du cinéma certains éléments de réponse à cette question; des éléments sûrement passionnants à découvrir si l'on songe que, depuis la loi d'aide au cinéma — créée par l'Etat suédois en juillet 1963 — la production cinématographique suédoise a doublé et qu'au nombre des cinéastes travaillant actuellement pour les studios suédois, presque la moitié sont des nouveaux venus au long métrage.

SANG NOUVEAU

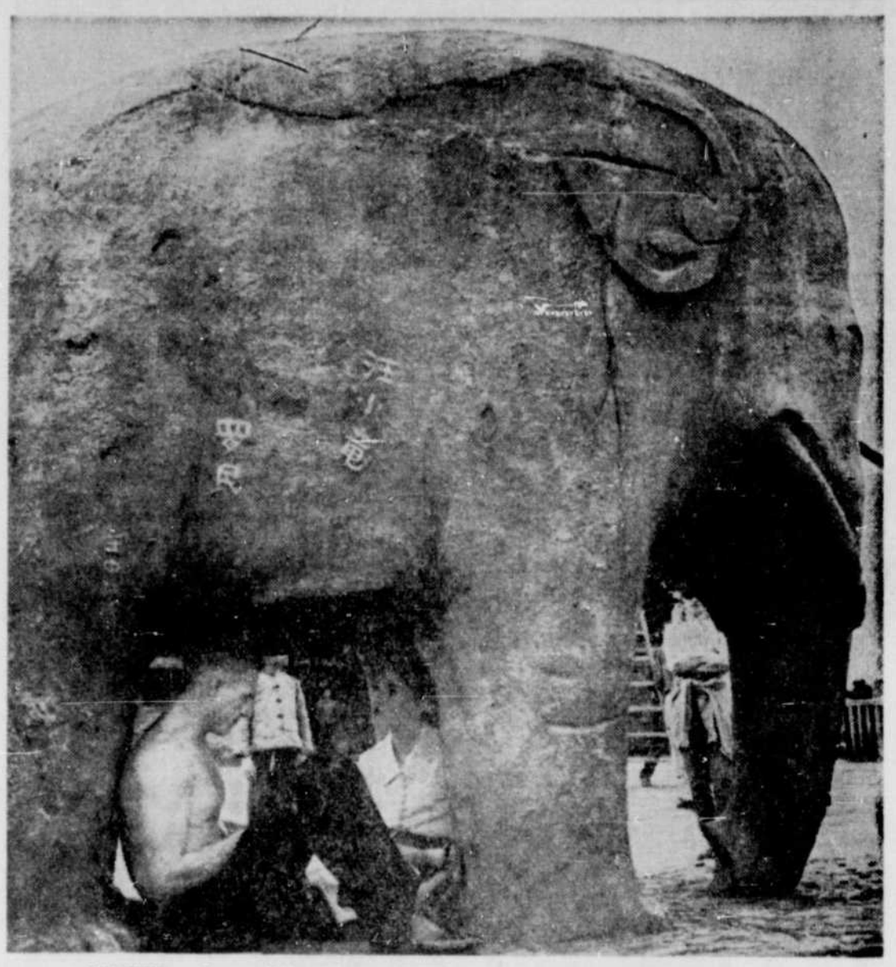
Venus le plus souvent de la littérature, de la critique ou des ciné-clubs, ces "nouveaux suédois" sont presque tous des gens qui "ont réfléchi au cinéma" pour reprendre la formule d'un critique français. Tels sont Jorn Donner, Bo Widerberg, Vilgot Sjoman et Lars Gorling, ex-écrivains, ex-critiques, et ex-scénaristes, jeunes tures du nouveau cinéma suédois.

Ce sang nouveau a d'ailleurs amorcé un mouvement d'intérêt très fort pour le cinéma à travers la Suède. Traditionnellement rejeté par les artistes d'autres disciplines, le cinéma, disait récemment Kenne Fant, directeur général de la Svenskfilmindustri la plus importante maison de production en Suède et aussi la plus vieille du monde "est devenu de plus en plus, en Suède, le centre de la vie culturelle. On s'y intéresse; les romanciers et les journalistes en discutent. Auparavant, le cinéma était uniquement l'affaire des échotiers".

Cette renaissance a d'autre part permis à des cinéastes plus âgés de reprendre le chemin des studios: Susksdorff, qu'un échec financier avait relégué au second plan, a pu faire sa rentrée avec "Chez moi à Copacabana"; Sjoberg, qu'on a presque oublié, a tourné "L'île", qui a officiellement représenté la Suède au Festival de Cannes cette année. Enfin, cas exceptionnel, l'actrice Mai Zetterling — l'héroïne du très beau "Hets" et Sjoberg, en 1944 — est devenue récemment metteur en scène et a réalisé coup sur coup "Les Amoureux" et "Jeux de Nuit", deux films qui sont déjà célèbres.

Bergman, pour sa part, termine deux nouveaux films, mais il n'est plus seul. Aux côtés de ses oeuvres, il faudra compter celles de Donner — "Aimer", "Un dimanche de septembre" et "Ici commence l'aventure" — Widerberg — "La voiture d'enfant", "Le quartier du corbeau" et "Amour 65" — Sjoman "La Maîtresse", "491", "La Robe" et "Ma soeur, mon amour" — et quelques autres dont Hans Abrahamson, Ynge Gamlin et Taage Danielsson qu'on n'a pas encore eu le temps de découvrir.

Le cinéma suédois est bien vivant: sa nouvelle jeunesse, son audace et son immense talent le placent parmi les plus intéressants "jeunes cinémas" d'aujourd'hui comme le démontrera la Semaine du cinéma suédois qui aura lieu du 18 au 24 novembre prochain au cinéma Vendôme Place Victoria, à Montréal.



● REFUGE — Le comédien Steve McQueen et sa compagne de film Mlle Bergen ont trouvé refuge sous un éléphant de pierre au cours du tournage du film "The Sand Pebbles" (les cailloux de sable). Ils voulaient se préserver du soleil tropical au cours d'une pose. Les comédiens Richard Attenborough et Richard Crenna font également partie de la distribution du film. (Téléphoto UPD)

Date limite d'inscription

MONTREAL. — (P.C.) — La date limite pour les inscriptions aux concours nationaux des Jeunesses musicales du Canada est le 15 novembre 1966.

La première audition aura lieu en janvier 1967. Elle consistera en auditions privées devant un jury canadien qui se rendra à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver ainsi qu'à Paris pour les musiciens canadiens étudiant en Europe.

Douze candidats seront retenus dans chaque discipline. Les seconde et la troisième auditions auront lieu comme suit : piano : au début du mois d'avril, à Québec. Voix : au cours du mois de mai à Guelph, en Ontario. Cordes : au cours du mois de juin à Vancouver.

PREMIERS PRIX

Les grands prix dans chaque discipline consisteront en une somme de $5,000, un concert-gala donné par les trois lauréats à la salle Wilfrid-Pelletier dans le cadre du Festival mondial de l'exposition universelle de 1967 à l'occasion du congrès mondial des Jeunesses musicales.

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITED
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

Le comédien peut changer, mais James Bond demeurera

Le plus célèbre agent secret au monde, James Bond, continuera probablement ses exploits au cinéma, même si l'acteur Sean Connery, qui incarne ce personnage, a l'intention d'abandonner son rôle. C'est l'opinion d'Albert Broccoli, coproducteur avec Harry Saltzman de la série Bond qui connaît un succès phénoménal. Connery était un comédien peu connu lorsque le film "Doctor No" a été réalisé avec un budget de $1,000,000.

Le dernier film de la série Bond "You Only Live Twice" coûtera environ $8,000,000. Cependant, Broccoli ne croit pas que les distributeurs de films se préoccuperont des questions d'argent, en songeant que les quatre premiers films James Bond ont rapporté quelque $150,000,000.

Advenant que Connery abandonne le rôle du suave agent secret, les producteurs retiendront les services d'un acteur inconnu, a dit M. Broccoli. Il a ajouté que le succès de ces films d'aventures tient à ce que l'acteur s'identifie au personnage de James Bond. "Batman est populaire en tant que personnage et non pas à cause d'un acteur qui assume ce rôle", de commenter Albert Broccoli. Le producteur a bien confiance qu'avec ou sans Connery, James Bond continuera à captiver l'intérêt des cinéphiles. M. Broccoli prétend que Bond est un héros aussi populaire que Tarzan ou Sherlock Holmes.

EN VRAC

HOLLYWOOD (P.C.) — L'acteur suisse Howard Vernon et la comédienne française Sylvie Celine font partie de la distribution internationale de "Triple Cross".

Ce film suspense de Warner Brothers met en vedette Christopher Plummer, Romy Schneider, Trevor Howard, Gert Frobe, Claudine Auger et Yul Brynner.

Howard Vernon et la jeune Sylvie Celine jouaient également dans le film des Nations unies, réalisé par Herence Young, ayant pour titre "Le pavot est aussi une fleur".

O — O

NEW YORK (A.F.P.) — La presse new-yorkaise est unanime pour louer le récital du fantaisiste français Gilbert Bécaud qui "possède une qualité électrique... Il en fait plus seul avec ses jambes et son incroyable énergie que ne pourraient en faire une douzaine de chanteurs et de danseurs", écrit le "New York Times", qui ajoute : "Outre son dynamisme, Gilbert Bécaud est également un musicien accompli et un artiste dramatique qui réussit une puissante impression sur le public... La diversité de son talent ne fait que souligner le manque de profondeur de nombreux chanteurs populaires américains".

Le "New York Times" déplore cependant que Bécaud ait parfois recours à des "effets faciles" et conclut "cette soirée a été digne de louanges qu'on aimerait pouvoir dire que tout a été parfait.

Le "Daily News" de son côté, compare la performance de Bécaud à celles que firent avant lui à Broadway Maurice Chevalier, Charles Aznavour, Edith Piaf et Yves Montand et déclare que Bécaud a réussi "brillamment". Le "Daily News" loue d'autre part la façon dont Bécaud "prend possession de la scène" ainsi que son talent de musicien.

O — O

HOLLYWOOD (P.A.) — Dmitri Tiomkin, gagnant de quatre trophées Oscar, composera et dirigera la partition musicale du film "Welcome To Hard Times", une production de la compagnie Metro - Goldwyn-Mayer, mettant en vedette Henry Fonda, Janice Rule, Keenan Wynn et Janis Paige.

Tiomkin, qui a été 22 fois candidat pour les récompenses de l'Académie du cinéma aux Etats-Unis, a remporté des prix pour la partition et la chanson de "High Noon" en 1952; la mélodie du film "The High And The Mighty" en 1954, et celle de la production "The Old Man And The Sea" en 1958.

O — O

TORONTO (P.C.) — Le comédien anglais Paxton Whitehead, âgé de 29 ans, a été nommé directeur artistique du Festival Shaw de Niagara-sur-le-Lac, Ontario, pour un mandat de trois ans. Cette nomination a été annoncée par Calvin Rand et Brian Doherty, directeurs de cette troupe de théâtre d'été.

Au cours de la dernière saison estivale, cinquième du festival, M. Whitehead avait joué dans les trois productions, aux côtés de Pat Galloway et Zoe Caldwell.

Sous la direction de Barry Morse, cette saison fut la plus fructueuse depuis le début du festival, alors que la presque totalité des fauteuils du petit théâtre furent occupés durant neuf semaines.

M. Whitehead a annoncé que la prochaine saison commencera probablement le 20 juin pour se terminer à la Fête du Travail. Le programme comprendra huit spectacles par semaine au lieu de six.

Le nouveau directeur artistique ne s'attend pas à mettre en scène plus d'une production et considère sa nomination comme une occasion de retourner à son ancien rôle de comédien-directeur.

Avec des projets de trois ans à l'avance, les organisateurs du festival pourront présenter peut-être des pièces d'écrivains contemporains de Bernard Shaw, notamment Ibsen, Oscar Wilde, Pinero, Somerset Maugham ou Tchekhov, en plus des oeuvres du dramaturge irlandais.

O — O

LONDRES (Reuter) — Le compositeur britannique Havergal Brian a été très applaudi de son auditoire londonien qui venait d'entendre sa Symphonie Gothique, oeuvre qui date de 40 ans mais présentée pour la première fois sur le plan professionnel.

Brian est âgé de 90 ans. La Symphonie est l'une des partitions musicales les plus imposantes jamais écrites. Cette composition d'une durée de deux heures, nécessite le concours de 700 artistes dont les instrumentistes de l'orchestre, cinq ensembles chorals, quatre ensembles d'instruments de cuivre et quatre solistes.

Avant le concert donné au Albert Hall de Londres, sous les auspices de la British Broadcasting Corporation, l'oeuvre n'avait été jouée qu'une seule fois.

Restauration d'un chef-d'oeuvre canadien

Un chef-d'oeuvre unique, l'une des rares peintures canadiennes du 17e siècle que nous ayons, figure désormais parmi la collection d'art canadien exposée au deuxième étage de la Galerie nationale.

Il s'agit du **Martyre des Jésuites**, oeuvre de l'abbé Hugues Pommier qui, venant de Paris, l'a exécutée probablement en 1665, peu de temps après son arrivée à Québec. Cette peinture dont les dimensions sont de plus de 4 pi. x 5 pi. dépeint le martyre et la mort de dix missionnaires et novices jésuites, ainsi que d'un Indien converti, par la main des Iroquois et par cette scène donne l'interprétation d'événements qui se sont produits entre 1646 et 1649. Leur martyre est symbolisé par un palmier apparaissant à l'arrière-plan, détail qui ne manque pas de surprendre dans un paysage canadien.

On dit que la peinture a été exécutée d'après une allure du graveur français Grégoire Huret, publiée l'année précédante à Paris dans l'**Historiae Canadienses** de François de Croix. Des estampes et des lithographies de la peinture ont été réalisées par la suite et la scène est quelquefois reproduite dans des manuels scolaires sur l'histoire du Canada. C'est une des toutes premières peintures marquantes du Canada et elle est d'une importance primordiale pour l'histoire de l'art canadien.

Il y a trois ans, la Galerie nationale a fait une démarche auprès de l'Hôtel-Dieu de Québec qui était en possession du tableau, en vue de l'emprunter pour l'exposer à la Galerie. On s'aperçut alors que la toile avait grand besoin d'être restaurée, ce qui exigeait un travail d'une grande dextérité. Cela posait un problème certain, mais, dans l'intérêt du public canadien, il fallait que l'oeuvre passe à la postérité et on se mit d'accord sur les moyens à employer. Le laboratoire national de restauration et de recherche scientifique de la Galerie nationale se chargerait de la restauration à condition que la toile fût prêtée aux fins d'exposition.

M. Nathan Stolow, directeur du laboratoire national de restauration et de recherche scientifique de la Galerie et M. Ursus Dix, l'un de ses conservateurs, soumirent la peinture à un examen scientifique minutieux à l'aide de rayons infra-rouges, de rayons X et ultra-violets. Ils découvrirent qu'elle avait été restaurée en de nombreuses occasions au cours des trois derniers siècles. Elle avait été consolidée avec une toile appliquée à la colle forte et les endroits où la peinture était écaillée avaient été refixés avec du mastic et carrément retouchés. Les couches de vernis avaient aussi terni donnant aux couleurs une teinte brune.

Ursus Dix se mit au travail en décembre 1965. Il ôta la vieille toile de protection devenue fragile, ainsi que l'adhésif et il doubla la peinture avec une toile neuve la fixant à l'aide d'un adhésif à base de cire et de résine afin de consolider la pellicule picturale. Deux pellicules de vernis furent enlevées au moyen d'un solvant organique spécial. On dut imbiber constamment le mastic et les retouches avec le solvant avant de parvenir à un résultat. Puis, il a fallu procéder au nivellement des îlots et au refixage des couleurs à l'aide de pigments liés par de la résine acrylique, une matière, qui, à l'opposé des autres matières pour donner à la peinture sa couche de vernis finale et le chef-d'oeuvre restauré pouvait alors être exposé.

Ursus Dix n'est pas un novice dans l'art de la restauration de chefs-d'oeuvre. Né à Berlin en 1927, il est le fils d'Otto Dix, peintre de réputation internationale qui vit actuellement à Hemmenhof en Allemagne. Ce dernier a exposé en Europe et ses oeuvres figurant dans de nombreuses collections publiques et privées, dont celles des musées d'art moderne de New York et de Paris. Ursus Dix a fait ses études au Doerner Institute de Munich, puis il s'est consacré pendant quelques années à la restauration d'oeuvres d'art religieux à Ulm.

Le laboratoire national de restauration et de recherche scientifique a été créé en 1957 par M. Stolow lorsqu'il quitta le Courtauld Institute of Art de l'Université de Londres pour prendre un poste à la Galerie nationale. Actuellement, il est le directeur et le conseiller scientifique du laboratoire. Ces installations ont été inaugurées le 1er avril 1964 et servent à conserver la collection d'art national selon les normes internationales les plus élevées. De plus, le laboratoire est chargé d'effectuer des études sur l'influence qu'exerce le milieu sur les oeuvres d'art, sur la durée des matériaux employés par les artistes et sur l'identification scientifique des techniques artistiques. M. Stolow a été le témoin à charge dans la fameuse affaire de fraude de 1964. Le laboratoire national de restauration et de recherche scientifique fait pendant aux célèbres centres de Paris, de Londres, de Rome et de Bruxelles. Ses installations permettent d'effectuer les travaux de restauration les plus complexes et de faire des recherches à l'aide des moyens modernes de la chimie et de la physique.



● FORCE HERCULEENNE — **Deux colosses américains, Francesco Mule, à gauche, et Godfrey Cambridge, à droite, comparent ici leur tour de taille et leur force devant le minuscule Davy Kaye, dont on aperçoit le visage entre les ventres de ces deux colosses. Mule et Cambridge, de même que Kaye, sont des vedettes du film américain "The Biggest Bundle of Them All" (le plus gros magot) tourné par MGM à Rome en Italie. Les trois compères sont des gangsters.** (Téléphoto UPI)

Propos littéraires

ROMAN — ESSAI — POÉSIE

Visitez la librairie de l'ACTION

Les signes et les prodiges

"Ce livre se lit d'une traite" assure le feuillet publicitaire. Non. Pas du tout. Il demande au contraire une longue patience. On le prend et on le laisse vingt fois, ahuri par le tic des phrases inachevées, les floritures d'un style curieux, travaillé, l'atmosphère grisâtre. Les personnages se toisent, se mesurent, évaluent leurs "chances" sexuelles dès la première rencontre.

Les personnages sont nombreux : Nicolas, Marcelle, Victor, Béatrice, Simon, Praslin, Merlin, Mounet du Puy, Rougerolles, Jean-Pierre, Paul, Renata, Colette et quelques autres. Aucun dans la première jeunesse, car le maquillage semble de rigueur, du moins pour les femmes.

"Elle n'est pas belle", pense l'homme qui a déjà vu mieux que des replâtrages; "il n'est pas beau" calcule la femme, mais... Car il y a des **mais** partout. Les mains qu'on n'a pas passées au **dermasil**

Un commentaire de Bertrand Lombard

portent des taches brunes de vieillissement. "Tout se résout en lassitude" (p. 37). Il faut avouer que la plupart ont passé par un camp de concentration durant la guerre. Quelques-uns traînent des transistors: ils ne peuvent se passer de bruit. "Le bruit écarte la peur, les cauchemars" (p. 69).

On est dans un monde de journalistes, de rédacteurs à la petite semaine pour les grandes revues à la mode, de publicistes. On court les entrevues, on fignole des articles plus ou moins littéraires; on voyage; on partage ses nuits sans vergogne, comme chose naturelle à la fois répugnante et nécessaire; on fait des confidences mouillées aux concierges et aux pipelettes. En sorte que le lecteur n'est pas envoûté. Ni l'atmosphère n'est poétique, ni les personnages, ni les faits On se laisse pour un oui, pour un non. Des liaisons se forment qui se brisent aussitôt. On ne dédaigne pas de se faire souffrir, même entre hommes, pour le jeu stérile de l'observation sadique, de l'analyse cruelle avec l'illusion de la bonté. Chacun se sent écrasé par son néant, son utilité sociale plus qu'hypothétique.

* * *

Ce n'est pas du Sagan, c'est du Mallet-Joris. Chez Sagan les personnages n'offrent aucun mystère : ici, il y a des problèmes et en particulier le problème du mal dans le monde. Ce problème n'agite pas tous les gens mais Nicolas surtout. Nicolas n'aime pas les barbus et là-dessus je suis avec lui. Il ne prise pas les "drogués lâches et menteurs", les starlettes manquées, à la jambe légère, ni les prêtres rapaces, désobéissants et bavards, imbus surtout d'un certain narcissisme anti-conformiste, ni les abbés Cénabre sans prière et sans foi, amis des communistes. Mais Nicolas n'a pas connu la lumière de l'enfance. Il a lâché sa famille qu'il trouvait trop sordide. Il veut jouer au Camus, à la grandeur de Camus mais devient un Sartre au petit pied, sans la moindre gloire. Le problème du mal, Nicolas veut l'éluder mais ses pauvres aventures lui en gardent l'obsession, le font verser dans le cafard et le désespoir. Il se croit maître total de sa destinée; il nie Dieu avec fureur mais pour se retrouver avec ses hantises, un espoir insensé de bonheur de ce bonheur qu'il pense exister pour les autres et dont il est exclu par une obscure fatalité. Qui sait ? accepter le mal, c'est peut-être ça le bonheur. Aussi accepte-t-il sa liaison avec Marcelle sans penser plus long que son nez. Marcelle est elle aussi une journaliste "creuset bouillonnant d'une absurde alchimie" (p. 115). Elle n'est pas toute jeune; elle n'a même pas la "troisième jeunesse de Mme Prune" dont parlait Pierre Loti. Elle a connu les deux fins de guerre: celle de 39-45 et celle d'Algérie. Mais on lui a dit souvent qu'elle était une **bonne fille**, de composition relativement facile. Elle et Nico sont toujours à la recherche du "document humain". Elle partage avec Nicolas cette idée que le monde est fait "de tout-bons et de tout-mauvais' sans penser à son propre document. Pourquoi tant réfléchir puisque tout est tracé d'avance et de façon irrémédiable ? A regarder les autres, pense-t-elle, on se rend bien compte que les routes et les destins se croisent, tantôt avec cruauté, tantôt avec délices. Pourtant le pauvre Nico avec son masque tragique et angloissé la trouble.

Les comparses, Paul, Renata et autres ressemblent un peu à Marcelle et à Nicolas. Pour un rien, ils crieraient, se jetteraient l'un sur l'autre ou l'une sur l'autre en injuriant le Ciel et la terre entière. Ils sont les victimes d'une psychanalyse persévérante, cherchant des **signes** où il n'y en a point, espérant des prodiges en ne croyant à aucun prodige, sauf au prodige de leur existence à la vaudoise, parfumée de relents d'auberges et de chambres à la Simenon. Et l'on entend à travers des dialogues insensés le refrain d'une vedette que braillent nos yés-yés : "Ne me quittez pas, ne me quittez pas !" (p. 153). Mais revenons à Nicolas. Lorsqu'il se rend compte qu'il est engagé dans une aventure dont il ne peut se dégager et qu'il va bientôt devenir père, il se suicide. Il fait penser à certain personnage d'André Giroux et de Julien Green : écrasé par sa responsabilité, il se dégage brutalement. Nico est un faible. Il refuse l'espérance et toute idée de miséricorde. Dénouement qui en dit long sur l'ignorance de la véritable "condition humaine". Ce pauvre Nicolas a un frère prêtre, prêtre de banlieue qui lui aussi navigue dans l'obscurité et dans le sentiment de culpabilité écrasante.

* * *

On dirait que Françoise Mallet-Joris écrit pour écrire avec des phrases frisées, incomplètes, assez souvent impudentes ou sans pudeur. En sorte que son roman qui finit mal pose de nouvelles interrogations : l'homme est-il libre ? Pourquoi faut-il que son destin s'organise contre ses rêves qu'on n'ose appeler espérances ? Pourquoi l'homme existe-t-il ? Pourquoi les journalistes ? Les journalistes ont-ils une morale ? Pour avoir si souvent "sollicité" la vérité sont-ils victimes aveugles de la vengeance des dieux ? Existe-t-il sur la terre, de la vraie noblesse ? les hommes sont-ils maudits à jamais ?

Vous admettrez avec moi que nous voilà loin d'une lecture réconfortante. Vous pouvez me dire que l'auteur décrit ce qu'elle voit et sent et que ce qu'elle voit c'est le monde. Peut-être certains aspects du monde. Mais, en général la vie est belle et pas seulement avec la bière Dow. Sortez de vous-mêmes et vous verrez le soleil, la lune, les étoiles, les oiseaux, les fleurs, les étonnants mouvements de la mer. Vous rencontrerez une jeunesse délicieuse qui n'est pas celle d'Antoine, des adultes admirables, des vieillards bienveillants et secourables. Et pour peu que vous fermiez votre porte et les yeux quelques moments par jour, vous sentirez la Présence de Quelqu'un, immense. Tout-puissant, et qui vous aime d'un amour indicible. Oubliez vos sordides passions et vous verrez le Christ dans vos frères : c'est déjà le commencement du Royaume ! voilà de vrais Signes, de vrais Prodiges...

Bertrand Lombard.

Chez Grasset.
En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $5.25.

L'AVALEE des avalés

de Jean Ducharme

(Roman)

"Tout m'avale . . . Je suis avalée par le fleuve trop grand, par le ciel trop haut, par les fleurs trop fragiles, par les papillons trop craintifs, par le visage trop beau de ma mère . . ." Ainsi, sur une île d'un grand fleuve canadien, se présente Bérénice, petit être farouche épris de liberté, désireuse de recréer un monde à elle d'où l'amour serait banni.

Et voici comment se présente l'auteur de L'Avalée des avalés :

Je ne suis né qu'une fois. Cela s'est fait à Saint-Félix-de-Valois, dans la province de Québec. La prochaine fois que je mourrai, ce sera la première fois. Je veux mourir verticalement, la tête en bas et les pieds en haut.

A l'école, j'étais toujours le premier à partir. Je n'y allais pas souvent et j'y restais le moins longtemps possible. J'ai complété mes études secondaires à Joliette, avec les Clercs de Saint-Viateur.

J'ai souffert six mois à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Enfin délivré, je me suis pris pour un commis de bureau et me prends encore aujourd'hui pour tel. Mais ceux qui embauchent des commis de bureau ne veulent pas me prendre pour un commis de bureau. Je ne travaille pas toujours et ne travaille pas toujours comme commis de bureau. Un mois sur deux, je suis en chômage.

J'ai été dans l'Arctique avec l'Aviation canadienne, en 1962. Personne ne veut me croire. Je ne sais pas pourquoi. Je dis : "J'ai été dans l'Arctique." Ils répondent : "Pas vrai." En 1963, 1964 et 1965, j'ai fait de l'auto-stop au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique. C'est fatigant.

J'ai vingt-quatre ans. Je n'ai plus tous mes cheveux et toutes mes dents. Et cela m'écoeure.

Je ne me suis pas marié une seule fois encore. Les femmes ne veulent pas se marier avec moi. Si elles avaient voulu, je me serais marié tous les jours et, aujourd'hui, j'aurais à peu près 5,768 enfants. S'il n'y avait pas d'enfants sur la terre, il n'y aurait rien de beau.

Gallimard.
En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $4.75

J.-K. HUYSMANS ET SA CONVERSION

Une analyse de Pierre Lombard

S'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, il y a tout de même beaucoup plus de bruit ! Et comment espérer des conversions d'écrivains (ou de n'importe qui) s'il est devenu impossible de méditer dans les profondeurs du divin silence ? Un poète surgira-t-il néanmoins capable de se confesser en deux vilains vers de ce genre :

Je médite en mon coeur
Et suis mon seul éditeur !

En critique la digression est aussi nécessaire à la vie littéraire que l'oxygène à la vie naturelle ! Bien des catholiques, au temps de Joris Karl Huysmans (1) comme aujourd'hui, croupissent dans une froide lâcheté de démissionnaire, soit de rétrograde, soit de Don Quichotte ! Le temps des conversions est révolu si le respect humain défend maintenant d'entrer en solitaire dans la maison de Dieu pour méditer en paix devant la Présence Réelle ! Le lieu du miracle où a germé la grâce chez la plupart des convertis (Bloy, Huysmans, Claudel, etc . . .) demeure indiscutablement l'église, le temple du Seigneur que vous trouvez aujourd'hui désert, partout dans les paroisses de la belle province, en dehors des heures de messes trop souvent braillées ! Dans plusieurs églises disgraciées (et je ne parle pas de ces nouvelles constructions dont l'architecture au style d'écurie constitue un sacrilège) on a relégué le Saint Tabernacle sur un petit autel de coin pendant que le maître-autel apparaît béant dans sa splendeur détrônée, comme aux heures douloureuses du Vendredi Saint.

Où s'arrêtent donc les passants, les "rentiers", et toutes ces dames trotte-menue ? Cette cohue, dont le ventre comprime l'âme, se hâte vers le comptoir casse-croûte, le salon de coiffure, le centre d'achat ou le cinéma.

Si ces bonnes gens osaient passer le portique de l'église pour y reposer leur âme devant Dieu, ne risqueraient-elles pas, ô paradoxe démoniaque, d'être confondues en bondieusards, grenouilles de bénitier, tartufes, vicieux, ou détrousseurs . . . de troncs ! (Car on a jadis surpris des détraqués et des filous dans de trop sombres portiques ou dans des temples sans éclairage — ces maniaques ont élu domicile aux salles de cinéma, dit-on !)

La cruauté des observations de Joris Karl Huysmans demeure donc d'actualité, en dépit de sa carence de nuances; on lui a reproché sa trop forte attention "aux réalités vulgaires et tristes, nasardes et romanesques, ou sentimentales", voire "aux magots et aux bambochades". Ses études de moeurs populaires "féroces et méprisantes, sans aucune pitié humaine", ses peintures de névrose physique, de décadence morale, etc . . . relèvent évidemment du naturalisme. Influencé en poésie par Baudelaire, comme il l'avoue dans A REBOURS, le Huysmans d'avant la conversion était naturellement disciple des Flaubert, Goncourt et Zola, associé au groupe de Médan, où il coudoyait Maupassant, Villiers de l'Isle Adam, Verlaine et compagnie. Il fut un temps disciple de Léon Bloy, bien sûr, de Barbey d'Aurevilly aussi, et il se connaissait à merveille dans la vie anecdotique du milieu littéraire de 1875 à 1900. Rien de surprenant que le satanisme de LA-BAS et quelques autres ouvrages de Huysmans justifient de sévères réserves et précautions de lecture.

Mais, écrit André Thérive, "l'essentiel, c'est que revenu à la foi, il (Huysmans) fit violence à ses vices, qui ne ressemblaient guère à des passions" . . . (p. 19) Comme Barbey d'Aurevilly et comme Léon Bloy, Huysmans manie l'écriture à l'eau-forte. Ses qualités d'écrivain, remarque Guy Chastel, ont enrichi la critique d'art. Il s'éloigne du naturalisme, pressé par cette soif "de respirer un air pur sans mélange, venant de haut", tendant à se soulever vers la souveraineté de l'âme. Le premier chapitre de J.-K. HUYSMANS ET SES AMIS (2) s'intitule "Un homme à la recherche de son âme".

Suivant l'heureuse coutume de l'époque, le bon Abbé Mugnier fut encore l'instrument de la Providence. Alors vicaire à Saint-Thomas d'Aquin, notre futur chanoine et aumônier des lettrés coriaces et huppés, reçut la visite de Huysmans le 28 mars 1891. Il raconte l'anecdote dans sa brochure COMMENT J'AI ENVOYE HUYSMANS A LA TRAPPE. (Voir CONVERTIS DU XXe SIECLE, tome 3, pp. 71 etc . . .)

(3) Huysmans avait alors décidé d'écrire un livre moins satanique que LA-BAS : "il est nécessaire, confessa-t-il à l'abbé Mugnier, que je me blanchisse moi-même. Avez-vous du chlore pour l'âme ?" EN ROUTE, autobiographie de l'auteur (pseudonommé Durtal) est peut-être le chef-d'oeuvre de Huysmans. J'en connais que la lecture d'une telle oeuvre fera frémir ou frétiller d'aise ou de malaise :

Huysmans tombe à bras raccourcis sur le mauvais goût en art religieux et en liturgie : musique, chant, statues, architecture, douceureuse piété, valetailles de la piétaille, éloquence ampoulée de sermons prononcés par des "gargotiers d'âmes sans talent", "clergé dont l'étiage concorde avec le niveau des fidèles" etc...

Oh, là, là comme l'actualité se répète : voici un ouvrage classique pour toute bibliothèque de presbytère et de couvent, nonobstant quelques excès de style épicé. Bref, un livre coupe-vent à ceux qui aiment s'essouffler dans le vent ! N'oublions jamais que Huysmans avait un sens rare de l'humour !

Aux jour de sa fin admirable, la bouche perforée par un hideux cancer et refusant la morphine, Huysmans répétait souvent, notamment à Adolphe Retté, converti à son tour, que "la souffrance est la marque de l'amour divin". (Joseph Malègue s'exprime dans les mêmes termes.) Il avait séjourné à la Trappe à quatre reprises; Chartres, Solesmes, etc... L'OBLAT est la chronique fidèle du séjour à Ligugé; mais Huysmans fut "trop homme de lettres pour faire un moine, trop moine pour rester parmi les gens de lettres. Il avait écrit à une amie bénédictine un texte bien cher aux Lombard : "Dieu utilise tout, même une migraine de ses pauvres serviteurs".

Amen !

(1) **Voir L'Action, vendredi, 28 octobre 1966.**
Collection "Témoins de la Foi" chez Bloud et Gay. J.-K. HUYSMANS, introduction d'André Thérive.
(2) **Grasset, (1957)**
(3) **Casterman.**
Ouvrages en vente à la Librairie de L'Action.

Chroniques vécues

des modestes origines d'une élite urbaine

par Hector Grenon

Nos historiens nous ont raconté la Petite Histoire par étapes et par anecdotes mais rares sont ceux qui ont décrit toute une époque dans sa continuité, à l'intérieur d'un même groupe et relevé dans son ensemble "la vie simple des petites gens". C'est la tâche à laquelle s'est attelé Hector Grenon dans ce volume qui vient de sortir aux Editions de l'Homme. "CHRONIQUES VECUES", dont ce tome est le premier d'une série, qui couvriront la vie canadienne depuis le début du siècle jusqu'à nos jours. Dans le présent volume, elles nous font pénétrer au coeur même de la famille d'antan, de l'existence urbaine, du système d'éducation depuis la "petite école" jusqu'à l'université, etc.; elles font revivre sous nos yeux un âge déjà révolu.

Ennemi de la virgule mais ami des mots du terroir et des canadianismes, l'auteur émaille son texte de ces expressions vivantes et propres au vocabulaire des gens humbles, mots colorés et amusants qui sont oubliés ou n'ont guère de sens pour les Canadiens d'aujourd'hui. Son style envoûtera le lecteur.

Une époque ressuscitée

Sans prétention, Hector Grenon raconte cette époque qui fut la sienne et celle de ses contemporains et il ressuscite ainsi une période pleine de charmes même si elle était à cent lieues de la nôtre.

Depuis le gamin "qui court au feu" et qui a tout un monde à sa portée dans un coin de la ville jusqu'à l'homme mûr qui a décidé de décrire ce passé, toute une génération (qui pourrait se partager en trois générations) se reconnaîtra dans cette véritable saga.

Les chapitres comme les faits : la trame de l'enfance heureuse; la grippe espagnole; l'entrée et le séjour à l'orphelinat; les grandeurs et les servitudes de l'éducation en vase clos; les premières expériences du gagne-pain; les tournées artistiques, etc. Tout cela emporte le lecteur qui suit le cicérone à travers la Petite Histoire "des modestes origines de l'élite urbaine de nos jours".

M. Grenon est avocat. Il ne raconte pas comme un sociologue qui scrute et juge mais comme un disciple de Thémis qui sur un ton débonnaire s'amuse à nous dire "comment ça se passait dans ce temps-là".

En vente à la librairie de l'Action au prix de $3.50.

Jacques Marny
Claude Fohlen

Les plantes

(Le guide du collectionneur)
Editions de l'Homme

Le travail accompli au cours des dernières années par les émissions de vulgarisation scientifique à la télévision et par des mouvements de jeunesse tels que les Cercles des Jeunes Naturalistes, les Clubs 4-H, les Jeunes Explos, etc., a suscité un intérêt immense pour les sciences naturelles au Québec.

D'autre part, le camping familial a rapproché de la nature des milliers et des milliers d'adultes. Mais ce qui empêche les jeunes et les moins jeunes de s'intéresser plus activement aux sciences naturelles, c'est l'ignorance des techniques élémentaires de travail et des notions scientifiques fondamentales. D'autre part, il n'est pas facile de trouver des guides pratiques, simples, à la portée de tous.

Les Editions du Jour viennent de combler cette lacune en lançant une nouvelle collection, **Sciences et loisirs**, dont le premier titre, "LES PLANTES", est un petit manuel du botaniste amateur. L'ouvrage, destiné au collectionneur de tout âge, est illustré de 72 gravures.

"LES PLANTES" a été préparé par Les Cercles des Jeunes Naturalistes, sous la direction de Dollard Sénécal, s.j., J.-A. Lapointe, Pierre Payment et Pierre Gingras.

"Le botaniste amateur, écrit le R. P. Sénécal dans l'avant-propos de l'ouvrage, y trouvera d'abord la technique de l'herbier, depuis la cueillette des plantes jusqu'au montage des spécimens; ensuite, les principales notions de botanique descriptive qui lui permettront d'aborder une flore et d'identifier les plantes sur le terrain ou en l'herbier".

"LES PLANTES" est en vente au prix de $1.00, à la librairie de l'Action

"La joue droite"

de Claire Martin

Une lecture d'Ernest Pallascio-Morin

Se souvenir, raconter, revivre ! Deuxième expérience de la vie sans doute ! Revenir en arrière, pour le mieux ou pour le pire ! Sortir d'un gant de fer et présenter la joue droite. (1) Cette joue qui a senti le souffle du destin, l'affront d'un sort non mérité, l'impact même de la vie.

Cette expérience, Claire Martin — écrivain de talent — le fait froidement, sans trop choisir ses mots, sachant qu'elle traduit l'enfance et l'adolescence de beaucoup de gens qui n'ont pas le don d'écrire, et qui, par conséquent, n'ont pas pu, comme elle, s'alléger d'un fardeau aussi lourd, se libérer d'une sorte de rempart qui cerne leur existence depuis des années bien souvent.

Claire Martin ne craint ni les situations, ni les mots, ni les choses. Raconter devient pour elle un art. Elle s'en sert merveilleusement et la force dynamique qu'elle déploie tout au long du récit n'est au fond que l'instrument d'un propos qu'elle ne trahit jamais. Révolte à retardement ? Peut-être pas ! C'est plutôt un voyage assez pénible au pays de l'enfance et de l'adolescence malheureuse, incomprise, étouffée, pensée et exécutée par d'autres, à tort ou à raison. Car il fut un temps où il n'était pas question de vivre sa propre vie. Non ! Cette vie, elle était toute tracée d'avance. Il fallait entrer dans le cadre. Il fallait accepter des formules toutes faites, des théories générales ou généralisantes. Il fallait croire sur parole. Il fallait donner d'autres noms au mal. Il fallait voir à travers les yeux des autres, tout gober et se taire. Se libérer alors, c'était trahir le cercle de famille, s'était se mettre en marge d'une société qui cachait ses tares derrière un écran d'hypocrisie et fausse piété.

Aujourd'hui, on va un peu trop dans l'autre sens. Ce siècle n'est pas celui des demi-mesures. Il faut bien le reconnaître. Aujourd'hui, on s'arrange pour vivre sa propre vie même si tout le monde doit en crever !

Autrefois, on se croyait "infirmer" ! Aujourd'hui, on croit s'affirmer ! Cette nouvelle façon de grandir, de réaliser son existence, n'est pas tellement mieux que la première. Elle donne au jeune l'illusion de prendre une dimension qui ne soutient pas toujours l'analyse. Vivre, c'est l'art de synchroniser beaucoup de choses. C'est surtout l'art de laisser vivre les autres. Mais qui s'en préoccupe vraiment ?

Ce voyage de Claire Martin ne s'analyse pas facilement. Elle fait de nous des confidents, si on veut. Mais ne semble-t-elle pas nous demander de ne pas pousser plus loin qu'elle ne l'a fait elle-même ? Du reste, elle a été jusqu'au bout de sa pensée et de son propos.

On ne sent aucune dissimulation dans ces chapitres qui se succèdent rapidement à la lecture, car le style de l'auteur est coulant, souple, aisé, souvent percutant, toujours viril. Claire Martin y va franchement, sans détour. Pas de ménagement pour elle-même. Encore moins pour les autres. Elle a porté le fardeau. Pour s'en alléger, il faut bien qu'elle le dépose sur les épaules de quelqu'un. Pourquoi pas ce nouveau confident, le lecteur ?

Pour tout dire, elle se livre ! Et rarement la femme le fait-elle d'une manière à la fois rude et sincère. Dans "LA JOUE DROITE", on puise à une source de souvenirs qui ressemblent terriblement à ceux qu'on a conservés quelque part dans un repli du coeur. Mais ce coeur n'a pas osé élever la voix. Claire Martin a eu ce courage sans craindre qu'on l'afflige de tous les maux. On est toujours prêt à faire le procès de la femme. Lorsqu'on termine la lecture de ce récit, on est plutôt prêt à faire bénéficier l'auteur d'un non-lieu . . . en terme de justice. Mais en terme de critique, c'est un livre à lire.

(1) "La joue droite", de Claire Martin. Editions du Cercle du Livre de France. — En vente à la librairie de l'ACTION.

Votre Horoscope

SAMEDI, LE 5 NOVEMBRE

21 mars au 20 avril, (Bélier). — Ce que vous ferez de bien aujourd'hui, aura des répercussions heureuses pour l'avenir. "Ne mettez pas tous vos oeufs dans le même panier".

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vos intérêts sentimentaux, familiaux et domestiques sont avantagés par le mouvement planétaire. Ne boudez pas le progrès sur le plan professionnel.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La concurrence est forte mais vous êtes en pleine forme et pouvez parfaitement lui tenir tête. Ne vous appropriez pas les idées d'autrui.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre compétence recevra les traitements qu'elle mérite. Attendez-vous à de multiples surprises au cours de la présente période.

24 juillet au 23 août, (Lion). — L'éventail de vos talents trouvera de quoi se mettre en valeur pendant les prochaines quarante-huit heures. Conservez le sourire.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — A prime abord certains obstacles vous paraîtront insurmontables, mais vous aurez tôt fait de les maîtriser.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Gardez-vous en bons termes avec votre entourage. "Il n'y a jamais d'encombrement dans l'élite", ne l'oubliez pas.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — N'attendez pas les approbations ou les compliments, ils ne viendront pas aujourd'hui. On fait appel à votre générosité.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Reconnaissez les mérites et les succès des autres avec autant de générosité qu'ils le font pour vous.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous serez bon juge pour évaluer les mérites des autres. La bonne répartition de vos tâches est indispensable à l'efficacité de vos entreprises.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Finissez ce que vous commencez. N'agissez pas comme une personne qui croit que tout lui est dû.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Vous ne vous laissez pas éblouir par le prestige d'un porte-monnaie, et recherchez surtout les valeurs morales et intellectuelles.

SI VOUS ETES NE NE UN 5 NOVEMBRE

Vous avez des attributs nombreux, parmi lesquels figurent, la loyauté, la finesse, la justice et l'habileté manuelle. Vous n'aimez pas qu'on se mêle de vos affaires et n'intervenez pas dans celles des autres. Vous vous réjouissez de vos succès et vous vous ambitionnez de l'un à l'autre.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous commencerez la journée par un retard que vous ne parviendrez pas à rattraper. De nombreuses possibilités dans le monde des affaires.

21 avril au 21 mai (Taureau) — La concurrence sera grande, mais saine et stimulante. Une amitié naissante contribuera à votre joie de vivre.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne confondez pas l'essentiel et l'accessoire. Organisez-vous un programme récréatif pour la fin de la semaine.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne fendez pas "les cheveux en quatre", sous prétexte qu'il faut être prudent. La soirée vous réserve une agréable surprise.

24 juillet au 23 août (Lion) — La position du Soleil est stimulante pour les natifs de ce signe. Journée propice aux inventions dans différents domaines.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous exercerez une influence discrète mais réelle. N'exagérez pas le souci des détails.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une rencontre stimulante sur le plan professionnel. Evitez les dépenses inutiles. Souriez.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'entreprenez pas trop de choses à la fois, vous risqueriez de n'en réussir aucune. Refaites vos provisions d'énergie, au fur et à mesure.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Quand le moment de l'action est venu, suspendez vos délibérations et agissez. On discute votre sens de la procédure.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — "Le juste milieu" est la voie la plus sûre, aujourd'hui. Abstenez-vous de toute forme d'extravagance ou d'exagération.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous lancez pas dans des changements trop considérables. Procédez graduellement. Soyez plus attentif à votre santé.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre attitude résolue provoquera des réactions. Mouvement planétaire favorable aux échanges d'idées.

SI VOUS ETES NE UN 6 NOVEMBRE

Compagnon agréable et travailleur infatigable, vous n'êtes pas de ceux qui recherchent leurs aises avant tout. Expressif autant qu'idéaliste, vous ajoutez ainsi du charme à votre personnalité. Attention à la susceptibilité !

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller





